

Face à 500 manifestants, politiciens vaudois et neuchâtelois ont fustigé, samedi à Concise, la lenteur fédérale. photo Treuthardt

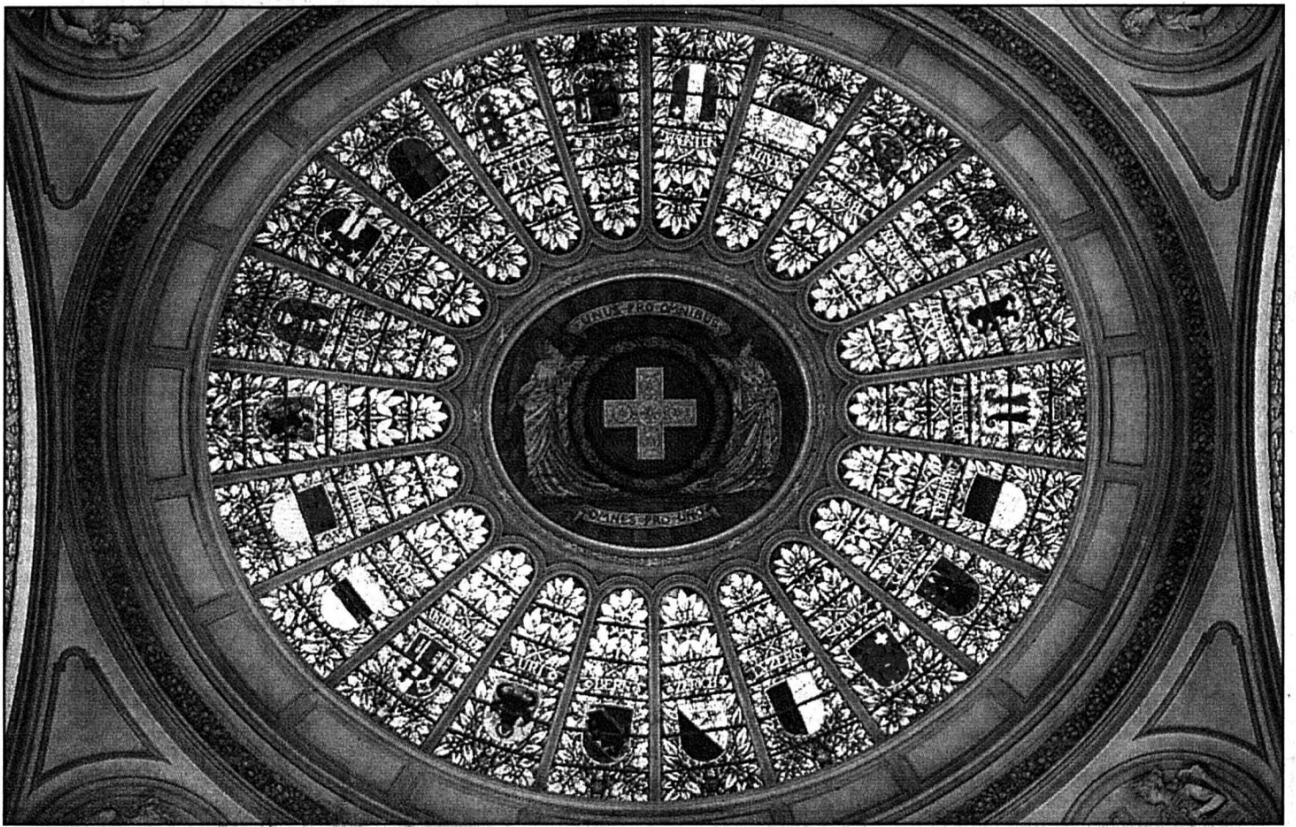
N5
 «Aux trax, citoyens!» p 2

Session d'hiver Mesures urgentes en débat pour combattre le déficit

La session d'hiver des Chambres fédérales s'ouvre aujourd'hui. Le Parlement se plongera une nouvelle fois dans les affres du déficit budgétaire. L'affaire de la vache folle occupera aussi les journées des élus. Autre dossier sensible, le financement des NLFA.

photo asl

p 14

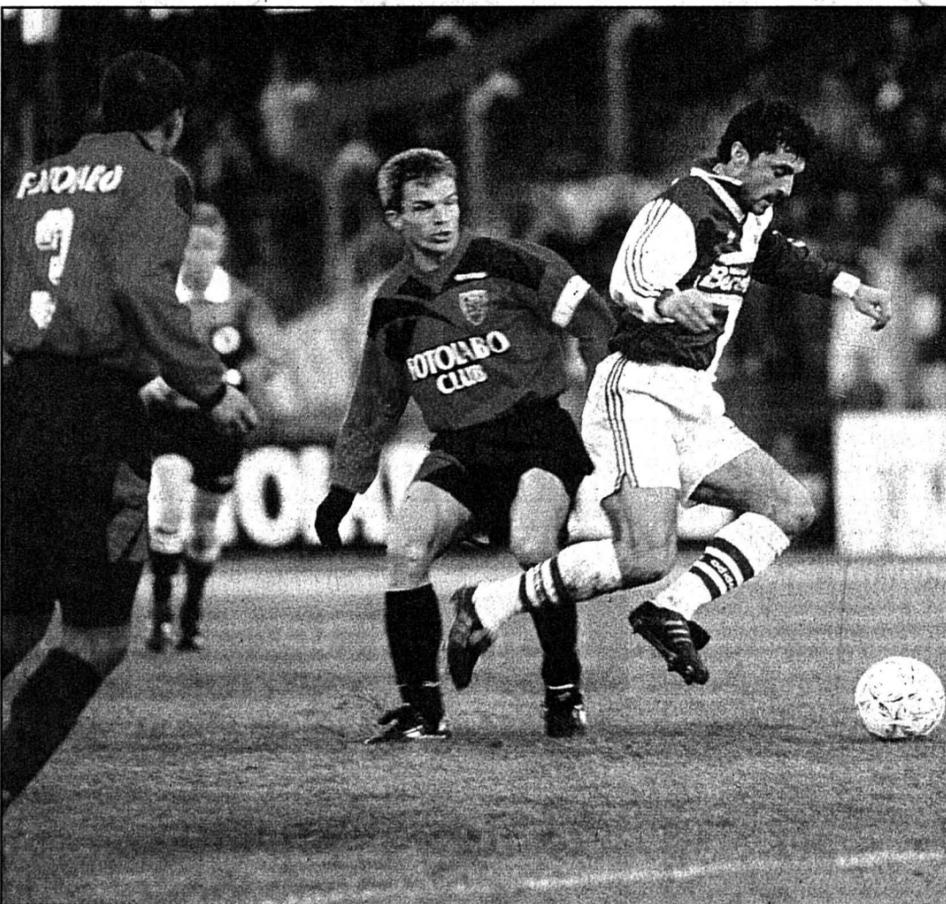


Communales Saignelégier la rouge

Pour la première fois de son histoire, la commune de Saignelégier aura un maire socialiste. Après un siècle de présence radicale et conservatrice, c'est en effet René Girardin, candidat à la rose, qui, à la surprise générale, s'est emparé du fauteuil de syndic. Il n'y a pourtant pas de révolution de palais.

p 12-13

Football Neuchâtel Xamax champion d'automne



Bonalair, Perret et leurs coéquipiers se sont brillamment défaits (3-1) hier du Grasshopper de Türkyilmaz. Sion ayant pour sa part partagé l'enjeu (3-3) à Lucerne, les Neuchâtelois sont champions d'automne, à une journée de la fin du tour qualificatif. photo Treuthardt

p 19-20

«Nous savons que vos journaux - «L'Express» et «L'Impartial» - ont toujours fait preuve de modération par rapport aux problèmes de l'immigration. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous vous demandons de prolonger cette attitude de respect, cette attitude de courage politique et de ne plus imprimer dans vos colonnes les annonces haineuses et mensongères de l'UDC concernant ce prochain vote sur l'immigration clandestine, à l'instar de vos collègues allemands et romands. Au nom même de la démocratie et de la liberté, nous devons être rigoureux à ne pas laisser s'installer le mensonge et la haine dans le débat citoyen. C'est avec beaucoup d'espoir que nous vous adressons cette requête, car grande a été notre émotion à la lecture de ces annonces racistes, d'un âge que nous avons pensé et désiré, révolu.»

Opinion Réfugiés et publicité

Cette requête, signée par 272 Neuchâteloises et Neuchâtelois sur 22 listes préparées par l'«Union ouvrière», a d'autant plus retenu notre attention que nous avons longuement réfléchi et hésité à publier ces «annonces haineuses».

En marge des limites légales qui balisent, largement,

la liberté d'expression, devons-nous opposer une forme d'intolérance à une autre, et au nom de quelle éthique, de quelle morale?

Question difficile à trancher sur la base de l'axiome qui veut que la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres...

La liberté d'expression est un droit auquel nous autres éditeurs et journalistes sommes viscéralement attachés, car c'est la base de notre honneur et de nos métiers.

A toute forme d'intolérance il faut opposer cette pensée définitive de Voltaire: «Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire».

Levons toute équivoque, à quoi nous invite la présidente du Groupe «Accueil-réfugiés» qui nous écrit: «Je peux comprendre que, comme tout patron actuellement, vous ayez besoin de rentabiliser votre entreprise, mais je ne pense pas que vous pouvez le faire à n'importe quel prix».

Nous éditeurs, avons décidé de verser la somme équivalente au rendement de ces annonces aux organisations qui défendent la cause des réfugiés. Ainsi, cet argent servira directement la cause qu'il combat!

Notre combat, à nous, ce sont vous, abonnés et lecteurs des quotidiens neuchâtelois, qui le soutenez. Merci!

Gil Baillod

Enquête sur le ripou: un rapport édifiant!

p 2

Etiquettes Le vin dans des robes de papier



Les premières étiquettes des bouteilles de vin de Neuchâtel remontent aux débuts du XIXe siècle. Depuis lors, que de chemin parcouru dans le choix de ces précieuses robes de papier! photo sp

p 3

Canton p 2
 Grand Angle p 3
 Régions p 5-13
 Le Fait du Jour p 14
 Suisse p 15-16
 Monde p 17
 Réflexion p 18

Sports p 19-27
 Magazine p 28-30
 Tribune p 31
 Radio/Télévision p 32-33
 Memento p 34
 Carnet p 35
 La Der/Météo p 36



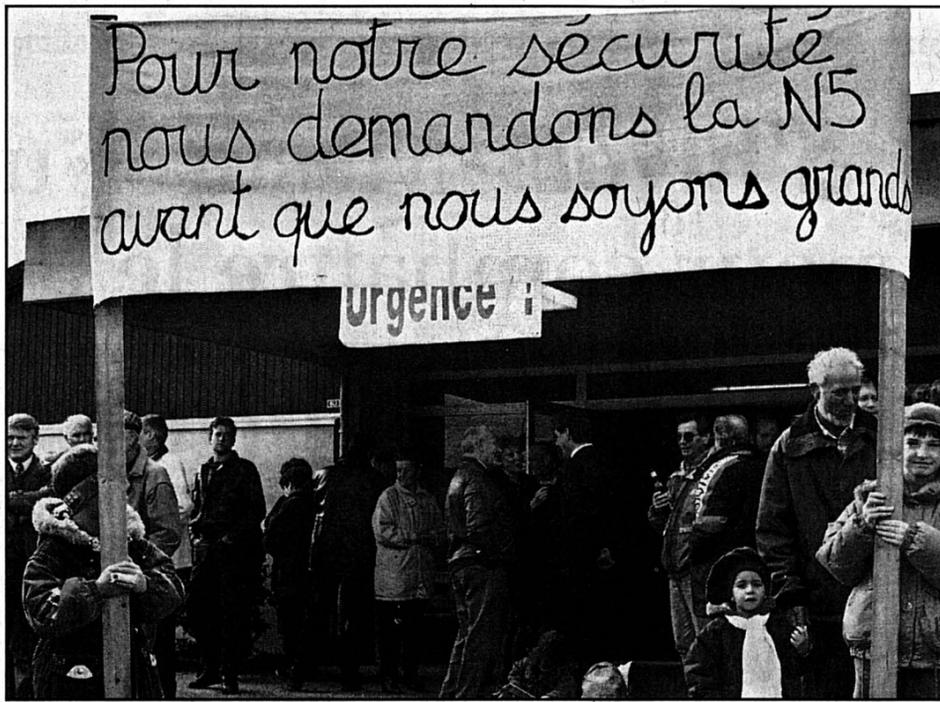
Votre journal s'est refait une jeunesse. L'appréciez-vous? Vous pouvez le dire en appelant le 157 1240 une ligne téléphonique ouverte pour vous 24 heures sur 24 (86 centimes la minute) Sélection 7500

N5 Quelque 500 personnes manifestent leur ras-le-bol à Concise

A l'appel du Comité vaudois pour l'achèvement rapide de la N5 et de son homologue neuchâtelois, le Comité «SOS N5», quelque 500 personnes ont rempli samedi matin la grande salle de Concise, bien petite pour l'occasion. Accueil en marches militaires, pour traduire la détermination populaire. «Aux trax, citoyens!», a même lancé un orateur à la tribune.

Après Berne, en 1994, Chez-le-Bart, l'an dernier, c'était au tour de Concise, ce samedi, d'accueillir la manifestation de soutien à la N5. Un rendez-vous populaire qui est en passe de devenir une tradition: comme l'a rappelé François Perret, membre du Comité vaudois pour l'achèvement rapide de la N5, «l'histoire de cette autoroute aura été essentiellement celle de reports perpétuels». Dernier report en date: 2008.

Aux premiers rangs, une brochette de personnalités vaudoises et neuchâteloises, dont deux conseillers nationaux, les libéraux Charles Friderici et Rémy Scheurer. A la tribune, six orateurs pour fustiger en première ligne le Conseil fédéral («ceux qui de Berne nous bernent», selon les termes de Yann Richter,



L'achèvement de la N5? Une question d'avenir.

photo Treuthardt

président du Comité «SOS N5») et rappeler les atouts pour le Pied du Jura d'une voie de communication digne de nom.

Mutruz-Marseille: 1-0

A Concise, «un train routier venant de Marseille doit

céder la priorité à un vélocycleur venant de Mutruz...». Le syndic Martial Girod a présenté la «situation grotesque» que doit endurer cette petite bourgade de 650 habitants, coupée en deux par le passage quotidien de plus de 15 000 véhicules.

Pour la qualité de la vie, pour le bien-être de l'économie, pour un «état d'esprit régional ouvert au monde», «une seule réponse s'impose, la N5!», a lancé la députée neuchâteloise Sylvie Perrinjacquet: «Nos voies de communication sont à nos régions ce

que l'oxygène est au poisson: son moyen d'existence».

Avant dernier canton suisse à ne pas être relié au réseau autoroutier national, Neuchâtel n'en est pas moins «le canton charnière de l'Expo 2001 et de l'Espace Mittelland, qui sont tous deux porteurs des germes de la relance économique suisse». Le président du Grand Conseil neuchâtelois Pierre de Montmolin a manifesté, à l'instar des orateurs de la manifestation, une énergique impatience, ponctuant son intervention d'un «Aux trax, citoyens!» longuement applaudi.

Les pharaons se marrent

Chiffres à l'appui, l'homologue vaudois de Pierre de Montmolin, Jacqueline Maurer, a rappelé que, «d'un point de vue financier, la route ne demande que ce qui lui est dû», en conformité avec le respect de la volonté populaire. L'état des finances fédérales est «catastrophique»? Certes, mais le fonds routier «contient beaucoup d'argent», et ce fonds ne peut être mis à contribution pour financer d'autres tâches que celles en rapport avec le trafic routier.

C'est en 1959 qu'a été prise la décision de construire le réseau des routes nationales. «Un demi-siècle? Voilà un délai de réalisation si long qu'il

surprendrait et ferait rire les bâtisseurs du passé, de la lointaine Antiquité même!»

Pascale Béguin

Budget 97 en point de mire

«Il faut que les parlementaires vaudois et neuchâtelois livrent à nouveau bataille avant l'adoption du budget de 1997», a lancé samedi la première citoyenne vaudoise, Jacqueline Maurer.

Appel entendu: ce même jour, Rémy Scheurer a distribué à la presse un amendement au budget 97 de la Confédération. Au vue des gros efforts fournis par les cantons de Vaud et de Neuchâtel pour l'avancement des travaux autoroutiers, le conseiller national neuchâtelois propose «d'augmenter de 47 000 000 fr. le poste des constructions des routes nationales».

«Notre proposition ne remet pas en cause, au profit des cantons de Vaud et de Neuchâtel, la répartition prévue du crédit initial. En revanche, elle facilite la réalisation de l'objectif important, à la fois pour l'économie des régions du Pied du Jura et pour l'exposition nationale, que sont la N1 et la N5.»

PBE

Police et justice Le rapport du juge Roulet est largement contredit à la suite de l'arrestation d'un ripou

«L'inspecteur principal adjoint Werner Flühmann a été imprudent dans quelques cas, sans que cela constitue une faute professionnelle»: tels sont les propos liminaires des conclusions du président du tribunal de district du Locle Jean-Denis Roulet, dans son «Rapport confidentiel au Conseil d'Etat» concernant la procédure disciplinaire à l'encontre de W.F...

Ce rapport nous est parvenu de façon anonyme.

En première lecture déjà, il est édifiant. Il est ostensiblement construit de manière à permettre au juge Roulet de proposer dans ses conclusions au Conseil d'Etat: «L'administration des preuves ayant permis d'établir que l'ipa W. Flühmann n'a, à aucun moment, violé les obligations que lui impose sa fonction, je propose la réintégration de celui-ci dans sa fonction, avec effet immédiat».

Telle n'est pas la conclusion provisoire d'une autre enquête, conduite secrètement à l'insu des autorités neuchâteloises, judiciaires et policières, qui a conduit à l'incarcération de W.F., ce qui n'est pas à l'honneur de nos autorités.

Soixante pages

Par manque de professionnalisme, ou par une sorte de complaisance inhérente au «système», ostensiblement, le juge Roulet retient principalement les témoignages favorables à W.F. Une analyse minutieuse des différents interrogatoires et remarques disséminés dans les 60 pages du rapport, mis bout à bout, permet de relever ce que nous nommerons pudiquement des anomalies. C'est un long et minutieux travail que nous al-

lons poursuivre assistés d'avis de juristes neutres et compétents. Il nous permet déjà de conclure, provisoirement, que la juge d'instruction Carla Amodio a eu raison de vouloir insister pour un complément d'enquête auprès du conseiller d'Etat Maurice Jacot. Une insistance restée sans réponse, le juge Roulet l'ayant estimée inutile.

Dans 19 dossiers et interrogatoires, le juge Roulet conclut invariablement que les accusations contre W.F. sont «mal fondées», «W.F. a agi avec intégrité et impartialité dans l'ensemble de ces dossiers (environ 200).»

Il écrit: «S'agissant des qualités de W.F., il y a lieu de relever qu'il est considéré comme un excellent inspecteur par l'ensemble des personnes entendues dans le cadre de cette procédure». C'est faux, à preuve que des collègues de W.F. se sont adressés directement à la juge d'instruction Amodio. «Il pourrait s'agir de motifs relatifs à la jalousie due à la réussite professionnelle de W.F.», constate sobrement Roulet.

Pourquoi cette voie hors hiérarchie? Amodio l'explique: «Les informations qui m'ont été transmises concernaient des dossiers que j'instruisais. A ce titre, il était normal que les inspecteurs de police me communiquent les anomalies constatées dans l'exécution des délégations que j'ai établies. De plus, à la lecture du rapport (Roulet), il faut admettre que l'éventuel respect de la voie hiérarchique n'aurait en aucun cas abouti à l'ouverture de la présente procédure».

Ce constat est implicitement corroboré par le Ministère public fédéral qui a ou-

vert une enquête contre W.F. dans une affaire de stupéfiants, et ce à l'abri de toute indiscretion ou fuite possible au sein des administrations neuchâteloises! A noter un remarquable article de notre confrère «L'Illustré», du 8 mai dernier, qui ouvrait des pistes qui se sont avérées opportunes dans cette affaire complexe.

L'avis de la juge Amodio, comme quoi «la voie hiérarchique n'aurait en aucun cas abouti», est largement partagé par nombre de membres du barreau neuchâtelois, écœurés par l'issue de dossiers dont ils ont eu à s'occuper.

Nous y reviendrons s'il y a vraiment lieu d'insister. A la Commission spéciale du Grand Conseil de bien faire son travail en donnant suite; nous l'espérons, à la judicieuse proposition du Conseil d'Etat d'avoir recours aux compétences de M. Joseph Voyame, juriste retraité du Département fédéral de justice.

En tout état de cause, le juge d'instruction neuchâtelois Pierre Aubert poursuit parallèlement une enquête. Son intégrité, servie par des qualités intellectuelles et des compétences professionnelles reconnues, est une garantie dont la République a besoin.

Au Tribunal cantonal, autorité de surveillance de l'administration judiciaire, d'examiner, éventuellement, si la désignation du juge Roulet a été un bon choix et, SURTOUT, s'il a eu raison de refuser de compléter la procédure disciplinaire contre le ripou Flühmann comme le demandait la juge d'instruction Amodio.

Gil Baillod

Nez rouge Le petit renne sur la brèche cette fin d'année

Non, non, le petit renne ne dormira pas durant les fêtes de fin d'année. Comment le pourrait-il d'ailleurs sachant qu'il sera sur la brèche entre le 13 décembre et le 1er janvier. Durant cette période, les automobilistes du canton pourront faire appel à l'Opération nez rouge.

L'Opération nez rouge, c'est génial? Certes. Mais pour que les automobilistes puissent y faire appel, il faut des bonnes âmes. Parfaitement. Car ce service ne pourrait exister sans celles et ceux désireux de donner un peu de leur temps. Selon François Lamarche, président du comité neuchâtelois, ce sont quelque 160 bénévoles qui, l'an passé, ont offert un peu de leur temps. Cette année? Eh bien, le nombre dépendra des personnes qui se seront annoncées.

Bénévoles bienvenus

Certains ont déjà fait

Cadres Etudes décentralisées

Les magistrats responsables de l'Education des cantons de Neuchâtel, du Jura et de Berne se sont penchés récemment sur le rapprochement entre les écoles d'ingénieurs et l'aménagement d'une passerelle entre la future Haute Ecole spécialisée (HES) de Suisse occidentale et son homologue du canton de Berne. Premier résultat concret, l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration de Neuchâtel (ESCEA) sera régie dès l'an prochain par une convention de partenariat signée par les trois cantons. Cet accord encourage notamment la décentralisation des études. C'est ainsi que les étudiants des cantons de Berne et du Jura, suivant une formation ESCEA, pourront accomplir au moins le premier cycle soit au Centre interrégional de perfectionnement de Tramelan (en emploi), soit à l'Ecole supérieure de commerce de Delémont (à temps plein). / comm-bl

connaître leur intérêt. A témoin, le Rotary club des Montagnes neuchâteloises et le TCS Jura neuchâtelois assureront le «piquet» à raison d'une soirée chacun. Une soirée d'information à l'intention des bénévoles sera d'ailleurs mise sur pied ce mercredi à 19h30 à La Vue-des-Alpes.

L'édition 1996 ne différera pas de la précédente. Deux antennes seront ouvertes dans le canton - à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. En d'autres termes, les automobilistes qui, quelle qu'en soit la raison, ne pourraient ou ne voudraient conduire leur véhicule pourront faire appel à Nez rouge. Du 13 décembre au 1er janvier, une permanence sera assurée entre 22h et 3h durant la semaine; entre 22h et 4h les vendredis et samedis soirs; voire, elle s'étendra jusqu'à 6h durant la nuit du Réveillon.

Mise sur pied pour la cinquième année consécutive, cette action connaît un succès grandissant, avance François Lamarche. L'an passé, ce sont quelque 150 véhicules - et près de 300 personnes - qui, grâce au petit renne, avaient pu être ramenés à bon port.

On vous le disait: le petit renne n'aura pas le temps de dormir durant les fêtes.

SSP

PUBLICITÉ

Loi sur le travail

OUI le 1er décembre

Les dispositions de la nouvelle loi offrent enfin aux PME un appréciable soulagement administratif

277564-337

Comité neuchâtelois "oui à la loi sur le travail" CP 478 • 2001 Neuchâtel

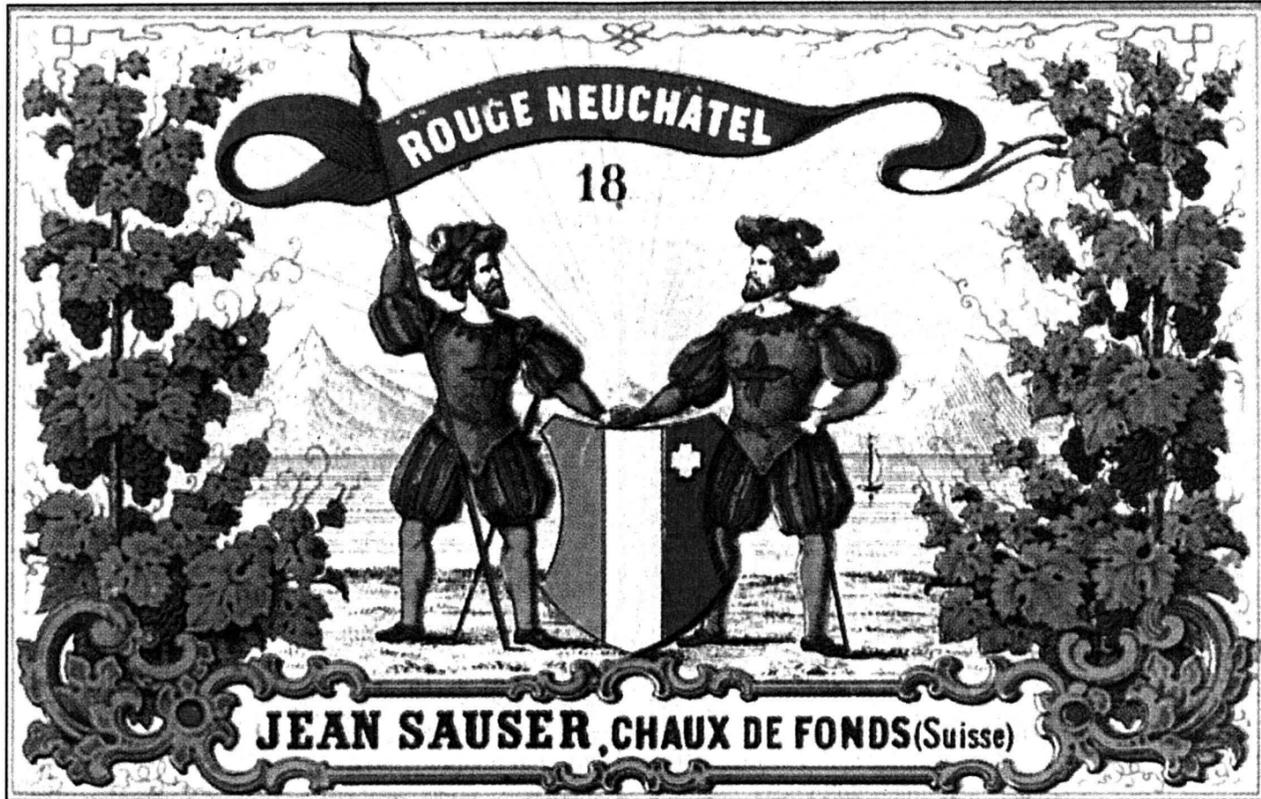
Vin L'étiquette, habillage et politesse des flacons

Quand est née la première étiquette habillant une bouteille de vin neuchâtelois? En 1820, affirme Patrice Allanfranchini, qui nous propose l'histoire de ces précieux petits bouts de papiers dans le dernier cru de la Nouvelle revue neuchâteloise. Il nous sert également bien d'autres petites informations vitivinicoles peu connues. Dégustation.

Rémy Gogniat

Gravée sur bois (probablement du poirier) et représentant une scène viticole avec vue sur Cortaillod, cette première étiquette (du néerlandais stikken, attacher, ficher) servit aux vins rouges d'Henry-Louis Otz. On peut la dater grâce aux informations que livrent les maisons représentées, l'habillement d'un personnage et la référence à l'existence cantonale de Neuchâtel. Bien d'autres indications historiques sont encore à lire sur cette étonnante affichette, si l'on en croit l'auteur de l'étude, Patrice Allanfranchini, conservateur du Musée de la vigne et du vin au Château de Boudry.

C'est le développement de la lithographie, inventée à la fin du XVIIIe siècle, qui va répandre l'habitude de l'étiquetage du vin. Encore qu'à



Les premières étiquettes remontent au début du XIXe siècle.

photo sp

l'époque, les problèmes de mise en bouteilles préoccupaient beaucoup plus les vignerons que l'information à coller sur les flacons. Les vins neu-

châtelois n'ont commencé à être systématiquement habillés qu'au cours des années 20 de notre siècle.

Dans la première moitié du

XIXe, les étiquettes imprimées (car, manuscrites, elles sont bien plus anciennes) valorisèrent principalement les grands millésimes, et d'abord les vins

que les Neuchâtelois osaient encore nommer champagnes et dont les étiquettes devaient égaler en beauté celles des mousseux français. Durant la

seconde moitié du siècle passé, des étiquettes passe-partout furent imprimées, ne portant souvent que de simples indications écrites, ou parfois des ornements de décor plus ou moins fouillés. Au moins, les petits encaveurs pouvaient étiqueter à moindre frais.

Plus cher coûtait déjà l'impression d'armoiries (familiales, communales, cantonales), de feuilles, grappes et autres pampres de la vigne, de médailles obtenues en concours, et d'étiquettes particulières telles qu'on en imprimait pour des grandes circonstances. Ainsi pour le Tir fédéral de La Chaux-de-Fonds en 1863.

Plusieurs Neuchâtelois se sont illustrés comme graphistes pour la production d'étiquettes. Patrice Allanfranchini cite parmi les plus connus Edmond Bille, Eric de Coulon et son fils Daniel, Marcel North et son épouse Marie-Claire Bodinier, Alex Billeter, Paul Gerber et Gilbert Huguenin. Quant aux thèmes illustrés et aux aspects artistiques, ils sont restés dans une ligne assez conformiste, selon l'auteur. Un classicisme bon teint a prévalu. Et si certains encaveurs innovent actuellement avec plus ou moins de bonheur, ce virage vers la modernité est encore timide.

RGT

Gare au snobisme!



Une étiquette dessinée par Marcel North.

photo sp

Proclamer un vin sur étiquette, aujourd'hui, obéit à une législation très stricte (Ordonnance sur les denrées alimentaires du 1er mars 1995). Un «Auvèrnièr» ne peut porter cette appellation d'origine que comme vin de première catégorie. Dans la deuxième, une indication de provenance doit être complétée par la mention vin de table ou vin de pays, et dans la troisième, le mot vin (avec ou sans couleur

mentionnée) doit se satisfaire de sa relative solitude.

Il sera malgré tout accompagné, comme les autres, du nom du producteur (ou encaveur, négociant ou vendeur), du pays de production si ce n'est pas évident, du degré alcoolique et de la contenance du flacon. Quant aux millésimes et aux indications de cépages, l'inscription n'est admise que si le vin est issu à 85% au moins de raisins ré-

coltés l'année mentionnée et du cépage spécifié.

Quelque extraordinaires que puissent être les étiquettes, rappelle néanmoins Patrice Allanfranchini, ce sont les qualités intrinsèques des vins qui doivent l'emporter, et non l'habillage des bouteilles. «Un immense snobisme existe dans ce domaine où la modestie devrait être de mise.»

RGT

Les étrangers du Val-de-Travers

Entre les reproductions d'étiquettes et leur plaisante histoire, Patrice Allanfranchini a glissé bon nombre d'informations qui rafraîchiront ou élargiront la mémoire des amateurs de vin. Saviez-vous que jadis, le blanc (94% de la surface viticole, au XIXe siècle) se conservait bien plus longtemps qu'aujourd'hui? L'absence de chaptalisation favorisait le vieillissement, et nos ancêtres préféraient les vieux vins blancs, qui s'étaient légèrement colorés et quelque peu madérés. C'était surtout le cas des habitants des Montagnes, habitués

qu'ils étaient aux vins de France.

Les premières bouteilles cassaient au moindre choc. Elles explosaient, même, car les effets de la fermentation malo-lactique étaient fort mal maîtrisés. Elles ont d'abord été fermées avec des chevilles en bois entourées d'étoupe, et quand les bouchons en liège sont arrivés, leur utilisation relevait du pur artisanat, tant il était peu évident de les enfoncer dans le col des bouteilles.

Et à propos des mousseux! C'est aux frères Bouvier que l'on doit les premiers cham-

pagnes du Littoral. Mais dès 1829 apparaît au prieuré Saint-Pierre de Môtiers une concurrence redoutable. On sait le succès qu'elle aura. Mais à l'époque, elle fit vinaigre dans le paysage. Au point que ses vins, pourtant préparés avec des raisins de Cortaillod, ne pouvaient revenir au bord du lac que taxés comme des produits étrangers! C'est que les frères Bouvier (125.000 bouteilles manipulées en 1838) étaient four-nisseurs brevetés de Sa Majesté le roi de Prusse! 1848 mit bon ordre dans tout cela!

RGT

L'étiquette, pour un vin, c'est comme une robe, pour une femme. L'habit certes ne fait pas le moine, ni le nectar. Mais il peut attirer, lever un coin de voile sur le caractère, donner envie de découvrir. Etonner, aussi. Aussi profonde soit sa couleur d'or ou de rubis, un blanc ou un pinot noir dans une bouteille nue n'a pas le même charme mystérieux.

Un pommard frappé des armes de Bourgogne, ça en impose. C'est majestueux.

Un neuchâtel enveloppé d'une oeuvre ou d'une photo artistiques, ça titille. La gamme des étiquettes de vin est aujourd'hui très large:

Coup de cœur
Quand on sert de l'art et du vin

grands classiques, paysages viticoles revus sous une technique pastel, illustrations abstraites. Et le même pinot noir, selon qu'il est habillé

avec un paysage traditionnel ou avec un dessin moderne de visages au trait, peut donner l'image d'un bon-vieux vin un peu lourd ou d'un cru jeune et dynamique.

Il y en a pour tous les goûts et l'art se marie admirablement bien avec l'oenologie. Quel plaisir de tourner une bouteille bien habillée dans sa main pendant que le rouge tourne sous notre langue!

Alexandre Bardet

Quand importe le flacon

Si les étiquettes de vin sont très diverses, il existe aussi une importante panoplie de flacons. Cependant, les encaveurs neuchâtelois, explique leur président Pierre de Montmollin, essayent de retrouver une identification avec la bouteille à bague.

Voici une dizaine d'années qu'a été créée une copie de l'ancienne bouteille des verriers du Doubs. Il s'agit d'une bouteille dite bourguignonne, de corps assez trappu, avec le cul rentrant et un long col élargi en son som-

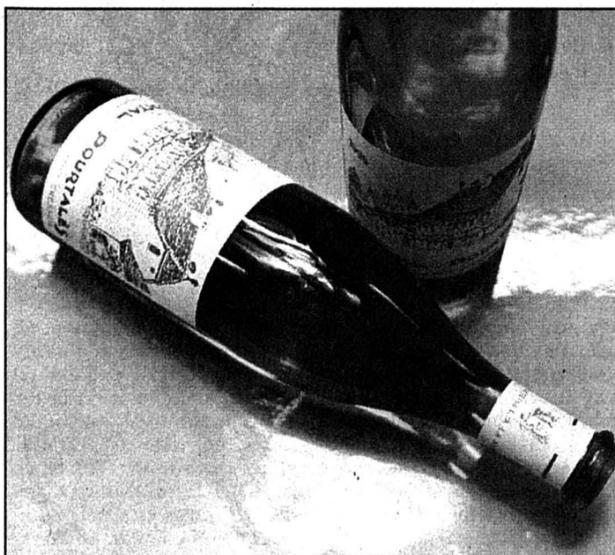
met par une bague de verre. Utilisée essentiellement pour le blanc et le rouge, elle contenait à l'origine de 70 centilitres. Mais elle est passée progressivement à 75 centilitres. En outre, les encaveurs neuchâtelois ont introduit l'an dernier la flûte brune à bague pour l'œil-de-perdrix ou d'autres spécialités.

Certains consommateurs s'étonnent de trouver toujours davantage de bouteilles de blanc et d'œil-de-perdrix qui ne sont plus fermées par

un bouchon, mais par une capsule à vis. C'est embêtant pour la tradition, reconnaît Pierre de Montmollin. Mais cette exigence est venue des grands grossistes allemands qui ne voulaient plus gérer les problèmes de stock liés au goût de bouchon. Celui-ci touche en moyenne 1% des bouteilles.

Presque toutes les chopines, rouge confondu, sont aujourd'hui à vis. Mais ça passe mieux que pour une bouteille, y compris aux yeux des consommateurs romands, plus conservateurs pourtant dans ce domaine que les Alémaniques.

AXB



La bague au haut du col identifie la bouteille neuchâteloise

photo Galley

PUBLICITÉ

AIDEZ CELUI QUI A BESOIN



DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES!



Invitation
pour un
diagnostic de peau
gratuit
et pour
un conseil
personnalisé
VICHY

du lundi 25 novembre
au samedi 30 novembre

-20%

sur tous les produits **VICHY**

Quintessence, Sensium, Normaderm,
Dercap, Basic homme

Et en cadeau pour vous...

... à l'achat de 2 produits VICHY
1 set de soin
d'une valeur de Fr. 30.-

... à l'achat d'un produit VICHY
1 crème de nuit 15 ml
d'une valeur de Fr. 15.-

pharmacie

Dr P.-A. Nussbaumer Pharm., 57, av. L.-Robert



centrale



+ cartes
de crédit
acceptées

**Secteur
cosmétique**

Avenue Léopold Robert 57
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 40 23/24

132-798182

SPECTACLES - LOISIRS

Patinoire des Mélèzes

Mardi 26 novembre 1996,
à 20 heures

Ligue nationale A

**HCC-
ZURICH**

Cartes de membres du Puck Club

Le No 277 gagne un bon de Fr. 30.-
Le No 80 gagne un billet d'entrée
pour un match aux Mélèzes

Avec le soutien de
L'Impartial



LE MONUMENT

Un restaurant au cachet particulier
Hôtel-de-Ville 1, La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 32 18

Spécialités italiennes
Grillades au feu de bois
Pâtes maison
Menus de fin d'année
à disposition
Salle pour repas de fin
d'année et banquets

Fermé le dimanche

132-798305

Nous demandons à acheter

**horlogerie
ancienne**

- montres,
- pendules,
- régulateurs,
- outillage et machines,
- fournitures layettes,
- établis,
- livres, brochures et autres docu-
mentations sur l'horlogerie

Christophe Grimm
Rue du Weissenstein 5
2502 Bienne
Tél. 032 341 19 30

28-064886/4x4

30 ANS

APPAREILS ELECTROMENAGERS
CUISINES/BAINS, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC

BRAUN TEFAL
LauraStar NOVAMATIC etc.

Repasser

Fer à repasser à vapeur **49.-**
Novamatic DB 2065 Fr. **29.-**

Station de repassage, Tefal **475.-**
Aqualiss Pro 4000 Fr. **375.-**

Centre de repassage "pro" **890.-**
Leifheit, Vapojet Fr. **790.-**

Nous vous proposons les meilleurs mar-
ques, modèles et systèmes aux prix les plus
bas*. Nos conseillers résoudreont tous vos
problèmes de repassage de façon optimale.

* Garantie du prix le plus bas! (remboursement
si vous trouvez ailleurs dans les 5 jours le même
appareil à un prix officiel plus bas). * Conseils
professionnels et démonstration
* Paiement contre facture * Offre permanente de
modèles d'exposition et d'occasion avantageux
* Réparation de tous modèles et marques

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust
bd des Eplatures 44 032 926 11 50
Bienne, Hyper-Fust
Vendredi ouverture nocturne
jusqu'à 21 h, route de Soleure 122 032 344 16 00
Bienne, rue Centrale 36 032 322 85 25
Marin, Marin-Centre 032 753 48 48
Neuchâtel, Fust/Torre
rue des Terreaux 7 032 725 51 51
Neuchâtel, chez Globus (Armourins) 032 724 16 00
Porrentruy, à l'Innovation 032 466 80 20
Réparation rapide toutes marques 155 91 11
Service de commande par téléphone 155 56 66
05-368928/4x4

ENSEIGNEMENT

**Réussir
à Lémania**
En plein
centre
ville
MATURITE FEDERALE
* Préparation en 2 ans ou moins,
selon état des connaissances
Entrée immédiate possible

BAC FRANÇAIS
Entrée immédiate possible

**COLLEGE
ET
PRE-APPRENTISSAGE**
* Pour s'assurer une place d'apprentissage
Entrée immédiate possible

DIPLOME DE COMMERCE
* Certificat Fédéral de Capacité
* Prép. à l'entrée aux écoles hôtelières
Début des cours : le 14 janvier

GESTION D'ENTREPRISE
* Cours intensif en 6 mois, le matin

SECRETAIRE DE DIRECTION
* Cours intensif en 6 mois, le matin
Début des cours : le 14 avril

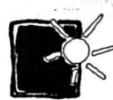
FRANÇAIS INTENSIF
* Pour progresser rapidement
Entrée immédiate possible

ANGLAIS INTENSIF
* Pour vos études, vos voyages, vos affaires...
* Nombreux diplômes reconnus
Entrée immédiate possible

Essai d'une semaine
sans engagement.
Uniquement à Lémania:
pour les élèves du jour
COURS DU SOIR
à 50 %
Ch. de
Prévillo 3
1003
Lausanne
Fax : (021)
312 67 00
Tél. : (021)
320 15 01
**Ecole
Lémania
Lausanne**

Communauté Emmaüs

Les chiffonniers de l'abbé Pierre



**VENTE
D'OCCASIONS**

Habits, livres, meubles, skis, luges, patins

OUVERTE À TOUS!

PRIX POPULAIRES

Ouverture:
lundi à vendredi: 14 à 18 heures
Samedi: 9 à 12 heures et 14 à 16 heures

Joux-Perret 8, La Chaux-de-Fonds
☎ 032/968 42 02

132-798046

**DES MONTRES EXCEPTIONNELLES
POUR DES CADEAUX MERVEILLEUX!**



KELEK
LE MAÎTRE
BIJOUTERIE
**Mayer
Stehlin**
LA CHAUX-DE-FONDS

Notre nouvelle exclusivité! A voir chez nous actuellement

BIJOUTERIE
**Mayer
Stehlin**
LA CHAUX-DE-FONDS

Av. Léopold-Robert 57, ☎ 032/913 41 42

132-797840

ENSEIGNEMENT

JURATEC sa
Consultance et
innovation technique

organise deux séminaires

ISO 14 000

(Système de Management Environnemental)

① Lundi 2 décembre 1996
de 16 h 30 à 19 h 30 à Delémont (Juratec)

② Mardi 10 décembre 1996
de 16 h 30 à 19 h 30 à Tramelan (CIP)

Finance d'inscription: 50 fr. (documentation incluse)

Renseignements et inscriptions:
Juratec SA - CP 577 - 2800 Delémont
Tél. 032 423 1366 - Fax 032 423 1370

14-793287/4x4

Séance
d'information
C E S A N E
Centre neuchâtelois de Formation
aux Professions de la Santé

Des métiers étudiés avec soin

**Formation au diplôme CRS
en soins infirmiers
de niveau II (4 ans)**

Mercredi 27 novembre 1996,
à 17 heures.

Rue de la Prévoyance 82
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 20 01

132-794181/4x4

Swiss'Expo Interraces Show des plus belles vaches en clôture

La première Swiss'Expo Interraces a vécu et bien vécu. Polyexpo perd peu à peu ses airs de grande ferme et les vaches ont regagné leurs écuries, parfois bien lointaines. Les organisateurs, tout comme les participants à cette grande exposition bovine nationale, sont satisfaits. Ils remettront ça l'année prochaine, en une formule revue et corrigée, plus concentrée dans le temps. Un regret dans les étables, les citadins et le public en général n'a que peu répondu à l'appel de la campagne.

Irène Brossard

Depuis samedi 16 novembre, pour les éleveurs

Cinq grandes championnes

Race Simmental: Narcisse, propriété d'André Deillon, Vuisternens-devant-Romont. Monbéliarde: Volga, de Marc-Henri Chuard, Saint-Légier. Tachetée rouge: Romance, de Claude Charrière, Epa-

neuchâtelois, et durant toute la semaine dernière pour les éleveurs suisses, les manifestations Neuch'Expo et Swiss'Expo ont rassemblé quelque 600 bovins. Les meilleurs parmi les meilleurs, chaque éleveur étant en effet autorisé à présenter une bête de son cheptel, sans présélection. Mais les propriétaires sont bien au fait et toutes les vaches présentées étaient d'une qualité très satisfaisante.

Samedi dernier, les juges ont déterminé les plus belles de la race Holstein, terminant ainsi une série impressionnante d'ex-

Le show des plus belles

C'était une gageure, réussie en l'occurrence, que de

réunir toutes les races laitières du pays et samedi soir, pour la clôture, la fierté et le plaisir parcouraient les gradins où s'étaient rassemblées quelques centaines de paysans et leurs familles.

Lors des discours de circonstance, les organisateurs, emmenés par leur président Denis Etter, ont eu des paroles volontaristes et encourageantes: «Nous sommes fiers d'avoir pu démontrer que dans chaque région, les éleveurs faisaient preuve de professionnalisme. Il est faux de dire que l'agriculture ne sait pas se prendre en charge, mais qu'on lui donne les moyens de le faire. L'élevage et la sélection sont les piliers qui mènent à des produits de qualité».

En apothéose, un show inédit (une grande première) a permis à chacun d'admirer et d'applaudir les cinq championnes. Certains propriétaires avaient tout spécialement ramené leur lauréate pour ce spectacle monté à l'américaine, avec musique, feu d'artifice, jets de lumière et remise des

coupes, sans oublier l'hymne national chanté à capella, et avec un petit accent mauricien, par Marjorie.

«On a l'estomac noué»

Narcisse, Volga, Untime, Jola et Romance, les cinq vaches couronnées, se sont prêtées de bonne grâce à cet instant de gloire. Tondues de près, brossées et la queue en pompon, elles arboraient le ruban de la victoire. Leurs maîtres ne cachaient pas leur émotion. «Quand vous pensez que vous avez une belle bête et que tombe le jugement la sacrant championne, c'est l'estomac qui se noue et la joie qui déborde. Surtout c'est une récompense du travail et la confirmation que l'on est dans la bonne voie.» Qu'est-ce que ça rapporte? Ils sont tous très fiers de pouvoir exhiber une coupe témoignant de ce beau résultat et dans chaque ferme ou écurie, il y a un espace laissé aux décorations, cloches, rubans, plaques, etc. Les veaux qui naissent de championnes s'écoulent plus facilement. Mais, remarquent des ha-



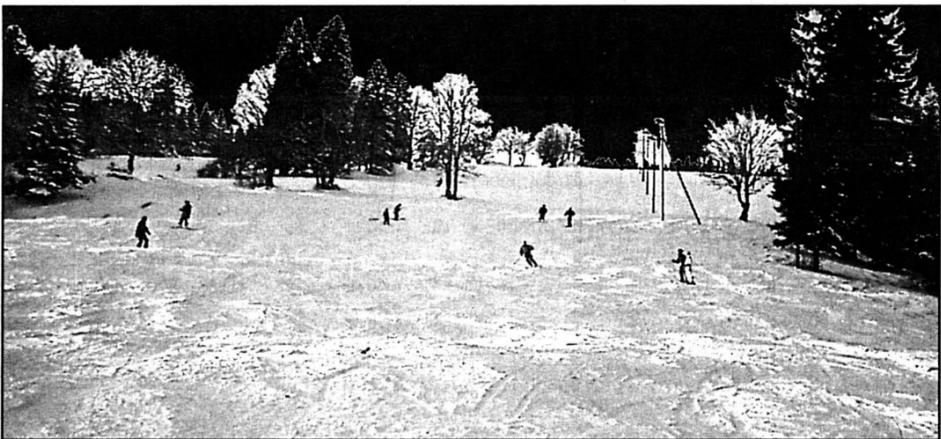
Narcisse, la grande championne des Simmental semblait préférer le bistrot au ring du défilé. photo Leuenberger

bitués d'expositions, le marché est plus que tranquille. «Auparavant, quand vous arriviez avec des bêtes de qualité, promises à un bon classement, vous n'aviez parfois pas le temps de les faire sortir de la bétailère qu'on vous faisait des offres. Rien de tel aujourd'hui.»

Cela n'a toutefois pas gâché le plaisir et les éleveurs ont apprécié de pouvoir se retrouver dans un belle ambiance. Dommage que les citadins ne sont pas venus plus nombreux leur rendre visite. On tentera, l'année prochaine, de mieux les séduire.

IBR

Chapeau Râblé Piste ouverte Fête L'Ancienne a 150 ans



Perdre un jour de neige, c'est impardonnable sur nos moyennes hauteurs. Ainsi, dès jeudi, les dameuses étaient en action à Pouillerel sur les pistes du Chapeau Râblé. Vendredi soir déjà, le téléski emportait les premiers skieurs. Le week-end a été bon et hier, surtout l'après-midi (photo Q. Brossard), quelque 250 enfants, jeunes et adultes ont profité d'un précoce mais bon enneigement, avec 30 à 40cm de neige. L'installation du Chapeau, qui dispose d'assiettes depuis l'année dernière, a été remblayée dans la montée, là où les surfeurs débutants avaient trop tendance à s'effacer... A la Sorcière, il y avait foule aussi mais le petit remonte-pente n'était pas encore en fonction. A La Corbatière, pour le petit téléski, et au Crêt-Meuron, ça fonctionnait pour le plaisir de nombreux amateurs.

IBR

Au Conservatoire Défoulements inattendus du baroque

Rivés à la musique baroque, des musiciens maintiennent en vie une tradition pure et dure. Sont-ils des fossiles vivants ou des intégristes farouches? S'agit-il d'ailleurs de la même musique et, si les notes y sont, la manière de les émettre, comme celle de les recevoir, ne s'est-elle pas transformée en trois siècles? «Novembre baroque» organisé au Conservatoire par la claveciniste Dorota Cybulska, manifestation qui a fait escale à Saint-Lmier et au Locle, a donné des éléments de réflexion.

Vous appréciez la musique baroque, les instruments anciens. Donc, à partir de là, deux voies s'offrent à vous: celle de la béatitude, tout ce qui porte l'étiquette baroque est bon à prendre, et l'autre - que nous avons suivie - celle de la curiosité. Au temple du Locle

d'abord, avec «The Witches», de Paris, un ensemble hors du commun, qui a ouvert la soirée, vendredi, par quelques «Ballad tunes», airs en vogue dans l'Angleterre d'Henry VIII et d'Elisabeth the First. Ces mélodies servaient de prétextes à d'innombrables variations improvisées. Puis le concert, en relation avec des textes de Shakespeare, devint théâtral. La musique et l'exécutant ont des rapports de personnages: la flûte - une Gelsomina rescapée de La Strada - incarne Ophélie. Le clavecin - un personnage tout droit sorti du roman de la Rose - soutient les réflexions d'Hamlet, le violon représente Juliette, le luth parle à l'acteur, en l'occurrence Yves Aubry. Tout cela géré par l'imagination de musiciens, d'interprètes, de grande classe. Etonnant.

Samedi soir, au Conservatoire, l'auditoire fut invité au

bal, donné par la duchesse de Bourgogne. Louis XIV, qui a cultivé l'art du ballet, allait-il apparaître, entouré des dames de la cour, pour danser la sarabande, la gigue ou la forlane? Des musiciens, de Boismortier, Destouches, Lully, Campara, des chorégraphes, parmi eux Louis Pecour, avaient la grâce d'évoluer dans son voisinage. L'excellente compagnie «Côté cour, côté jardin» (Dora Kiss, Françoise Philippe, danse et les instrumentistes: flûte, musette, traverso, hautbois, viole de gambe, basson et clavecin) ont emmené l'auditoire à la rencontre de cette culture raffinée, codifiée à l'extrême, qui était le quotidien de la noblesse française.

Le «Quatuor 415» de Chiara Banchini a clôturé hier «Novembre baroque», manifestation qui a connu de grands moments.

Denise de Ceuninck

La société de gymnastique L'Ancienne n'a jamais si bien mérité son nom. En fêtant ses 150 ans, elle est en effet l'une des plus anciennes sociétés loin à la ronde. Les festivités, qui ont déjà été marquées par l'édition d'une plaquette et la mise sur pied d'une exposition au Musée d'histoire et Médaillier (à voir jusqu'au 13 avril 1997), ont connu leur point culminant samedi. Un gala gymnique de très grande tenue et un banquet ont réuni les membres passés et actuels à la Maison du Peuple. Un esprit joyeux dans un corps sain.

Les gymnastes avaient également convié les représentants des sociétés amies, membres du Panathlon Club, les sponsors, diverses sections dans le canton et les autorités.

C'était un grand rendez-vous, comptant quelque 250 convives; mais c'était avant tout une fête de l'amitié. L'occasion aussi de rappeler les buts de la société et Jean-Claude Perroud, membre du comité d'organisation, n'a pas manqué de le souligner en début de soirée: «Nous voulons que le club reste un milieu où enfants, adolescents et

adultes sont heureux de vivre, dans une discipline constructive. Puisse L'Ancienne poursuivre son engagement associatif».

Président du comité d'organisation, René Vieille, a salué l'engagement de toutes les personnes qui ont œuvré durant 18 mois aux préparatifs de ce jubilé et Gérard Perrin, président de l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique à accompagné ses félicitations d'un don bienvenu. Le président d'honneur, André Favre II, était certainement l'un des plus heureux hommes de la fête, ne manquant pas de sacrifier également au rite du discours. Un bonheur qu'ont partagé les cinq membres honoraires présents, dûment félicités, soit Simone Zahnd, André Favre I et II, André Britschgi, André Gruring. Ils ont certainement été les meilleurs pour le petit concours animé par Sylviane Musy-Ramseyer, conservatrice du Musée d'histoire, jeu de devinettes à partir des photos de la société, anciennes et récentes, exposées à la Maison du Peuple. Au cours de la soirée, un film a permis d'apprécier les beaux moments du gala de l'après-midi. Jusque



Les anciens de L'Ancienne n'ont pas manqué à l'appel. En haut, André Favre II, président d'honneur. photo Galley

tard dans la nuit, l'ambiance a été chaleureuse et les anciens ont démontré que la gym, ça conserve bien.

IBR

Voir également dans notre édition de demain

BRÈVES

Troc Les Forges préparent l'hiver

Equipements et vêtements de sport finissent par devenir trop petits à vos enfants. Le troc de l'école secondaire permet d'en éviter le gaspillage. Vous êtes en possession d'une luge, de patins, de chaussures de ski (attachés par paires), d'anoraks, etc. Apportez-les en bon état et munis d'étiquettes portant prix proposé et taille, à l'aula du collège des Forges, mercredi de 16 à 19 heures. La vente est fixée à samedi dans ladite aula, entre 8 et 10h pour les contributeurs, et de 10 à 12h30 pour le public. Les invendus et le revenu des ventes seront remis lundi 2 décembre entre 17 et 19h.

PFB

Expo Le Doubs en photos à l'hôpital

Depuis quelque temps, l'hôpital monte des expositions dans ses couloirs. La dernière en date, jusqu'au 15 décembre, présente les photos du délégué Jean-Paul Luthy. Des photos du «Doubs, miroir du Jura». Ce fabricant et créateur de montres, photographe autodidacte de 37 ans, naturaliste de surcroît, est avant tout un ornithologue passionné. Il passe des heures à l'affût en quête de belles observations. La magie du Doubs sauvage, ses berges et forêts ont enflammé Jean-Paul Luthy qui livre une série de photographies sensibles et inspirées. L'eau en particulier est au cœur de son amour d'une nature protégée.

RON

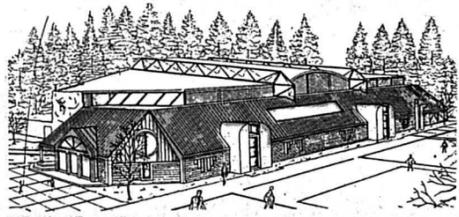
Ambulanciers Nouveaux certifiés

Une nouvelle volée d'ambulanciers recevra, le 6 décembre, un certificat décerné par le Centre Fernand Martignoni de Lausanne. Parmi ceux-ci on compte plusieurs hommes de la police locale. Au terme de six mois de formation en cours d'emploi, lors de la session d'automne 1995, c'est Lionel Vuilleumier qui a obtenu son certificat de base d'ambulancier; lors de la session de printemps 1996, Michaël Junod, Gérald Tock et Stéphane Niederhauser l'ont à leur tour décroché. En outre, au terme de trois ans de formation, Christian Racordon, toujours de la police locale chaux-fonnière, a obtenu lui le certificat d'ambulancier professionnel de l'Interassociation suisse de sauvetage. /réd.

Horaires: Lundi-mardi-jeudi 17 h - 24 h
 Mercredi et dimanche 14 h - 24 h
 Vendredi 17 h - 1 h 30
 Samedi 14 h - 1 h 30

Du vendredi 22 au samedi 30 novembre 1996
 Réservez vos soirées:

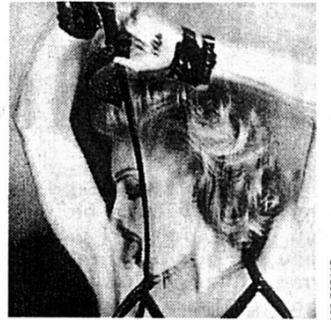
Ce soir à partir de 19 h 30:
 Souper en musique...
 Jazz avec Gérard du Queyras



expo



Lundi 25 novembre
 22 heures
 Un show à voir absolument...



MICHAEL JACKSON & MADONNA

HALLE POLYVALENTE DU COMMUNAL - LE LOCLE



La soirée des sosies

Ils viennent tous les deux de Paris et tournent
 tous les soirs dans différents spectacles

Cuisiner 4 fois plus vite et économiser 24% d'énergie.
 Grâce à la nouvelle cuisson par induction signée Zug.



L'avant-garde pour
 votre cuisine et buanderie
 Si vous voulez tout savoir, adressez-vous à:
G. Perrottet ÉLECTRICITÉ
 D.-JeanRichard 35 b 2400 Le Locle Tél. 032/931 26 64

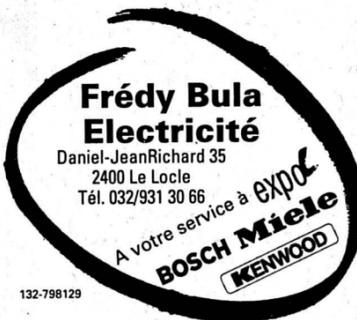
C. AESCHLIMANN

Stand 12
 AUTO-ÉLECTRICITÉ
 AUTO-FOURNITURES
 132-798254

Multi-CD
 PIONEER
 MCD-4400 RDS
 Prix catalogue
 Fr. 1245.-
 Fr. 795.- net

GARAGE
 PANDOLFO
 Rue Girardet 37
 2400 Le Locle
 Tél. 032/931 50 00

Présentation
 de la nouvelle
 PASSAT



Frédy Bula
 Electricité
 Daniel-JeanRichard 35
 2400 Le Locle
 Tél. 032/931 30 66

A votre service à expo
BOSCH Miele
KENWOOD



Audi
 CONCOURS

SPECTACLES - LOISIRS

Auberson DU Théraulaz



« à table »

Théâtre de La Chaux-de-Fonds
 mercredi 27 novembre à 20h

Prix des places: Fr. 30.- (non numérotées)
 Réduction de Fr. 5.- pour coopérateurs Migros

Location: Tabatière du Théâtre - tél. 032 913 94 44

service culturel
 migros

DIVERS

INVITATION

Technics
 Musical Instruments

À UN APÉRO MUSICAL
 DANS NOTRE MAGASIN

MIKE OUDEWAAL vous présentera les
 nouveaux keyboards, pianos digitaux et orgues élec-
 troniques de marque TECHNICS.

Notre démonstration aura lieu:

JEUDI 28 NOVEMBRE 1996,
 de 16 h à 21 h (vente du soir)

Soyez notre hôte et laissez-vous convaincre par les
 innombrables possibilités musicales qu'offrent de tels
 instruments.

Nous nous réjouissons de votre visite.

KREBS MUSIQUE SA
 Rue des Tanneurs 17 / rue Basse 36
 2502 Bienne
 Tél. 032 322 93 13



06-139640/4x4

DEVENEZ ESTHÉTICIENNE



ÉCOLE INTERNATIONALE
 D'ESTHÉTIQUE ET DE MASSAGE
 DIPLOMÉS-ADAGE-YLANG-I.N.F.A.

ADAGE-YLANG
 Rue de Neuchâtel 39, Peseux
 Tél. 032/731 62 64
 Fax 032/730 10 69

Veillez m'envoyer votre documentation (jour, ½ jour, soir)
 Nom: Prénom:
 Adresse:

28-45394

AVIS OFFICIEL



VOTATION FÉDÉRALE
 les 30 novembre
 et 1er décembre 1996

Sont électeurs:
 les Suisses et les Suissesses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la
 commune ainsi que les Suisses et Suissesses de l'étranger, âgés de
 18 ans révolus.

Bureaux de vote:
 CENTRE: halle aux Enchères, rue Jaquet-Droz 23
 FORGES: collège des Forges, av. des Forges 16
 CHARRIÈRE: collège de la Charrière, rue de la Charrière 36

Heures du scrutin:
 Samedi de 9 à 18 heures
 Dimanche de 9 à 12 heures

Vote par correspondance:
 Les électeurs peuvent également voter par correspondance. Ils en feront
 la demande auprès de l'administration communale, Police des habitants,
 qui leur remettra le matériel nécessaire.

Vote anticipé:
 Les électeurs peuvent voter personnellement du lundi 25 novembre
 au vendredi 29 novembre 1996:

a) au bureau de la Police des habitants, tour Espacité, pendant les
 heures de bureau, de 8 à 12 heures et de 14 à 17 h 30, le vendredi
 jusqu'à 17 heures;
 b) ces jours, après 18 heures uniquement, au poste de police, place
 de l'Hôtel-de-Ville 1.

Se présenter avec la carte civique ou une pièce d'identité valable.

Vote des malades:
 Les électeurs âgés, malades ou handicapés, qui désirent que leur vote
 soit recueilli à domicile, doivent en faire la demande au bureau de
 la Police des habitants, téléphone 032/967 62 53 jusqu'au vendredi
 29 novembre 1996 à 17 heures et dès l'ouverture du scrutin au bureau
 de vote:

halle aux Enchères 032/913 62 83
 collège des Forges 032/926 77 57
 collège de la Charrière 032/968 67 80

Police des habitants:
 tour Espacité, 1er étage

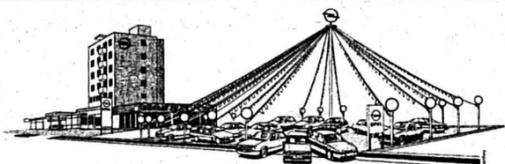
132-797695

La nouvelle
 Opel Vectra Caravan.
 Enfin.



Dès maintenant
 chez nous.

OPEL
 LE N°1 EN SUISSE



GARAGE DU RALLYE SA
 A.-P.-A. DUMONT, distributeur OPEL, LE LOCLE
 Tél. 032/930 0 930

Voiture de direction
 Vectra CDX, 4 p. Fr. 41 050.-
 aut., 2,5i, 24V, rabais Fr. 8450.-
 cédée Fr. 32 600.-

Tiba EXPOSITION
 MINI-NOCTURNE Tiba

L'exposition sera ouverte
 mardi 26 novembre 1996 jusqu'à 19 heures

- * Chaudières et cuisinières à bois
- * Poêles-cheminées
- * Poêles à bois
- * Cheminées de salon * Cassettes

Ouverte également en semaine pendant les heures
 de bureau et le samedi matin de 9 h à 12 h.

LES APPAREILS DISTRIBUÉS PAR TIBA
 SONT POSÉS PAR L'INSTALLATEUR DE VOTRE CHOIX.

UN CONCOURS
 VOUS ATTEND

TIBA S.A.
 RUE DES TUNNELS 38
 CUVETTE DE VAUSEYON
 2006 NEUCHÂTEL
 TÉL. 032/730 60 90

28-65845

Vous êtes macho?
 On vous le reproche.
 On vous aime comme ça.

Vous vivez avec un macho?
 C'est ce qui vous plaît chez lui,
 ou alors, vous ne le supportez pas.

Nous vous remercions de nous
 apporter votre témoignage au
 022 708 95 90
 ou 022 708 84 27, TSR.

18-360307/4x4

FINANCE



06-134416/4x4

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Téléthon franco-suisse

Les enfants et les musiques du Haut

Le jour J approche puisque ce sont les 6 et 7 décembre prochains que les Lions du Val de Morteau, du Locle et de La Chaux-de-Fonds organisent un Téléthon franco-suisse de part et d'autre du Doubs. Avec un pont dressé entre les deux rives, un grand défilé mêlant les enfants français et suisses, la participation de plusieurs fanfares de la région, et de toutes les sociétés locales des Brenets.

Claire-Lise Droz

Le fameux pont qui sera construit le matin du 7 décembre par l'armée française, jeté de Chaillexon aux Pargots, n'aurait pu se faire sans les autorisations ad hoc, comme l'explique Jean-Pierre Renk, secrétaire du Lions du Locle. Il a fallu consulter les douanes, puis les autorités militaires suisses. Des démarches ont été entreprises par le Département de justice, santé et sécurité du canton de Neuchâtel. Le dossier a été transmis à Berne et à notre attaché de défense à Paris. L'ambassade suisse a eu des contacts avec le SIRPA (les relations publiques

de l'armée française). En bref, le Département des affaires étrangères et le Département militaire ont donné leur consentement à cette «invasion».

Côté Suisse, 260 enfants du Locle et des Brenets participeront, l'après-midi du samedi 7 décembre, au défilé sur le pont, au lâcher de ballons et à une corolle de petits parapluies

écrivait aux couleurs suisses et françaises le mot «Téléthon 1996» dans le pré en contrebass de l'hôtel du Parc. Le tout sous les caméras de France 2, et avec la participation des fanfares des Brenets et de La Brévine réunies, de la Militaire du Locle et de la Musique des cadets de La Chaux-de-Fonds.

A préciser que pour leur part, les Fracs-Habergeants et

la fanfare de La Chaux-du-Milieu se produiront à Morteau, où se tiennent les centres de promesses téléphoniques avec la participation des Lions du Locle et de la Chaux-de-Fonds. De son côté, Car Postal transportera gratuitement les participants qui se rendent aux Brenets et à Morteau, grâce aux chauffeurs qui ont accepté de travailler bénévolement, apprécie le directeur du centre régional de l'entreprise, André Burri.

Le Téléthon suisse

Les Brenassiers sont fin prêts, comme le signale le président de commune Michel Rosset. Les sapeurs-pompiers s'occuperont de la circulation. Des cantines seront à disposition avec restauration, boissons chaudes, soupe aux pois. Toutes les sociétés locales participent à l'événement et le bénéfice sera intégralement remis au Téléthon suisse.

En effet, cet événement franco-suisse n'empêche pas le Téléthon France et le Téléthon Suisse de tenir respectivement leur 10e et 9e édition. Mais qu'importe où va l'argent, «la recherche est internationale», relève Jacques Rognon, président de Téléthon Suisse, qui



Jacques Rognon, président de Téléthon Suisse: «La recherche est internationale».

photo Perrin

sera lui-même présent à Morteau le soir du 7 décembre.

«Nous pratiquons un lionisme sans frontière!» déclare Pierre-Henri Arnould, président régional du Lions, qui, contacté par ses homologues de Morteau, a tout de suite accepté de collaborer à ce Téléthon franco-suisse, aidé par Daniel Thommen et Pierre Boschi, respectivement présidents des Lions de La Chaux-

de-Fonds et du Locle. «C'est aussi une occasion de renforcer les relations transfrontalières. Les problèmes sont les mêmes en Franche-Comté que dans le pays de Neuchâtel. Jeter un pont entre les rives, c'est le plus beau symbole de ralliement. A l'avenir, nous ne pourrions plus couper les ponts, mais nous en construirons d'autres».

CLD

Planisphère cherche sponsors

Morteau devient centre de promesses télévisé pour ce Téléthon 1996. Occasion pour les horlogers de la région de montrer leur savoir-faire, en construisant une pendule universelle qui restera au Musée du Château Pertusier. Elle comporte une planisphère d'un mètre sur deux. Les fuseaux horaires s'éclairent et s'obscurissent en simulant le jour et la nuit sur les différentes parties du globe en fonction de l'heure. Les saisons sont marquées par un décalage de la lumière vers le nord ou le sud. Un clavier d'ordinateur permet aux visiteurs de savoir quelle heure il est dans les divers

pays. Ces renseignements sont affichés sur un écran vidéo, qui diffusera également les publicités des sponsors horlogers ayant participé à la construction de l'œuvre. On leur propose de prendre à charge ces fuseaux horaires à raison de 10 000 FF par unité.

Pour l'instant, onze fuseaux horaires sont déjà «payés», dont quatre par des entreprises horlogères des Montagnes neuchâteloises. Si d'autres sponsors voulaient bien s'annoncer, les Lions du Locle et de La Chaux-de-Fonds se feraient un plaisir de transmettre!

CLD

La Militaire sur scène Trois fanfares pour un concert



La fanfare des Bois a fait souffler un p'tit vent du sud...

photo Droz

Vive l'Arc jurassien! C'est en compagnie des fanfares des Bois et de Lajoux que La Militaire, en grande forme et en uniforme a donné son concert d'automne samedi soir à Paroissentre. Occasion aussi de fêter Claude Doerflinger et Gilbert Magnenat, pour leurs 30 ans de fidélité à la société.

Les contacts amicaux intersociétés sont toujours bénéfiques, témoins ces rencontres annuelles entre trois fanfares de l'arc jurassien qui se donnent à tour de rôle, sous forme d'un concert commun, dans l'une des localités concernées. Après Les Bois en 1994 et Lajoux en 1995, c'était au tour du Locle d'accueillir ce concert en commun.

Sous la baguette de Jean-Louis Urech, c'est avec une belle énergie et une bonne

humeur communicative que la «Mili» a enchaîné un programme très éclectique, des neiges autrichiennes au soleil de l'Espagne, des polkas aux accents du Nouveau Monde. Sans oublier la marche «1851 Le Locle 1976» composée par Claude Doerflinger pour le 125e de la fanfare, morceau que l'auteur a dirigé en personne.

On peut d'ailleurs encore trouver cette marche sur un 33 tours vinyle. Ah nostalgie...

Claude Doerflinger ainsi que le vice-président Gilbert Magnenat ont tous deux été félicités pour leurs 30 ans de fidélité à la société par Roger Vieille, président de l'Association neuchâteloise des musiques militaires.

Pour sa part, la fanfare des Bois, sous la direction de Christian Vieille, a elle aussi donné un éventail varié de ses possibilités, d'une «Suite

1600» à une marche américaine très swing, de «Rivers of Babylon» à une démonstration de tambour chaudement applaudie en passant par une «Tequila» qui ne manquait ni de sel ni de sombreros!

Sous la direction de Pierre-Albert Boichat, la fanfare de Lajoux a terminé la soirée, notamment branchée côté cinéma avec la fameuse musique «Conquest of Paradise» célébrant les exploits de Christophe Colomb ou «Le Roi Lion», avec de jeunes solistes dûment salués.

CLD

District du Locle

Jean-Claude Perrin
Claire-Lise Droz
Rue du Pont 8
2400 Le Locle
Tél. (032) 931 33 31
Fax: (032) 931 33 32

Expol 1996 Dédicaces, bal, défilé et baptêmes de l'air

Après l'inauguration officielle vendredi en fin d'après-midi, la septième édition d'Expol 1996 a démarré tout en douceur dans la soirée et ce dernier week-end avec, au programme, tout plein d'animations sympa: une disco rétro emmenée par Jean Baumat et Bernard Lehmann, des baptêmes de l'air en hélicoptère (il n'y a eu qu'un seul départ au vu de la météo peu favorable), des séances de dédicaces au stand de la Rega, un bal avec l'orchestre des Mark Leader's, un tour de l'exposition avec le clown Paty et, hier soir, un défilé de lingerie et robes de mariées.

Les aventures de Dan Cooper, vous connaissez? Eh bien, Albert Weinberg, son auteur, a effectué un crochet par Le Locle pour dédicacer quelques-uns de ses anciens albums et «Opération sauvetage» conçu pour la Rega, hôte d'honneur d'Expol. Le père du célèbre pilote canadien est d'origine belge. Le premier de ses albums date de 1954. Depuis, il en a 41 à son actif et le 42e est en gestation. Durant toutes ces années évidemment, le héros a énormément changé, physiquement parlant, et s'est bonifié.



L'orchestre des Mark Leader's toujours fidèle à lui-même.

photo Favre



Albert Weinberg a dédicacé l'album réalisé pour la Rega, «Opération sauvetage».

photo Favre

Une comparaison des dessins du début et ceux d'aujourd'hui permet effectivement de voir l'extraordinaire évolution entre les époques, de même que les modifications au sein de l'aviation canadienne et le changement des modèles d'appareils, du Tigre au F18. Les histoires ont toujours un rapport avec l'actualité du moment - Albert Weinberg a fait de nombreux séjours au Canada et côtoyé beaucoup de pilotes - tout en déviant sur l'ima-

ginaire: «Dan Cooper me ressemble beaucoup. Il n'est pas un va-en-guerre, mais un pilote qui a conscience qu'en face de lui, ce sont des hommes comme lui.»

Une BD sur la Rega

«Opération sauvetage» comprend sept aventures courtes et montre, sur la base de faits réels, les différents types d'intervention de la Rega: le travail des pompiers et des médecins, un accident en montagne (une parapentiste accrochée dans les rochers), le matériel utilisé par les sauveteurs (lunettes amplificatrices de lumière, par exemple), le transport d'organes, le rapatriement... A caractère plus didactique, les pages réalisées par Jean-François Luy reflètent les divers aspects de la Rega. Elles donnent de la crédibilité aux histoires.

Pierre-Alain Favre

Expol ce soir: A 20 h, au stand du Parti libéral-PPN, M. Gobat, vétérinaire cantonal, répondra à toutes les questions d'actualité, notamment sur le sujet de la vache folle. - Dès 22 h sur la grande scène, soirée des sosies avec Madonna et Michael Jackson, un show emmené par deux artistes parisiens.

Téléthon On va casser la frontière franco-suisse

Samedi matin, aux Brenets, c'est dans un esprit de franche coopération transfrontalière, qu'on souhaiterait voir transposer dans d'autres domaines, que s'est déroulée la réunion d'information sur le Téléthon animée, pour le Lions Club suisse, par Jean-Pierre Renk.

Denis Roy

En présence de Jacques Rognon, président du Téléthon suisse, de représentants du Lions Club et de Michel Rosselet, président de l'exécutif communal des Brenets ainsi que de Jean Bourgeois, maire de Villiers-le-Lac, Gilbert Marguet et Pierre Vaufrey, chevilles ouvrières de l'opération «Mortea centre de promesses télévisées» ont constaté que l'action «pont sur le Doubs», prévue dans le cadre du Téléthon maintenant tout proche, est prête.

Un symbolisme fort

Tour à tour, Michel Rosselet et Jean Bourgeois, ont présenté l'esprit et les modalités pratiques de la manifestation. «Nous considérons comme un honneur le fait de participer à ce Téléthon. Le Doubs qui nous sépare d'habitude, nous réunira pour cette occasion», a souligné le président des Brenets. De son côté, son homologue de Villiers-le-Lac, après avoir rappelé les autorisations obtenues, a détaillé le déroulement de cette fête de l'amitié franco-suisse au service de la recherche médicale. «Nous



Du côté français, Jean Bourgeois explique la manœuvre à Michel Rosselet.

photo Roy

avons retenu deux options: la collaboration franco-suisse et la valeur des images que nous pourrions proposer à la télévision. L'idée est donc de signifier visuellement la coopération franco-suisse à travers des gestes au symbolisme fort et évident».

La fête des enfants

Samedi en fin de matinée, un pont de cent quatre-vingt-dix mètres de long sera construit par les troupes du génie de l'armée française entre Chaillexon et Les Brenets. Outre l'aspect spectaculaire de cette réalisation pour laquelle des barges seront mises à l'eau à l'entrée de Villiers-le-Lac, deux moments forts émailleront cette fête qui mobilisera sept cents élèves du côté suisse et plus de quatre cents sur France.

A 14 heures, les enfants franchiront le Doubs. Un lâcher de ballons portant une carte avec le nom de chaque enfant aura lieu depuis le pont et, avec des parapluies multicolores, une fresque Téléthon sera réalisée au Pré-du-Lac. Les musiques de Villiers-le-Lac, des Brenets, de La Brévine, du Locle et de La Chaux-de-fonds franchiront également le pont et animeront harmonieusement l'événement.

DRY

Générosité transfrontalière

Les membres du Lions Club du Locle et de La Chaux-de-Fonds viendront tenir la permanence téléphonique aux côtés de leurs amis français au Centre de promesses de Mortea. Car postal, l'entreprise de transport de voyageurs de la Poste helvétique, assurera le transport gratuit des musiciens vers Mortea pour le concert commun du dimanche après-midi. Plusieurs industriels suisses participent au financement de la planisphère géante en cours de réalisation.

DRY



Gilbert Marguet et Pierre Vaufrey avec Jacques Rognon, président du Téléthon suisse.

photo Roy

Privilégier la sécurité

Afin de ne pas prendre de risques inutiles, les organisateurs du Téléthon ont décidé un certain nombre de mesures de sécurité. Le stationnement des participants se fera à l'écart de l'emprise du pont: au parking du Pré-du-Lac du côté suisse et avant la ferme de La Corvée, côté français. Une chaîne de soldats sera placée de chaque côté de la chaussée du pont pour le passage des

enfants. L'accès au pont sera interdit au public et réservé aux enfants et aux musiques qui participeront au défilé. Pour l'armée aussi cette opération sera un test d'efficacité et de sécurité. Le montage du pont Gillois pour lequel une répétition aura lieu le vendredi 5 décembre devrait, une fois le matériel sur place, se dérouler en quinze minutes.

DRY

Horlogerie Les fusées de Lip

Dans sa circulaire hebdomadaire, la Chambre française de l'horlogerie et des microtechniques revient sur le parcours de Fred Lip, l'industriel horloger décédé récemment. Au-delà de l'hommage rendu à ce capitaine d'industrie, la rédaction de la CFHM complète la carte d'identité de l'usine de Palente et règle aussi quelques comptes avec ceux qu'elle désigne comme responsables de son échec.

Cette feuille nous apprend ainsi que, «sous l'impulsion de son directeur général Maurice Comte, la société Lip s'était beaucoup développée dans les années 50, grâce notamment aux fabrications très rentables de fusées pour les

pays membres de l'Otan», précisant que «la construction de l'usine de Palente fut financée grâce à cette activité extra horlogère».

La CFHM expliquant le processus de déliquescence de Lip souligne particulièrement la responsabilité de «l'agitation sociale quasi permanente». Et d'accuser péle-mêle «des intellectuels qui crurent voir dans ce mai 68 des ouvriers la concrétisation de leur fantasme d'une économie non capitaliste, les médias qui firent de Piaget le héros du feuilleton de l'été 73, les chrétiens de gauche éblouis par les «Paroissiens de Palente».

PRA

Au Tantillon Rire avec Timbre Poste

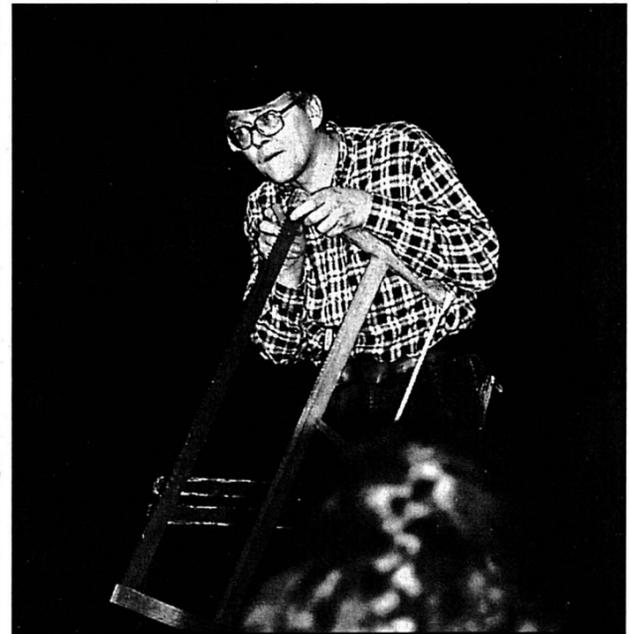
Comme il l'avait annoncé, Serge Trinquecoste, alias Timbre Poste, a fait son one man show tout seul sur la scène du Tantillon. En réalité, il occupe la scène en compagnie d'un complice imaginaire caché dans un landau, son petit-fils à qui, comme tout bon papé, il raconte sa vie. Et on y croit, on mord à l'haméçon.

«Né dans le Lot-et-Garonne d'une mère qui faisait du crochet et d'un père qui trichait à la belote», l'artiste a connu la galère des petits boulots avant de monter à Paris et de passer à La Classe, cette pépinière de jeunes talents. En présence de ce petit-fils imaginaire, comme tout bon Gascon, il to-

nitru, faconde et trucule. Il a le verbe haut et le ton définitif de tout bon philosophe populaire. Il raconte sa vie du temps où il était compagnon du tour de France. D'une anecdote, il fait une fable pour l'éducation des nouvelles générations.

Parfois, il prend à partie son voisin Marcel, le cantonnier, copain d'enfance de la communale. Ce voisin le gêne dans ses ébats et ses élans de tendresse légèrement sénile. Ainsi se passe l'après-midi dans l'attente du biberon de quatre heures. Ainsi se passe aussi un excellent moment de détente et d'humour pour les spectateurs.

DRY



Timbre Poste dans son one man show.

photo Roy

IMMOBILIER

LOUER

LE LOCLE
Georges-Perrenoud 36, 4e étage
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
Cuisine, vestibule, bains, WC séparés, balcon, ascenseur.
Libre: tout de suite.

LE LOCLE
Communal 18, 2e étage
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
Cuisine agencée, bains, balcon, ascenseur.
Libre: tout de suite.

Pour tous renseignements
SMH SMH IMMEUBLES SA
Gérance immobilière
Grande-Rue 5
Tél. 032/931 62 40 2400 Le Locle

A louer dès le 1er janvier 1997
Avenue Léopold-Robert 76
La Chaux-de-Fonds

Magasin de 56 m² au rez-de-chaussée

Loyer: Fr. 2500.- plus Fr. 172.-
Pour visiter: Mme Thourot (concièrge)
☎ 032/913 17 86 à partir de 17 heures
Pour renseignement et location:
DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17
3000 Berne 9. ☎ 031/302 34 61

LE NOIRMONT
A louer ou à vendre magnifique

Appartement de 4 pièces

95 m² + balcon 10 m².
Tout de suite.

☎ 032/953 15 05 ou 953 15 21

A louer aux Bois magnifique appartement de

5 PIÈCES

Complètement rénové, cuisine équipée, petit balcon et garage.
Renseignements:
☎ 032/961 12 23

À LOUER

132-797596

Arc-en-Ciel 7

Spacieux appartements de 5 1/2 pièces rénovés et subventionnés

Cuisines agencées
balcons
Ascenseur
Arrêt de bus et collège à proximité

Loyer dès Fr. 944.- + charges avec ajustement selon revenus et statut

Libre de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGES SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/913 26 55 • Fax 032/913 09 07

A vendre

spacieuse villa familiale

De six chambres, deux garages. Jardin. Belle situation.

Pour tout renseignement:
Fiduciaire C. Jacot, succ. R. Graber,
Envers 47, Le Locle. ☎ 032/931 23 53

A vendre

maison familiale

De trois chambres et un salon/salle à manger. Situation ensoleillée, proche de la ville. Trois places de parc.

Pour tout renseignement:
Fiduciaire C. Jacot, succ. R. Graber
Envers 47, Le Locle. ☎ 039/931 23 53

NON

A LA NOUVELLE LOI SUR LE TRAVAIL !

Je refuse

la révision de la loi sur le travail afin que mon employeur ne puisse m'obliger à effectuer:

500 HEURES SUPPLÉMENTAIRES PAR AN SANS COMPENSATION!

Et sachant que le nombre total d'heures supplémentaires de 5 travailleurs(euses) équivaut à:

UN POSTE DE TRAVAIL À PLEIN TEMPS POUR UN CHÔMEUR DURANT UNE ANNÉE!

Est-ce de cette façon que l'on va réduire LE CHÔMAGE?

Comité régional contre la loi sur le travail: USJB / PSJB / PSA

Responsable: M. Nicolas Wullemir

Môtiers Les Mascarons ont 25 ans et les dents toujours aussi longues

Le groupe théâtral des Mascarons fêtera son quart de siècle l'an prochain. S'essouffle-t-il pour autant? Tu parles! D'une part la jeunesse suit les traces des aventuriers des années septante et, d'autre part, jamais la salle de Môtiers n'a été si bien équipée. Brigitte Bardot peut rester chez elle, les bêtes de scène du Vallon ont un avenir souriant.

Philippe Racine

Le Môtisan ne s'étonne plus depuis longtemps qu'un très grand nombre de voitures

amincisse régulièrement «sa» grand-Rue. Ces jours-là sont autant de soirs de spectacle dans la belle demeure du groupe théâtral des Mascarons. Bientôt vingt-cinq ans que cela dure. D'aucuns pourraient d'ailleurs penser que la perspective de souffler autant de bougies effraie la troupe. Que nenni, les Mascarons affichent toujours une forme resplendissante. Comme jamais peut-être, puisque du sang neuf coule dans les veines de la troupe qui dispose depuis peu de nouveaux moyens techniques.

Quinze mille francs en 1995, vingt mille francs cette année. Deux gros chèques, en

provenance de celle qui excite l'imagination des joueurs chaque week-end, ont permis aux Mascarons de panser une bonne partie des plaies techniques de leur salle. Fini le temps où les comédiens bricoleurs «travaillaient avec du sparadrap et de la ficelle», glisse amusé Thierry Bezzola, président depuis trois ans.

Un vrai rideau, un vrai bonheur!

L'argent s'est transformé en équipement de scène (structure porteuse pour les projecteurs, amélioration de l'éclairage, rideaux, conduits électriques...) et en une régie flambant neuve. Enfin!, dit-on



On les aime de loin et de près

En 25 ans, le groupe théâtral des Mascarons a su se faire une place de choix dans le théâtre amateur. Le public vient parfois de loin pour l'applaudir, alors que d'autres avalent des kilomètres pour travailler avec lui. Pourquoi donc ce succès? Trois regards avertis se posent sur les valloisiers.

Ancien président de la Fédération suisse des sociétés théâtrales amateur, le Boudry-san Raymond Aebi lance tout de suite: «La politique culturelle des Mascarons est très bonne. Leurs productions, souvent des créations originales, sont ni trop classiques, ni trop légères. Fait important: la troupe n'a jamais mis de côté l'aspect cabaret du théâtre.»

Celui qui est aussi membre des Amis de la scène (Boudry) met le doigt sur un autre atout du groupe: «Les Mascarons savent vraiment soigner l'accueil. Ce que le théâtre professionnel a souvent tendance à négliger.»

Alors qu'il n'a jamais habité au Val-de-Travers, Thierry Perrin est plus que lié aux Mascarons. Tantôt comédien, tantôt metteur en scène à Môtiers («Le Capitaine Fracasse», notamment), l'instituteur de Cortaillod a aussi travaillé avec d'autres troupes, mais il revient toujours au Vallon: «C'est mon port d'attache. Ce groupe a un esprit d'équipe et de solidarité remarquable.»

Le neveu du sculpteur Léon Perrin insiste aussi sur l'ouverture des Mascarons: «Dès

le début ils ont accepté des gens de l'extérieur, ce qui n'est de loin pas le cas partout. De plus, contrairement à beaucoup de troupes amateur, celle du Val-de-Travers innove, prend des risques. Et puis, il y a un fond de comédiens-chanteurs d'une qualité qu'on ne trouve pas ailleurs dans le canton.»

Directeur du Théâtre populaire romand, Charles Joris n'a que peu de temps pour sillonner la région: «Si je vais rarement assister aux représentations théâtrales amateur du canton, je me suis toujours réjoui de voir des troupes avec un vrai profil, comme celle des Mascarons. Ce d'autant plus que ce groupe a aussi su trouver un lieu superbe et chargé d'histoire.»

PHR

à Môtiers, où la question n'était plus de savoir si l'ancienne installation allait exploser, mais plutôt quand le grand boum se produirait.

Bien que la troupe souhaite aussi renouveler son parc de projecteurs et revoir la sonorisation de la salle, elle laissera cependant se reposer les mains amies et bénévoles. Normal, les caisses sont vides, ou presque. Qu'importe finalement, ce qui a été accompli représente un bien grand soulagement, qu'illustre une seule petite phrase de Thierry Bezzola: «Avoir un vrai rideau de théâtre est déjà un grand bonheur.»

Le 25e anniversaire de la troupe (en 1997) représentera-t-il alors un tournant pour les Mascarons? Assurément, surtout que leur président précise volontiers: «Moins on a de problèmes d'intendance, plus on a d'énergie pour la culture.»

De l'épée au couteau, la jeunesse s'affirme

Le temps des angoisses matérielles ayant disparu, plusieurs belles années théâtrales sont encore assurées au Vallon. Ce d'autant plus qu'une place de choix est réservée à la jeunesse depuis quelques temps déjà à Môtiers. Certains des jeunes comédiens qui

avaient pointé leur épée dans le «Capitaine Fracasse» (1992) ne tenaient-ils pas très haut le couteau dans «Maheu le boucher» (1995)?

Mieux. Le groupe compte depuis trois ans une jeune troupe d'improvisation, alors que depuis 1992 des spectacles joués par des enfants étoffent l'impressionnante liste des productions maison.

L'an prochain marquera encore une étape supplémentaire vers un développement assuré du jeu de scène à Môtiers. Les Mascarons souhaitent mettre sur pied des cours de théâtre pour tous.

PHR

Dombresson La paroisse a eu le feu sacré pour un temple neuf

Incroyable! Les fidèles d'entre les fidèles n'avaient jamais vu leur temple de Dombresson aussi rempli pendant ce week-end. Le succès de la fête d'inauguration du nouveau lieu de culte, reconstruit après l'incendie du 2 août 1994, a montré que cette tragédie avait profondément marqué les esprits des trois villages de Dombresson, de Villiers et du Pâquier. Même les mécréants se sont déplacés

pour admirer la nouvelle nef et apprivoiser le nouvel agencement, à tel point que les polémiques nées du nouveau décor se sont bien atténuées. Même celle qui concernait les vestiges des colonnes en trompe-l'œil.

Les cloches ont sonné à la volée pour appeler la population à venir écouter deux concerts, à participer au culte ou à voir l'exposition que la commission

de reconstruction a montée dans la nef pour retracer les étapes du chantier. Mais ce week-end a vu quelques miracles s'opérer. Les quatre chœurs de l'endroit ont chanté pour la première fois ensemble samedi soir et dimanche matin. Un tour de force réussi par Françoise Pétremand, qui a dû pour ce faire briser quelques tabous. Le chœur d'hommes de L'Union chorale de Dombresson-Villiers allait-il chanter avec des formations mixtes, comme

ceux de La Combe-Biosse et des Gens d'En-Haut, ou féminines, comme les dames paysannes du Val-de-Ruz? Et bien oui! Résultat, cent dix choristes placés sous les directions de Mary-Paule Zwahlen et de Myriam Rordorf.

Samedi soir, le très nombreux public a constaté que la nouvelle acoustique du lieu était irréprochable. Après que chacun des chœurs locaux eut chanté deux pièces de son répertoire, le moment était venu

de montrer aux auditeurs les résultats de nombreux efforts consentis pour quatre pièces en commun. Après les deux negro spirituals «Deep River» et «I'm Gonna Sing» a retenti le célèbre chœur des Hébreux tiré de «Nabucco», l'opéra de Verdi, chanté en français. Le concert s'est terminé avec le plat de résistance, «l'Alléluia» du «Messie» de Haendel, morceau de bravoure pour des chanteurs de village qui s'est bonifié pendant tout le week-

end pour atteindre son point culminant pendant le culte d'hier matin. La partition a certes donné des sueurs froides aux choristes, mais le résultat d'ensemble a enthousiasmé le public. Dombresson se souviendra encore longtemps de cette fête continue, cela d'autant plus que le village a pu montrer que sa collaboration avec Villiers et Le Pâquier n'était pas une vue de l'esprit.

Philippe Chopard



Les quatre chœurs de l'endroit ont chanté pour la première fois ensemble.

photo Treuthardt

Une dédicace émouvante

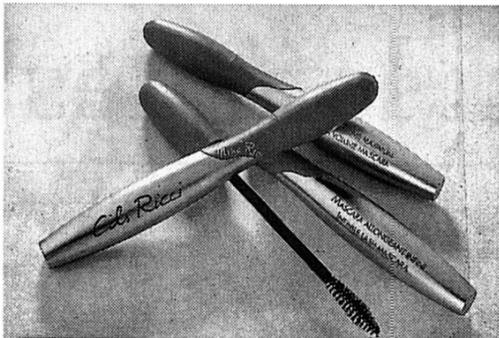
Dédicacer un temple protestant est un événement rare, tant il est vrai que les nouveaux lieux de culte ne sont pas légion dans le canton. Il a donc fallu que le pasteur Thomas Liverynois crée une liturgie spéciale hier matin pour officiellement «consacrer» le nouveau temple de Dombresson au culte réformé. Le culte dominical, célébré dans une nef archi-comble, a rendu grâce à tous ceux qui ont effacé le choc de l'incendie du 2 août 1994 pour reléguer cette tragédie dans la catégorie des mauvais souvenirs de la paroisse.

Avec émotion, les fidèles sont descendus de la montagne ou sont accourus des trois villages du Pâquier, de Villiers et de Dombresson pour un moment de communion rehaussé par quatre inter-

ventions des quatre chœurs du lieu. L'investissement musical de La Combe Biosse, de l'Union chorale, des dames paysannes et des Gens d'En-Haut a été bien amorti! En musique et dans le recueillement, la paroisse a montré ce week-end que tout village était attaché à son lieu de culte. Pas seulement parce que les habitants ont besoin d'un ressourcement en se rendant au temple le dimanche matin, mais aussi parce que cet édifice est un point de contact pour la vie associative et culturelle de la communauté. Pour les fidèles, il s'agit de cultiver maintenant cet élan populaire. Histoire de dire que ce n'est pas seulement parce qu'un temple a brûlé qu'il se remplit après.

PHC

NINA RICCI PARIS



Le Teint Ricci

INVITATION

Chère cliente,
Nous vous invitons à la semaine conseil
NINA RICCI

du mardi 26 au samedi 30 novembre 1996

Mme Christiane Benzonelli,
spécialiste en soins de beauté de la maison
NINA RICCI

vous fera bénéficier de ses conseils personnalisés.

Elle vous présentera les dernières nouveautés automnales
dans le teint Ricci:

les cils Ricci et les ombres

Dès l'achat de deux produits:
un magnifique cadeau vous sera offert.

Veuillez prendre rendez-vous pour un maquillage.

Nous nous réjouissons de votre visite!

Carte de fidélité = 10%

INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE



Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
☎ 032/913 73 77
Fax 032/913 14 26

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

132-798312

Paysagistes
Fleuristes

La main verte

Si vous aimez votre jardin...

Dominique Hug

Travaux d'automne, plantations
Succès 58, La Chaux-de-Fonds Tél. 032/926 08 22



132-790494



Décorations de l'Avent et de Noël

G. Wasser
Fleurop-Service Serre 79 Tél. 032/913 02 66

132-790608

LIQUIDATION!
Couverts de table
neufs, fin de séries, argent massif et métal
argenté. 50% de rabais! Profitez!
Bijouterie Mayer-Stehlin
Léopold-Robert 57. ☎ 032/913 41 42
132-795808

RÉPARATIONS, TROUS, DÉCHIRURES SUR
vêtements, canapés, fauteuils
en CUIR ou similicuir

SV SWISS VINYL Tél. 032/913 59 57
132-796193

Apprenez à conduire



avec • Succès
• Maîtrise • Sécurité

Leçons de théorie
obligatoires
en une semaine

Auto-école «Pilote»

Tél. 032/968 29 85
Formation complémentaire

132-799646

FITNESS

Dès
Fr. 48.—
par mois

Physic
WELLNESS club

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Cernier
Tél. 032 / 926 67 77

N'hésitez pas à venir faire un essai gratuit!



132-798212

2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
Tél. 032/913 39 55

Déménagements Garde-meubles Transport de piano

Cartons
à disposition
Grezet-Monnier
☎ 077/37 88 57 -
077/37 86 94
28-44658



132-795553

APPEL

Afin d'éliminer les fuites de gaz et les risques qui peuvent en résulter, nous demandons aux usagers de nous signaler, sans délai, toute odeur suspecte au numéro de téléphone suivant:

032/967 67 01

Services
industriels
Service du gaz

132-798072

Ferblantiers
Etancheurs
Couvreurs

Des hommes à la hauteur

ENTREPRISE DE COUVERTURE

Jean-Marc FAHRNI

Depuis 1878 Chevreuils 33
2300 La Chaux-de-Fonds Tél. et fax 032/926 04 96
132-794421

DIVERS

NON

à une loi qui méprise la santé
des femmes et l'équilibre de la famille

Le 1er décembre,
votez et faites voter **NON**.

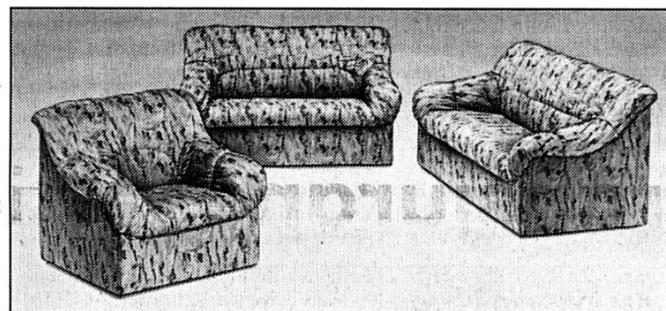
Resp.: O. Johnson

Union des femmes pour la paix et le progrès

132-798281

meublorama SUPERMARCHÉ DU MEUBLE

UN PRIX FOU!



Salon 3 pièces

canapé 3 pl., canapé 2 pl.
et fauteuil, tissu attrayant.

L'ensemble comme photo

695.-

Venez comparer...
Un choix gigantesque...
Des prix révolutionnaires

GRAND P GRATUIT

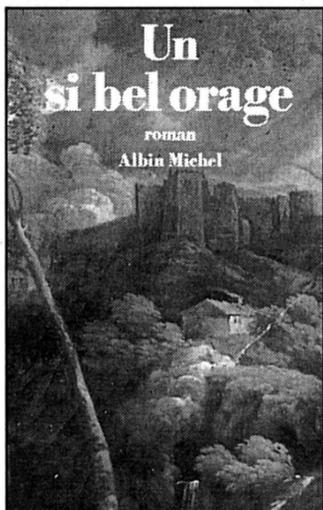
Vente directe du dépôt (8500 m²)
Exposition sur 2 étages
Sur demande, livraison à domicile

Ouvert de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30
Samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Lundi matin: fermé

AUTOMOBILISTES: dès le centre de Bôle,
suivez les flèches «MEUBLORAMA»

meublorama BÔLE (près de la Gare CFF de Boudry)

MEUBLES-DISCOUNT



Un si bel orage

ROMAN - Pierre Moustiers

Il lâcha un juron et leva le poing en direction du conducteur qui baissa la tête sous un chapeau terreux en forme d'écuelle. Ce geste vulgaire, contraire à son éducation, le mit en fureur contre lui-même et contre la terre entière. Il pressa violemment les flancs de Sultan qui secoua son toupet et se contenta d'allonger le trot. A présent, le ciel sans voile, sans un flocon de nuage, était d'un bleu comparable aux fleurs de lin alignées dans le fossé, mais Antoine demeurait étranger à la luminosité du paysage, à la caresse de l'air matinal dont la fraîcheur, en d'autres temps, enchantait sa peau. Il n'était plus que rage sèche.

Il quitta bientôt la route de Ginasservis pour tourner le dos à la montagne de Vautubière et prendre à travers le bois de Montmajor la sente creuse qui menait à Saint-Pons. C'était la deuxième

fois qu'il venait sur les terres du comte. Sa visite précédente datait d'un an. Il en gardait un souvenir que son amertume assombrissait et déformait à plaisir. Ambroise de Saint-Pons l'avait bien accueilli, au grand soulagement de Renaud qui redoutait l'humeur et les réflexions de son père. Toutefois, celui-ci avait réussi à mettre Antoine mal à l'aise, d'abord en gardant le silence par intermittence et sans motif, ensuite en raison des relations qu'il entretenait avec son fils. Il n'adressait la parole à Renaud que du bout des lèvres et par phrases tronquées comme devant un adversaire que l'on méprise de contredire, et Renaud, accoutumé au jeu, répondait sans aigreur. Cependant sa balafre à peine cicatrisée rougissait parfois et Antoine qui l'aimait comme un frère s'en inquiétait. Mais, à cette heure, chevauchant avec hargne sur le layon en-

glué de feuilles pourries, il voyait les choses autrement: «Tel père, tel fils! Au fond, ces gens-là n'ont pas de sensibilité, pas de cœur. Et ce château, quelle horreur!» C'était là fausser le souvenir, car le premier regard qu'il avait jeté sur Saint-Pons ne l'avait en rien horrifié. Au contraire. La demeure l'avait surpris et presque divertit par son allure rébarbative: «L'antre de Barbe-Bleue!» Il avait comparé ses architectes à des poètes, à des enfants pour l'avoir édifiée contre le rocher dans une ombre compacte, au milieu de tant de mousse et de ruisseaux. Deux hêtres pourpres dont les cimes se rejoignaient au-dessus des tourelles lâchaient sur les créneaux des compagnies de corneilles et Antoine avait retenu sa monture pour profiter au passage de ce spectacle anachronique.

Saint-Imier Salaires plafonnés pour atténuer le déficit de l'hôpital

Leur joie aura été éphémère. Elle aura duré le temps des tergiversations cantonales. Finalement, les collaborateurs de l'hôpital du district ne bénéficieront pas du renchérissement de 2% initialement envisagé. Conséquence: le déficit budgétaire est moins lourd que prévu. Il est tout de même supérieur à 4,3 millions de francs.

Ils ont été 24 sur 36, les délégués du Syndicat de l'hôpital du district de Courtelary à avoir honoré leur dernière convocation de l'année. C'est avec un plaisir certain qu'ils ont appris de Jean-Rodolphe Meister, président de la commission de construction, que la rénovation de l'ancien hôpital suit son cours. Ce chantier

respecte, pour l'instant, la planification établie et les enveloppes financières définies.

Pour autant que rien ne les contrarie à l'avenir, les travaux devraient permettre à l'ensemble du complexe hospitalier d'être opérationnel le 1er janvier 1998.

Salaires au mérite écarté

Cette réjouissante perspective en tête, les délégués se sont plus longuement penchés sur l'année 1997, puisqu'ils se sont prononcés sur le budget de fonctionnement de l'hôpital. La mouture adoptée prévoit un excédent de charges de 4 367 000 francs.

L'importance de ce montant ne doit pas occulter les efforts de rationalisation entrepris. Pour rappel, les comptes de l'année dernière ont été bou-

clés avec un déficit de 4 746 167 francs. Si dans les grandes lignes, ce budget est arrêté en fonction des directives de la Direction cantonale de la santé publique (SAP), il s'en démarque, néanmoins, sur deux points. Il ne prend pas en compte le renchérissement de 2% sur les salaires que le SAP voulait appliquer avant que le gouvernement bernois suggère d'y renoncer. Il n'englobe pas, non plus, les 150 000 francs nécessaires au réajustement de la structure administrative pour l'introduction du salaire au mérite.

Rationalisation maximale

Cette dépense a été jugée inopportune à un moment où les charges du poste «personnel» sont déjà compressées au maximum. Direction, comité

et délégués du syndicat sont unanimes. Les limites de la rationalisation sont aujourd'hui atteintes. Les repousser pourrait porter préjudice à la qualité globale des prestations assurées dans un hôpital composé à 93% de lits pour soins aigus. La réforme hospitalière bernoise, dont l'arrêté de principe vient d'être adoptée par le Grand Conseil, influencera directement l'avenir de cet hôpital de district. Comme la mise en place de la nouvelle politique cantonale de la santé prendra, sans doute, plus de

temps que prévu, les délégués ont dessiné l'organigramme du syndicat hospitalier pour les quatre prochaines années.

Président recherché

Quelques postes attendent encore preneur: celui de président du syndicat par exemple, charge assumée depuis la création de cet organe par Pierre Leuthold. Les statuts contraignent l'Imérien à passer le témoin.

Son successeur sera nommé lors de la prochaine séance. Le nom du président du Comité

de l'hôpital est, par contre connu. L'«exécutif» hospitalier continuera d'être conduit par John Buchs. Seule rocade enregistrée à ce niveau: le maire de Courtelary Michel Walliser a été nommé pour remplacer le démissionnaire Bertrand Leuenberger.

Comme pour souligner la vigilance qu'ils entendent porter à son développement, les délégués ont, parmi leurs décisions, accepté de doter l'hôpital d'un nouvel appareil d'échographie.

Nicolas Chiesa

Instructive expérience pilote

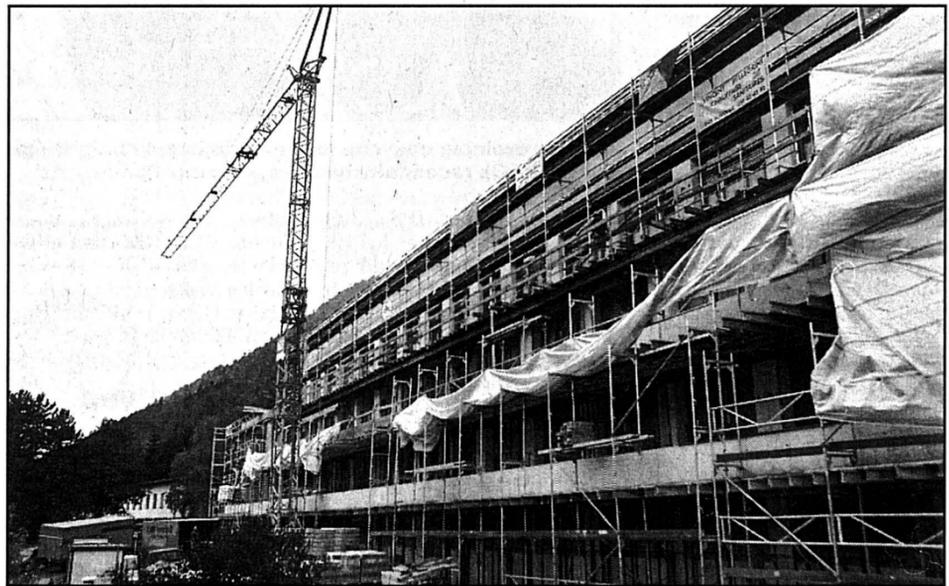
Son souci de lutter contre l'augmentation des déficits dans le secteur hospitalier a conduit le canton de Berne à étudier un nouveau système de financement basé sur les prestations. Répartis sur son territoire, treize hôpitaux publics sont concernés depuis trois ans par cette expérience pilote.

L'innovation repose sur un principe simple. Au lieu de couvrir les déficits au moyen de subventions, le canton

fixe le financement à l'avance en fonction des prestations. L'évaluation des résultats obtenus dans les établissements retenus montre que les hôpitaux ont su mettre à profit les marges de manœuvre qui leur ont été accordées.

Reste que malgré la forte réduction des excédents de dépenses, cette expérience n'a pas permis de mettre un frein à la tendance à l'augmentation continue des coûts

dans le secteur hospitalier. Le respect de cet objectif passe par une collaboration plus intense entre les acteurs financiers et par l'introduction de systèmes de financement qui facilitent la création de structures hospitalières conformes aux besoins. Il n'empêche que les enseignements de l'expérience tentée se révèlent précieux dans l'optique de la réforme de la politique de la santé bernoise. /ré-d-oid



La rénovation de l'ancien hôpital suit son cours. Le bâtiment devrait être opérationnel au 1er janvier 1998. photo Chiesa-a

Transjurane Action des élus

Le samedi 23 novembre fera date. Pour la première fois depuis la nuit des temps, des élus jurassiens et jurassiens bernois se sont impliqués, ensemble, dans une opération d'envergure «Transjurane N16 - Aujourd'hui». Cette action sera ponctuée d'une lettre au Conseil fédéral.

Initiateur de cette journée particulière, le Comité d'action N16 voit aujourd'hui sa raison d'être confortée. Il n'est pas le seul à juger inadmissible l'horizon 2015, échéance actuellement planifiée pour la mise en circulation de l'ensemble du tracé de la Transjurane.

Qu'ils aient été arrêtés à Malleray, Tavannes, Moutier ou Courrendlin, les quelque 5000 automobilistes directement concernés par cette opération auront avoué des craintes similaires à leur interlocuteurs, une centaine d'élus jurassiens et jurassiens bernois. Actuellement, les travaux de construction de cette route nationale sont trop échelonnés. Pour la sauvegarde même de

l'économie de toute une région, les délais doivent impérativement être reserrés.

Coprésident du Comité d'ac-

tion N16, Claude-Alain Voiblet a qualifié d'opération totalement réussie la démonstration de samedi. Coordinateur de la jour-

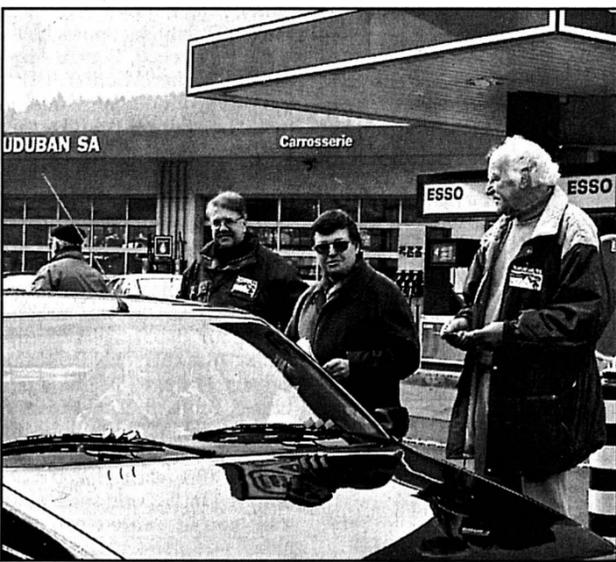
née, Jean-Jacques Schumacher a repris à son compte cette appréciation. Cette mobilisation politique commune réjouissait, bien sûr, le secrétaire de l'Assemblée interjurassienne.

Lettre au Conseil fédéral

La suite immédiate de l'action «Transjurane N16 - Aujourd'hui» se concrétisera sous la forme d'une lettre envoyée au Conseil fédéral. Dans cette missive, les revendications régionales seront largement étayées.

Ici, la gestion du fonds routier de la Confédération passe mal. C'est avec la promesse d'un réseau de routes nationales en grande partie réalisé en 2000 que les Suisses avaient accepté, il y a trois ans, une augmentation du prix de l'essence de 20 centimes. Aussi souvent qu'il le jugera nécessaire, le Comité d'action N16, désormais étoffé de personnalités jurassiennes, interviendra pour inciter les auteurs de cette promesse à tenir leur engagement dans les meilleurs délais.

NIC



Cinq mille automobilistes ont vu des politiciens jurassiens et bernois participer à une action commune. photo Chiesa

Expo 2001 Option «Energies nouvelles»

Le Conseil régional a décidé de soutenir le thème des «Energies nouvelles» afin de profiler le Jura bernois dans le contexte de l'Exposition nationale de 2001.

Ce choix devrait garantir la présence de la région à l'artefact de Bienne. En ce sens, le Conseil régional est prêt à accorder son aval au groupe de travail qui en supporte l'idée appelée provisoirement «groupe Montoz».

Toutefois, afin d'éviter que des personnes, groupes de travail, voire des communes se sentent exclus des projets relatifs à cet événement d'importance, le Conseil régional va, par le biais d'une séance d'information prévue au printemps prochain, inviter chacun à se faire connaître. L'objectif défini étant que le groupe de travail qui œuvrera dans le Jura bernois soit représentatif des divers intérêts de la région et qu'une unité puisse s'en dégager.

Réorganisation avalisée

Dans le dossier de la réorganisation des écoles profes-

sionnelles, l'organisme régional avale les intentions cantonales. Députés et préfets sont satisfaits du maintien de l'Ecole professionnelle de Tavannes, laquelle pourra continuer à assumer son rôle de proximité.

Le Conseil régional prend acte de la décision de l'entreprise Tornos de renoncer à dispenser des cours théoriques dans ses propres locaux. Il relève qu'il en découlera de substantielles économies vu les frais importants à la charges des budgets publics liés à l'exploitation de l'Ecole professionnelle Tornos.

Néanmoins dans le cadre des négociations internes entre écoles, le Conseil régional souhaite une utilisation optimale des infrastructures de l'Ecole professionnelle et artisanale de Moutier, pour autant que les effectifs le permettent.

S'agissant du futur lieu de formation des forestiers-bûcherons, l'infrastructure de l'école d'agriculture de Lovresse conviendrait parfaitement.

COR

BRÈVES

Grand Conseil Femmes en partance

La représentation féminine au Grand Conseil bernois va se retrouver amputée de deux éléments à la fin de l'année. Les deux députées socialistes, la Thounoise Gertrud Bähler et Susann Ith de Münsigen, ont, en effet, décidé de renoncer à leur mandat. Conformément aux résultats enregistrés dans les cercles électoraux de Thoun et de Konolfingen, elles seront remplacées au parlement par Christophe Müller et Peter Bieri. /oid-réd

Bienne Histoire d'eau

Conformément au plan général d'évacuation des eaux et au concept pour le traitement des eaux de pluie de la ville de Bienne, il est prévu d'assainir le bassin de rétention de «Mâche-Centre». A cette intention s'ajoutent celles de rénover la station de pompage et les conduites d'amenée et d'évacuation des eaux. Ce projet coûtera quatre millions. Un quart de ce montant sera pris en charge par le canton qui prélèvera sa subvention sur le Fonds des eaux usées. /oid-réd

Tramelan Cinq cents ans après

Demain à 20h à l'auditorium du CIP, le 500e anniversaire de la naissance de Menno Simons, servira de cadre à l'exposé de Claude Baecher. Le conférencier, invité par l'Eglise évangélique mennonite du Sonnenberg, est professeur à l'Ecole biblique mennonite européenne du Bienenberg/Liestal. Des prestations de chœurs mixtes apporteront une touche musicale à cette manifestation publique. L'exposition du photographe Voirol assure, elle, une présence artistique. /ré-d

Sonvilier Licencié en droit

Enfant de Sonvilier, Damien Rérat vient d'obtenir sa licence en droit à l'Université de Neuchâtel, après quatre années d'études. Ce jeune homme âgé de 25 ans avait, au préalable, obtenu une maturité scientifique au Gymnase de La Chaux-de-fonds. Il va dès à présent, accomplir ses stages pratiques obligatoires. C'est au canton du Jura qu'il acquerra des connaissances pratiques. Puis, en ville en langue allemande en un village de Berne lui permettra d'étoffer son bagage. /ré-d

Culture Musiciens et écrivain primés

Hier, à l'aula du Gymnase de Bienne, s'est déroulée la cérémonie de remise des prix de musique et de littérature de langue allemande du canton de Berne.

Les grands prix de musique, d'un montant de 10.000 francs chacun, ont été décernés à Eduard Benz, directeur de l'Orchestre symphonique de Bienne, et au musicien Jürg

Solothurnmann. La pianiste et chanteuse Marianna Polistena s'est vu attribuer un prix du mérite d'un montant de 5000 francs. Le prix spécial de la diffusion culturelle, 15 000 francs, a été remis à l'association Verein der Bücherwürmer Lana. Les 5000 francs remis à l'écrivain argovien Renato Arlati, récompensent l'ensemble de son œuvre. /oid-réd

Elections communales Vote historique à Saignelégier, ballottage au Noirmont

Pour la première fois de son histoire, le chef-lieu franc-montagnard se retrouve avec un maire socialiste à la suite du raz de marée dont bénéficie son candidat René Girardin. C'est le fait saillant des élections communales sur la montagne où un vent rouge a soufflé. Ballottage au Noirmont, reconduction du maire des Pommerats, élection en catimini du syndic radical aux Breuleux: voilà les points forts de ce week-end électoral.

Michel Gogniat

Cette année et dans l'ensemble des 83 communes jurassiennes (avec l'arrivée de Vellerat), il y avait empoignade dans 23 localités. C'est à peu près le même schéma qu'en 1992 (22 mairies combattues sur 82). Sur le Haut-Plateau, six localités (Le Bémont, Les Enfers, Epiqueuz, Goumois, Montfavergier et Le Peuchapatte) avaient élu tacitement leurs autorités voici quinze jours. Tour d'horizon des autres communes.

Les Bois Le PDC stagne

Participation moyenne aux Bois du côté de l'électorat (41,3%). Il est vrai que le maire sortant Louis Boillat (PDC) avait été reconduit tacitement. L'inconnue consistait à savoir à qui profiterait le retrait du PCSI qui détenait deux sièges au conseil. Ce retrait profite à la Liste Libre (plus un) et aux radicaux (plus un) alors que le PDC (37,8%) couche sur ses positions. A noter le tabac réalisé par Gabriel Bilat de la Liste Libre.

Sont élus au Conseil communal: Gabriel Bilat (Liste libre, nouveau et 175 voix), Louis Humair (PDC, nouveau et 131 voix), Gabriel Cattin (PDC, ancien et 112 voix), Emile Hugi (PLR, ancien et 106 voix), Carole Donzé (PLR, nouvelle et 79 voix), Johnny Jutzi (Liste libre, nouveau et 69 voix).

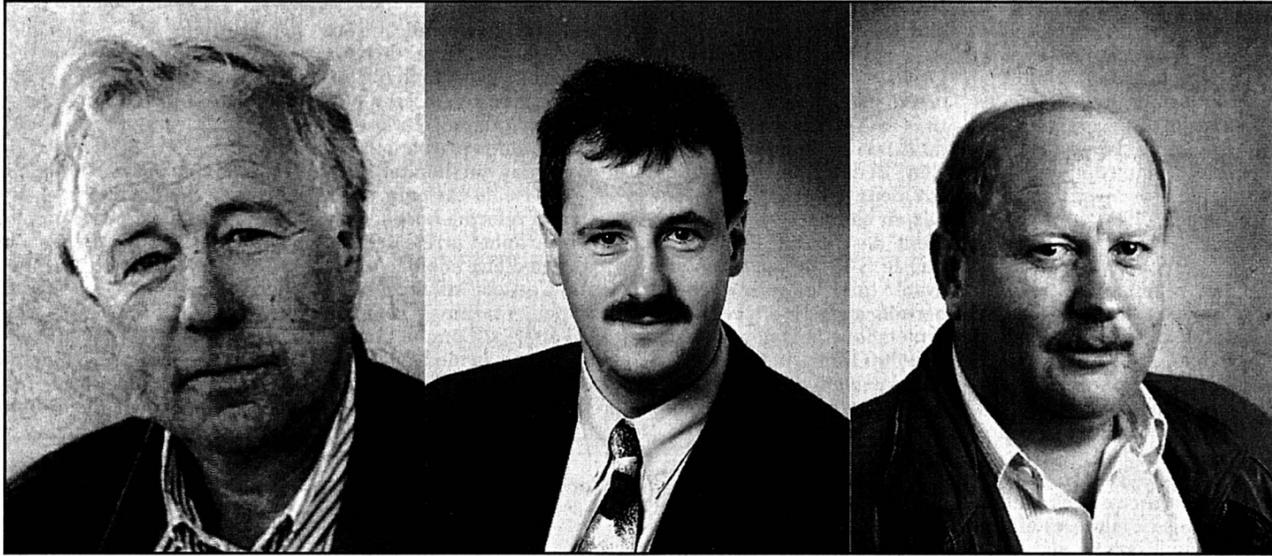
Ont obtenu des suffrages: Au PDC: Marianne Guillaume (104), Danièle Frascotti (82). Au PLR: Catherine Baume (78) et Jean-Rodolphe Schüller (67). A la Liste libre: Thierry Mouche (54) et Denis (61).

Les Breuleux Retour radical

La commune des Breuleux retrouve un maire radical après un long intermède. Dans la foulée, le PDC accuse le coup, perd un siège au conseil (dont profite le PCSI) et se replie à 22% des suffrages. Taux de participation: 65,8%.

A la mairie, Jean-Maurice Donzé s'impose au premier tour avec 339 voix. Sylvain Muller des «Jeunes sans parti» fait un très bon score avec 205 suffrages. A relever un certain malaise aux Breuleux puisqu'on a dénombré près de 100 bulletins blancs pour la mairie.

Au Conseil communal, le PDC perd un siège même si c'est le gendarme de la localité, Claude Petignat, qui réalise l'un des meilleurs scores. Le PCSI gagne un fauteuil. Voici les élus: Claude Petignat (PDC, 318 voix), Gérard Boillat (PCSI, 381 voix), Véronique Jecker (PCSI, 236 voix), Laurence Theurillat (PLR, seule ancienne, 325 voix), Gilles Donzé (PLR, 312 voix).



René Girardin, le nouveau maire socialiste de Saignelégier, Jean-Maurice Donzé (PLR) élu aux Breuleux et Jean-Marie Boillat (PDC), reconduit comme syndic aux Pommerats.

Claudine Surdez (PS, 303 voix). A relever que Joseph Surdez (PCSI et élu) a dû renoncer à son siège en raison de liens de parenté avec Claudine. Ont obtenu des suffrages: Ursula Wyssbrod (PLR, 306), Inia Boillat (PS, 260) Huguette Boillat (PDC, 222) et P-A Viatte (PDC, 201).

obtenu des suffrages: Josué Cuenin (PDC, 60 voix) et Gabriel Beuchat (PDC, 58 voix), Nicolas Maître (Hors Parti, 40 voix) et Hervé Willemin (Hors parti, 32 voix).

Les Genevez Première femme maire élue

Evénement du côté des Genevez où une femme, socialiste de surcroît, est élue. Il y avait élection libre (43% de participation) dans cette cité de la Courtine et, surprise pour le poste de syndic, c'est Catherine Bourquin (PS), ancienne conseillère communale, qui a décroché le poste avec 51 voix. Suit Philippe Crevoisier (PLR) avec 29 voix. Près de vingt personnes ont reçu des suffrages. Le maire des Genevez sera entouré de: Stéphane Moritz (94 voix), André Berberat (55 voix, ancien), Philippe Crevoisier (53 voix, ancien), Roger Humair (47 voix), Pascal Negri (37 voix, ancien) et Didier Charmillot (34 voix). Suivent les frères Gigandet Donald et David (non élus). Cent personnes ont reçu des suffrages.

Lajoux Liste sauvage

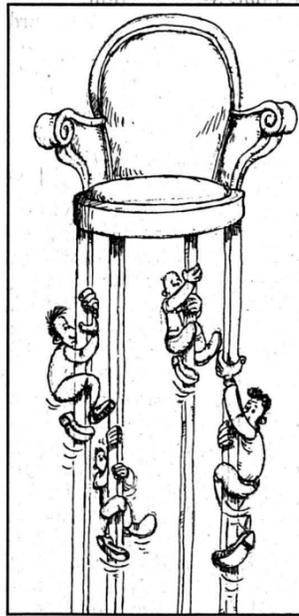
Il y avait élection libre à Lajoux même si une liste sauvage a circulé quelques jours avant le scrutin. L'architecte Nicolas Gogniat s'est dit prêt à prendre les rênes de la commune s'il était entouré d'une bonne équipe. Une participation de 53,7% le porte au poste de syndic avec 139 voix. Il est suivi de loin par Monique Humair (69 voix). Vont l'accompagner Michel Gogniat (205 voix, ancien), André Afolter (171 voix), Alain Jeanneuret (169 voix, ancien), Monique Humair (164 voix, ancienne) et Marie Hirschi (163 voix). Un agriculteur aurait été le bienvenu dans cette composition. Pierre Gogniat, ancien, est élu à la présidence des assemblées avec 199 voix.

Montfaucon Clinton battu

Il n'y avait que le maire à élire à Montfaucon en élection libre. La participation a pourtant été bonne puisque 62% des citoyens se sont déplacés. C'est l'enseignant du lieu Marino Martinoli qui a été choisi avec 144 voix. Jean-François Maillard vient derrière avec 57 voix alors que vingt autres personnes ont reçu des suffrages. A noter qu'un citoyen de cette commune a voté pour Bill Clinton... En vain.

Muriaux Equipe au complet

Il y a quinze jours, il n'y avait guère que la mairie (Béat Lanz), la présidence des assemblées (Denis Bolzli) et un poste de conseiller (J.-B. Grandchamp) qui étaient pourvus à Muriaux. Les citoyens ont complété leur équipe (participation moyenne de 41%). La voici: sont élus conseillers communaux: Claude Boillat (86 voix, Muriaux), Claude Huelin (45 voix, Les Chenevières), Daniel Beuret (90 voix, Le Roselet), Myriam Cattin (58 voix, Le Cerneux-Veusil) et Roland Aubry (45 voix, Les Emibois). On a dénombré une trentaine de voix dispersées.



Le Noirmont Socialiste en tête

Il s'en est fallu de 18 petits suffrages pour que le candidat socialiste, Jacques Bassang, ne passe au premier tour de la mairie au Noirmont (participation de 68,8%). Avec 365 suffrages, il frise la majorité absolue devant le grand perdant du jour, le PDC Marcel Boillat qui obtient 242 voix. Ce dernier devance la candidate du Groupement sans parti Catherine Voumard Paratte qui fait 20% des suffrages (156 voix). On le voit, la tactique du PDC n'a pas été bien perçue au Noirmont alors que Jacques Bassang tire bénéfice de sa popularité. Reste le second tour.

Au Conseil communal, le PSJ bénéficie de la locomotive Bassang alors que le PDC s'effrite. Il n'y a toutefois pas de changement dans la répartition des sièges. La voici: Catherine Voumard-Paratte (300 voix, Groupement sans Parti, ancienne), Guy Martinoli (255 voix, PLR, ancien), Jean Jobin

(256 voix, PDC, ancien), Daniel Babey (247 voix, PDC), Jacques Bassang (445 voix, PS, ancien), Marino Cuenat (206, PS).

Ont obtenu des voix au PS: Arlette Cattin (171), Philippe Gaume (204), Inge Griffhorst-Meyer (164) et Thierry Tomasina (162). Au PLR: Marc Arn (106), Dominique Mettelle (71), Caroline Durmeier-Christen (164) et Francisco Alleman (126). Au PDC: Christophe Froidevaux (205) et Henri Queloz (124). Au Groupement Sans Parti: Patrick Bachofner (90), André Chapatte (155), Fabrice Friche (97), Grégoire Jaquet (103) et Ripolin Prétôt (154).

Les Pommerats Ballottage au Conseil

Score plus serré qu'on ne l'attendait pour la mairie des Pommerats où le député PCSI Lucien Dubail se rapproche de son éternel rival, le maire sortant Jean-Marie Boillat (PDC) qui est reconduit dans son fauteuil. Le score est de 71 voix contre 61. La participation de 80% atteste de la passion de la politique dans ce village. Au Conseil communal, deux hommes sont élus: Eric Vuille (71 voix, liste d'entente) et Wilton Napias (68 voix, Liste Libre). Il faudra un second tour pour départager: Claude Boillat (64 voix, Liste Libre), Hubert Franz (65 voix, Liste Libre), Richard Gête (60 voix, Liste Libre), Willy Taillard (61 voix, liste d'entente) et Gérard Boillat (65 voix, liste d'entente). On le voit, une lutte très serrée entre les deux clans.

Saignelégier Raz de marée

René Girardin (PS) a fait un véritable tabac dans le chef-lieu franc-montagnard en s'emparant de la mairie au premier tour. C'est une surprise si l'on sait qu'il y avait quatre prétendants en lice. La carrure du candidat, le travail en profondeur de son parti mais aussi les attermoissements du PDC qui n'a pas su préparer la succession de Pierre Paupe, ont provoqué ce raz de marée. Ainsi, après le règne des radicaux et celui du PDC durant un siècle, les socialistes gagnent pour la première fois de leur histoire la mairie du chef-lieu taignon.

Plus qu'un coup de barre à gauche, les citoyens de Saignelégier ont souhaité reconduire une équipe qui fonctionnait bien. Pour preuve, il n'y a pas, à part le maire, de modifica-

tion dans la répartition des fauteuils chez les conseillers, les anciens étant reconduit. La participation a atteint 73,4%.

Vont entourer René Girardin au conseil: Claude Chèvre (506 voix, PDC), Jean Meier (361 voix, PDC), Bernard Varin (393 voix, PDC), Charles Balzarini (338 voix, PS), Catherine Erba (414 voix, PS), René Froidevaux (298 voix, PCSI), Hans-Jorg Rothenmund (261 voix, PLR).

Ont obtenu des suffrages: au PS: Viviane Cuenat (309), Jacques Heyer (279), Françoise Pelletier-Beuret (250), Rudi Teuscher (294) et Joël Vallat (372). Au PCSI: Christiane Dubois (129), Paul Girardin (170), Joëlle Jeanbourquin (132), Jean Martinoli (110), Gérald Membrez (180) et René Guenot (191). Au PLR: Catherine Aubry (121), Liliane Rérat (132), Thomas Ackermann (110), Georges Froidevaux (116), Georges Schuler (144), Denis Vuillemier (111) et François Wermeille (123). Au PDC: Arlette Nappiot (250), P-A Barthe (210), François-Xavier Boillat (264), Claude Jeanbourquin (226) et Henri Jemmely (226).



Saint-Brais Un seul conseiller

Quarante-cinq pour cent des citoyens de Saint-Brais se sont déplacés pour élire un seul conseiller et compléter ainsi l'équipe élue tacitement voici quinze jours. Le choix s'est porté sur Marguerite Crétin (54 voix), nouvelle. Douze personnes ont obtenu des suffrages.



Soubey Equipe complétée

Cinquante-six des 120 citoyens de Soubey se sont rendus aux urnes pour compléter le Conseil communal emmené par Vincent Steullet, le buraliste du lieu. Pascal Maître (49 voix) et Bernadette Choffat (23 voix), nouveaux, ont été choisis. Une dizaine de personnes ont reçu des voix. Gilbert Thiévent est propulsé à la présidence des assemblées avec 14 voix.

Election des maires Peu de surprises

Souvent très disputées, avec des taux de participation allant de 70 à plus de 90%, ce qui prouve que le civisme n'est pas aussi moribond que d'aucuns l'affirment avec complaisance. Les échanges de mairies entre partis se réduisent à des unités. Mais certains scrutins sont instructifs.

A Bressaucourt, sur fond d'aérodrome en projet, le candidat radical Christian Schneider a sauvé par 125 voix contre 122 à l'indépendant Jean-Marie Mahon le siège radical que détenait Janine Leschot. La participation a atteint 92%. A Cornol, les radicaux placent Raymond Girardin, 314 voix, contre 91 à P.-A. Froidevaux et 51 à Fabien Girardin. C'est un choix de personne plutôt que de parti, avec 82% de votants. Facile réélection de Raymond Huguélet, PDC, à Saint-Ursanne, par 308 voix contre 48 à G. Brogli. A Undervelier, Thierry Fallert, 100 voix devant Nathalie Poupon 84 voix, pour succéder à Adrien Maître, du même parti. A Mervelier, René Mouttet, PDC, 169 voix est élu, devant Marlyse Fleury, PS, 166 voix, avec 84% de votants. A Montsevelier, Charles Monnerat, PDC, est élu par 173 voix, Fabien Chételat en ayant 22.

A Lugnez, Nicolas Noirjean PDC, est élu avec 92 voix contre 43 à Josiane Pape, PLR, qui perd cette mairie. A Ocourt, le titulaire Bernard Berthold est réélu avec 47 voix sur 54! Les radicaux perdent aussi la mairie de Courtedoux qu'ils détenaient depuis des décennies. Jean-Pierre Faivre, Entente, est élu avec 221 voix contre 219 au maire radical Jean-Louis Gogniat.

A Glovelier, c'est le PDC qui perd la mairie. Yves Girard, obtient 287 voix et Roland Michel, PCSI, est élu avec 296 voix, avec 80% de votants. Le PDC conserve en revanche la mairie de Vicques avec Georges Respinguet 387 voix. Suivent Claude Chèvre, PCSI 254 et Maria Lorenzo, PS, 119 voix.

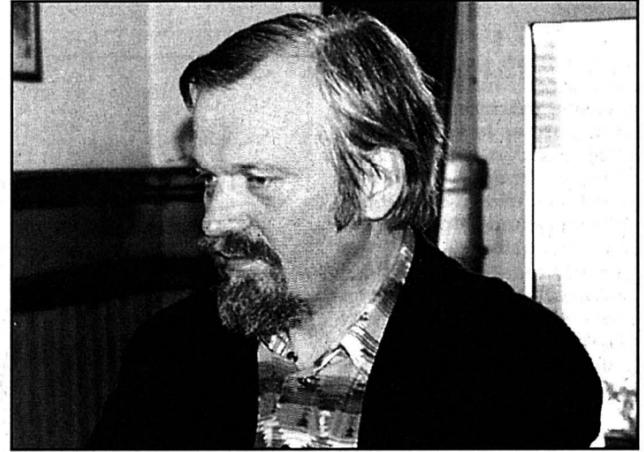
Enfin à Courchapoix, Gilbert Dominé, PDC, maintient la prépondérance de ce parti à la tête de la commune.

Faibles déplacements

Globalement, sans le district des Franches-Montagnes, ces résultats donnent de faibles déplacements entre les partis. Le PLR perd deux mandats et en gagne un, le PCSI gagne une mairie, alors que le PDC en gagne une et en perd autant.

VIG

Deux ballottages A Courtételle et Porrentruy



Hubert Theurillat, PDC (à g.) et Marcel Hubleur, PLR, les deux premiers du ballottage à la mairie de Porrentruy.

photos Bist

En plus du Noirmont, il y aura un vote de ballottage dans les seules communes de Courtételle et de Porrentruy. Dans la banlieue de Delémont, Odette Sanglard, PS, obtient 409 voix; devant Rémy Montavon, PDC, 328 voix; André Comte, PLR, 246 et Roland Cattin, PCSI, 102 voix. Le deuxième tour s'annonce très serré, puisqu'un appui radical au candidat du PDC permettrait au député Rémy Montavon de devancer sa collègue députée socialiste Odette Sanglard, même si elle obtenait l'appui du PCSI. Les désistements et la personnalité des candidats qui reste-

ront en liste feront la différence, mais il apparaît que le scrutin donnera un résultat très serré, les deux candidats bien placés pouvant se prévaloir de leur présence au Conseil municipal et de leur mandat parlementaire.

Une lutte prometteuse

Le ballottage le plus intéressant aura pour cadre le chef-lieu du district de Porrentruy. Alors que le PDC groupe environ 39% des votants et le PLR 37%, leurs candidats récoltent 32% pour Hubert Theurillat, PDC et 34% pour Marcel Hubleur, PLR. Cette inversion est une surprise et montre que le

candidat démocrate-chrétien est loin d'avoir obtenu le résultat espéré. Le candidat radical est aussi loin d'avoir fait le plein des voix des adeptes de son parti.

Le résultat du socialiste Jean Crevoisier, 21%, est un peu supérieur, de 1,5% environ, à la force du parti. En revanche, le chrétien-social Laurent Schaffter réalise un résultat double de la force de son parti, avec 12,4% des voix.

Dans ces conditions, on peut envisager que trois candidats se maintiennent pour le second tour. Le candidat socialiste aurait même des

chances s'il obtenait l'appui du PCSI et des voix hors de ce parti qui se sont portées sur le candidat du PCSI.

Même si cette union de la gauche est théoriquement possible, les chances de succès, certes existantes, sont minces. On peut tenir pour plus probable l'élection du radical ou du démocrate-chrétien, mais il est impossible de les départager aujourd'hui. Une participation plus importante pourrait certes modifier la donne. Sans doute aussi que les contacts inter-partis vont se multiplier dans la quinzaine qui vient.

Victor Giordano

Conseils communaux Les élus

Lorsque la répartition des sièges par parti subit une modification, elle est indiquée entre parenthèses, après la mention du parti en cause. Par parti, les changements sont infimes et influencés par l'existence d'ententes locales souvent temporaires. On notera un renversement de majorité à Courtedoux où il y avait un maire radical et six conseillers radicaux. On se retrouve avec trois radicaux et trois conseillers de l'Entente qui obtient aussi la mairie. Notons enfin que le Conseil communal de Courgenay comptera quatre femmes sur huit élus.

District de Porrentruy

Sont élus à:
Alle: 5 PDC: Madeleine Riat, Gérard Jubin, Henri Gurba, René Bregnard, André Desboeufs; 3 PLR: Désiré Surgand, Claude Vanhoutégem, Jacqueline Vifian.
Beurnevésin: 2 PLR: Hans Kägi et Bertrand Valley; 2

PDC: Huguette Maître, Jean-Marc Gury.

Boncourt: 3 PDC: Roger Afolter, André Fridez, Jean Schorderet; 2 PCSI: Alain Ioset, Olivier Schouller; 1 PLR: Yvette Giger.

Charmoille: 3 PDC: Liliane Nagel, Raymond Poupon, Chantal Froidevaux; 2 PLR: Anne-Marie Laurent, Pierre Rich; 1 Entente: Roger Joliat.

Cœuve: 2 PDC: Christophe Migy, André Trouillat; 2 PLR: Edmond Choffat, Jean-Louis Clerc; 2 PCSI: Jean-Bernard Chavanne, Jacqueline Reber.

Cornol: 3 PLR (+1): Raymond Girardin, Sonia Mogby, Robert Girard; 2 PDC: Agnès Rondez, Jean-Philippe Terrier; 1 Entente (-1): Jean-Claude Baume.

Courgenay: 5 PLR (+1): Denis Baillif, Gérard Comment, Marianne Perrin, Elisabeth Siegenthaler, Rosemarie Stékofer; 3 PDC: Gabrielle Cerf, François Desboeufs, Jean-Pierre Bendit. PS 0 (-1).

Courtedoux: 3 PLR (-3): Renée Zurcher, Michel Widmer, Alain Pérolle; 3 Entente (+3):

Daniel Huguélet, Maurice Maillat, Michel Petitat.

Fontenais: 3 PS (+1): Gérard Gigon, Patrick Houlmann, Michel Voisard; 2 PDC: Gilbert Castella, Yves Daucourt; 1 PLR (-1): Willy Scherler.

Porrentruy: 3 PDC: Francis Huguélet, Jean-Marie Courbat, Stéphane Piquerez; 3 PLR: Jean-Claude Adatte, Marcel Hubleur, Gérard Chiquet; 2 PS: Jean Crevoisier, Michèle Merçay.

Réclère: Entente PLR-PDC, 4 sièges: Roberte Jolissaint; Gérard Jolissaint; Edmond Monin et Louis Rérat.

Saint-Ursanne: 6 PDC (+1): Jeannine Béchir, Jean-Paul Lachat, Jean-François Meyer, Yves Amann, Gérard Beuchat, Michel Métille; 2 PLR (-1): André Theurillat, Eric Desboeuf.

Vendlincourt: 3 PDC: Bernard Gassner, Marc Wolfer, 2 PLR: Sandro Filipetto et Yves Surdez; 1 Entente: Yves Christe.

District de Delémont

Bassercourt: 3 PDC (-1): Eric Dobler, Serge Rebetez, Pierre

Voyame; 1 PCSI: Guylaine Hoffmeyer; 2 PLR (+1): Alain Claude, Francis Winkelmann; 2 PS: Gérald Brahier, Jacques Maître.

Bourrignon: 4 «Echange villageois»: Eliane Chèvre, Luc Jallon,

Didier Torti et Francis Grillon; 2 Entente: Marcel Ackermann, Ernest Muller.

Châtillon: Sans parti: Dominique Seuret. Répartition: 3 PDC, 2 Sans parti, 1 PS.

Corban: 3 PS: Marcel Steullet, Jean-Paul Tatti, Elisabeth Christie; 3 Entente (+3): Catherine Sollberger, Denis Steullet, Joseph Juillerat.

Courrendlin: 3 PS: Monique Cuttat, Sandrine Juillerat, Bernard Allimann; 2 PLR: Etienne Crelier, Jean Siegenthaler; 1 PDC: Georges Schindelholz; 1 UDC: Charles Rotzet; 1 PCSI: Suzanne Farine.

Courroux: 3 PDC: Christophe Allimann; 1 PCSI: André Schaffner; 1 PLR: Jean-Paul Barth; 3 PS: Cécile Rebetz, Jean-Pierre Schmitt, Chantal Kohler.

Courtételle: 3 PS: Marcelle

Gisiger, Odette Sanglard, Pascal Mazarini; 3 PDC: Christiane Girardin, Jean-Louis, Chételat, Rémy Montavon; 1 PCSI: Roland Cattin; 1 PLR: Daniel Comte.

Mervelier: 3 PDC: André Marquis, Christian Meyer, Josiane Mouttet; 3 PS: Marlyse Fleury, Gabriel Boillat, Jean-Pierre Kottelat.

Pleigne: 4 PDC (+1): Daniel Dubach, François Guenat, François Pape, Christophe Joray; 2 PLR (-1): Stéphane Brosy, Jacqueline Zenger.

Soulce: 5 Entente: Michel Crétin, André Kocher, Jean Nicol, Pascal Prince et Laurent Morandelli; 1 Sans dénomination: Catherine Beuchat.

Undervelier: 3 Intérêts communaux: Jean-Pierre Petitjean, Kathia Borsa, Stéphanie Buchwalder; 2 GPS: Daniel Allimann, Frédy Hodel; 1 Hors parti: Guy Meier.

Vicques: 2 PDC: Gérald Friche, Patricia Fringeli; 2 PCSI: Thierry Beuchat, Claude Chèvre; 2 PS: Maria Lorenzo, Aldo Jelmi.

VIG

Emulation Prairies maigres et tourbières

Le Cercle scientifique de la Société jurassienne d'Emulation a tenu son assemblée annuelle samedi au Musée des sciences de Porrentruy, sous la présidence de Pierre Reusser. Il a annoncé que le cercle, dans le cadre des 150 ans de l'Emulation, mettra sur pied, le 15 mars prochain, un colloque consacré à l'écologie, la paléobotanique et la génétique. Fera suite la visite de sites biologiques.

Les prairies maigres

Les participants entendront une conférence du professeur Taquet, spécialiste mondial, sur la «Grandeur et

décadence de dinosaures». Dans un exposé très clair qui a suivi, Laurent Gogniat, collaborateur de l'Office des eaux, a expliqué les atouts des prairies maigres sèches et montré toute leur importance en matière de protection des espèces menacées. Ayant mis à jour l'inventaire de Ritter qui date de 1981, il a conclu une nonantaine de contrats avec des exploitants agricoles (58 pâturages et 32 prairies). Ils portent sur 370 hectares, dont 340 d'importance nationale. Les exploitants doivent respecter des exigences permettant de maintenir les prairies

maigres. Quelque 200 000 francs ont été alloués à titre de dédommagement. Retarder la fauche est une nécessité courante. L'intensification agricole constitue la plus grande menace qui pèse sur ces types de terrains.

Et les tourbières

Philippe Grosvernier, Dr en biologie de l'Université de Neuchâtel, a parlé très en détail des tourbières et de leur avenir, maintenant que les menaces d'exploitation de la tourbe pèsent à nouveau sur ces terrains très particuliers. Ces menaces sont moins grandes chez nous - bien qu'il

ne reste que 1500 hectares de tourbières et quelques 500 sites - que dans d'autres pays nordiques. Les sphagnum qui croissent sur les tourbières ont un très grand pouvoir d'adaptation et peuvent réapparaître après une exploitation, pour peu qu'on leur donne une petite aide, par l'implantation de plantes adéquates. Il n'y a donc pas de risque de disparition. Mais la tourbe se constitue à raison d'un millimètre par an; alors il en faudra des siècles pour reproduire ce qui serait exploité à grande échelle.

Victor Giordano

Porrentruy Tragédie grecque, lecture et chant

En prologue à l'atelier de théâtre qui se tiendra en fin d'année à Porrentruy sous l'égide de la fondation Axiane, une lecture dramatique chantée des «Perses» d'Eschyle, par l'auteur parisien Jean Gillibert, s'est déroulée en présence de 80 personnes, samedi à l'aula Thurmann de Porrentruy.

En préambule, Valérie Hartmann-Claverie a expliqué le fonctionnement des ondes Martenot et dévoilé les multiples facettes de cet instrument qui s'apparente à un orgue électronique et est le véritable ancêtre du synthétiseur.

Ensuite, Jean Gillibert, avec

compétence et brio, a longuement planté le décor de la tragédie grecque et en a démonté tous les aspects. Après un buffet pris en commun, les spectateurs ont entendu Jean Gillibert déclamer et chanter les «Perses», en restituant toute la force de l'épopée et toute la vigueur tragique du théâtre antique.

Cette soirée réussie laisse bien augurer de l'atelier qui se déroulera du 27 décembre au 3 janvier 1997, à Porrentruy, sous la direction de Jean Gillibert et du musicien Benoît Urbain. On peut encore s'inscrire à l'Atelier au tél. 032 466 42 41.

VIG

Chambres fédérales Vache folle et NLFA à l'ombre d'un budget vertigineux

La session d'hiver des Chambres fédérales, qui s'ouvre aujourd'hui, a de quoi donner le vertige. Pas seulement à cause d'un nouveau budget très déficitaire: l'affaire de la vache folle sera empoignée dans la confusion, par les cornes, les pis ou les cloches. Quant au financement des NLFA, on fonce tête baissée dans l'impasse politique en privilégiant le Gothard.

Berne
François Nussbaum

Le budget 1997 de la Confédération, tel que proposé par le Conseil fédéral, annonce 44,5 milliards de dépenses et 38,5 milliards de recettes, d'où un déficit de 6 milliards. Les comptes étant déficitaires depuis 1991, la dette de la Confédération dépassera les 90 milliards (un quart du produit intérieur brut).

Correction à 2 milliards

Par rapport au budget précédent, le déficit s'alourdit de 2 milliards. Cette différence n'est toutefois pas réelle: pour la première fois, le budget inscrit aux dépenses les prêts aux CFF (environ 1 milliard), alors qu'on retire des recettes l'excédent de la Caisse fédérale de pension (1 milliard également). Cette double correction avait déjà été réclamée par Otto Stich.

Au National, une minorité (notamment UDC) demandera le renvoi du budget au Conseil fédéral avec pour mandat de réduire les dépenses de 2 milliards. Dans l'ensemble, les commissions des finances proposent plutôt des ajustements à la hausse d'environ 200 millions. L'examen du budget durera quatre jours au National et deux aux Etats, sans compter l'élimination des divergences.

Chômeurs à la caisse

En fait, le débat portera surtout sur trois mesures urgentes. La première est une mesure générale d'assainissement puisqu'elle prévoit un blocage des crédits à leur niveau de cette année. Ce qui revient à réduire de 2% les dépenses prévues et à ramener



En matière de NLFA, le Parlement risque de se retrouver dans une impasse en privilégiant le Gothard. photo a

le déficit à 5,5 milliards. Si la récession persiste durant les premiers mois de l'année, ces 2% seront débloqués.

Les deux autres mesures urgentes concernent l'AVS (report d'une contribution spéciale destinée à financer la re-

traite «à la carte») et l'assurance-chômage: réduction des indemnités journalières (1 ou 3% selon le montant) et sup-

pression des indemnités pour intempéries. Economies réalisées: 370 millions. La gauche combattra ces deux arrêtés.

Ultimatum

Les mesures urgentes sont toujours temporaires. En l'occurrence, les trois arrêtés en vigueur jusqu'en 2002. Concernant le blocage des crédits, le Conseil fédéral demande au Parlement la compétence de décider seul, pour la suite, du taux de réduction des dépenses: 2,5% en 1998-99 et 3% en 2000, de quoi économiser en moyenne 800 millions par an.

Parallèlement à ces mesures d'économie, le chef du

NLFA: tête baissée dans l'impasse

Autre débat-catastrophe, agendé pour le 9 décembre aux Etats: les nouveaux tunnels ferroviaires sous les Alpes - les NLFA. La commission a donné le ton vendredi: priorité au Gothard, renvoi du Loetschberg à plus tard. C'est probablement la pire des solutions. En mars, le National peut encore corriger le tir.

En termes de rentabilité pure, il faudrait commencer par le Loetschberg, moins cher et plus rapidement terminé. La meilleure solution consiste à construire les deux, simultanément. L'investissement est lourd, mais il s'étale sur 20 ans et se révélera indispensable à l'Europe des transports du XXIe siècle.

En favorisant le Gothard, on s'expose à d'énormes dépassements de crédits (car les partisans cachent encore leurs nombreux projets annexes) et à des retards dans la réalisation. On risque le scandale (comme pour rail-2000), alors que le Loetschberg aura été enterré dans l'intervalle. On aura perdu cinq ans pour ne rien avoir. FNU

Département fédéral des finances, Kaspar Villiger, propose un mécanisme d'assainissement structurel, sous la forme d'un article constitutionnel contraignant: si, d'ici à 2001, le déficit n'est pas ramené à 2% des dépenses (1 milliard), Conseil fédéral et Parlement sont tenus de prendre des mesures draconniennes.

Plusieurs éléments y contribueront. D'abord l'introduction, dans les services fédéraux, de la «nouvelle gestion publique» (mandat de prestation et enveloppe budgétaire). Ensuite la révision des normes et standards dans la construction (trop coûteux). Enfin la nouvelle péréquation financière (tâches respectives et transferts financiers entre la Confédération et les cantons).

FNU

Vache plus folle que jamais

Un débat complètement échevelé (en procédure d'urgence) est programmé pour demain aux Etats et pour le 4 décembre au National: comment éradiquer la maladie de la vache folle. Toutes les réponses ont été articulées: abattre 230.000 bêtes, 1100, aucune, les incinérer, les vendre à bas prix?

Après l'éclatement de l'affaire de la vache folle en Grande-Bretagne, en début d'année, le bœuf suisse s'est également vu boycotté par 18 pays, malgré l'ampleur considérablement moindre de la maladie en Suisse. Le marché intérieur s'est aussitôt effondré.

Il fallait, d'une part, éradiquer cette maladie, pour redonner confiance aux consommateurs et aux importateurs étrangers (en particulier l'Italie). Ensuite, une élimination massive de bovins ne peut qu'assainir le marché du bœuf, excédentaire depuis pas mal de temps.

Proposition du Conseil fédéral: abattre 230.000 bêtes, celles nées avant l'interdiction de nourrir les bovins avec de la farine animale (décembre 1990). Les éleveurs sont dédommages (1000 francs par tête), la viande est incinérée ou transformée en farine. La facture - 320 millions - est partagée, à cause d'une ponction de 2 centimes par litre de lait. L'Union suisse des paysans est d'accord (sauf sur les 2 cts).

Proposition de la commission des Etats: on abat ces bêtes mais la viande est mise sur le marché à bas prix, au profit des éleveurs. Proposition de la commission du National: on n'abat que 1100 vaches (payées aux éleveurs 2000 francs), uniquement celles qui ont vécu dans un troupeau touché par la maladie.

Les maîtres-bouchers, eux, ont déposé vendredi une pétition (avec 146.000 signatures) contre tout abattage. S'ils n'obtiennent pas satisfaction, ont-ils averti, ils lanceront le référendum contre l'arrêté urgent. On en est là. La commission des Etats se réunit une dernière fois aujourd'hui. FNU

Elections: la présidence pour Arnold Koller

Le 4 décembre, Arnold Koller sera élu, par les deux Chambres réunies, président de la Confédération pour 1997. Jean-Pascal Delamuraz lui cédera la place le 1er janvier. La vice-présidence du

Conseil fédéral sera confiée à Flavio Cotti.

Arnold Koller (Justice et Police) a déjà assuré la présidence en 1990 et Flavio Cotti (Affaires étrangères) en 1991. Ruth Dreifuss (Intérieur)

pourra accéder à la vice-présidence en 1998, donc à la présidence en 1999: elle aura alors travaillé sous la présidence de tous les conseillers fédéraux entrés avant elle au Gouvernement.

Pour cette même raison, Moritz Leuenberger (Transports) devra attendre le passage d'Adolf Ogi (Militaire) en 2000 et de Kaspar Villiger (Finances) en 2001 avant de pouvoir briguer la présidence. A condition qu'aucun des deux ne se retire dans l'intervalle. Et pour 2003? Jean-Pascal Delamuraz, bien sûr.

la suite d'une socialiste (Gret Haller, BE). Le compte est bon: le vice-président sera à nouveau socialiste, puisque l'UDC n'y a droit que tous les huit ans (comme le groupe des petits partis). Le PS a choisi Ernst Leuenberger (Soleure).

Aux Etats: Edouard Delalay

Aux Etats, le chemin est encore mieux balisé: chaque année, on élit un deuxième scrutateur, qui deviendra successivement premier scrutateur, vice-président puis président. Sauf retrait ou non-réélection, un futur président est donc connu quatre ans à l'avance.

Le vice-président actuel, le démocrate-chrétien valaisan Edouard Delalay doit succéder au radical appenzellois Otto Schoch. Le premier scrutateur Ulrich Zimmerli (UDC/BE) peut ainsi passer à la vice-présidence. Prochain sur la liste: le radical zougois Andreas Iten.

FNU



Arnold Koller, Judith Stamm et Edouard Delalay présideront respectivement le Conseil fédéral, le National et les Etats. photo a.

Economie Appel de Villiger

Kaspar Villiger a appelé ce week-end les dirigeants économiques à assumer leurs responsabilités à l'égard des travailleurs et de la collectivité, et ce malgré les restructurations. Par ailleurs, dans une interview à la «SonntagsZeitung», il n'a pas caché son irritation à propos de la situation fiscale du couple Kopp.

«Nous ne devons pas revenir au libéralisme manchestérien», a souligné samedi le chef du Département fédéral des finances (DFF) dans une interview à l'«Aargauer Zeitung». L'économie bénéficie d'un environnement social et d'un Etat qui lui fournissent des prestations. Si elle n'assume pas ses responsabilités, le danger existe de voir les politiciens réduire sa liberté ou le peuple brandir un carton rouge à l'encontre du patronat par le biais des urnes, a expliqué Kaspar Villiger à une semaine de la votation sur la loi sur le travail.

Par ailleurs, dans une interview à la «SonntagsZeitung», le patron du DFF n'a pas caché son irritation à propos de la situation fiscale de l'ancienne conseillère fédérale Elisabeth Kopp et de son mari qui ne présentait pour 1995 ni revenu ni fortune. «Le cas du couple Kopp m'a aussi fait sortir de mes gonds», a-t-il déclaré. Selon Kaspar Villiger, on ne peut mettre un policier derrière chaque contribuable et un taux d'imposition raisonnable reste la meilleure protection contre la soustraction fiscale. /ap

Nidwald La Landsgemeinde pourrait être abolie

Les Nidwaldiens décideront le 1er décembre s'ils veulent ou non conserver leur Landsgemeinde. Les Appenzellois des Rhodes-Extérieures se pencheront sur cette question en 1997. En revanche, le calme règne pour l'heure à Glaris, Obwald et en Appenzell Rhodes-Intérieures.

Dans une semaine, les Nidwaldiens diront dans le secret des urnes s'ils veulent supprimer la Landsgemeinde ou au contraire revaloriser cette institution vieille de 650 ans. Le Grand Conseil s'est prononcé pour son maintien, alors que le gouvernement recommande son abolition.

Deux propositions seront soumises au verdict populaire lors de la Landsgemeinde de 1997 en Appenzell Rhodes-Extérieures. La première est une initiative signée par 7000 personnes. Elle demande que les décisions concernant les objets constitutionnels soient prises dans le secret des urnes, et non plus par la Landsgemeinde.

De son côté, le gouvernement a lancé son propre projet. Il propose aux citoyens de décider dans les urnes s'ils veulent abolir ou maintenir la Landsgemeinde. L'exécutif veut ainsi clore définitivement les discussions sur l'avenir de l'institution. Les diverses tentatives de supprimer la Landsgemeinde ont jusqu'ici



Nidwaldiens et Appenzellois vont-ils décider d'abolir les assemblées populaires?

photo a-sal

échoué dans les Rhodes Extérieures. En 1993, le peuple a voté pour son maintien. En 1995, il a accepté la nouvelle Constitution cantonale fixant notamment le fonctionnement de la Landsgemeinde.

Le calme règne depuis plus de 20 ans à Obwald. L'existence de la Landsgemeinde, qui a traversé une crise dans les années 70, n'a plus été remise en question depuis 1975. Mais les autorités attendent

avec beaucoup d'intérêt la décision du 1er décembre, souligne le chancelier obwaldien Urs Wallimann.

Les adversaires obwaldiens de la Landsgemeinde comptent en effet sur l'abolition de l'institution à Nidwald pour relancer le débat dans leur demi-canton. Les chances de supprimer la Landsgemeinde à Obwald sont plus importantes aujourd'hui qu'il y a quelques années, a affirmé Trudi Abä-

cherli, présidente du PRD obwaldien et adversaire de la Landsgemeinde. Elle estime que la population réalise aujourd'hui que ce mode de vote ne correspond plus aux besoins actuels.

Le calme règne ailleurs

Une abolition de la Landsgemeinde n'est pas à l'ordre du jour actuellement ailleurs, ni à Glaris, ni dans les Rhodes-Intérieures d'Appenzell. /ats

Des conflits détonateurs

L'existence de la Landsgemeinde est d'autant plus remise en question que les conflits au sein du canton sont importants, estime Hans Hirter, politologue à l'Université de Berne. La question du dépôt de déchets nucléaires au Wellenberg a été l'un des détonateurs du changement opéré à Nidwald.

En Appenzell Rhodes-Extérieures, l'introduction du suffrage féminin a suscité également de vives polémiques. Par ailleurs, les deux demi-cantons sont situés à proximité de villes importantes. L'influence de Lucerne et St-Gall est incontestable. La population de Nidwald a progressé ces dernières années pour atteindre 37.000 habitants. De nombreux pendulaires travaillant à Lucerne s'installent dans le demi-canton, attirés par un taux d'imposition favorable. Ces personnes jugent le plus souvent la Landsgemeinde obsolète. Dans les cantons où la population est moins importante, tels Glaris, Obwald et Appenzell Rhodes-Intérieures, la Landsgemeinde soulève moins de contestations. /ats

«NOUS MANIFESTONS POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE DES PRIX.»

**FIESTA TREND
DÈS FR. 14 800.-***

**ESCORT TREND
DÈS FR. 19 300.-**



* Maintenant avec Anti-démarrage

Prix TVA incluse

Aujourd'hui, nous prenons parti pour des prix incroyables que vous pouvez, sans hésiter, prendre pour argent comptant. Cela vaut pour les équipements de série comme pour les options. C'est ainsi que, sur la Fiesta Trend, le Paquet Sécurité englobant l'ABS, l'antipatinage et l'airbag passager ne coûte

que Fr. 1500.- au lieu de Fr. 2700.-. Et que sur l'Escort Trend, l'ABS et l'airbag passager ne reviennent qu'à Fr. 1000.- au lieu de Fr. 2200.-. Votre concessionnaire Ford vous prouvera volontiers et personnellement que cette politique de prix est aussi celle d'une belle et bonne conduite.

Peut-être bien que j'opterai pour la nouvelle Fiesta Trend, la nouvelle Escort Trend. Im/FET

Nom/prénom _____

Rue/n° _____

NPA/localité _____

Téléphone _____

Voiture actuelle _____

Deux raisons de plus d'opter pour Ford: Options, votre nouvelle liberté à l'achat d'une voiture, et Ford EuroService, la garantie de mobilité paneuropéenne.



Coupon à envoyer à: Ford, case postale, 8706 Mellen.

Neige Accidents par dizaines

Neige et soleil ont été au rendez-vous du dernier week-end de novembre. De nombreuses stations de montagne ont profité des bonnes conditions d'enneigement pour ouvrir leurs installations. Les giboulées sont à l'origine des fréquents accidents qui se sont produits sur les routes samedi.

Jusqu'à 30 centimètres de neige sont tombés en certaines régions de Suisse dans la nuit de samedi à hier, a indiqué l'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches, ajoutant que l'enneigement était supérieur à la normale pour la saison en toutes régions.

La couche atteignait hier 20 centimètres à Saas Fee et Zermatt, 46 à Montana, 52 à Arosa, 55 à Muerren et 125 au Weissfluhjoch. De nombreuses stations en ont profité pour ouvrir leurs remontées mécaniques.

Si la neige a fait la joie des skieurs, elle a par contre entraîné des dizaines d'accidents en plaine samedi, nombre de véhicules n'étant pas encore munis de pneus d'hiver. Plus de 70 accidents ont été enregistrés dans le seul canton de Zurich et 15 en Argovie.

Au moins deux personnes ont perdu la vie sur les routes. Dans le canton de Saint-Gall, un automobiliste de 28 ans s'est tué entre Zuzwil et Henau. Sa voiture a dérapé avant de percuter un mur. A Steffisburg (BE), un octogénaire a été écrasé par une camionnette en traversant la route. /ap

Radicaux Christian Kauter séduit par l'économie privée

Christian Kauter, secrétaire général du Parti radical-démocratique (PRD) quittera son poste au cours du premier semestre de l'an prochain. Il entrera dans l'économie privée en tant que directeur général adjoint de la Société Générale d'Affichage (SGA).

C. Kauter, âgé de 49 ans, occupe le poste de secrétaire général du PRD depuis 1988. Il a informé vendredi le parti de sa décision, indique un communiqué diffusé samedi. Son départ a été fixé en accord avec le président du parti

Franz Steinegger. «Intervenant deux ans et demi avant les prochaines élections fédérales, il laisse assez de temps» à celui ou à celle qui lui succédera.

Pour sa part, la SGA précise dans un communiqué que C. Kauter prendra ses fonctions de directeur général adjoint au printemps prochain. Sa nomination intervient dans le souci de «renforcer la direction de la société et dans la perspective de la succession du patron actuel», Max Fischer, prévue en l'an 2000. Elle répond au sou-

hait d'engager «une personnalité d'envergure à la fois nationale et internationale». Le groupe SGA compte 650 collaborateurs. Son chiffre d'affaires consolidé est d'environ 250 millions de francs.

Christian Kauter a grandi à Berne avant de poursuivre et d'achever des études de sciences politiques à Genève puis à Berne. Après quelques années au service d'une asso-

ciation patronale de l'industrie graphique suisse, il a travaillé à l'Office fédéral des affaires économiques extérieures et à l'ambassade de Suisse à Washington. En 1987, il fait un bref passage dans le privé, avant d'être nommé au PRD en 1988. Père de deux enfants, C. Kauter a été pendant plusieurs années capitaine de l'équipe suisse d'escrime. /ats

Du sang neuf

Les partis gouvernementaux aborderont les élections fédérales de 1999 avec du sang neuf à leur tête. Avec le départ du secrétaire général du PRD Christian Kauter, annoncé samedi, au moins trois partis - PRD, PS et UDC - auront un nouveau secrétaire général. En outre, le PDC, le PRD et l'UDC auront un nouveau président.

La secrétaire générale de l'Union démocratique du centre (UDC) Myrtha Welti a été remplacée début octobre par Martin Baltisser, le plus jeune secrétaire général d'un parti gouvernemental. Au Parti socialiste (PS), c'est une femme de 43 ans, la conseillère nationale zurichoise Barbara Haering Bin-

der, qui prend la relève d'André Daguët, devenu secrétaire central de la FTMH.

L'UDC a un nouveau président depuis janvier: Ueli Maurer. Quant au Parti démocrate-chrétien (PDC), il sera probablement dirigé par une troïka après le départ du président Anton Cottier, en 1997. Le conseiller national obwaldien Adalbert Durrer devrait en assumer la tête, épaulé par deux vice-présidents, François Lachat (JU) et Rosmarie Zapfl-Helbling (ZH).

Enfin, le PRD devrait aussi avoir un nouveau président dès 1998. Franz Steinegger, qui occupe le poste depuis 1989, a annoncé qu'il le quitterait dans deux ans. /ats



Le secrétaire du PRD dirigera la Société Générale d'Affichage. photo a

BRÈVES

AdI Le nom ne change pas

L'Alliance des Indépendants (AdI) ne deviendra pas le Parti social-libéral. Les délégués réunis samedi en assemblée extraordinaire à Zurich ont en effet refusé de modifier le nom de leur parti comme le proposait le comité de l'AdI. Ils ont en revanche approuvé de nouveaux statuts ainsi que les thèmes majeurs sur lesquels l'AdI entend mettre l'accent. /ap

DMF Divergences à éclaircir

La commission de la politique de sécurité (CPS) du Conseil national va examiner la question des divergences de vue entre le chef du DMF Adolf Ogi et le chef de l'état-major général Arthur Liener. Elle l'abordera à sa prochaine séance, en janvier, a indiqué samedi son président Otto Hess. /ats

Laufon Sauvés des flammes

Deux retraitées ont été sauvées in extremis lors de l'incendie d'une maison de deux étages dans la nuit de vendredi à samedi à Laufon (BL). Une bougie pourrait être à l'origine du sinistre qui a fait d'importants dégâts, a indiqué la police de Bâle-Campagne. Alertés peu après minuit, les pompiers ont pu évacuer par une échelle la personne habitant au deuxième étage de l'immeuble. Ils ont ensuite pénétré au premier étage où il ont sauvé la seconde retraitée. /ap



Avec la nouvelle hypothèque Easy «fifty fifty», vous économisez 1/2% d'intérêts

Avec cette hypothèque, vous versez durant trois ans 1/2% d'intérêts de moins sur la totalité du crédit, si votre avoir en compte ou votre capital déposé à la SBS se monte à la moitié au moins du nouveau prêt désiré. Celui-ci doit toutefois atteindre 200 000 francs.

Cette preuve de confiance s'adresse à toutes les personnes qui réalisent régulièrement leurs opérations bancaires de préférence avec la SBS. Par ailleurs, jamais devenir propriétaire de son foyer n'a été si propice, les prix de l'immobilier et les taux ayant atteint

un plancher. Pour vous rendre compte, noir sur blanc, qu'il vaut mieux acquérir votre propre toit que de verser un loyer à fonds perdus, examinez notre hypothèque Easy «fifty fifty». Cette offre est valable jusqu'à fin avril 1997. Informations au 0800 810 500.



**Société de
Banque Suisse**

Miss Monde Une Grecque l'emporte



La belle hellène se donne un an pour se remettre à étudier le métier qu'elle a choisi: le journalisme.

photo K-epa

La concurrente grecque Irene Skilva a été sacrée Miss Monde 1996 samedi à Bangalore, dans le sud de l'Inde, lors d'une cérémonie ternie par les nouvelles violences qui ont opposé, quelques heures avant l'élection, manifestants hostiles à ce concours de beauté et forces de l'ordre. Irene Skilva, mannequin de 18 ans aux cheveux auburn, a reçu sa couronne des mains de la Vénézuélienne Jacqueline Aguilera Marcano, Miss Monde 1995, après une sélection de deux heures retransmise en direct dans le monde entier. Les dauphines de la nouvelle Miss Monde sont la Colombienne Carolina Arango, deuxième, et la Brésilienne Auska Prado, troisième./ap

Calcutta Rechute de Mère Teresa

Mère Teresa, qui allait mieux samedi, a fait une rechute pendant la nuit de samedi à hier: elle souffre de problèmes cardiaques et respiratoires, a annoncé hier à Calcutta le médecin qui la suit. La religieuse d'origine albanaise, âgée de 86 ans, a eu des difficultés respiratoires samedi soir. Les médecins ont alors détecté une faiblesse du ventricule cardiaque gauche.

Le directeur de l'hôpital a précisé que l'état de la patiente était maintenant stationnaire et qu'elle respirait avec un masque à oxygène. Il a indiqué que les médecins avaient tenté de débrancher les goutte-à-goutte samedi mais qu'ils avaient dû les remettre en place après une nouvelle faiblesse du ventricule gauche. Mère Teresa souffre aussi d'un rythme cardiaque irrégulier.

Il s'agit du quatrième séjour de Mère Teresa à l'hôpital où elle a été admise vendredi matin. Elle a déjà eu deux crises cardiaques et vit avec un stimulateur cardiaque./ap

Rwanda Le coût de la réintégration des réfugiés

Les militaires réunis à Stuttgart ont défini ce week-end une série d'options relatives à l'envoi d'une force au Zaïre. Cette mission d'aide aux réfugiés sera «purement humanitaire». Le Rwanda a réclamé à Genève 700 millions de dollars (840 millions de francs) pour réintégrer les exilés hutus rentrés ou attendus dans leur pays.

Les différentes options définies à Stuttgart vont être maintenant présentées aux gouvernements. La décision d'une intervention revient en effet à ces derniers, a annoncé le général canadien Maurice Baril. «La force devra être politiquement et militairement neutre», a-t-il souligné. Les participants à la réunion, à laquelle assistaient également plusieurs organismes internationaux, ont repéré 250.000 réfugiés dans des endroits connus. Ils pensent qu'il pourrait y en avoir 300.000 autres ailleurs. Mais leur existence n'a pas été confirmée par les missions de reconnaissance.

La réunion de Stuttgart s'est achevée après trois jours de discussions intenses. Parmi les participants figuraient des représentants du Canada, des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de l'Espagne, de l'Australie et de la Belgique.



Une fillette attend, alors que les militaires rwandais inspectent les bagages des réfugiés arrivés à Gisenyi.

photo Keystone-op

Vendredi, le général Baril n'avait pas pu préciser combien de soldats pourraient être envoyés, soulignant que cela dépendait du nombre de réfugiés à secourir. Les estimations varient de moins de 200.000, selon les Etats-Unis, à 700.000, selon le HCR. Se-

lon Kigali, il n'y a plus de réfugiés rwandais dans l'Est zaïrois.

Kigali a par ailleurs demandé à la communauté internationale de lui octroyer quelque 840 millions de francs pour réintégrer les réfugiés hutus déjà rentrés ou sur

le retour. La requête a été présentée samedi à Genève par le ministre rwandais des Transports et des communications aux représentants des principaux pays bailleurs de fonds./ats-afp-reuter

Clinton Contacts renoués avec la Chine

Les présidents Bill Clinton et Jiang Zemin se sont rencontrés hier à Manille, en marge du sommet annuel du forum de Coopération économique de l'Asie-Pacifique (Apec), marquant le réchauffement des relations entre la Chine et les Etats-Unis. Washington et Pékin ont décidé de tourner la page après la crise de l'an passé, liée à Taiwan, en instaurant un dialogue régulier au niveau des chefs d'Etat.

Les présidents américain et chinois effectueront des visites officielles à Pékin et à Washington en 1997 et 1998, dans un ordre qui reste à déterminer, précédées par une visite en Chine du vice-président Al Gore durant la première moitié de 1997. Cette annonce confirme que les deux pays, les Etats-Unis surtout, veulent éviter qu'un différend ponctuel, aussi important soit-il, compromette l'ensemble des relations bilatérales, comme cela s'est produit en 1995.

Les deux hommes n'ont toutefois résolu aucun des différends qui opposent les deux pays, à commencer par celui



Bill Clinton et Jiang Zemin n'ont pas résolu leurs différends.

photo-K-epa

portant sur la demande d'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). Washington s'y oppose tant que Pékin n'aura pas procédé à une ouverture de son marché. Même impasse à propos des droits de l'homme. Le président chinois a apparemment aussi opposé une fin de non-recevoir au sujet des questions de non-prolifération nucléaire./ats-afp

Malraux L'hommage de Jacques Chirac

Ecrivain qui fut des grands combats du siècle et ministre de la Culture du général de Gaulle, André Malraux est entré samedi, vingt ans après sa mort, au Panthéon. Lors de son discours, le président Jacques Chirac a évoqué le sens de la quête, la capacité de remise en question et le respect de l'autre de l'écrivain.

Plusieurs milliers de Parisiens étaient massés le long de la rue Soufflot qui conduit au Panthéon, au cœur du Quartier Latin. Des millions de téléspectateurs ont pu suivre en direct l'hommage rendu à André Malraux par le président Jacques Chirac.

Fidélité sans faille

Après une intervention de Maurice Schumann, ministre du général De Gaulle qui fut la voix de la France libre à Londres pendant la Seconde Guerre mondiale, Jacques Chirac a apporté «l'hommage de toute la nation» et salué les multiples facettes d'André Malraux et ses engagements

successifs. Il a en particulier relevé la fidélité sans faille au général de Gaulle de son ancien ministre de la Culture.

«Vous incarnez mieux que tout autre le gaullisme tel que le voulait le général, ni de droite ni de gauche mais de France», a-t-il dit. A la mort de cette figure majeure du gaullisme, en 1976, Jacques Chirac avait déjà rendu hommage à celui qui «ne fut pas un maître à penser, mais un maître à vivre».

Il a aussi rappelé samedi son refus «d'une hiérarchie des cultures, le rejet d'une conception aristocratique du savoir, l'idéal de partage qui a vraiment porté le concept des Maisons de la culture», créées partout en France à son initiative.

Malraux, qui fut de tous les combats du siècle, de l'Asie à la guerre d'Espagne, proche des communistes dans la lutte anti-hitlérienne, résistant, avant de devenir ministre et chanteur du gaullisme, sera le 72e «grand homme» à reposer au Panthéon./ats-afp

Comores Un Boeing détourné s'écrase

Un Boeing 767 de la compagnie nationale éthiopienne s'est abîmé samedi au large des Comores, dans l'océan Indien. Au moins 52 des 175 personnes à bord ont survécu à la catastrophe. Une cinquantaine sont toujours portées disparues. L'appareil avait été détourné par trois hommes qui avaient embarqué à Addis Abeba.

Ce détournement est l'un des plus tragiques de l'histoire de la piraterie aérienne. Il s'est achevé par un amer-rissage forcé à 25 km environ au nord de l'aéroport de Moroni et à 500 mètres d'un hôtel. L'avion tournait autour de l'aéroport de la capitale comorienne. Il attendait sans doute une autorisation d'atterrir. La catastrophe est due, selon le copilote, à un manque de carburant.

52 survivants

Les sauveteurs ont repêché 75 corps. Au moins 52 survivants ont été dénombrés, ont indiqué dimanche les autorités comoriennes. Quarante-huit passagers, dont un Suisse selon le Département fédéral des Affaires étrangères, restent portés disparus. Moroni a précisé qu'il y avait à bord du Boeing 163 passagers et 12 membres d'équipage.

Le commandant de bord, le copilote figurent notamment au nombre des survivants. Deux pirates de l'air, «probablement éthiopiens», ont également survécu. Ils sont interrogés par les autorités des Comores. Le Boeing effectuait la liaison Addis-Abeba-Nairobi-Abidjan. Il a été détourné dans l'espace aérien kényan où il a pris la direction de la Tanzanie.

Les pirates, qui avaient embarqué à Addis Abeba, ont pénétré dans le poste de pilotage et ont menacé de faire exploser l'avion. Un des hommes était armé d'une hache, le second d'un extincteur et le troisième tenait d'une main une bouteille de whisky et de l'autre ce qu'il a présenté comme une bombe, a déclaré le pilote éthiopien.

Les pirates de l'air voulaient aller en Australie mais ils n'ont formulé aucune autre revendication, a dit le pilote. «Ils voulaient entrer dans l'histoire». Ils parlaient français et pouvaient être éthiopiens, djiboutiens ou somaliens, a encore indiqué le pilote. Ethiopian Airlines a annoncé peu après que les deux pirates détenus aux Comores étaient de nationalité éthiopienne. On ne dispose pas de précisions sur le troisième. /ats-afp-reuter-dpa

BRÈVES

Biélorussie Vote sous tutelle

Les électeurs biélorusses se sont prononcés hier sur l'octroi de pouvoirs élargis au président Alexandre Loukachenko. Ce dernier a signé un décret donnant un caractère obligatoire aux résultats du plébiscite, en dépit du climat politique déjà houleux. Les premiers résultats sont attendus pour aujourd'hui. Les électeurs devaient en particulier se prononcer sur l'extension des pouvoirs du président par amendement constitutionnel. Loukachenko cherche aussi à prolonger son mandat de plus de deux ans au-delà de l'an 2000./ats-afp-reuter

Routiers français Médiateur nommé

Les négociations entre patronat et syndicats du transport routier ont repris hier à Paris. Elles se déroulent sous la houlette d'un médiateur nommé par le gouvernement. Le ministre des Transports Bernard Pons a décidé de hâter la résolution d'un conflit qui entre aujourd'hui dans sa deuxième semaine, sans paraître s'essouffler. Le ministre français des Transports a nommé un médiateur dans la crise des camionneurs. Robert Cros est chargé de relancer la discussion entre les parties dans le conflit qui commence à peser sur l'économie./ats-afp-reuter

Belgrade Scrutin finalement annulé

La commission électorale de Belgrade a annulé hier les résultats du scrutin municipal de la capitale qui donnaient la victoire à l'opposition. Celle-ci a aussitôt lancé une campagne de désobéissance civique. La commission a annulé les résultats de 52 des 60 sièges du Conseil municipal remportés par la coalition de l'opposition. La commission électorale avait pourtant confirmé dès mardi la victoire de Zajedno (Ensemble), la coalition de l'opposition. Elle s'est refusée hier à tout commentaire./ats-afp-reuter

Tchéchénie Accord signé avec la Russie

Le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, et le chef indépendantiste tchéchène, Aslan Maskhadov, ont signé samedi à Moscou un accord sur les relations russo-tchéchènes. Peu auparavant, le président Boris Eltsine avait ordonné le retrait total des forces russes, levant ainsi le dernier obstacle à la conclusion de l'accord. Le document couvre principalement des questions économiques, mais comprend aussi un engagement de poursuivre le cessez-

le-feu actuellement en vigueur, selon l'agence Itar-Tass. Il n'aborde en revanche pas la question du statut de la Tchéchénie, à l'origine de la guerre de 21 mois qui a fait plus de 40.000 morts. Mais les accords de paix signés le 31 août entre Moscou et les indépendantistes prévoyaient que la question soit reportée pendant une période de cinq ans. L'accord sera en vigueur jusqu'au 27 janvier, date annoncée des élections législatives et présidentielles./ats-afp

Eurotunnel Patience requise

Contrairement aux premières déclarations optimistes d'Eurotunnel, la réouverture complète du Tunnel sous la Manche prendra plus de temps que prévu, probablement trois mois, après l'incendie de lundi dernier. Selon «The Independent on Sunday», le devis des réparations à effectuer s'élèverait à 200 millions de livres (425 millions de francs). Le journal affirme que le feu et la chaleur ont fortement endommagé la coque de béton du boyau et que celle-ci devra être en partie remplacée. Des plaques de béton se sont semble-t-il décrochées./ap

Mal à la vie Un phénomène qui emporte plus souvent que la route

Le chiffre est effrayant: en 1994, le suicide a tué 1494 personnes en Suisse (1057 hommes et 437 femmes). Soit plus de deux fois les morts par accidents de la route (679). Aux causes classiques (dépressions et troubles anxieux) vient maintenant s'ajouter le chômage.

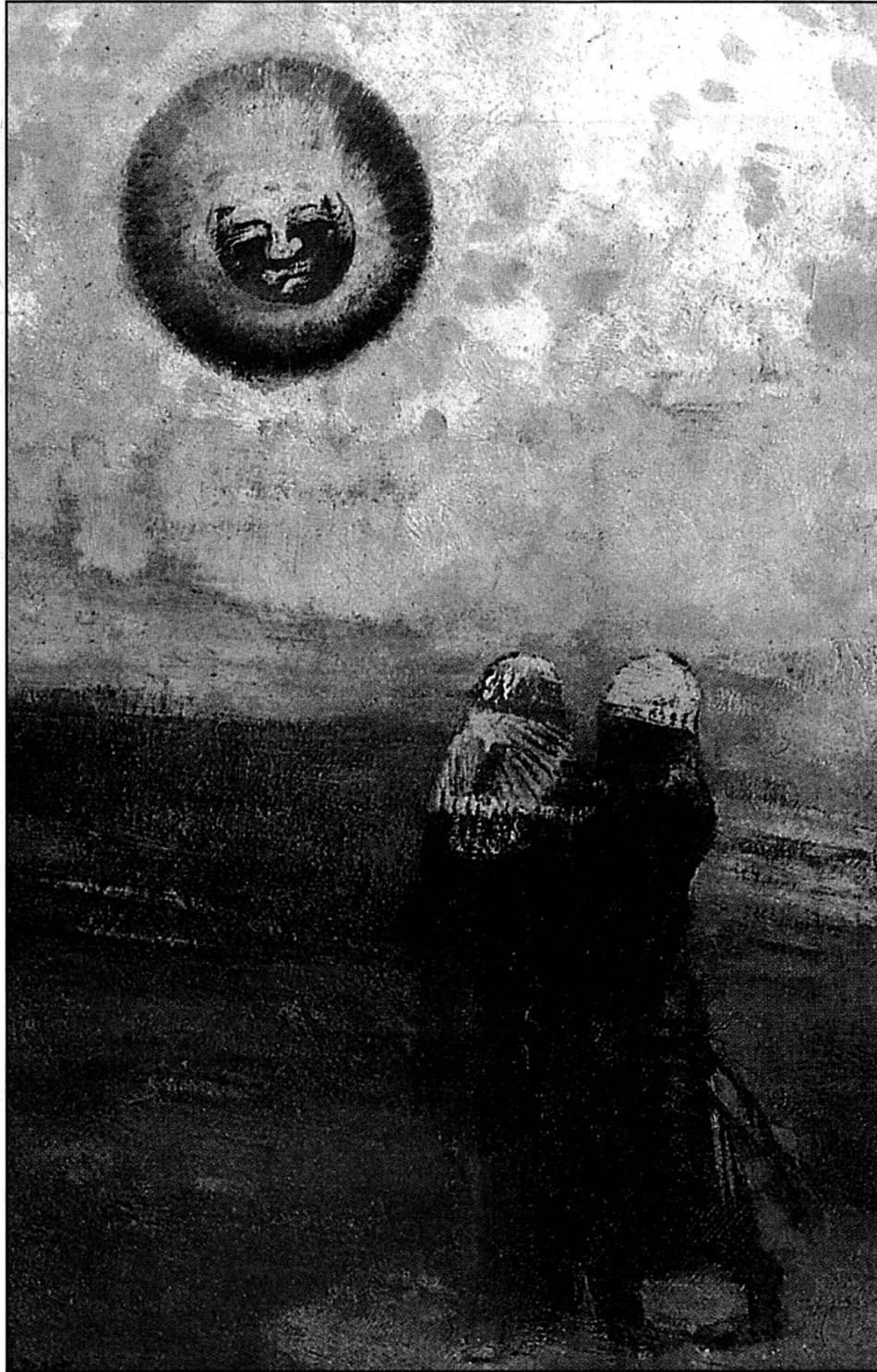
Simon Vermot

Lorsque l'on dit que le suicide constitue la cause de décès la plus répandue de Suisse, il convient de nuancer en se référant aux tranches d'âges. Selon le Dr François Ladame, psychiatre à Genève et l'un des meilleurs spécialistes de notre pays sur la question, le suicide et les accidents de la route se partagent la triste palme chez les 15-24 ans. Lorsque l'une des courbes tend à devenir plus importante, l'autre diminue et réciproquement. Si l'on prend les personnes âgées, c'est toujours les maladies cardio-vasculaires qui continuent à être les plus ravageuses. Il n'en demeure pas moins, comme dit plus haut, que le suicide tue plus généralement que les accidents, 843 morts volontaires ayant été enregistrés, toujours la même année, dans la tranche d'âges allant de 25 à 59 ans par exemple.

Bien sûr, ce qui intéresse prioritairement le médecin, ce sont les tentatives, que l'on évalue à environ cinq à dix fois supérieures aux suicides fatals. Un ordre de grandeur qui ne représente certainement que la pointe de l'iceberg, pas rares étant les cas qui, au cours d'une anamnèse un peu approfondie, permettent de découvrir une tentative de suicide à l'âge adolescent ou jeune adulte, restée soigneusement cachée au sein de la famille. Certaines enquêtes faites notamment en Hollande montrent que seul un quart des tentatives sont connues du monde médical.

Le rôle de la puberté

Il n'est pas facile, c'est vrai, de se repérer dans le marais des chiffres. Suivant les catégories d'âge, la proportion entre suicides manqués et fatals est, heureusement, en faveur des premiers ou s'équilibre. Concernant les adolescents et jeunes adultes (15-24 ans), c'est auprès du sexe



« Le soleil noir », peint vers 1900, par le symboliste Odilon Redon. Une image mélancolique et inquiétante.

fémmin, entre 15 et 19 ans, que l'on compte le plus de suicides tentés, ce taux ayant tendance à diminuer à partir de la vingtième année. Chez les garçons, c'est entre 20 et 24 ans que ces chiffres sont les plus élevés. Proportionnellement, on remarque beau-

coup plus de suicides tentés que de décès chez les jeunes gens. La puberté joue bien sûr un rôle important ici, sans quoi comment expliquer que le suicide, tenté ou fatal, soit une curiosité, quelque chose d'assez exceptionnel avant l'adolescence? Plus on

avance dans la courbe des âges, et en particulier vers le grand âge, plus la proportion entre suicides tentés et suicides fatals tend à s'amenuiser. Et, en chiffres absolus, 146 personnes de plus de 80 ans sont mortes ainsi en 1994.

Si l'on regarde les dix ou vingt dernières années, on constate une augmentation indéniable des suicides dans notre pays. Une tendance qui concerne, on l'a vu, beaucoup plus la population jeune que les vieux. Mais le chômage est en train de la modifier, un certain nombre de personnes licenciées, non encore fichées statistiquement, voyant dans cette terrible issue la seule solution à leurs problèmes. La Suisse, il faut le savoir, se trouve au cinquième rang, tous âges confondus, de ce triste palmarès. En compagnie de la Finlande, de la Hongrie ou du Danemark, les Etats-Unis venant après nous.

Est-ce contagieux?

L'échelle mondiale montre une recrudescence des suicides dans les grandes agglomérations, les régions campagnardes étant, elles, moins touchées. En revanche, le suicide est l'un des rares troubles psychiques à n'être pas influencé par le milieu socio-économique. Interviennent, évidemment, des facteurs sociaux tels que la solitude, mais ceux-ci sont complètement indépendants. Pour autant qu'on le sache, le suicide n'est pas une question de fatalité ou de destin, mais il a des raisons potentiellement traitables. C'est pourquoi, surtout chez les personnes jeunes, un suicide tenté, qui a finalement peu de conséquences pour la santé physique, doit être pris extrêmement au sérieux parce qu'il est la manifestation d'un trouble psychique qui va probablement persister, même si l'affection suicidaire, elle, disparaît.

Il faut savoir aussi que 40 à 60% des personnes ayant fait une tentative de suicide récidivent et, en général, dans les six mois ou l'année qui suit. Au long cours, dans les cinq à dix ans, 10% de l'ensemble des tentatives débouchent sur une issue fatale. Les moyens de se supprimer diffèrent beaucoup selon les sexes. Les hommes préféreront généralement utiliser des méthodes violentes

Tandis que les femmes avouent un penchant pour les médicaments. Grosso modo, on peut dire que les suicides tentés le sont très souvent au moyen de médicaments, les fatals étant, eux, le résultat d'autres méthodes.

Paradoxe

Il y a dans cet acte de se supprimer quelque chose d'extrêmement paradoxal. C'est le plus souvent l'aboutissement d'un double désir, à la fois d'en finir, de détruire, et aussi de changer, d'accéder à autre chose. Ce qui, contrairement à certaines croyances bien établies, n'entraîne pas forcément un phénomène de contagion voire de mimétisme. Le déclencheur est souvent quelque chose d'extraordinairement futile, des circonstances de la vie auxquelles tout le monde peut être exposé. Elles sont de l'ordre du conflit familial, avec son partenaire ou son conjoint, elles peuvent résulter du fait d'être abandonné, de connaître un échec scolaire ou professionnel, etc. Ce sont des événements dramatiques, certes, mais la vie actuelle ne peut mettre personne à l'abri de ceux-ci.

SIV

Interrogations

Certains suicides, pour permettre de faire toucher une prime d'assurance, sont camouflés en accidents. Les assurances l'avouent, elles n'arrivent pas souvent à les prouver et se trouvent, de ce fait, obligées de payer. Notamment lorsqu'il s'agit d'accidents de la route, de noyades ou de morts en montagne. Il y a aussi les cas où tout le monde sait qu'il s'agit d'un suicide mais dont aucune preuve n'existe. Le suicide conduit généralement à des investigations

assez poussées. Parfois de la part de la police, et en tous cas de celle de l'assureur. Il arrive également que les survivants ne tiennent pas à ce que l'on décortique ainsi tout un processus familial ou autre, ayant abouti à cette funeste décision. De ce fait, ils renoncent à toute prestation sauf à la participation aux frais funéraires que l'assureur se doit de payer pour une somme avoisinant environ les deux mille francs.

SIV

EN MARGE

Un large éventail d'états

Beaucoup de gens ne savent pas que dès le moment où une personne présente un trouble psychique qui peut faire l'objet d'un diagnostic, les soins, les consultations, et les médicaments sont pris en charge par les assurances. Toutefois, dépression ne veut pas forcément dire qu'on est au bord du précipice et qu'on va s'y jeter. Ce mot peut, en effet, recouvrir un large éventail d'états allant de la stricte normalité à la pathologie la plus grave. La dépression, c'est d'abord un type d'émotion, une qualité d'humeur. N'importe quel être humain ressent, dans certaines circonstances, une tristesse, un abattement, quelque chose de l'ordre d'une émotion dépressive. C'est tout à fait normal en cas de séparation, maladie,

etc. Nombreuses sont les personnes qui ne font pas de différence entre cela, qui est normal, transitoire, et une dépression qui interfère sur la vie de tous les jours et qui expose, par là-même, à des risques. Cette forme-ci doit être traitée rapidement; elle est naturellement prise en charge par les systèmes de sécurité sociale, au même titre qu'une maladie physique ou organique.

On n'apprendra pas, et pour cause, comment empêcher le suicide. On ne peut aider que les patients qui ont envie qu'on les aide, déclare fataliste, le Dr Ladame. Un traitement approprié minutieux, sérieux, bien conduit des troubles dépressifs ou anxieux, qui peut parfois prendre plusieurs mois, est

certainement l'un des moyens les meilleurs dont on dispose pour essayer de réduire le phénomène suicidaire. On sait également que l'alcoolisme et les diverses formes de toxicomanie constituent aussi un facteur de risque important. Inutile d'ajouter que si, par malheur, les divers troubles cités plus haut se trouvent cumulés, le risque s'en trouve d'autant plus augmenté et c'est au médecin traitant de veiller et d'en être conscient. Et puis de décider du type d'approche thérapeutique le plus approprié, le premier palier étant celui du médecin généraliste. Celui-là même auquel, souvent, on confie plus ses petits bobos du corps que ceux du coeur.

SIV

Repères

Dans toutes les sociétés, le suicide a été et reste un choc. Néanmoins, on peut remarquer que, loin de le condamner, l'Antiquité le jugeait plutôt comme une sortie honorable. Exemples: Socrate buvant la ciguë afin d'éviter un affront, ainsi que certains héros préférant la mort à la reddition. Plus tard, Rome confisquait les biens des individus prétendant échapper à une condamnation par l'autodestruction. C'est la pensée chrétienne qui réagit contre la mort volontaire, pas permise si l'on considère que l'homme n'est pas maître de soi. En conséquence, les suicidés n'avaient pas droit à une sépulture. Dans les sociétés modernes, on ne réprime plus le suicide; mais se posent les problèmes de la participation active ou passive, de la non-assistance et de l'euthanasie.

SOG

IMPRESSUM

Société éditrice: L'Impartial SA.
Editeur: Gil Baillod.

Directeur des rédactions: Gil Baillod.
Rédacteurs en chef: Roland Graf, Stéphane Sieber.
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Christian Georges, Blaise Nussbaum, Sandra Spagnol.

Rubriques locales:
Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Isabelle Kottelat.
La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Pierre-François Besson, Christiane Meroni.
Le Locle: Jean-Claude Perrin (resp.), Claire-Lise Droz (adj.).
Val-de-Ruz: Philippe Chopard.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Boudry: Stéphane Devaux.
Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo.
Littoral: Philippe Racine, Ivan Radja.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Nicolas Chiesa (adj.).
La Neuveville: Françoise Tschanz.
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse/ Monde: Guy C. Menuisier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), François Pahud (adj.), Alexandre Lachat, Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Laurence Carducci, Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (adj.), Michel Deruns (adj.), Julian Cervino, Michel Merz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, Pierre Treuthardt.
Infographiste: Pascal Tissier.
Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements: rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA
La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché
Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63
Le Locle, rue du Pont 8
Tél. 032/931 14 42 - Fax 032/931 50 42

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Basketball

Union Neuchâtel renoue avec la victoire

L'Union Neuchâtel nouveau est peut-être arrivé. Samedi face à Pully, la troupe de Len Stevens a retrouvé un esprit d'équipe certain sous l'impulsion du trio Morris-Traylor-Putzi, mettant ainsi fin à une série de cinq revers consécutifs. De quoi relancer une saison en demi-teinte.

p 22

Patinage artistique

Alissia reine de Saignelégier

Alissia Gerber a dominé les 32es championnats romands de patinage artistique, ce week-end à Saignelégier. La jeune Imérienne a remporté la compétition des juniors avec une belle aisance. Cinq autres médailles sont venues récompenser les patineuses de la région.

p 24

Hockey sur glace

Une défaite honorable pour le HCC



Andy Näser menace Roland Meyer malgré la présence de Daniel Dubois. Au bout du compte, le HCC s'inclinera 2-5 face à Davos.

photo key

p 27

Football Neuchâtel Xamax fait rêver son public

NEUCHÂTEL XAMAX - GRASSHOPPER 3-1 (3-0)

Pour un travail prompt et soigné, adressez-vous à Neuchâtel Xamax! A La Maladière, devant un public aux anges, l'équipe de Gilbert Gress a donné une nouvelle preuve - magistrale - de ses capacités. Avant la pause déjà, à la faveur d'une mi-temps de rêve, la formation neuchâteloise menait par 3-0 face au champion en titre. Elle n'a plus eu, par la suite, qu'à préserver son avance, ce qu'elle n'a que partiellement réussi à faire, mais sa victoire ne souffre aucune discussion. Grâce à ce lumineux succès, Neuchâtel Xamax est champion d'automne, «titre» que personne ne saurait lui contester.

François Pahud

Est-il chat? poisson? oiseau de proie? Ces trois épithètes conviennent en tout cas parfaitement à Florian Delay. Serein et froid en chaque situation, à l'image de l'humour qu'il cultive, le gardien xamaxien a joué un rôle primordial dans ce match au sommet. Prompt et précis dans toutes ses interventions, habile à relancer le jeu, le gardien xamaxien a sécurisé son équipe qui a pu évoluer dans une totale confiance. En bloquant aisément un violent tir d'Esposito à la 6e minute, Delay a affiché d'emblée son autorité. Les Zurichoises ne passeraient pas comme ça! Message compris par les «rouge et noir» qui, dès cet instant, ont pris littéralement possession du terrain, faisant un usage remarquable du ballon.

Avec une formation évoluant dans la même composition qu'à Saint-Gall, seuls Jeanneret et Rothenbühler ayant échangé leurs tâches, les Wittl, Vernier, Bonalair et autres Perret ont échafaudé des actions à une touche de balle qui ont fait le malheur d'une défense visiteuse fréquemment prise à contrepied. C'est ainsi qu'à la 10e minute, avec l'appui de Sandjak, Kunz a pu ouvrir la marque en faussant compagnie à Gren et



Bernt Haas et ses coéquipiers zurichoises n'ont pu empêcher Adrian Kunz et les siens de s'imposer de belle façon et de s'approprier du même coup le titre de champion d'automne.

photo Treuthardt

consorts. Maîtres du jeu, évoluant dans un esprit résolument offensif, les Xamaxiens allaient doubler la mise à la 17e déjà: servi de très loin par Sandjak alors que Delay venait de repousser un coup de coin, Kunz laissait Smiljanic sur place pour filer à la rencontre de Zuberbühler sorti de sa cage et plutôt mal inspiré en la circonstance.

Et de trois!

C'en était trop pour les Sauterelles! Leur réaction a été vive et, durant une vingtaine de minutes, les Xamaxiens ont dû unir leurs forces pour protéger leur acquis. Mais, serrés de près par des Neuchâtelois solidaires, imprécis et fréquemment hors jeu, les Zurichoises ont en outre buté sur un gardien intraitable (parade sur coup de tête de Gren à la 25e, envolée sur coup franc de Türkyilmaz à la 39e). Beaucoup plus réalistes que leurs hôtes, les Xamaxiens ont inscrit via Sandjak un troisième but qui parachevait un mouvement

collectif marqué du sceau de l'inspiration.

Grasshopper se devait de prendre l'initiative du jeu en seconde mi-temps s'il voulait espérer arracher un point. Christian Gross, qui avait déjà fait entrer Vogel pour Comisetti avant la pause, a aligné Lombardo pour Türkyilmaz dès la reprise du jeu, Magnin devenant le compagnon d'attaque de Moldovan. La pression zurichoise s'est faite vigoureuse et constante mais, jusqu'à la 83e minute, instant où Esposito a surpris Delay d'un coup franc plongeant sous la latte, les efforts des visiteurs ont été annihilés par des Neuchâtelois remarquablement organisés autour d'un Rothenbühler étincelant et un Rueda qui n'hésitait pas à faire le ménage à grands coups de balai. Même l'apport de Subiat (58e) n'a pas suffi au bonheur des champions. Moldovan (63e), Yakin (69e) et Vogel (80e) ont bien trouvé l'ouverture mais ils se sont vu opposer le veto de Delay.

Public comblé

Trop pressés d'atteindre leur objectif, les Zurichoises ont négligé le jeu par les ailes, principalement sur leur gauche, rendant ainsi plus «facile» la tâche de Xamaxiens groupés à la hauteur de leurs seize mètres et par ailleurs prompts à lancer des contres. Avec une plus grande atten-

tion dans la phase finale de ceux-ci, Vernier (64e), Pana (81e et 90e) et Lesniak (88e) auraient pu aggraver la marque. Mais quoi! Ce 3-1 aura satisfait les plus exigeants des supporters xamaxiens. Il suffisait de les voir et entendre manifester leur joie au coup de sifflet final. Il est vrai qu'ils ont été comblés.

FPA

Maladière: 9200 spectateurs.

Arbitre: M. Straessle.

Buts: 10e Kunz 1-0. 17e Kunz 2-0. 43e Sandjak 3-0. 83e Esposito 3-1.

Neuchâtel Xamax: Delay; Rothenbühler, Rueda, Martin; Vernier, Jeanneret, Perret, Wittl, Bonalair; Sandjak, Kunz.

Grasshopper: Zuberbühler; Haas, Gren, Smiljanic, Thüler; Magnin (58e Subiat), Esposito, Yakin, Comisetti (33e Vogel); Mol-

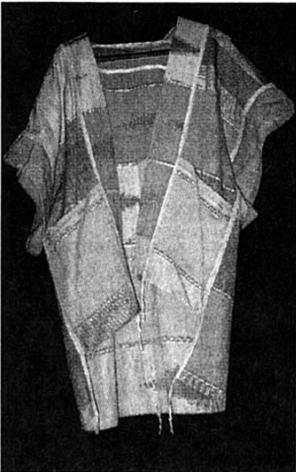
dovan, Türkyilmaz (46e Lombardo).

Notes: Neuchâtel Xamax sans Corminboeuf et Isabella (blessés) ni Cyprien (suspendu). Grasshopper sans Gämperle, Rzasa et Aboullahi (blessés). Avertissements: 27e Comisetti (antijeu); 30e Vernier (faute); 62e Martin (antijeu/son 3e, ne jouera pas dimanche à Sion); 82e Rueda (faute/son 3e, ne jouera pas à Sion); 89e Bonalair (antijeu/son 3e, ne jouera pas à Sion). Coups de coin: 2-5 (0-1).

MAGAZINE

Artisanat Tissages égyptiens de Nagada

A Nagada, grand village des bords du Nil, situé à quelque 25 km de la Vallée des Rois et de Louqsor, des milliers d'artisans pratiquent le tissage traditionnel du coton, sur des métiers archaïques, comme cela se faisait voici 5000 ans. Aujourd'hui, relayés par un Suisse installé au pays des pharaons depuis plus de deux décennies, ils ont accès au marché helvétique, grâce à un renouvellement modernisé de leur production. Une exposition à Bienna permettra au public de faire connaissance avec des vêtements au goût du jour, ancrés dans une culture millénaire.



Tissés main, des motifs éternels et très design.

photo Leuenberger

p 28

Quotidien Votre pain lève pendant la nuit

Croquer des baguettes ou des croissants frais et parfumés dès l'aube, rien de plus normal. A tel point que l'on en oublie, souvent, celles et ceux qui mettent les mains dans la farine pendant que les autres rechargent leurs batteries en dormant.

Glanés à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, quelques aspects de la pratique boulangère, de la fabrication aux avantages et désavantages du métier, de la diversification des pains, des efforts consentis par les petits boulangers face aux grandes surfaces.

Photo Treuthardt

p 28



Non-voyants Des règles à respecter

Grâce au chien-guide, le non-voyant acquiert une liberté presque totale. Dûment formé, l'animal est en effet capable de conduire l'aveugle dans tous les endroits où il est susceptible de se rendre. Mais le métier de chien-guide reste difficile et requiert beaucoup de concentration. Raison pour laquelle il est très important d'avoir certains égards vis-à-vis d'un non-voyant accompagné de son compagnon, quand l'on s'appête par exemple à traverser la route ou à prendre le train ou l'ascenseur. Car c'est au prix d'un minimum de précautions que la cohabitation entre voyants et non-voyants se révélera la plus harmonieuse possible.



Il faut beaucoup de concentration à un chien d'aveugle pour bien faire son métier.

photo a

p 30

Football Gilbert Gress était très content de son équipe

Comment pouvait-il en aller autrement? C'est un Gilbert Gress souriant qui est sorti des vestiaires, l'étoile qui brillait dans ses yeux se passant de tout commentaire. Champion d'automne, Neuchâtel Xamax entamera donc le tour final du printemps prochain en pole-position. De quoi ouvrir bien des horizons...

Renaud Tschoumy

«Compte tenu de nos problèmes de ces derniers jours (ré: ils avaient traité à l'état des terrains et à certains petits bobos qui ont notamment affecté Delay, Perret, Rueda et Wittl), nous avons vraiment réalisé un grand match, en première mi-temps surtout, se réjouissait Gilbert Gress. Cela prouve que lorsqu'une équipe est saine, elle peut se sortir de moments difficiles. Il va de soi que nous n'avons pas évolué dans le même registre en deuxième mi-temps. Mais en menant 3-0 et en sachant que Grasshopper allait faire pression, ce qu'il a

d'ailleurs fait, il importait de ne pas encaisser de but durant le premier quart d'heure en tout cas.» Ce qui fut fait, et bien fait.

A l'autre bout du couloir, Christian Gross n'affichait évidemment pas la même mine que son homologue xamaxien. «Nous étions venus pour faire un truc, et notre but était d'ouvrir le score. Mais en deux contres, Neuchâtel Xamax a marqué deux fois. Dans ce genre de match, qui plus ici à La Maladière, il est très difficile de revenir lorsqu'on est mené 0-2 après un quart d'heure. Je ne pense pas qu'il faille parler de fatigue, nous concernant. Au contraire: je trouve mes joueurs plus frais qu'ils ne l'étaient il y a quelques semaines. D'ailleurs, nous nous sommes créés des chances nettes. Mais Delay a été exemplaire.»

Delay en confiance

Florent Delay a en effet sorti un «gros» match. «J'ai simplement fait mon boulot, expliquait-il, modeste. J'ai réussi à me mettre en confiance lors de mes premières interventions, et

le reste a suivi. Le fait que Kunz ait marqué deux fois en moins de dix minutes a évidemment, et également, contribué à me rassurer. Mais je crois que cette victoire, c'est celle de tout le monde. En revenant sur le terrain après la pause, nous savions qu'il était important de ne pas encaisser de but dans le premier quart d'heure. Or, nous avons bien passé ce cap.» Et, quant au coup franc victorieux de Lombardo: «Je n'ai pas vu le ballon partir. Habituellement, je forme toujours un mur à quatre joueurs. Là, étant donné que c'était dans l'axe, j'en ai demandé cinq. Je n'aurais peut-être pas dû...» Mais on pardonnera volontiers cette «erreur» à «Flo»...

Une grande chose

Auteur de deux buts et d'un assist, Adrian Kunz était rayonnant: «Je me sens vraiment en pleine forme ces temps, se réjouissait-il. Dommage que le championnat arrive à sa fin (ré: rires)! Cela étant, j'ai aujourd'hui bénéficié des espaces que j'affectionne. Sur le premier but, je ne me suis pas posé de question. Sur le deuxième, par contre, le souvenir de mes occasions ratées de Saint-Gall m'est revenu à l'esprit lorsque je suis parti affronter Zuberbühler. Mais bon, le ballon a fini au fond...»

Si Adrian Kunz a marqué deux fois et a offert un troisième but, Liazid Sandjak a été son complément idéal: deux assists à Kunz et un goal. «J'étais peut-être dans mes seize mètres lorsque j'ai lancé Adrian pour ce qui allait être le 2-0, mais j'ai vu qu'il avait la possibilité de



Murat Yakin n'empêchera pas Charles Wittl de passer. Tout un symbole... photo Treuthardt

partir à un contre un. D'une manière plus générale, et depuis le match de Saint-Gall, nous avons retrouvé notre collectif. Et pour le club, c'est une grande chose que d'être champion d'automne.»

Régis Rothenbühler, enfin, revenait sur l'excellente première mi-temps xamaxienne. «Nous avons peut-être bénéficié du scénario idéal, mais c'est nous qui l'avons cherché, expliquait-il. On a bien privé Gras-

shopper du ballon. Le fait de marquer un but peu de temps après notre ouverture du score nous a sécurisés. Je crois que ce résultat est logique. Même si nous avons souffert physiquement, nous avons mérité de nous imposer 3-1. Et, comme contre Lausanne (ré: 6-1), nous avons démontré de quoi nous étions capables face aux équipes de qualité.»

O combien!

RTY

Trois suspendus

Si Neuchâtel Xamax est sûr d'aborder le tour final à la première place, il n'en a pas fini son tour préliminaire pour autant, puisqu'il jouera dimanche à Sion. «Et je ne sais vraiment pas quelle défense j'alignerai, puisque trois de mes joueurs seront suspendus» déplorait Gilbert Gress. Lionel Martin (deux en LNA,

un en espoirs), Martin Rueda et Thierry Bonalair (son troisième depuis qu'il joue à Neuchâtel Xamax, soit depuis un an et demi) ont en effet tous écopé de leur troisième carton jaune de la saison.

Comme quoi on peut être champion d'automne et avoir quelques soucis...

RTY

À L'ÉTRANGER

Italie

Bologna - Atalanta Bergamo	3-1
Cagliari - Napoli	1-1
Fiorentina - Piacenza	1-1
Lazio - Sampdoria	1-1
Parma - AS Roma	0-0
Perugia - Vérone	3-1
Vicenza - Reggiana	2-0
AC Milan - Inter Milan	1-1

Classement

1. Vicenza	10	6	2	2	19-10	20
2. Bologna	10	6	1	3	19-14	19
3. Inter Milan	10	5	4	1	13-8	19
4. Juventus	9	4	4	1	11-7	16
5. Napoli	10	4	4	2	14-14	16
6. Sampdoria	10	4	3	3	15-9	15
7. AS Roma	10	4	3	3	17-13	15
8. AC Milan	10	4	3	3	15-11	15
9. Perugia	10	5	0	5	15-16	15
10. Fiorentina	10	3	5	2	12-10	14
11. Parma	10	3	4	3	11-10	13
12. Udinese	9	3	3	3	10-10	12
13. Lazio	10	3	3	4	10-11	12
14. Piacenza	10	3	3	4	10-13	12
15. Atalanta	10	2	3	5	10-19	9
16. Cagliari	10	2	2	6	11-16	8
17. Vérone	10	1	3	6	10-21	6
18. Reggiana	10	0	4	6	9-19	4

Espagne

Athletic Bilbao - FC Barcelone	2-1
Extremadura - Sporting Gijon	1-2
Real Madrid - Valencia	4-2
Celta Vigo - Séville	4-2
La Corogne - Logrones	4-1
Alicante - St.J. de Compostelle	1-0
Betis Séville - Ténériffe	3-1
Rayo Vallecano - Saragosse	3-1
Oviedo - Real Sociedad	0-0
Espanyol Barcelone - Santander	0-0

Classement

1. Real Madrid	14	9	5	0	30-12	32
2. Barcelone	14	9	4	1	43-19	31
3. Deportivo	14	8	6	0	22-7	30
4. Séville	14	7	5	2	26-13	26
5. Ath. Bilbao	14	7	3	4	28-22	24
6. Valladolid	13	7	2	4	19-15	23
7. Santander	14	5	7	2	15-14	22
8. Atl. Madrid	13	6	3	4	22-17	21
9. R. Sociedad	14	6	3	5	19-18	21
10. Celta Vigo	14	5	5	4	17-15	20
11. Ténériffe	14	5	4	5	22-15	19
12. Vallecana	14	4	5	5	19-18	17
13. Valencia	14	5	2	7	21-22	17
14. Espanyol	14	4	4	6	17-19	16
15. Oviedo	14	4	4	6	17-20	16
16. Sp. Gijon	14	4	4	6	15-21	16
17. Séville	14	4	2	8	13-19	14
18. Compostelle	14	3	4	7	13-27	13
19. Logrones	14	3	3	8	8-31	12
20. Saragosse	14	1	8	5	17-23	11
21. Alicante	14	2	2	10	9-26	8
22. Extremadura	14	1	3	10	8-27	6

Portugal

Setubal - Sporting Lisbonne	1-0
Desportivo Chaves - Salgueiros	1-1
Uniao Leiria - Amadora	2-0
Gil Vicente - Boavista	2-4
Sport. Braga - Sport. Espinho	2-1
Benfica Lisbon - Spor. Farense	2-1
Vitoria Guimaraes - Rio Ave	2-0
Belenenses - Leça	0-4

Classement

1. FC Porto	10	8	2	0	18-2	26
2. Benfica L.	11	8	2	1	23-5	26
3. Sporting L.	11	7	1	3	15-7	22
4. Setubal	11	5	4	2	17-12	19
5. Leça	11	5	3	3	15-7	18
6. Braga	11	5	3	3	16-16	18
7. Amadora	11	5	2	4	9-8	17
Farense	11	5	2	4	9-8	17
9. Espinho	11	5	2	4	14-17	17
10. Boavista	11	4	4	3	18-14	16
11. Salgueiros	11	3	5	3	12-11	14
12. Chaves	11	3	4	4	13-17	13
13. Funchal	10	3	3	4	11-14	12
14. Guimaraes	11	3	2	6	14-18	11
15. Belenenses	11	3	2	6	13-22	11
16. Uniao Leiria	11	3	0	8	8-21	9
17. Gil Vicente	11	1	1	9	11-25	4
18. Rio Ave	11	0	2	9	10-23	2

France

Paris SG - Marseille	0-0
Monaco - Nancy	2-0
Lyon - Bordeaux	2-2
Auxerre - Bastia	1-2
Metz - Nice	1-2
Lens - Strasbourg	1-0
Le Havre - Lille	0-0
Guingamp - Rennes	1-0
Montpellier - Nantes	2-2
Cannes - Caen	2-0

Classement

1. Paris SG	19	11	6	2	30-12	39
2. Monaco	19	11	5	3	35-16	38
3. Metz	19	8	8	3	21-14	32
4. Bordeaux	19	8	7	4	28-21	31
5. Bastia	19	8	7	4	25-20	31
6. Strasbourg	19	10	1	8	24-27	31
7. Auxerre	19	7	8	4	25-12	29
8. Lille	19	7	7	5	22-27	28
9. Lyon	19	6	8	5	24-28	26
10. Marseille	19	6	7	6	18-17	25
11. Guingamp	19	6	7	6	16-17	25
12. Rennes	19	7	4	8	22-25	25
13. Nantes	19	5	9	5	22-24	24
14. Lens	19	7	3	9	24-29	24
15. Cannes	19	5	7	7	12-17	22
16. Le Havre	19	5	6	8	20-21	21
17. Montpellier	19	3	9	7	17-23	18
18. Caen	19	3	7	9	11-20	16
19. Nancy	19	2	6	11	11-24	12
20. Nice	19	2	4	13	14-37	10

Allemagne

Bochum - Borussia Mönchengl.	2-0
Karlsruhe - Fortuna Dusseldorf	2-0
St-Pauli - Bayer Leverkusen	3-1
Werder Brême - Dortmund	0-4
Schalke 04 - TSV Munich 1860	4-1
Arminia Bielefeld - SC Fribourg	2-0
Bayern Munich - Hansa Rostock	2-1
Cologne - Hambourg	2-2
Duisbourg - VfB Stuttgart	3-1

Classement

1. Bayern M.	15	9	5	1	25-13	32
2. Stuttgart	15	9	3	3	38-16	30
3. Dortmund	15	9	3	3	32-16	30
4. Leverkusen	15	9	3	3	32-18	30
5. Cologne	15	8	2	5	29-23	26
6. Bochum	15	7	5	3	21-19	26
7. Karlsruhe	15	7	3	5	26-19	24
8. Brême	15	6	3	6	27-23	21
9. Schalke 04	15	5	4	6	20-24	19
10. St-Pauli	15	5	3	7	21-28	18
11. Hambourg	15	4	4	7	19-24	16
12. Munich 1860	15	4	4	7	23-29	16
13. Duisbourg	15	4	4	7	15-22	16
14. Bielefeld	15	4	4	7	17-25	16
15. M'gladbach	15	4	3	8	12-21	15
16. Dusseldorf	15	4	3	8	9-23	15
17. Fribourg	15	4	1	10	18-34	13
18. H. Rostock	15	3	3	9	16-23	12

Angleterre

Chelsea - Newcastle	1-1
Coventry - Aston Villa	1-2
Leicester - Everton	1-2
Liverpool - Wimbledon	1-1
Middlesbr. - Manchester United	2-2
Southampton - Leeds	0-2
Sunderland - Sheffield Wedn.	1-1
West Ham - Derby County	1-1
Arsenal - Tottenham Hotspurs	3-1

Classement

1. Newcastle	14	9	2	3	25-15	29
2. Arsenal	14	8	4	2	27-12	28
3. Liverpool	14	8	4	2	24-13	28
4. Wimbledon	14	7	4	3	25-16	25
5. Chelsea	14	6	6	2	23-19	24
6. Everton	14	6	5	3	22-15	23
7. Manchester	14	6	5	3	26-21	23
8. Aston Villa	14	6	3	5	18-15	21
9. Tottenham	14	6	2	6	15-14	20
10. Sheffield	14	5	5	4	16-18	20
11. Derby County	14	4	6	4	15-16	18
12. Leicester	14	5	2	7	13-18	17
13. West Ham	14	4	4	6	13-18	16
14. Leeds	14	5	1	8	13-20	16
15. Middlesbrough	14	3	5	6	20-25	14
16. Sunderland	14	3	5	6	10-17	14
17. Southampton	14	3	4	7	22-26	13
18. Coventry	14	1	7	6	8-19	10
19. Blackburn	13	1	5	7	11-17	8
20. Nottingham	13	1	5	7	10-22	8

LNB La der des der

BADEN - ÉTOILE CAROUGE 1-2 (0-0)

Esp: 220 spectateurs. Arbitre: M. Leuba. Buts: 68e Hertig 0-1. 83e Lüthi 1-1. 90e Cravero 1-2.

LOCARNO - DELÉMONT 2-2 (0-1)

Lido: 500 spectateurs. Arbitre: Mme Moudi. Buts: 17e Baumann 0-1. 58e Pascal 1-1. 58e Djebaili 1-2. 90e Pascal (penalty) 2-2. Notes: expulsion de Koch (Delémont, 85e).

KRIENS - GOSSAU 4-1 (1-0)

Kleinfeld: 500 spectateurs. Arbitre: M. Daina. Buts: 13e Ndlou 1-0. 47e Hangarter 1-1. 52e Burri 2-1. 76e Colatrella 3-1. 86e Gross 4-1. Notes: expulsion de Bachmann (gardien de Kriens, 22e, pour faute de dernier recours). Crevoisier entre en jeu et Esposito sort.

YVERDON - MEYRIN 4-1 (3-0)

Stade municipal: 650 spectateurs. Arbitre: M. Delgrosso. Buts: 8e Brocard 1-0. 44e Cavin 2-0. 45e N'Kuffo 3-0. 76. Castella 3-1. 86e N'Kuffo 4-1.

WINTERTHOUR - WIL 1-0 (1-0)

Schützenwiese: 300 spectateurs. Arbitre: M. Tavel. But: 25e Kaiser 1-0.

SOLEURE - SCHAFFHOUSE 0-2 (0-1)

Brühl: 650 spectateurs. Arbitre: M. Dafflon. Buts: 11e Engesser 0-1. 59e Agoye 0-2. Notes: expulsion de Schembri (Soléure, 10e, faute de dernier recours).

Classement final

1. E. Carouge	22	11	9	2	39-20	42
2. Schaffhouse	22	12	6	4	32-18	42
3. Kriens</						

Le point

Groupe 2

Köniz - La Chaux-de-Fonds	3-3 (3-2)
Colombier - Münsingen	3-1 (0-0)
Granges - Wangen	2-0 (1-0)
Lyss - Serrières	3-4 (1-3)
Thoune - Bümpliz	0-0
Klus-Balsthal - Naters	renvoyé
Noiraigue - Bienne	renvoyé

Classement

1. Thoune	15	11	2	2	25-12	35
2. Naters	13	8	4	1	31-9	28
3. Serrières	14	7	4	3	23-10	25
4. Münsingen	14	7	3	4	23-12	24
5. Bienne	12	6	5	1	22-14	23
6. Colombier	13	5	5	3	21-17	20
7. Lyss	14	5	5	4	23-17	20
8. Granges	14	5	5	4	21-17	20
9. Chx-de-Fds	15	3	6	6	23-34	15
10. Wangen	15	2	7	6	21-26	13
11. Klus-Balsthal	13	2	5	6	14-28	11
12. Köniz	15	1	8	6	11-28	11
13. Noiraigue	13	1	5	7	10-27	8
14. Bümpliz	14	0	4	10	10-27	4

Prochaine journée

Mercrèdi 27 novembre (match en retard). 19 h 30: Bienne - Colombier. Samedi 30 novembre. 14 h 30: Münsingen - Köniz. 16 h: Serrières - Naters. Wangen - Colombier. Bienne - Thoune. Dimanche 1er décembre. 14 h 30: Bümpliz - Lyss. La Chaux-de-Fonds - Noiraigue. Granges - Klus-Balsthal.

Autres groupes

Groupe 1: Fribourg - Stade Lausanne 2-1 (1-0). Chênois - Martigny 0-3 (0-1). Renens - Echallens 4-1 (2-0). Vevey - Bex 2-2 (1-2).

Classement: 1. Renens 14-32. 2. Fribourg 14-22. 3. Stade Nyonnais 14-22. 4. Bex 14-21. 5. Bulle 13-18. 6. Grand-Lancy 13-18. 7. Echallens 14-18. 8. Monthey 13-17. 9. Martigny 14-17. 10. Stade Lausanne 14-17. 11. Vevey 14-15. 12. Chênois 14-15. 13. Montreux 14-15. 14. Central FR 13-11.

Groupe 3: Hochdorf - Schötz 2-1 (1-0). Ascona - Zoug 1-1 (1-0). Sursee - Bellinzona 2-2 (0-2). Mendrisio - Chiasso 1-0 (0-0). Muttentz - Suhr 3-0 (1-0). Riehen - Muri 4-1 (1-0).

Classement: 1. Zoug 14-27. 2. Schötz 15-25. 3. Riehen 14-24. 4. Ascona 13-22. 5. Sursee 14-22. 6. Bellinzona 14-21. 7. Buochs 13-20. 8. Muttentz 14-20. 9. Chiasso 14-17. 10. Concordia 13-16. 11. Hochdorf 14-15. 12. Muri 14-12. 13. Mendrisio 13-11. 14. Suhr 15-8.

Groupe 4: YF-Juventus - Vaduz 2-1 (0-0). Red Star - Balzers 3-1 (2-1). Frauenfeld - Tuggen 4-2 (2-0). Bulach - Dubendorf 0-2 (0-1). Glaris - SV Schaffhouse 2-0 (1-0). Freienbach - Altstetten 1-1 (1-1). Classement: 1. Frauenfeld 14-26. 2. SV Schaffhouse 14-26. 3. Red Star 14-25. 4. Rapperswil 13-23. 5. Rorschach 13-23. 6. Tuggen 14-23. 7. Altstetten 14-22. 8. Freienbach 15-22. 9. Vaduz 14-20. 10. Bulach 14-19. 11. Dubendorf 14-14. 12. YF-Juventus 14-12. 13. Balzers 15-12. 14. Glaris 14-8./si

BRÈVES

Handball

Pfadi: et de trois!

Pfadi Winterthour a franchi un nouveau palier en direction des quarts de finale de la Ligue des champions en battant les champions d'Allemagne de Kiel 26-23. Les Zurichois occupent la première place du groupe C avec trois victoires en autant de rencontres./si

Olympisme

Burkhalter élu

René Burkhalter sera ces quatre prochaines années le grand «patron» du sport suisse. L'architecte bernois, âgé de 62 ans, a été élu à la présidence de l'Association olympique suisse (AOS), la nouvelle organisation faitière du sport suisse, lors d'une Assemblée constitutive./si

Judo

Beausire bronzé

Thierry Beausire a remporté la médaille de bronze des championnats de suisse de judo, en catégorie 71 kg. Le Marinois, licencié à Lausanne, a terminé derrière les Morgiens Laurent Pellet (premier) et Richard Rouiller (deuxième)./si

Football Colombier entame victorieusement le second tour

COLOMBIER - MÜNSINGEN 3-1 (0-0)

Les Colombins ont victorieusement entamé le second tour. Ce faisant, ils ont confirmé le succès qu'ils avaient remporté à Münsingen au début du mois d'août. Leur victoire est amplement méritée compte tenu des occasions qu'ils se sont ménagées tout au long d'une partie disputée devant une assistance très confidentielle.

Les deux équipes ont éprouvé certaines difficultés à trouver leurs marques. On a ainsi assisté à un début de match nerveux et haché, entrecoupé de quelques échanges musclés. Après une vingtaine de minutes plutôt insipides, Colombier a pris les

affaires en mains en installant une domination plus ou moins constante dans le camp bernois. Bürki a vécu une première alerte lorsqu'il a dévié contre le poteau une reprise de la tête de Wüthrich (23e). Kammermann, ensuite, a armé un tir qui prenait le chemin des filets avant d'être détourné par un défenseur bernois. Enfin, à une poignée de secondes de la pause, un long dégagement du pied de Mollard, relayé par Javier Saiz, a permis à Weissbrodt de s'échapper. Mais, en position de déséquilibre, l'avant-centre neuchâtelois n'a pas réussi à conclure son action. Les occasions étaient bien réelles, encore fallait-il les concrétiser!

Ce qui devint réalité après le changement de camp. Avec un

coup de pouce au passage de Gaggeler qui a inutilement provoqué un penalty en boxant du poing le ballon sur un centre qui ne paraissait pas particulièrement dangereux. Qu'importe, Weissbrodt ne s'est pas fait prier pour loger le cuir au bon endroit et libérer en quelque sorte ses partenaires.

Adversaire bien maîtrisé

Sur sa lancée, Colombier a livré une excellente demi-heure. Et si Kammermann a tout d'abord raté la cible seul devant Bürki (66e), l'apport de forces vives (Reo et Chefe) a été déterminante par la suite. Reo, qui a su résister à la charge de son cerbère, a offert le 2-0 à Weissbrodt. Six minutes plus tard, même scénario entre les deux hommes avec un coup de coin à la clef sur lequel émergeait Chefe. Avec trois longueurs d'avance, Colombier avait évidemment match gagné mais Münsingen trouva malgré tous les moyens de sauver l'honneur par Brutin sur l'une de ses très rares occasions.

Robert Lüthi avait donc de bonnes raisons pour se déclarer satisfait de sa journée: «C'est un résultat logique car nous avons bien maîtrisé l'adversaire. Nous avons su nous créer de nombreuses occasions de marquer, ce qui n'a

pas été le cas de Münsingen. Nous étions à la recherche d'une meilleure stabilité qui passait par davantage de rigueur en défense. Nous avons

ainsi démontré une fois encore que nous n'avons rien à envier aux équipes placées en tête du classement!»

JPD



Fathi Manai et ses coéquipiers ont réalisé une excellente performance face à Münsingen. photo Treuthardt

De justesse Le FCC égalise à la 90e

KÖNIZ - LA CHAUX-DE-FONDS 3-3 (3-2)

Décidément, le FCC semble apprécier jouer avec le feu. Samedi à Köniz, sous les flocons et sur une pelouse difficile, il n'a égalisé qu'à la dernière minute, non sans avoir dominé l'essentiel du match. Et s'il aurait dû gagner, il aurait tout aussi bien pu perdre...

Köniz
Renaud Tschoumy

Résumons la partie. Après avoir été pris à froid - au propre comme au figuré - à la 8e minute (Hertli a repris victorieusement une volée d'Alajbegovic qui avait frappé la latte), le FCC a renversé la vapeur en moins de 120 secondes. Un premier coup franc d'Angelucci était dévié de la tête par Rupil (19e). Le même Rupil était ensuite balancé dans les seize mètres suite à un deuxième et identique coup franc d'Angelucci, le capitaine chaux-de-fonnier transformant le penalty (21e).

Mais sur une pelouse glissante et enneigée, les défenseurs chaux-de-fonniers ont eu le tort de laisser trop d'espaces entre leurs adversaires directs et eux-mêmes. Corollaire: Alajbegovic put précéder la sortie de Fernandez pour égaliser (28e), Bruno profitant ensuite d'un raté d'Arnoux pour inscrire le numéro trois (33e). Tout était à refaire. «Si nous avons dû courir après le score, c'est de notre faute, pestait Frédy Berberat. Nous avons laissé les Bernois nous affronter en duel, et c'est totalement faux sur un terrain pareil»

A quatre secondes près

En deuxième mi-temps, les Chaux-de-Fonniers séchèrent longtemps sur leur sujet, avant d'exercer une pression plus

forte au fil des minutes (un coup de tête de Deschenaux frappa ainsi le poteau à la 69e minute). Et alors que tout le monde pensait que Köniz allait remporter un succès heureux, un dégagement au pied du gardien chaux-de-fonnier Fernandez était dévié de la tête par Villena, prolongé par Ebe avec la complicité d'une jambe adverse... et converti en but par Villena des quinze mètres. On jouait depuis... 89'56'' très exactement!

«Compte tenu des circonstances, nous devons nous satisfaire de ce point, concluait Frédy Berberat. Mais nous avons incontestablement laissé filer la victoire lorsque nous gagnions 2-1. Nous aurions dû mieux maîtriser le jeu et tenir plus longtemps sans encaisser de but». Comme l'a fait Köniz après le 3-2. Mais jusqu'à quatre secondes du terme seulement...

Liebfeld: 120 spectateurs. Arbitre: M. Allard. Buts: 8e Hertli 1-0. 19e Rupil 1-1. 21e Angelucci (penalty) 1-2. 28e Alajbegovic 2-2. 33e Bruno 3-2. 90e Villena 3-3.

Köniz: Beer; Stalder; Oester, D'Ambrosio, Lochbrunner; Bruno (74e Cvitanovic), F. Fernandez, Gomes, Erasoglu; Hertli (84e Curien), Alajbegovic.

La Chaux-de-Fonds: H. Fernandez; Aubry; Arnoux (46e Nobile), Deschenaux, Weissbrodt (71e Rodriguez); Rupil, Rufener, Villars, Angelucci (87e Meyer); Ebe, Villena.

Notes: neige durant une heure (ballon rouge), pelouse grasse et glissante. Köniz sans Ackermann, Kaiser, Nüssli, Pacheco, Pagano (blessés) ni Perler. La Chaux-de-Fonds sans Vaccaro, Tanniou (blessés) ni Otero (suspendu). Avertissements à Oester (36e), Stalder (70e) et Nobile (89e), tous pour faute grossière. Coups de coin: 2-5 (1-1). RTY

Serrières Championnat totalement relancé

LYSS - SERRIÈRES 3-4 (1-3) Après sa brillante performance du week-end dernier face au leader Thoune, Serrières se déplaçait hier après-midi à Lyss avec la ferme intention de poursuivre sa série positive.

La troupe à Bassi a immédiatement pris les choses en main. A la 14e minute, sur un centre parfait de Rohrer, Indino parvenait en deux temps à tromper la vigilance du portier bernois. Six minutes plus tard, Staempfli put égaliser sans qu'il ne soit gêné par les défenseurs serriérois. Lyss dominait territorialement mais c'est bel et bien Serrières qui s'offrait les plus belles occasions de but.

A la demi-heure, un coup de coin tiré par Smania trouvait la tête d'Indino au premier poteau qui prolongea le cuir au

second, où se trouvait De Piante qui signa là sa première réussite sous ses nouvelles couleurs. L'ex-Chaux-de-Fonnier récidiva juste avant le thé en expédiant un coup franc hors de portée du gardien.

Amplement mérité

Les événements se précipitaient en seconde période où, à l'heure de jeu, le capitaine Defferard se faisait expulser par le trop approximatif M. Mahler pour son second carton de l'après-midi. Mais les banlieusards serriérois ne se faisaient pas prier sept minutes plus tard pour partir en contre-attaque où l'inévitable Béguin parachevait un one-two avec Rohrer. Lyss parvenait à marquer deux buts dans le dernier quart d'heure, sans remettre en cause le succès neuchâtelois.

Grien: 250 spectateurs.

Arbitre: M. Mahler.

Buts: 14e Indino 0-1. 20e Staempfli 1-1. 30e De Piante 1-2. 43e De Piante 1-3. 67e Béguin 1-4. 76e Staempfli 2-4. 93e Schwab 3-4.

Lyss: Saxer; Ierpp, Schwab, Allemann (46e Steiger), Privetelli; Staempfli, Nuzzolo (40e Gallo), Pranjic; Lauper (46e Birkhofer), Schaad, Weidmann.

Serrières: Enrico; Defferard, Guillaume-Gentil, Balles-tracci, De Piante; Jeanneret, Ray, Rohrer; Béguin (93e Gafner), Indino (73e Kroemer), Smania.

Notes: avertissements à Defferard (31e), Gallo (45e), Ierpp (55e), Jeanneret (70e), Staempfli (70e) et Weidmann (81e). Expulsion de Defferard (65e, deuxième avertissement).

PHV

Deuxième ligue Vainqueur, Marin se rapproche de la tête

MARIN - LES PONTS-DE-MARTEL 2-1 (0-0)

Jouée sur un terrain en mauvais état, cette rencontre a offert une bonne dose de suspense à la faible assistance. L'issue de la partie resta longtemps indécise mais finalement, grâce à une volonté qu'on leur connaît bien, les Marinois empochèrent les trois points de la victoire, non sans difficultés.

D'une part l'adversaire offrit une résistance coriace et de l'autre quelques décisions surprenantes de l'arbitre empêchèrent les deux équipes de pratiquer leur jeu. En première mi-temps, Marin domina stérilement jusqu'à ce que L. Penaloza ouvre le score à la 35e minute juste après un

penalty raté par Zurmuehle. Les Ponts-de-Martel ne se découragèrent pas et égalisèrent par Dainotti sur penalty à la 59e. Plus le temps avançait, plus les deux équipes prirent des risques offensifs, ce qui permit d'assister à un jeu très ouvert de part et d'autre. Finalement, à trois minutes du coup de sifflet final, Antelmi, grâce à un magnifique travail de R. Penaloza, permit à Marin de remporter un succès mérité.

La Tène: 40 spectateurs.

Arbitre: M. Zettel.

Buts: 35e L. Penaloza 1-0. 59e Dainotti (penalty) 1-1. 89e Antelmi 2-1.

Marin: Petermann; O. Richard, Jacquet, Mundwiler (46e Suriano), Bruegger; Tortella, L. Penaloza, Zurmuehle;

N. Gerber (71e Wildhaber); Antelmi, R. Penaloza (91e L. Gerber).

Les Ponts-de-Martel: Robertts; J. Ducommun (74e Halldimann), Voirol, Delay, Allemann; Jeanneret, Muller (78e Bako), L. Richard, Schwaar; Marques, Dainotti. FDR

SERRIÈRES - DEPORTIVO RENVOYÉ

1. Serrières II	12	9	2	1	35-12	29
2. Audax Frül	13	7	3	3	27-14	24
3. Bôle	13	7	2	4	22-16	23
4. Marin	13	5	7	1	20-14	22
5. St-Imier	13	5	6	2	27-21	21
6. Cortaillod	13	5	3	3	18-24	20
7. Deportivo	12	5	3	4	21-19	18
8. Corcelles	13	3	4	6	14-21	13
9. Le Locle	13	3	3	7	20-23	12
10. Pts-de-Martel	13	3	3	7	14-25	12
11. St-Blaise	13	2	5	6	15-28	11
12. Boudry	13	1	1	11	20-36	4

BBCC D'un souffle

FÉMINA BERNE -
LA CHAUX-DE-FONDS 57-56
(37-29)

Les Chaux-de-Fonnières n'ont jamais été aussi proche de la victoire que lors de ce match à l'extérieur, face à des Bernoises paralysées par la défense du BBCC. Les progrès techniques sont là, reste à être à la hauteur mentalement dans les moments décisifs.

La preuve lors de la dernière possession: un schéma est mis en place pour marquer le panier de la victoire. Tout se passe comme prévu, sauf qu'au moment de tirer, la peur de rater prend le dessus et le dit tir n'est pas tenté, une Chaux-de-Fonnière commentant au passage une faute.

Une victoire se construit au fil du match. Malheureusement, les Chaux-de-Fonnières ont mal négocié la fin de la première mi-temps et le début de la seconde. Néanmoins, avec un passif de quatorze unités à la 26e, les filles du BBCC ont fait preuve de cœur, d'engagement et d'esprit d'équipe. Relevons encore l'extraordinaire travail de la jeune Taramaraz qui a capté plus de dix rebonds offensifs, offrant du même coup plusieurs opportunités de tirs supplémentaires à son équipe.

Kleefeld: 20 spectateurs.

Arbitres: MM. Comment et Herren.

La Chaux-de-Fonds: Sandrine Ducommun (4), Fallet (2), Archambault (24), Estelli (0), Longo (9); Sabrina Ducommun (6), Widmer (4), Dubois (2), Taramaraz (4).

Au tableau: 5e: 6-6; 10e: 16-17; 15e: 24-23; 25e: 45-31; 30e: 49-38; 35e: 51-46. **SRU**

Le point

Messieurs

LNA, dixième journée: Monthey - GE Basket 74-67 (15-14 31-33 56-46). Versoix - Lugano 112-103 (26-24 59-33 83-75). Union Neuchâtel - Pully 115-107 (27-19 60-43 86-83)

Classement

1. Versoix	10	8	2	1039-1029	16
2. FR Olympic	9	7	2	948-828	14
3. Monthey	10	7	3	958-905	14
4. Cossonay	9	5	4	883-894	10
5. SAV Momo	9	5	4	873-838	10
6. GE Basket	10	4	6	917-905	8
7. Union NE	10	4	6	950-1032	8
8. Lugano	9	2	7	834-885	4
9. Pully	10	1	9	1001-1087	2

LNB, onzième journée: Villars-sur-Glâne - Vevey 104-76 (50-43). Epalinges - Morges 61-79 (26-41). Blonay - Pâquis-Seujet 94-66 (36-33). Saint-Prex - Wetzikon 101-98 (56-48).

Classement: 1. Blonay 11-16. 2. Wetzikon 11-16. 3. Martigny 11-14. 4. Morges 11-14. 5. Villars-sur-Glâne 11-14. 6. Vevey 11-12. 7. Pâquis-Seujet 11-10. 8. Saint-Prex 11-8. 9. Epalinges 11-4. 10. La Chaux-de-Fonds 11-2.

Première ligue, groupe est, onzième journée: Opfikon - Reussbühl 97-64 (42-44). ST Berne - Baden 66-121 (30-57). Romont - Université Neuchâtel 93-99 (48-55). Saint-Otmar Saint-Gall - Rütli 71-94 (38-43).

Classement: 1. Arlesheim 10-18. 2. Baden 11-18. 3. Opfikon 11-16. 4. Boncourt 10-14. 5. Rütli 11-12. 6. Université Neuchâtel 11-8. 7. Saint-Otmar Saint-Gall 11-8. 8. Romont 11-8. 9. ST Berne 11-4. 10. Reussbühl 11-2.

Dames

LNA, onzième journée: Troistorrens - Regensdorf 88-49 (45-24). Baden - Sion-Veyonnaz 71-81 (37-43). Pully - Star Gordola 85-56 (47-24). Nyon - Femina Lausanne 78-57 (45-32). Bellinzona - Wetzikon 74-61 (45-33).

Classement: 1. Troistorrens 11-22. 2. Wetzikon 11-16. 3. Bellinzona 11-16. 4. Pully 11-14. 5. Baden 11-14. 6. Sion-Veyonnaz 11-12. 7. Nyon 11-10. 8. Star Gordola 11-4. 9. Regensdorf 11-2. 10. Femina Lausanne 11-0.

LNB, neuvième journée: Vedeggio - Pratteln 57-45 (25-16). Epalinges - City Fribourg 77-65 (47-28). Martigny - Sarine 70-66 (33-31). Femina Berne - La Chaux-de-Fonds 57-56 (37-29). Opfikon - Sursee 71-73 a.p. (27-29).

Classement: 1. Carouge 8-16. 2. Sursee 9-16 (+181). 3. Martigny 9-16 (+121). 4. Sarine 9-14. 5. Opfikon 9-10 (+81). 6. Vedeggio 9-10 (-23). 7. Femina Lausanne 9-8. 8. Epalinges 9-6 (-60). 9. City Fribourg 9-6 (-136). 10. Arlesheim 8-2. 11. Pratteln 9-2. 12. La Chaux-de-Fonds 9-2.

Basketball Union Neuchâtel a retrouvé le goût du succès

UNION NEUCHÂTEL -
PULLY 115-107
(27-19 60-43 86-83)

La longue série négative d'Union Neuchâtel a pris fin. Face à Pully, les Unionistes ont retrouvé un jeu collectif qui leur faisait défaut depuis deux mois. L'arrivée d'Eric Traylor n'y est pas totalement étrangère. De quoi se relancer et oublier les nombreux déboires...

Fabrice Zwahlen

Au pied du mur en recevant la lanterne rouge, les Neuchâtelois se sont réhabilités envers leurs fidèles supporters. A l'agonie il y a encore une semaine, privilégiant les tirs impossibles à longue distance, les protégés de Len Stevens ont retrouvé un niveau de cohésion qui leur avait permis de prendre la tête du classement au terme de la quatrième journée. L'arrivée

d'Eric Traylor n'y est pas étrangère. Sans fournir une prestation offensive exceptionnelle (seize points), le néo-Unioniste a donné un sérieux coup de main aux autres intérieurs neuchâtelois, Maly et Ceresa. Enfin soutenu dans leur labeur, les pivots helvétiques ont ainsi pu donner la plénitude de leurs moyens.

Une seule alerte

La présence sous les panneaux de Traylor - quel travail défensif - a permis aux deux gâchettes neuchâtelaises, Putzi et Morris de s'en donner à cœur joie. Auteur de son meilleur match de la saison, le Canado-Suisse s'est avéré être un véritable poison pour la défense vaudoise. En fait, ni Gojanovic, ni Fernandez, ni Beda ou Henchoz ne sont parvenus à réduire le rayon d'action d'un Ron Putzi au bénéfice d'une réussite impressionnante (80%).

Mais plus que certaines

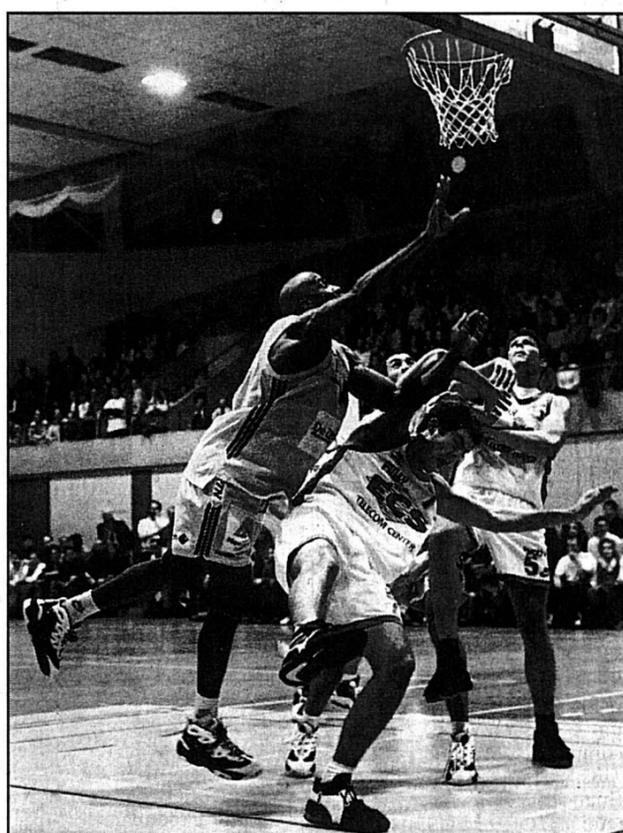
prestations individuelles en nette progression, c'est toute l'équipe neuchâtelaise qui est à féliciter. Pendant les vingt-quatre premières minutes, les hommes de Len Stevens ont enchanté la galerie. De Bortoli muselé, Fernandez et Johnson obligés de shooter dans des positions souvent aléatoires, les Neuchâtelois ont empêché les Pullyérans, via une défense agressive, de développer leur jeu habituel. Ballons volés, attaques variées, joueurs sachant se montrer patients au moment de conclure, les Unionistes ont enfin montré leur véritable potentiel. «L'apport d'Eric Traylor nous a permis de modifier notre style de jeu, relèvera Len Stevens. Pendant une mi-temps, mes joueurs se sont montrés très vifs et travailleurs.»

En fait, Union Neuchâtel n'aura connu qu'une seule et véritable alerte, lors du troisième quart temps. Largement en tête à la mi-match - sans leur adresse aux lancers francs, les visiteurs auraient pu plier bagages à la pause - les Unionistes se sont mis à perdre quelque peu les pédales lorsque les Pullyérans ont retrouvé leur efficacité offensive. Fort heureusement, le doute n'a pas eu le temps de s'installer durablement dans les esprits neuchâtelois. Dès le début de la quatrième période, les maîtres de céans sont parvenus à se détacher, contenant, en fin de partie, le retour désespéré des Vaudois.

Salle omnisports: 850 spectateurs.

Arbitres: MM. Carlini et Bapst.

Union Neuchâtel: Putzi (32),



Eric Morris plane au-dessus de David Henchoz. A l'image du match. photo Treuthardt

Traylor (16), Maly (11), Morris (40), Perlotto (6); Novelli (2), Ceresa (8).

Pully: Gojanovic (4), Johnson (24), Beda (11), De Bortoli (32), Fernandez (17), Henchoz (13), Barman (4), In-Albon (2).

Notes: Union Neuchâtel sans Feller, Lambelet ni Lobato (blessés). Faute technique à Henchoz (34e). Sortie pour six fautes: Maly (44e).

En chiffres: Union Neuchâtel réussit 45 tirs sur 80 (56%) dont 2 sur 10 (2 x Morris) à trois points (20%) et 23 lancers francs sur 34 (68%). Pully réussit 39 tirs sur 69 (44%) dont 4 sur 19 (2 x De Bortoli, Fernandez, Henchoz) à trois points et 25 lancers francs sur 32 (78%).

Au tableau: 6e: 13-8; 18e: 42-25; 30e: 72-61; 42e: 99-90. **FAZ**

Protêt déposé

Rarement à son avantage, le duo arbitral Carlini-Bapst a sombré dans l'approximatif et dans le n'importe quoi en deuxième période. Ainsi à quelques secondes du terme du troisième quart, les deux arbitres n'ont pas su à qui attribuer deux lancers francs consécutivement à une faute de Morris. Convaincu que les deux acolytes se trompaient en priant Adrian Beda de tirer lesdits coups francs, Micha Kresovic, l'entraîneur pullyéran a déposé un protêt, confirmé

après la partie. «Dans la salle, tout le monde a vu la faute de Morris sur De Bortoli, soulignait Micha Kresovic. Alors pourquoi les arbitres ont-ils attribué ces lancers francs à Beda? Pour l'exemple et même si je ne souhaite pas forcément rejouer ce match, nous irons jusqu'au bout de notre action. Il faut aussi que les arbitres admettent lorsqu'ils se sont trompés!».

Verdict dans quelques jours... **FAZ**

Volleyball NUC: la réaction a été immédiate

NUC - FRIBOURG 3-1
(15-5 4-15 15-8 15-13)

Battue à la régulière huit jours auparavant par Yverdon, l'équipe féminine du Neuchâtel Université-Club (NUC) n'a pas tardé à réagir. Et samedi après-midi, à la Halle omnisports, Uta Kennedy-von Beust et ses coéquipières ont signé leur qua-

trième victoire dans le championnat de LNB.

Les Neuchâtelaises ont pris les Fribourgeoises à froid dans un premier set rapidement liquidé. Scénario inverse dans la deuxième manche, où les locales accumulaient les mauvaises réceptions. Heureusement, elles se reprenaient au troisième, malgré plusieurs fautes au ser-

vice. Voulant à tout prix éviter un tie-break toujours incertain par nature, les filles de l'entraîneur Duvoisin mettaient la pression dans la quatrième manche qu'elles enlevaient à l'arraché.

Si cette rencontre n'a pas atteint un niveau exceptionnel, elle a permis par contre à Sherita Hall de livrer quelques beaux mouvements. Petit à pe-

tit, l'Américaine s'affirme au sein de cette équipe et c'est heureux.

Halle omnisports: 50 spectateurs.

NUC: Kennedy-von Beust (cap.), Hall, Romano, Greuter, Hofer-Carbonnier, Fior, Jeanmonod, Loup, Frey, Petremand, Oesch, Bischof.

Notes: durée du match: 86' / réd.

Franches-Montagnes Victoire au tie-break

FRANCHES-MONTAGNES -
GRAND-BÂLE EST 3-2
(12-15 15-13 15-12 8-15 15-12)

Les trois premiers sets ont été une longue partie de chassé-croisé, sans qu'aucune équipe ne parvienne vraiment à se détacher. Les deux phalanges ont alterné les bons moments avec des phases irrégulières. Au terme du troisième set, les Taignones menaient par deux manches à une, et le public pensait légitimement que l'affaire serait réglée en quatre set.

C'est à ce moment que les Bâloises revinrent très fort dans la partie. Toujours menées au scores 0-6, 4-10 puis 8-15, les filles de Hans Bexkens ont pourtant été capables d'aligner des coups sensationnels. Que ce soit Mitchell avec ses puissants smashes ou Wetzzel et Boillod avec leurs blocs-out, elles ne parvinrent à renverser la vapeur. Elles s'embarquèrent finalement dans un tie-break où le suspens fut de rigueur. L'habileté jurassienne vaincut la nervosité et les bonnes passes se succédèrent jusqu'à la victoire.

Salle de la Marelle: 220 spectateurs.

Arbitres: MM. Mangold et Mrose.

Franches-Montagnes: Boillod, Goy-Steiner, Habegger, Koczyk, Laux, Mitchel, Wetzzel, Zutter.

Grand-Bâle Est: Barth, Baumgartner, Boehm, Hostettler, Lipunner, Nyfenegger, Röschi, Runser, Staudt-Franz, Tschundin.

Notes: durée du match: 132' (15, 30, 39, 34, 14). **GSC**

TGV-87 Merci Mac!

BÉVILLARD-MALLERAY 92 -
TGV-87 1-3
(15-13 5-15 14-16 7-15)

Mieux habitué aux rigueurs de l'hiver, Tramelan a dominé les flocons du derby régional. Il a pris la mesure 3-1 d'un BMV-92 convalescent.

Sur la quatrième balle de match, lorsque von Niederhausern a reconnu sportivement un touché au bloc qui avait abusé les arbitres, on savait que rien ne pourrait arriver à TGV-87.

Certes la victoire a choisi le camp du fair-play, mais il a fallu du temps. Et beaucoup de temps, puisque onze balles de match ont été nécessaires à TGV pour l'emporter. A 13-13 dans le premier set, BMV trouvait les ressources de l'expérience pour passer l'épaule et s'octroyer le premier jeu 15-13. Lorsqu'on évolue dans un régime inhabituel, la facture est vite douloureuse.

BMV-92 s'en est rendu compte au deuxième set puisqu'il a lâché prise après cinq ballons. Trop tendu au ser-

vice, Petrachenko parvenait à placer Mac en position idéale aux trois mètres. Ses attaques depuis la deuxième ligne tuaient la défense adverse et attribuaient le set à TGV 5-15.

Si Tramelan a remporté le troisième set 16-14, il le doit principalement à Roman Mac. Mis à part un déchet inhabituel en réception, Roman Mac a réalisé une prestation admirable.

Le quatrième set n'a été que remplissage. A 0-5, Tramelan a su gérer son avantage et maintenir son adversaire constamment à distance.

Salle de sports: 300 spectateurs.

Arbitres: MM. Neu et Wackerlin.

Bévilard-Malleray: Lovis, von Der Weid, Diacon, Benon, Seuret, Visinand, Berger, Schnyder, Ischy.

TGV-87: Petrachenko, Gyger, Wainsenker, Mac, Tendon, von Niederhausern, Moni Bidin.

Notes: durée de la rencontre: 2 h 03'.

TGV

LE POINT

Messieurs

LNA, neuvième journée: Schönenwerd - Chênois 0-3 (9-15 3-15 11-15). Lausanne UC - Jona 3-1 (15-17 15-10 15-5 15-6). Gelterkinden - Lutry-Lavaux 0-3 (10-15 7-15 9-15). Nâfels - Amriswil 3-0 (15-6 15-5 15-10). Uni Berne - Plateau-La Neuveville 3-0 (15-2 17-15 15-7).

Classement: 1. Nâfels 10-18. 2. Uni Berne 9-14. 3. Amriswil 9-14. 4. Chênois 9-12. 5. Lausanne UC 10-10. 6. Schönenwerd 9-8. 7. Jona 9-6. 8. Plateau-La Neuveville 9-4. 9. Lutry-Lavaux 9-4. 10. Gelterkinden 9/2.

LNB, groupe ouest, sixième journée: Cossonay - RG Bâle 3-0. Schönenwerd II - Meyrin 2-3. Morat - Münchenbuchsee 0-3. Bévilard-Malleray - Tramelan 1-3. Spiez - LUC II 3-1.

Classement: 1. Cossonay 6-12. 2. Tramelan 6-10. 3. Münchenbuchsee 6-8. 4. RG Bâle 6-8. 5. Bévilard-Malleray 6-6. 6. Morat 6-6. 7. Meyrin 6-6. 8. Spiez II 6-4. 9. Schönenwerd II 6-2. 10. Lausanne UC II 6-0.

Première ligue, groupe B, sixième journée: Muristalden BE - Köniz 3-2. Bévilard-Malleray - Val-de-Ruz 0-3. Colombier - Boujean 3-1. Berthoud - Basse-Broye 2-3. **Classement:** 1. Val-de-Ruz 6-10. 2. Köniz 6-8. 3. Basse-Broye 6-8. 4. Muristalden BE 6-8. 5. Boujean 6-6. 6. Colombier 6-6. 7. Berthoud 6-6. 8. Münsingen 5-4. 9. Bévilard-Malleray 6-2. 10. Guin 5-0.

Dames

LNA, huitième journée: Schaffhouse - Cheseaux 3-1 (15-4 12-15 15-13 15-11). Wattwil - GE-Elite 3-0 (15-3 15-8 15-5). Köniz - RTV Bâle 3-1 (11-15 15-12 16-14 15-12). BTV Lucerne - Adliswil 3-1 (13-15 15-5 15-4 15-11).

Classement: 1. Wattwil 8-14. 2. Schaffhouse 8-12. 3. GE-Elite 8-10. 4. BTV Lucerne 8-10. 5. Cheseaux 8-6. 6. Adliswil et RTV Bâle 8-6. 8. Köniz 8-6. 9. Jona 2.

LNB, groupe ouest, sixième journée: Montreux - NATZ Fribourg 3-0. Neuchâtel UC - Fribourg 3-1. Franches-Montagnes - Grand-Bâle Est 3-2. Montreux - Yverdon 3-1. Uni Berne - Meyrin 3-1.

Classement: 1. Montreux 6-12. 2. Thoune 5-8. 3. Yverdon 6-8. 4. Neuchâtel UC 6-8. 5. Franches-Montagnes 5-6. 6. Grand-Bâle Est 7-6. 7. Fribourg 5-4. 8. NATZ Fribourg 4-2. 9. Uni Berne 5-2. 10. Meyrin 7-0.

Première ligue, groupe A, sixième journée: Lausanne VBC - Val-de-Ruz 3-0. Granges-Marnand - Cheseaux II 3-0. Ecublens - Moudon 3-0. Sion - Servette Star Onex 3-1. Trois-Chêne - Brugue-Glis 0-3.

Classement: 1. Ecublens 6-12. 2. Moudon et Sion 6-10. 4. Granges-Marnand 6-6. 5. Servette Star Onex 6-6. 6. Cheseaux II 6-6. 7. Trois-Chêne 6-4. 8. Val-de-Ruz 6-2. 9. Brugue-Glis 6-2. 10. Lausanne VBC 6-2.

BRÈVES

Basketball Maly blessé

David Maly ne disputera pas la rencontre Suède - Suisse de mercredi comptant pour les éliminatoires de l'Euro 97. Le pivot d'Union Neuchâtel ne s'est pas envolé hier soir, avec l'équipe suisse en raison d'une blessure contactée en championnat samedi face à Pully. L'ex-veveysan souffre d'un pouce cassé et il a été plâtré hier. Son indisponibilité est évaluée à trois semaines./si

Football Knup marque

Adrian Knup, l'international suisse de Galatasaray, aura dû patienter quatorze journées pour trouver le chemin des filets dans le championnat de Turquie. L'ex-joueur de Karlsruhe à inscrit le troisième but de son équipe, victorieuse 5-2 sur le terrain de Zeytinburnu-spor.

Gymnastique Triplé neuchâtelois

Caroline Jaquet, Sophie Bonnot et Gaëlle Jaquet ont réalisé un triplé lors du concours complet des championnats de Suisse aux agrès à Buchs. Aux finales par engin, les Neuchâteloises ont obtenu huit médailles, dont quatre d'or./réd.

PMUR

Samedi à Vincennes, Prix France 3 Régions
Tiercé: 9-10-14.
Quarté+: 9-10-14-8.
Quinté+: 9-10-14-8.

Rapports pour 1 franc
Tiercé dans l'ordre exact: 113,00 fr.
Dans un ordre différent: 22,60 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 267,20 fr.
Dans un ordre différent: 33,40 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 7,90 fr.
Rapports pour 2 francs
Quinté+ dans l'ordre: 2890,00 fr.
Dans un ordre différent: 57,80 fr.
Bonus 4: 15,60 fr.
Bonus 3: 5,20 fr.
Rapports pour 5 francs
2sur4: 19,50 fr.

Hier à Auteuil, Grand Prix du Journal du Dimanche
Tiercé: 7-3-6.
Quarté+: 7-3-6-8.
Quinté+: 7-3-6-8-5.

Rapports pour 1 franc
Tiercé dans l'ordre: 362,50 fr.
Dans un ordre différent: 72,50 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 3758,40 fr.
Dans un ordre différent: 469,80 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 14,00 fr.
Rapports pour 2 francs
Quinté+ dans l'ordre: 468 569,40 fr.
Dans un ordre différent: 1387,40 fr.
Bonus 4: 123,60 fr.
Bonus 3: 7,80 fr.

Rapports pour 5 francs
2sur4: 7,80 fr.

Course suisse Hier à Yverdon.
Tiercé: 5-15-1.

Rapports pour 1 franc
Tiercé dans l'ordre: 723,50 fr.
Dans un ordre différent: 54,20 fr.

GRAND 7
Rapports pour 20 centimes
Combinaison gagnante: 15-18-12-1-14-6-8
7 gagnants: 43 723,70 fr.
6 gagnants: 172,20 fr.
5 gagnants: 10,70 fr

JEUX

Sport-Toto
1 x x / x 1 2 / 2 1 x / x x x / 1

Toto-X
4 - 9 - 24 - 33 - 34 - 35

Loterie à numéros
3 - 15 - 23 - 28 - 35 - 43
Numéro complémentaire: 32

Joker
465 699 / si

Escrime Razzia suisse alémanique à Neuchâtel

Rien de nouveau sous le ciel de l'escrime helvétique. Ce week-end au Panespo de Neuchâtel, les tireurs allemands n'ont laissé que des miettes aux Romands à l'occasion des championnats suisses élites à l'épée. Le club de La Chaux-de-Fonds en légère perte de vitesse, celui de Neuchâtel en pleine restructuration, il était illusoire dans ces conditions pour les escrimeurs du canton d'espérer briser l'hégémonie des fines lames d'outre-Sarine emmenées par le nouveau champion national, le Bâlois Daniel Lang.

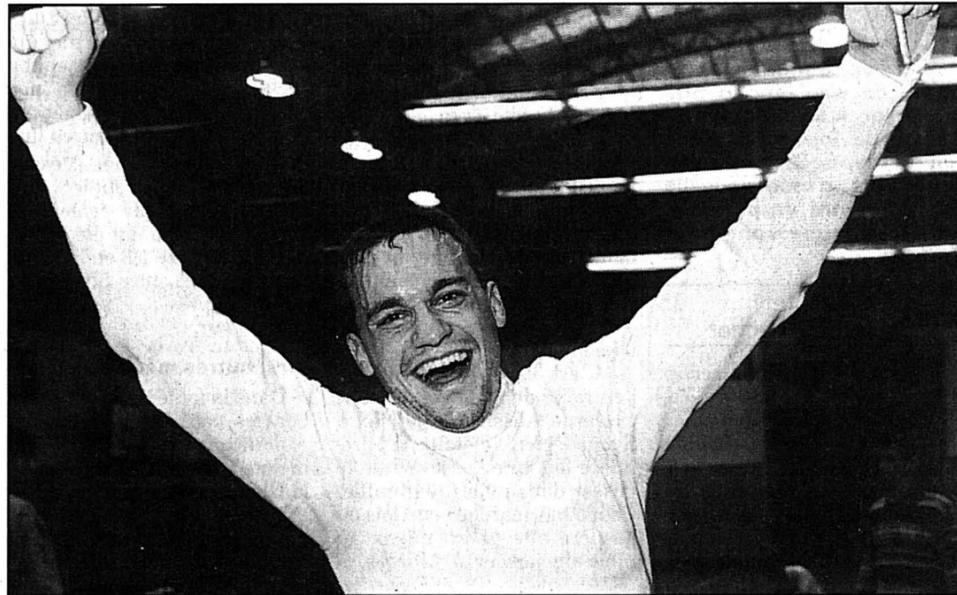
Gérard Stegmüller

A l'issue de deux jours d'assauts, Philippe Houguenade, le maître d'armes de la Société d'escrime de La Chaux-de-Fonds, ne cherchait pas midi à quatorze heures: «Une fois de plus, on a assisté à une poussée suisse alémanique. En ce qui concerne mes garçons, le résultat n'est pas brillant. Le bilan est même plutôt pâlot. Je pensais qu'un de nos tireurs parviendrait à se hisser dans le tableau final (réd: huit tireurs). Ce ne fut malheureusement pas le cas. Pourtant, le potentiel était là. Du point de vue général, le niveau de ces joutes n'a pas été exceptionnel. Normal. Les deux plus costauds, les Bâlois Bürgin et Jaquet (réd: ce dernier a toutefois

tiré le samedi par équipes) n'étaient pas là.» Des six Chaux-de-Fonniers inscrits en individuel, c'est Fabrice Willemin qui a pris le meilleur rang (11e). «Je ne suis pas forcément déçu, a-t-il déclaré. A mon niveau, il n'y a pas lieu de faire la fine bouche.»

Du côté de la Société d'escrime de Neuchâtel, Philippe Prost, le nouveau maître d'armes, émettait un avis plus réjouissant que son homologue chaux-de-fonnier: «Notre résultat d'ensemble est inespéré. Je suis au club depuis seulement deux petits mois et ce que j'ai vu ce week-end me permettra de travailler sur une base saine.» Meilleur escrimeur du Bas (et du canton) sur dix engagés, Hugues Tallier (9e) s'est incliné face au futur finaliste, le Zurichois Peter Steinmann. «Nous sommes en début de saison et je suis très content de mon classement» a-t-il lâché.

La finale a opposé Daniel Lang (Bâle) à Peter Steinmann (Zurich). Après un combat acharné, le Bâlois s'est finalement imposé sur le fil, 11-10. Le samedi, la compétition par équipes avait souri à Bâle qui s'est adjugé par là-même son huitième sacre national. Meilleure formation romande, La Chaux-de-Fonds I a fini sixième. Une légère déception si l'on songe qu'il y a douze mois, cette équipe, certes d'une composition différente, avait enlevé le bronze. **GST**



Vainqueur final, le Bâlois Daniel Lang laisse éclater sa joie.

Photo Treuthardt

Classements

Championnats suisses élites à l'épée. Individuel (80 engagés):
1. Lang (Bâle). 2. Steinmann (Zurich). 3. Wetter (Berne). **Puis:** 9. Tallier (Neuchâtel). 11. Willemin (La Chaux-de-Fonds). 13. Gaille (La Chaux-de-Fonds). 15. Gros-Gaudenier (La Chaux-de-Fonds). 19. Pheulpin (Neuchâtel). 20. Wittwer (Neuchâtel). 30e Hippenmeyer (La Chaux-de-Fonds). 35. Santschy

(La Chaux-de-Fonds). 37e. Valsangiacomo (Neuchâtel). 40e Hainard (Neuchâtel). 44e Richard (La Chaux-de-Fonds). 51e Capponi (Neuchâtel). 65e Haller (Neuchâtel). 72e Jaccard (Neuchâtel). 74e R. Berger (Neuchâtel). 76e Bachmann (Neuchâtel). **Par équipes (20):** 1. Bâle (Jaquet, Nigon, Lang). 2. Zurich. 3. Berne III. **Puis:** 6. La Chaux-

Fonds I (Gaille, Hippenmeyer, Pittet, Willemin). 9. Neuchâtel I (Tallier, Wittwer, Pheulpin, G. Raaflaub). 12. Neuchâtel II (Feller, J. Raaflaub, Bachmann). 14. La Chaux-de-Fonds II (Gros-Gaudenier, Santschy, Richard). 15. Neuchâtel III (Jaccard, R. Berger, Valsangiacomo). 20. Neuchâtel IV (Haller, Hainard, C. Berger).

Tennis Steffi Graf brise le rêve de Martina

Terrassée par des crampes, Martina Hingis n'a pas pu aller au bout de son rêve à New York. Au Madison Square Garden, la Saint-Galloise s'est inclinée en cinq sets, 6-3 4-6 6-0 4-6 6-0, devant Steffi Graf après 2 h 44' de match. Sans ces maudites crampes à la cuisse gauche qui l'ont saisie à la fin du quatrième set, Martina aurait pu prétendre à l'exploit.

Le fait de pousser la numéro un mondiale à la limite des cinq sets constitue déjà une performance extraordinaire pour cette jeune fille de 16 ans qui avait dû écartier, en moins de 24 heures, deux joueuses classées dans le «top-ten», la Japonaise Kimiko Date (WTA 9) et la Croate Iva Majoli (WTA 7), pour disputer cette finale. Mais Martina au-

rait très bien pu décrocher la lune. Steffi Graf, qui semblait souffrir du dos et du genou droit, n'était pas, en effet, particulièrement vaillante après les deux premières heures de match. Seulement, les crampes de Martina ont bouleversé toutes les données de cette finale.

Alors qu'elle venait de galvauder une première balle de deux manches partout à 5-2, Martina s'est retrouvée dans l'incapacité de pouvoir s'appuyer sur sa jambe gauche. Malgré des soins et, même, une séance de «stretching» entre deux services, la Saint-Galloise était bien trop diminuée pour lutter à armes égales dans le cinquième set. Comme lors de la demi-finale de l'US Open, où elle avait, faut-il le rappeler, galvaudé cinq balles de premier

set, Martina a cédé physiquement devant la numéro un mondiale. Cette défaite aura certainement le mérite de lui ouvrir les yeux. Pour battre Steffi Graf, elle doit être au sommet de sa forme physique.

Malgré l'amertume de cette défaite, son parcours au New York fut remarquable. Elle quitte le Madison Square Garden plus riche de 250.000 dollars et, surtout, de 393 points WTA qui lui permettront, ce lundi, de figurer la quatrième place mondiale, derrière Steffi Graf, Aranzta Sanchez et Monica Seles, lesquelles sont classées conjointement au deuxième rang, et Jana Novotna.

New York. Masters WTA. Finale du simple dames: Graf (All/1) bat Hingis (S/6) 6-3 4-6 6-0 4-6 6-0. /si

Sampras Au bout du suspense

Boris Becker n'a pas réussi le «hat-trick» parfait face à Pete Sampras. Après ses succès à Stuttgart il y a trois semaines et jeudi dernier dans le «round-robin», l'Allemand a subi la loi du numéro un mondial en finale du Masters. Le Californien a enlevé la finale en cinq sets, 3-6 7-6 (7-5) 7-6 (7-4) 6-7 (11-13) 6-4, après exactement quatre heures de match.

Pete Sampras a parachevé de la plus belle manière une saison sur le Circuit de l'ATP qui le place pour la quatrième année consécutive en tête du classement mondial. En même temps que le 44e titre de sa carrière, il engrange 630 points ATP, mais aussi 1,34 million de dollars qui grossissent un pactole de 23,80 millions amassés en tournois.

L'opposition a atteint des sommets de qualité technique et de

tension dans un tie-break de la quatrième manche où Sampras laissait échapper deux balles de match et où Becker devait attendre sa cinquième balle de set pour s'adjuger la manche. Dans l'ultime set cependant, Sampras réussissait à 4-4 son premier break de la partie et s'adjugeait la victoire sur sa mise en jeu à sa quatrième balle de match au terme d'un échange haletant.

Après ceux de 1991 et 1994, ce troisième trophée en quatre finales et sept participations situe l'Américain à égalité avec l'Allemand dans le palmarès, mais encore derrière Ilie Nastase (quatre titres) et Ivan Lendl (cinq titres).

Hanovre. Masters ATP. 3,3 millions de dollars. Finale du simple messieurs: Sampras (EU/1) bat Becker (All) 3-6 7-6 (7-5) 7-6 (7-4) 6-7 (11-13) 6-4. /si

PMUR	CHEVAL	Poids	Corde	Jockey	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION
<p>Demain à Evry, Prix de Brétigny (plat handicap Réunion I, 6e course, 2800 m, 15 h 55)</p> <p>Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU.</p> <p><i>Restaurant Cortina</i></p> <p>Rue du Bois-Noir 39 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 / 926 93 35</p> <p>Seule la liste officielle du PMU fait foi</p>	1	Altor	61	12	A. Junk	P. Demercastel	26/1	2p4p2p
	2	Steamboat	59,5	17	J. Boisnard	M. Rolland	10/1	0p0p3p
	3	Le Recrie	58,5	13	F. Sanchez	J.-B. de Balanda	14/1	2p7p0p
	4	Eudoxe	58	3	M. Boutin	B. Seclly	8/1	4p6p4p
	5	Lady-Slave	58	4	S. Guillot	P. Bary	19/1	1p4p6p
	6	Duerin	57,5	10	I. Mendizabal	J.-P. Avial	23/1	1p1p3p
	7	Mon-Domino	57,5	7	D. Dopeuf	R. Collet	9/1	8p5p1p
	8	Sprong	57,5	2	G. Mosse	J. Roualle	17/1	5p2p4p
	9	Surfing-Dubb	57	16	D. Bouland	J.-P. Delaporte	7/1	0p1p2p
	10	Kamikaze	56	6	V. Vion	P. Barbe	21/1	0p6p2p
	11	Tinobravo	56	11	A. Sanglard	J.-B. de Balanda	7/1	1p3p2p
	12	Flaming-Secret	55	9	O. Doleuze	P. Monfort	11/1	1p1p9p
	13	Gattopardo	54	15	C. Tellier	A. Avisse	13/1	0p0p5p
	14	Assiac	53,5	14	G. Guignard	P. Demercastel	12/1	2p6p1p
	15	Ivanoa	53,5	8	N. Jeanpierre	L. Audon	32/1	7p7p4p
	16	Rose-de-Aigles	53	18	T. Thuillez	P. Barbe	15/1	0p3p8p
	17	Pointissima	52	5	N. Perret	M. Turquier	28/1	7p0p2p
	18	Chère-Inconnue	50	1	S. Coerette	A. Spanu	16/1	1p5p6p

12
Bien que montant de catégorie, il a fait l'impasse tout l'été et retrouve son terrain avec la forme.

11
Seules ses origines sur un bon terrain sont un point d'interrogation sinon tous les feux, sont au vert.

4
Régulier sur l'ensemble de ses performances, il dépend d'un entraînement redoutable.

7
Il va retrouver une distance bien dans ses cordes et un terrain comme il aime.

16
Plus le terrain sera profond, plus ses chances de vaincre seront à la hausse.

18
C'est une excellente finisseuse qui à ce poids n'est pas totalement hors course.

14
Il a beaucoup couru cette année mais ses origines et son poids sont des avantages non négligeables.

3
Vient de bien se comporter en gentlemen et par le passé avait déjà bien fait en pareille circonstance.

LES REMPLAÇANTS:

13
Spécialiste des tiercés, il nous est impossible de le situer actuellement.

9
Il doit un rachat à ses preneurs mais a-t-il vraiment le niveau?

Impar prono
12*
11*
4*
7
16
18
14
3
*Bases
Coup de poker
18
Au 2/4
12 - 7
Au tiercé pour 16 fr
12 - 11 - X
•••••
Notre jeu
13
16
9
8
4
7
2
3

Patinage artistique Alissia Gerber, une classe à part

Alissia Gerber a survolé les 32es championnats romands de patinage artistique, ce week-end à Saïgnelégier. A la patinoire du Centre de loisirs, la jeune Imérienne, âgée de 13 ans seulement, a une nouvelle fois démontré un potentiel très très intéressant pour l'avenir.

Saignelégier
Alexandre Lachat

C'est dans le décor certes froid mais enchanteur et féérique des Franches-Montagnes que les 46 meilleurs patineurs et patineuses de Suisse romande se sont retrouvés ce week-end. Si le titre de la catégorie élite est revenu à la Genevoise Berrak Destanli, le

meilleur programme libre féminin de la journée d'hier a été l'oeuvre d'Alissia Gerber.

Avec notamment une combinaison double Lutz - double toeloop et deux doubles Axel parfaitement maîtrisés, la jeune patineuse de Saint-Imier - de loin la plus jeune des douze concurrentes en lice dans la catégorie - a tout simplement survolé la compétition des juniors. Seule - petite - fautive note: une chute sur le triple toeloop.

«C'est là un élément que j'entraîne depuis l'été dernier, explique Alissia Gerber. Ici à Saïgnelégier, c'était la première fois que j'essayais de le glisser dans mon programme. Ça n'a pas marché cette fois-ci, j'espère que ça ira mieux au mois de janvier à Morges, à

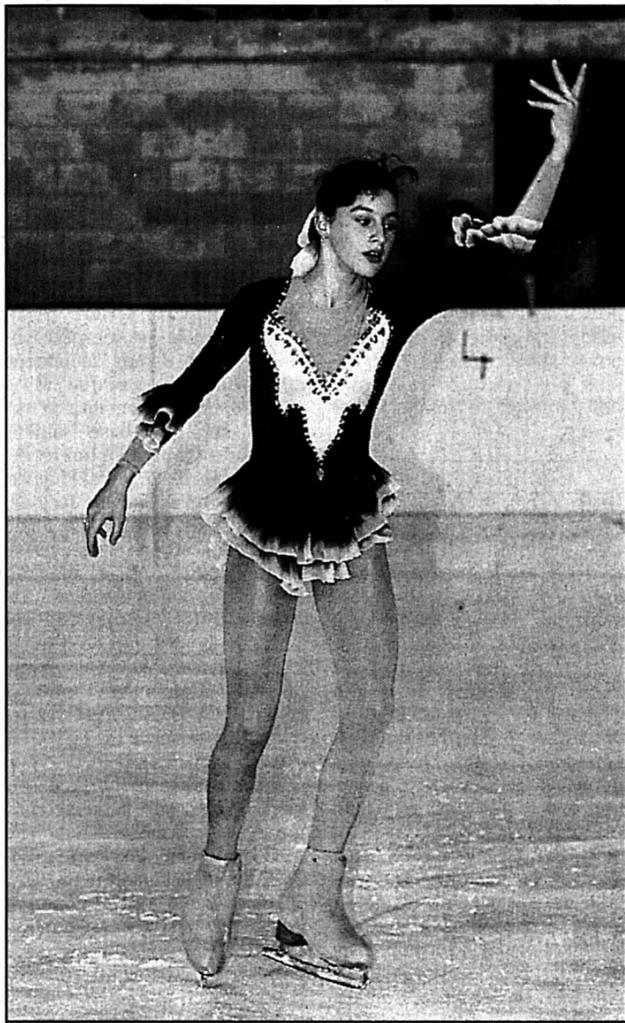
l'occasion des championnats de Suisse juniors.»

Fine, athlétique, volontaire et décidée, Alissia Gerber constitue un réel espoir pour le patinage helvétique. A témoin son titre national cadet décroché il y a dix mois à Tramelan. A témoin également les notes qui lui ont été décernées hier: entre 4,9 et 5,1 pour la technique, entre 5,0 et 5,4 pour l'expression artistique. Prometteur.

Cinq autres médailles

Dans la foulée d'Alissia Gerber, les patineuses régionales - pourtant privées de la Tramelote Séverine Bourqui et de la Chaux-de-Fonnière Marlène Wehrli - ont réalisé une bonne performance d'ensemble. Derrière l'Imérienne, la Neuvevilloise Nicole Jaunin s'est approprié l'argent et la très gracieuse Chaux-de-Fonnière Nicole Tondat le bronze. La Landeronnaise Wendy Weber et la Neuchâteloise Mélanie Shaw ont pris les 2e et 3e places dans la catégorie des cadets, la Neuchâteloise Jessica Schöpfer la 3e dans celle des espoirs. Des résultats qui sont le fruit du bon travail accompli depuis plusieurs années à présent au sein des clubs de la région et qui constituent le meilleur des stimulants pour les prochaines grandes échéances. Tels les championnats nationaux espoirs, cadets et juniors, programmés au mois de janvier.

ALA



Alissia Gerber a obtenu de très bonnes notes, entre 4,9 et 5,4. photo Leuenberger

Les classements

Dames. Elites: 1. Berrak Destanli (Genève). 1 classée.

Juniors: 1. Alissia Gerber (Saint-Imier). 2. Nicole Jaunin (CP Bienne, La Neuveville). 3. Natacha Tondat (La Chaux-de-Fonds). **Puis:** 7. Annick Javet (Neuchâtel). 12. Céline Mallet (Neuchâtel). 12 classées.

Cadets: 1. Saskia von Gunten (Bienne). 2. Wendy Weber (CP Bienne, Le Landeron). 3. Mélanie Shaw (Neuchâtel). **Puis:** 7. Chloé Mégevand (Neuchâtel). 13. Roisin

McGill (Neuchâtel). 15 classées.

Espoirs: 1. Marion Terrizzano (Genève). 2. Sarah Auberson (Lausanne). 3. Jessica Schöpfer (Neuchâtel). **Puis:** 4. Angélique Steudler (La Chaux-de-Fonds). 7. Christelle Nolde (La Chaux-de-Fonds). 10. Nora Zöllig (Ajoie). 11. Claire McGill (Neuchâtel). 15 classées.

Messieurs. Cadets: 1. Stéphane Lambiel (Villars). 1 classé.

Espoirs: 1. Raphaël Bohren (Genève). 2 classés.

Ski alpin Triomphe autrichien en Utah

Les Autrichiens ont fait fort lors du premier slalom masculin de la saison, à Park City, trutant trois des quatre premières places: Thomas Sykora s'est en effet imposé avec 29 centièmes d'avance sur son compatriote Thomas Stangassinger, alors que Christian Mayer se classait 4e et Michael Trischer 6e. Les Suisses ont eu un comportement beaucoup moins louable, Paul Accola, Andrea Zinsli et Michael von Grünigen devant se contenter d'un «exploit» étonnant, partager à trois le 17e rang !



Thomas Sykora et ses amis n'ont laissé que des miettes à leurs rivaux. photo Keystone

Vainqueur l'hiver dernier à Kitzbühel et Lillehammer, Sykora (28 ans) s'est mis en devoir sur la piste «Clémentine» de confirmer d'entrée de cause cette saison une arrivée au premier plan survenue sur le tard. Certes, Alberto Tomba a boudé la tournée américaine et le Français Sébastien Amiez, vainqueur du globe de cristal de la spécialité, a été éliminé après vingt secondes de course sur le premier tracé, mais rien ne doit venir ternir la victoire du skieur de Götting.

Sykora a jeté les bases de sa troisième victoire en signant le meilleur temps de la première manche, parvenant à conserver dans la seconde pratiquement l'entier de son avantage. «Je regrette seulement qu'Alberto Tomba n'ait pas été là. Les victoires obtenues face à lui sont encore plus belles», déclarait le vainqueur, leader d'une formidable armada que seuls les Norvégiens sont parvenus à troubler un tant soit peu. Kjetil André Aamodt, leader de

la Coupe du monde, a pris la 3e place, Ole Kristian Furuseth la 5e.

Côté helvétique, la principale satisfaction sera venue de Paul Accola: sur la piste de Park City, où il avait terminé dernier l'an passé, le Grison est parvenu à se qualifier pour une seconde manche de slalom spécial pour la première fois depuis deux ans. «C'est un pas important de franchi», estimait le Davosien.

Malgré son no 41 et une piste ravagée dans sa première manche, parvenant à conserver dans la seconde pratiquement l'entier de son avantage. «Je regrette seulement qu'Alberto Tomba n'ait pas été là. Les victoires obtenues face à lui sont encore plus belles», déclarait le vainqueur, leader d'une formidable armada que seuls les Norvégiens sont parvenus à troubler un tant soit peu. Kjetil André Aamodt, leader de

Les classements

Park City (EU). Slalom messieurs: 1. Sykora (Aut) 1'46''03. 2. Stangassinger (Aut) à 0''29. 3. Aamodt (No) à 0''88. 4. Mayer (Aut) à 1''05. 5. Furuseth (No) à 1''09. 6. Trischer (Aut) à 1''31. 7. Kimura (Jap) à 1''44. 8. Stiansen (No) 1''53. 9. Jagge (No) à 1''65. 10. Kosir (Sln) 1''69. 11. De Crignis (It) à 1''81. 12. Dimier (Fr) à 2''13. 13. Reiter (Aut) à 2''18. 14. Eberle (All) à 2''28. 15. Nana (It) à 2''38. **Puis les Suisses:** 17. Accola, von Grünigen et Zinsli à 2''59.

Coupe du monde: 1. Aamodt (No) 120. 2. Locher (S) et Sykora (Aut) 100. 4. von Grünigen (S) 94. 5. Mayer (Aut) 90. 6. Stangassinger (Aut) 80. 7. Kosir (Sln) 58. 8. Knauss (Aut) 50. 9. Furuseth (No) et Kälin (S) 45.

Par nations: 1. Autriche 821 (messieurs 476+dames 345). 2. Suisse 463 (272+191). 3. Italie 431 (113+318). /si

Dames Claudia Riegler mate Pernilla et Elfi

On attendait un duel entre la championne du monde, la Suédoise Pernilla Wiberg, et la dominatrice de la spécialité l'hiver dernier, l'Autrichienne Elfi Eder. En fait, samedi, le slalom dames de Park City a en fait couronné la Néo-Zélandaise Claudia Riegler, victorieuse avec sept centièmes d'avance sur la Scandinave et près d'une seconde sur l'Autrichienne Ingrid Salvenmoser. Dans une équipe de Suisse à la peine, seules Gabi Zingre-Graf (11e) et Karin Roten (12e) ont échappé au naufrage.

Entraînée par Sepp Weissenbacher dans le «one-woman-team» néo-zélandais, Claudia Riegler a réalisé dans l'Utah, sur la piste des futurs Jeux de Salt Lake City, une démonstration qui laisse accroire qu'il faudra compter avec elle cet hiver. Sa deuxième manche ne fut d'ailleurs pas exempte d'accrocs, ce qui en dit long sur ses possibilités.

Côté helvétique, si Thierry Meynet, l'entraîneur des techniciennes, se montrait optimiste avant la course, Theo Nadig, le chef d'équipe, se montrait plus réservé: «Durant la préparation, il n'a jamais été possible d'avoir toutes les skieuses en même temps. Chacune a été blessée à un moment ou à un autre et toutes ont un mois à un mois et demi de retard».

Le Saint-Gallois avait raison et ses protégées ont connu un jour «sans» à Park City. Aucune slalomeuse helvétique parmi les dix premières: voilà qui ne s'était plus produit depuis belle lurette. La Bernoise Gabi Zingre-Graf s'est finalement montrée la meilleure de la formation helvétique, avec un 11e rang à 2''67, qui ne

peut masquer les malheurs de ses camarades d'équipe. Karin Roten, la vice-championne du monde de géant, aurait obtenu un résultat plus flatteur si elle n'avait été victime, en vue de l'arrivée de la deuxième manche, d'une embardée où les dixièmes se sont envolés à la pelle. Première à s'élancer dans la finale, Sonja Nef n'a pas franchi la ligne d'arrivée, pas plus que Marlies Oester.

Classée 45e de la première manche à 4''60 de Riegler, la Neuchâteloise Sandra Raymond ne s'est pas qualifiée pour la seconde manche.

Les classements

Park City (EU). Slalom féminin: 1. Riegler (N-Z) 1'36''10. 2. Wiberg (Su) à 0''07. 3. Salvenmoser (Aut) à 0''99. 4. Chauvet (Fr) à 1''23. 5. Egger (Aut) à 1''24. 6. Compagnoni (It) à 1''25. 7. Hrovat (Sln) à 1''00. 8. Eder (Aut) à 2''00. 9. Wachter (Aut) à 2''20. 10. Piccard (Fr) à 2''54. 11. Zingre-Graf (S) à 2''67. 12. Roten (S) à 2''90. 13. Vidal (Fr) à 3''28. 14. Gerg (All) à 3''31. 15. Nowen (Su) à 3''56.

Coupe du monde. Général: 1. Seizinger (All) 160. 2. Compagnoni (It) 120. 3. Wachter (Aut) 109. 4. Hrovat (Sln) 108. 5. Gerg (All) 104. 6. Panzanini (It) et Riegler (N-Z) 100. 8. Wiberg (Su) 98. 9. Nowen (Su) 70. 10. Roten (S) 67. /si



Et d'une pour Claudia Riegler! photo Keystone

Ski de fond Sylvia va mieux

Décevante samedi dans la course individuelle (32e), la Zurichoise Sylvia Honegger s'est retrouvée dans le relais 4 x 5 km, hier à Kiruna, en Suède. Partie la première, elle a réussi ce qui allait être le quatrième meilleur temps de ce premier relais féminin de Coupe du monde. Mais, derrière elle, Andrea Huber, Brigitte Albrecht et Natascia Leonardi n'ont pas été à la hauteur et l'équipe helvétique s'est retrouvée huitième seulement, manquant ainsi le critère de sélection pour les Mondiaux de Trondheim (6e place).

Victimes de plusieurs chutes la veille, les Finlandais avaient laissé échapper la victoire au Norvégien Björn Dählie dans la course individuelle masculine. Ils ont été plus chanceux dans le relais. Leurs seuls adversaires sérieux furent les Autrichiens, mais en début de course seulement. Il n'y avait pas de relais suisse chez les messieurs.

Les classements

Kiruna (Swe). Messieurs. 10 km libre: 1. Dählie (No) 26'15''1. 2. Isometsä (Fin) à 26'3. 3. Skjeldal (No) à 29'7. 4. Repo (Fin) à 31'2. 5. Valbusa (It) à 39'0. 6. Fauner (It) à 51'4. 7. Myllylä (Fin) à 57'8. 8. Cotter (It) à 58'3. 9. Smirnov (Kaz) à 1'01''1. 10. Hartonen (Fin) à 1'02''5. **Puis:** 62. Wigger (S) à 2'17''9. 103 classés.

Relais 4 x 10 km (classique):

1. Finland (Repo, Kirvesniemi, Myllylä, Isometsä) 1h51'19''6. 2. Italie (May, Fauner, Piller, Valbusa) à 39'8. 3. Norvège (Skjeldal, Eide, Ulvang, Dählie) à 1'03''0. 4. Suède à 1'12''2. 5. Allemagne à 2'09''9. 6. Autriche à 2'15''8. 25 classés. Aucun relais suisse en lice.

Dames. 5 km libre: 1. Vålbe (Rus) 14'31''4. 2. Belmondo (It) à 10''4. 3. Gavriluk (Rus) à 10''8. 4. Neumanova (Tch) à 15''7. 5. Egorova (Rus) à 16''0. 6. Smigun (Est) à 29''7. 7. Tchepalova (Rus) à 35''6. 8. Korneeva (Rus) à 36''2. 9. Dybendahl (No) à 37''0. 10. Latsutina (Rus) à 40''7. **Puis:** 32. Honegger (S) à 1'24''5. 40. Leonardi (S) à 1'31''5. 51. Albrecht (S) à 1'46''5. 76. Scaruffi (S) à 2'28''4. 86 classées.

Relais 4 x 5 km (classique): 1. Russie (Gavriluk, Latsutina, Egorova, Vålbe) 1h01'40''4. 2. Norvège (Dybendahl, Mikkelsson, Moen-Guidon, Martinsen) à 30''1. 3. Finlande (Sirviö, Pyykkönen, Tiikkainen, Sundqvist) à 2'03''5. 4. Italie à 2'23''5. 5. Allemagne à 2'31''1. 6. Japon à 2'44''7. **Puis:** 8. Suisse (Honegger, Huber, Albrecht, Leonardi) à 4'11''1. 23 équipes classées. /si

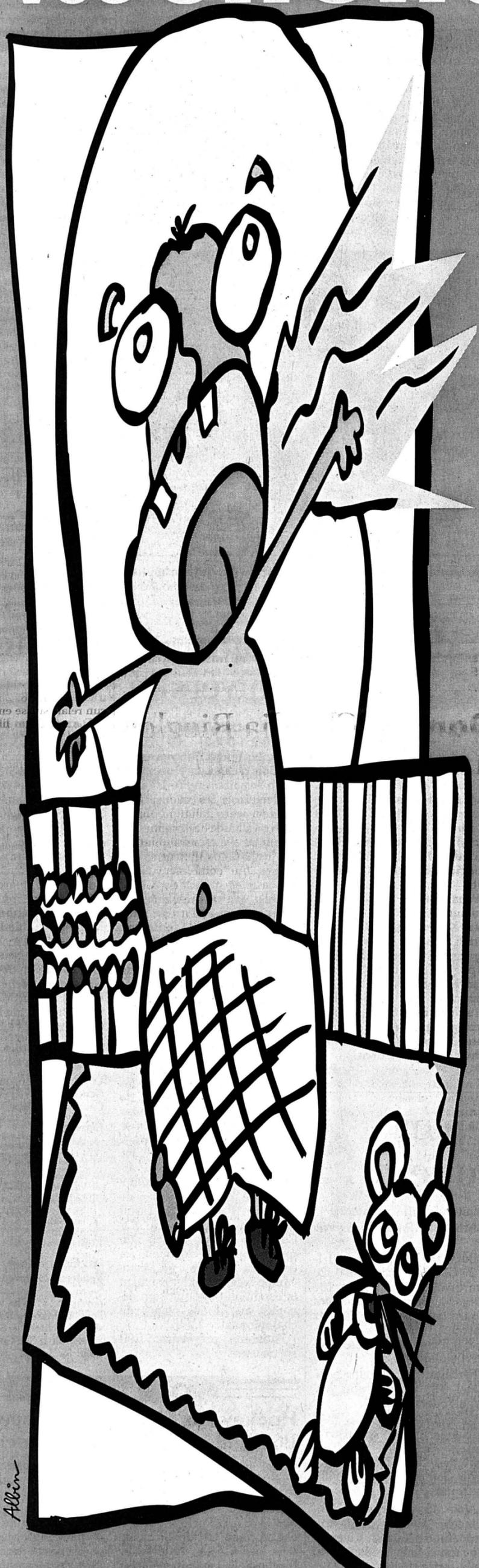
Combiné C'est mal parti

Placés sous la nouvelle direction de Hugo Seidl, les Suisses n'ont pas réussi leurs débuts en Coupe du monde de combiné nordique. A Rovaniemi, en Finlande, seul Stefan Wittwer, 23e, a trouvé place dans la première moitié du classement. Urs Kunz, avec pourtant le septième temps en fond, a dû se contenter de la 27e place, cependant que Jean-Yves Cuenet et Marco Zarucchi ont sombré dans les tréfonds du classement. Ce premier combiné nordique de la saison est revenu au Finlandais Jari Mantila.

Rovaniemi (Fin). Combiné nordique: 1. Mantila (Fin) 44'33''6. 2. Lajunen (Fin) à 23''8. 3. Stecher (Aut) à 36''6. 4. Tetreault (EU) à 47''4. 5. Apealand (No) à 1'16''3. 6. Ogiwara (Jap) à 1'19''5. 7. Eugen (Aut) à 1'21''5. 8. Hammer (No) à 1'21''8. 9. Lundberg (No) à 1'26''8. 10. Guillaume (Fr) à 1'27''7. **Puis:** 23. Wittwer (S) à 3'13. 27. Kunz (S). 46. Zarucchi (S). 47. Cuenet (S). /si

Vos **clientes** ont

**l'oreille à tout
mais elles
n'ont d'yeux
que pour vous**



La presse quotidienne locale est aujourd'hui la vraie place du marché. Internet ni personne ne démodera jamais ce lieu de rencontres et d'agrément propice à vos affaires. Plongé dans son journal, chacun de nos lecteurs est à l'affût de ce qui peut l'intéresser. Votre annonce, par exemple. Que votre offre le concerne personnellement, ou qu'elle s'adresse à l'un des siens, il n'a d'yeux que pour vous.

Remplissez le coupon ci-dessous, le courtier de Publicitas est là pour accompagner l'entrepreneur local jusque chez le consommateur. Avec compétence.

Pas besoin de crier pour vous faire entendre, passez une annonce dans votre quotidien local

- Envoyez-moi votre dépliant «C'est tout simple» pour m'aider à créer mon annonce dans «L'Impartial»
- Je préfère un conseil personnel: dites à votre courtier de m'appeler au _____

Nom/Prénom _____

Entreprise _____

Adresse _____

NPA/Localité _____

Coupon à envoyer à l'adresse de Publicitas ci-dessous

All business is local

PUBLICITAS
L'annonce au quotidien.

Place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds, 7 h 45 - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30 (17 h vendredi)
Tél. 032/911 24 10. Fax 032/968 48 63

Jura Moutier impose sa loi

MOUTIER - FRANCHES-MONTAGNES 6-2 (2-0 2-2 2-0)

Dans ce derby jurassien à hauts risques synonyme de match à quatre points, le moins que l'on puisse écrire c'est que Moutier aura mis moins de cent secondes pour mettre en évidence les carences défensives des Franches-Montagnards. Et ce n'est pas Roth à la 18e minute qui nous contredira, lui qui eut le temps de s'y reprendre à trois reprises pour doubler la mise.

Et pourtant, durant les vingt premières minutes, Franches-Montagnes était le plus souvent en possession de la rondelle mais le réalisme prévôtois fit le reste. Dame Chance avait choisi son camp. Le tiers médian débuta sur un rythme élevé et les Teignons, logiquement, réduisirent la marque par Gillet. Dès lors la bande à Hugo Lehmann se rua à l'attaque mais se heurta à un portier Sébastien Kohler époustoufflant et parfois chanceux. Et comme c'est souvent le cas, sur deux contre-attaques, les maîtres de céans inscrivent les numéros trois et quatre dans une arrièregarde visiteuse très permissive. Alors que la dernière période était vieille de vingt-huit secondes, Jacques Hostettmann s'en alla seul marquer le cinquième but local, tuant tout suspense.

Patinoire prévôtoise: 603 spectateurs.

Arbitres: MM. Schweingruber, Reeves et Suan.

Buts: 2e Vuilleumier (J. Hostettmann) 1-0. 18e Roth 2-0. 24e Gillet (Houser) 2-1. 36e P. Hostettmann (Lapointe) 3-1. 38e Bourquin (Cattin) 3-2. 39e Vuilleumier (Léchenne) 4-2. 41e J. Hostettmann (Léchenne) 5-2. 59e Vuilleumier 6-2.

Pénalités: 5 x 2' contre Moutier, 2 x 2' plus 10' (Gillet) contre Franches-Montagnes.

Moutier: S. Kohler; Lehmann, Lapointe; P. Hostettmann, Flury, Hennin; Seuret, Migy; J. Hostettmann, Léchenne, Vuilleumier, F. Hostettmann; Meusy, Borer, Chapatte; Meyer, Roth.

Franches-Montagnes: Steiner; Erard, Wutrich; Boillat, Gillet, Houser; Guenet, Jeanbourquin; Gigon, W. Kohler, Leuenberger; Nicolet, Jobin; Jeannotat, Frésard, Cattin; Brahier, Bourquin, Lamielle.

Notes: Moutier sans Rohrbach (blessé), Franches-Montagnes sans Léchenne (blessé).

JMT

Autres groupes

Groupe 1: Dubendorf - Kusnacht 1-7 (0-0 0-4 1-3). Wil-Vorwärts Bruggen 8-1 (4-1 2-0 2-0). Frauenfeld - Uzwil 2-1 (1-1 1-0 0-0). St-Moritz - Arosa 3-2 (2-2 0-0 1-0).

Classement: 1. Kusnacht 9-16. 2. Wil 9-13. 3. Uzwil 9-11. 4. Arosa 9-11. 5. Wetzikon 8-10. 6. Frauenfeld 9-10. 7. Bulach 8-8. 8. St-Moritz 9-7. 9. Dubendorf 9-7. 10. Winterthur 8-6. 11. Illnau-Effretikon 8-3. 12. Vorwärts Bruggen 9-2.

Groupe 2: Langenthal - Soieure-Zuchwil 1-3 (0-1 0-1 1-1). Wiki-Münsingen - Grindelwald 7-1 (2-1 2-0 3-0). Aarau - Zuzgen-Sissach 7-2 (0-0 1-1 6-1). Thoune - Bâle Petit-Huningue 1-4 (0-1 1-2 0-1). Unterseen-Interlaken - Berthoud 1-2 (0-1 0-0 1-1).

Classement: 1. Bâle Petit-Huningue 8-13. 2. Aarau 8-13. 3. Langenthal 9-12. 4. Berthoud 8-10. 5. Unterseen-Interlaken 9-10. 6. Lyss 8-9. 7. Soieure-Zuchwil 8-9. 8. Thoune 8-8. 9. Wiki-Münsingen 8-6. 10. Zuzgen-Sissach 8-0. 11. Grindelwald 8-0./si

Hockey sur glace Tramelan battu par plus fort que lui

TRAMELAN - SAAS GRUND 2-5 (0-0 1-3 1-2)

Tramelan battu par Saas Grund, il n'y a pas de quoi descendre dans la rue. Face à des Hauts-Valaisans aussi solides que l'ennui, les Juraissiens n'ont pu que constater les dégâts. Lorsqu'on s'incline contre plus fort, il ne sert à rien de chi-poter. Robert Paquette l'a bien compris.

Tramelan
Gérard Stegmüller

C'est sans conteste dans la première partie du match que les Tramelots ont laissé passer leurs chances. C'est d'ailleurs le reproche principal que for-

Lovières: 600 spectateurs. **Arbitres:** MM. Peter, Dormond et Fetter.

Buts: 26e Hunziker (Venetz) 0-1. 30e Anthamatten 0-2. 31e Murkowsky (Bäetscher) 1-2. 33e Pousaz (Anthamatten) 1-3. 48e Von Wyl (M. Zurbriggen) 1-4. 49e Pousaz (penalty) 1-5. 59e Claivaz (Murkowsky) 2-5.

Pénalités: 4 x 2' contre Tramelan, 5 x 2' contre Saas Grund.

Tramelan: Schüpbach; Swendeler, Schmid; Habeg-

mulait le Canadien à l'encontre de ses joueurs: «Jusqu'au milieu du deuxième tiers, c'était très ouvert. Mais nous n'avons pas su concrétiser nos occasions. Puis, Saas Grund a profité de nos largesses. C'en était trop.»

Le clan des Zurbriggen et Cie a été fidèle à sa réputation aux Lovières. Hockey physique et patinage impeccable, il n'en fallait pas plus pour clouer le bec au HCT. Attention toutefois: le Saas Grund mouture 1996-1997 n'a rien à voir avec une équipe de bûcherons. Non, vraiment, cette équipe développe un jeu nettement au-dessus de la moyenne pour la première ligue. «Je n'arrive pas à comprendre comment

ger, Zigerli; Boss, Schafroth; Bäetscher, Claivaz, Murkowsky; Bartlomé, Mafie, Wyss; Marolda, Dubail, Voirol; Greub, Renaud, Dupré.

Saas Grund: P. Zurbriggen; Donati, Hämmerlin; M. Zurbriggen, Bolli; Matti, H.-R. Andenmatten; Anthamatten, Pousaz, Probst; Manz, Von Wyl, Biner; A. Zurbriggen, Hunziker, Venetz.

Notes: Tramelan est privé des services de Giovannini et Wirz (blessés).

Villars a pu battre cette formation et que Fleurier soit allé faire match nul là-bas» commentait Robert Paquette. On a beau être un stratège de la rondelle, il y a toujours des choses qui nous échappent!

Dans son analyse, le boss jurassien se voulait fataliste: «Saas Grund a toujours représenté pour nous une équipe maudite. Mais bon. Tu leur enlèves Pousaz et le résultat peut être inversé. C'est lui qui a fait pencher la balance.» Profitant

de l'unique bévue du gardien P. Zurbriggen pour revenir à une encablure de leurs hôtes (31e, but de Markowsky), les Tramelots pensaient bien avoir asséné un rude coup au moral des Hauts-Valaisans. Mais il a vite fallu déchanter. Saas Grund a rapidement remis les points sur les «i». Schüpbach a fait le maximum pour maintenir un semblant de suspense, mais tout fut consommé lorsque Von Wyl a inscrit le numéro quatre (48e).

Il y a des défaites au goût amer. Celle de samedi ne l'est assurément pas. Tramelan a trouvé à qui parler, un point c'est tout. Et pour espérer contrer un ensemble de la valeur de Saas Grund, il faut impérativement être à la hauteur en power-play. Ce qui ne fut pas, et de loin, le cas des Tramelots. «Nous avons toussé dans la gestion du power-play» concédait Robert Paquette. Sortez les mouchoirs!

GST



Markowsky malmené: Tramelan a trouvé à qui parler.

photo Galley

Le point

Groupe 3

Moutier - Fr.-Montagnes	6-2
Tramelan - Saas Grund	2-5
Villars - HCP Fribourg	2-0
Viège - Star Lausanne	6-5

Classement

1. Sierre	9	6	2	1	44-24	14
2. Villars	9	7	0	2	34-20	14
3. Saas-Grund	9	6	2	1	36-23	14
4. Viège	9	6	1	2	40-24	13
5. Tramelan	9	4	1	4	36-34	9
6. Forw. Morges	9	4	1	4	28-33	9
7. Yverdon	9	3	2	4	22-24	8
8. Moutier	9	3	1	5	36-36	7
9. Fr.-Montagnes	9	3	0	6	25-36	6
10. Fleurier	9	2	2	5	26-39	6
11. Star Lausanne	9	2	2	5	29-43	6
12. HCP Fribourg	9	1	0	8	17-37	2

Prochaine journée

Mardi 26 novembre. 20 h: Sierre - Villars. **20 h 15:** Star Lausanne - Fleurier. Yverdon - Franches-Montagnes. Forward Morges - Tramelan. Saas Grund - HCP Fribourg. **Mercredi 27 novembre. 20 h:** Moutier - Viège.

Le Locle Le derby du district aux Bréviniers

LE LOCLE - LA BRÉVINE 4-6 (0-1 1-3 3-2)

C'est avec un état d'esprit de conquérant que les Bréviniers sont entrés sur la glace. Ainsi fait ils n'ont cessé de harceler des Loclois peinant à trouver leurs marques et quelque peu décontenancés par une telle débauche d'énergie. Résultat des courses, une victoire bien méritée pour les visiteurs et plein de regrets pour les locaux.

Les joueurs de la Sibérie helvétique ont immédiatement montré qu'ils avaient certaines prétentions sur l'issue de la rencontre. Peu techniciens mais particulièrement crocheurs, ils ont en effet mené de front et avec une volonté du diable beaucoup d'actions dan-

gereuses, que le talent du portier Lüthi a suffi pour contrer. Profitant toutefois d'un instant d'inattention, Currit a réussi à trouver la faille. Dans la deuxième période, juste après l'égalisation de Raval, un homme s'est rappelé au bon souvenir des gens de la Mère Commune, Rota, leur ancien entraîneur, l'auteur d'un but et de deux assists. Rien que cela!

Un sérieux passage à vide des Bréviniers a permis aux Loclois d'engranger, en l'espace de cinq minutes, trois buts supplémentaires. Ces succès consécutifs n'ont pas atteint le moral de leurs adversaires qui, à la suite du changement de leur gardien, se sont resserrés les coudes pour maintenir, et même confirmer, leur avance jusqu'au coup de sifflet final.

PAF

Neuchâtel YS Un départ sur les chapeaux de roue

NEUCHÂTEL YS - AJOIE II 6-2 (3-1 3-0 0-1)

Les dirigeants neuchâtelois avaient offert un billet d'entrée à chaque parrain et marraine du skatathon, si bien que l'assistance était nombreuse samedi. Gageons qu'après avoir assisté à cette nouvelle victoire des «orange et noir», une partie au moins des bénéficiaires reprendront le chemin du Littoral à une prochaine occasion.

L'équipe de Laurent Moser a donc mis deux nouveaux points dans son panier. Il n'y a là rien de surprenant. Elle l'a fait en alternant le bon et le moins bon. Après moins de deux minutes (de la 57e seconde à la 101e exactement) chaque ligne avait déjà marqué son but! Après ce départ tonitruant, la formation locale

a alors fait preuve de suffisance, oubliant le jeu collectif qui fait sa force. Les Ajoulets, qui comptent dans leurs rangs des joueurs expérimentés, en ont profité pour réduire la marque. Ils n'ont toutefois pu empêcher le redressement des Neuchâtelois qui ont retrouvé leur verve au cours d'une excellente deuxième période.

Dès lors menés par 6-1, les visiteurs ont eu le mérite de ne pas baisser les bras. Encouragés par les parades de leur gardien, ils ont même réussi, sur un contre, à réduire l'écart d'une unité. Les ultimes minutes, constellées de pénalités, n'ont rien ajouté à la gloire du hockey. Mais, même en évoluant trois fois en infériorité numérique, Lorenz et ses coéquipiers n'ont pas vraiment tremblé. C'est dire si leur succès satisfait à la logique.

Patinoire du Bugnon: 80 spectateurs.

Arbitres: MM. Dominé et Leuenberger.

Buts: 11e Currit (Rota) 0-1. 26e Raval (Meier) 1-1. 29e Perrin (Rota) 1-2. 30e Rota (Patthey) 1-3. 33e Perrin (Rota) 1-4. 44e Perrin (Rota) 1-5. 46e Meier 2-5. 50e Raval 3-5. 51e Zbinden 4-5. 52e Jaquet 4-6.

Pénalités: 2 x 2' contre chaque équipe.

Le Locle: Lüthi; Kolly, Robert; Gremaud, R. Brusa; Anderegg, Zbinden, A. Brusa; Capt, Meier, Raval; Girard, Jeanrenaud, Schmid; Droux.

La Brévine: Schindelholz (51e Monnard); Colo, Jeannin; Patthey, Huguenin; Grand, Rota, Jaquet; Sausier, Dubois, Schwab; Perrin, Currit.

Inspiré Court stoppe Université NE

COURT - UNIVERSITÉ NE 3-3 (0-2 1-0 2-1)

Par les temps qui courent, il est bon d'engranger un maximum de points en prévision de lendemains incertains. La bande à Jean-Claude Kohler et à Jean-Claude Simonin sait comment s'y prendre pour aller jusqu'au bout même des choses qui semblaient alors impossibles au départ.

C'est vrai que les Universitaires avaient eu l'art de réussir tout ce qu'ils entreprenaient en début de partie. En moins de sept minutes, Eric Morin et ses compagnons de route avaient eu la chance avec eux. Mais fidèles à leur image, les hockeyeurs locaux, sans tambour ni trompette referont surface. Accrochant la pression, semant le doute au sein d'un club visiteur peu habitué à ce genre de scénario, les Courtisans pétillèrent de santé. Avec un Houmard des grands soirs, Court releva le défi. Malgré l'excellente prestation de Nicolas Matthey, les pensionnaires du Littoral accusèrent le coup. Il fallut toute la classe et l'expérience de Morin et l'adresse de David Schneider pour que le CP Court ne fête un exploit non programmé. Décidément on reparlera encore de cette

équipe locale dont le mental et la condition physique sont décuplés au fil des étapes de championnat.

Patinoire prévôtoise: 100 spectateurs.

Pénalités: 7 x 2' contre Neuchâtel YS, 4 x 2' plus 10' (Wahl) contre Ajoie II.

Neuchâtel YS: Jaquet (41e Martignier); Lorenz, Favre; Moser, Balmelli; Ondrus; Hummel, Bartoli, Bonardo; Bord, Gosselin, Pahud; Willi, Bourquard, Rota.

Ajoie II: Savary; Jolidon, Spinetti; Horger, Sanglard; Siegenthaler, Corbat, Guenin; Scherler, Michel, Blanchard; Wahl, Richert.

PPA

Arbitres: MM. Turrian et Henninger.

Buts: 4e Morin (Boyer) 0-1. 6e Fischer (Rochette) 0-2. 32e Houmard 1-2. 40e Reinhard 2-2. 53e Bachmann (Borruat) 3-2. 57e Schneider (Morin) 3-3.

Pénalités: 7 x 2' contre chaque équipe.

Court: Ruch; Borruat, F. Vogt; Jeanrenaud, Lusa; A. Vogt, Houmard, Kohler; Eberli, Reinhard, Bachmann; Lauper, Leuenberger, Rider; Koulmey, Schindelholz; Marchand, Winkler; Zwahlen.

Université Neuchâtel: Matthey; Fischer, Boyer; Strahm, Giacomini; Rochette, Positano, Picard; Mayer, Marin, Vessaz; Gattoliat, Schneider, Zaugg; Garessus; J. Schupbach.

PGA

Le point

Le Locle - La Brévine	4-6
Neuchâtel YS - Ajoie II	6-2
Court - Université NE	3-3

Classement

1. Neuchâtel YS	5	5	0	0	31-9	10
2. Université NE	5	3	2	0	22-11	8
3. Court	5	3	1	1	25-13	7
4. St-Mièr	5	2	2	1	20-19	6
5. La Brévine	5	2	1	2	17-21	5
6. Le Locle	5	2	0	3	17-18	4
7. Sarine	5	1	1	3	18-25	3
8. Pts-de-Martel	5	1	1	3	11-24	3
9. Ajoie II	5	1	0	4	16-26	2
10. Star Chx-Fds	5	1	0	4	10-21	2

Prochaine journée

Vendredi 29 novembre. 20 h 30: Sarine FR - Saint-Mièr. **Samedi 30 novembre. 16 h:** Ajoie II - Les Ponts-de-Martel. **16 h 45:** Université Neuchâtel - Star Chaux-de-Fonds. **17 h 30:** Court - Le Locle. **20 h:** La Brévine - Neuchâtel YS.

BREVES

Hockey sur glace Bozon blessé

Lausanne a perdu son attaquant Philippe Bozon. Le Français souffre d'une déchirure musculaire. De son côté, Daniel Weber (Kloten) a été touché au coude lors du deuxième tiers face à Zoug. Un premier diagnostic fait état d'une pause forcée de cinq semaines./si

Dick suspendu deux matches

Le défenseur de Bienne, Sven Dick a été suspendu pour deux matches par le juge unique de la Ligue nationale après sa pénalité disciplinaire de match infligée face à Thurgovie. Cette troisième exclusion de la saison lui a valu cette suspension./si

Formule Statu quo

Les présidents des clubs de la Ligue nationale ont décidé de n'apporter aucun changement notable au mode du prochain championnat. Le nombre de joueurs étrangers - trois en LNA et deux en LNB - restera inchangé en 1997-1998.

Les décisions prises en février 1996 à Thonon par l'assemblée des présidents resteront valables pour le championnat 1997-1998. Il n'y aura pas de relégué au terme du championnat de LNA et la promotion de LNB ne sera possible que si le club remplit des conditions financières sévères.

Les présidents de LNB ont fait quelques propositions. Ainsi s'il réunit douze équipes, le championnat devrait être scindé en «véritables» groupes Ouest et Est. Les équipes de chaque groupe se rencontreraient en doubles matches aller-retour. Les trois premiers de chaque groupe seraient réunis pour un nouveau double tour aller-retour pour désigner les places avant les play-off. Les trois dernières équipes seraient regroupées en un seul groupe (20 matches aussi) pour désigner les deux dernières équipes disputant les play-off.

Une commission chargée des problèmes liés à la télévision a été formée. Elle se compose de Franz Zölch (président de la Ligue nationale), Kurt Locher (directeur de la Ligue nationale), Jörg Ochsner (Kloten), Marc Monnat (La Chaux-de-Fonds), Fabio Gaggini (Lugano) et Erich Keller (Thurgovie). Concernant le groupe de travail qui doit s'atteler aux règlements des transferts, il se compose de Kurt Locher, Urs Dietrich (Ligue suisse), Urs Scherrer (externe), Peter Muellhaupt (Comité de la Ligue nationale), Jörg Ochsner, Peter Spuhler (Grasshopper) et Daniel Cattaruzza (Bienne). /si

Hockey sur glace Une défaite honorable pour le HCC

DAVOS - LA CHAUX-DE-FONDS 5-2 (1-2 1-0 3-0)

L'élan né de la victoire obtenue la veille au soir sur la glace de Rapperswil n'a pas suffi. A Davos, le HCC a soutenu la comparaison quarante minutes durant, avant de céder de manière somme toute logique devant un adversaire au calibre supérieur. Honorable, cette défaite ne ternit en rien le bilan d'une escapade outre-Sarine qui aura confirmé que les gens des Mélèzes ont parfaitement relevé la tête après la mauvaise passe qui avait débouché sur quatre revers consécutifs en l'espace de six jours.

Davos
Jean-François Berdat

La seule lecture du résultat pourrait laisser croire que les matches se suivent et se ressemblent entre Davos et le HCC. Vainqueurs sur la marque de 5-2 le 12 novembre dernier, les Grisons ont remis ça samedi, qui plus est sur un score identique. Reste que dans leur genèse, ces deux matches n'auront eu que fort peu de points communs.

Si les gens d'Arno Del Curto avaient très rapidement pris leurs distances lors de la première venue du HCC dans leur cathédrale (4-0 après 18 minutes de jeu), ils ont cette fois-ci dû s'employer à fond pour revenir d'abord, pour passer l'épaule ensuite. En effet, rendus confiants par leur succès de la veille au soir, les Chaux-de-Fonniers ont très vite flairé le bon coup qui pendait à leurs crottes.

Tout auréolé des deux points ramenés de l'Allmend,



Boris Leimgruber tente de stopper Dan Hodgson, mais Davos finira par passer l'épaule. photo Keystone

Eisstadion: 2160 spectateurs.

Arbitres: MM. Bertolotti, Gianoli et Oberli.

Buts: 6e Cowie (Leimgruber, Gaudreau, à 4 contre 5) 0-1. 7e Yaremchuk (Hodgson, à 5 contre 4) 1-1. 20e Antoni (Pont) 1-2. 32e Gianola 2-2. 49e R. von Arx 3-2. 52e Sigg (Hodgson) 4-2. 56e Shirajev (Petrenko, Stürnemann) 5-2.

Pénalités: 5 x 2' plus 10' (R. von Arx) contre Davos, 10 x 2' plus 5' (Anderson), plus 10' (Pont), plus pénalité de match (Anderson) contre La Chaux-de-Fonds.

Davos: Berger; Sigg, Balmer; Shirajev, Equilino; Streit, Gianola; Häller, J.

von Arx; Yaremchik, Hodgson, Roth; Näser, Stürnemann, Petrenko; Rüttemann, R. von Arx, Müller; Schocher, Chatlain.

La Chaux-de-Fonds: Meyer; Reber, Sommer; Ott, Cowie; D. Dubois, Bourquin; Wicky, Anderson, Schümperli; Gaudreau, Diener, Leimgruber; G. Dubois, Pont, Antoni; Andenmaten.

Notes: Davos sans Weber ni Lüber (blessés), La Chaux-de-Fonds sans Alston (blessé). Meyer repousse un penalty de Yaremchuk (58e). Gianola et Cowie sont désignés meilleur joueur de chaque équipe.

les Grisons ont ainsi connu une entrée en matière hoquetante, Cowie se chargeant d'exploiter cette surprenante suffisance. Quand bien même ils concédèrent dix secondes plus tard une égalisation malheureuse (le patin de D. Dubois détourna une passe de Yaremchuk hors de portée de Meyer), les protégés de Riccardo Fuhrer ne se désunirent pas, assurant la majeure partie du spectacle. Tant et si bien que lorsque Antoni redonna l'avantage à ses couleurs, personne n'osa crier à l'injustice.

Signée trente-quatre secondes avant la première sirène, cette réussite chaux-de-fonnière devait pourtant réveiller les gens du lieu. A partir de là en effet, Yaremchuk et consorts appuyèrent sur le

champignon, pour le plus grand plaisir de Meyer qui se montra longtemps intraitable, se démenant comme un beau diable dans sa cage. Ce qui devait arriver survint toutefois de la crosse de Gianola, peu après la mi-match. La pression davosienne se fit dès lors de plus en plus forte, R. von Arx et Sigg la concrétisant logiquement. Antoni aurait certes pu relancer les actions chaux-de-fonnières, mais il perdit son duel avec Berger, lui aussi auteur de quelques interventions déterminantes. C'est au contraire Shirajev (il lui aura fallu 2 heures, 55 minutes et 37 secondes pour trouver la faille face à ses anciennes couleurs) qui scella le score avant que Meyer ne se signale en repoussant un penalty de Yaremchuk.

Un geste déplacé

Vainqueur à Rapperswil, battu à Davos, le HCC aura rempli son contrat durant ce déplacement pas comme les autres. Seule ombre au tableau, le geste déplacé d'Anderson à l'encontre d'Equilino alors que la sirène finale avait déjà retenti. Le coup de crosse du Canadien n'aura pas échappé à M. Bertolotti - pointilleux en d'autres circonstances, notamment lorsqu'il sanctionna Meyer d'antijeu alors qu'il avait simplement dégagé son camp - qui lui infligea une pénalité de match synonyme de suspension pour la rencontre de demain soir face à Zurich.

Domage pour ne pas dire plus, car le HCC aurait sans doute eu besoin de tous ses atouts pour confirmer son redressement et les excellentes dispositions affichées tant à Rapperswil qu'à Davos.

JFB

Autres patinoires Le leader en échec chez le champion

KLOTEN - ZOUG 2-2 a.p. (0-2 2-0 0-0 0-0)

Schluefweg: 6236 spectateurs.

Arbitres: MM. Stalder, D'Ambrögio et Voelker.

Buts: 7e McDougall (Antisin, à 5 contre 3) 0-1. 18e Aebersold (Rötheli) 0-2. 34e (33'45'') Johansson (Della Rossa, à 5 contre 4) 2-1. 35e (34'15'') Eberle (Johansson, Bayer) 2-2.

Pénalités: 5 x 2' plus 10' (Brown) contre Kloten; 5 x 2' contre Zoug.

Kloten: Pavoni; Schneider, Meier; Weber, Brown; Klöti, Bruderer; Kress; Hollenstein, Johansson, Wäger; Rothen, Berglund, Celio; Holzer, Plüss, Eberle; Della Rossa, Bächler.

Zoug: Schöpf; A. Künzi, Suter; Miner, Grauwiler; Fazio, Kessler; Giger, Walz, Grogg; Fischer, McDougall, Steffen; Aebersold. Rötheli, Neuenschwander; Antisin, Müller, Silver.

AMBRI-PIOTTA - BERNE 4-3 (2-1 0-2 2-0)

Valascia: 3623 spectateurs. Arbitres: MM. Cléménçon, Baumgartner et Nater.

Buts: 4e Petrov (Vigano, Wittmann) 1-0. 12e Fritsche (Kvartalnov) 2-0. 16e Léchenne (Howald) 2-1. 34e (33'29'') Meier (Howald, S. Leuenberger) 2-2. 35e (34'21'') Fuchs (Jutla, Langer) 2-3. 43e Chibirev (Guyaz, à 5 contre 4) 3-3. 58e Chibirev (Kvartalnov, Tognini) 4-3.

Pénalités: 1 x 2' contre Ambri-Piotta; 2 x 2' contre Berne.

Ambri-Piotta: Pauli Jaks; Reinhart, Gianini; Gazzaroli, Horak; Szczepanec, Guyaz; Baldi, Heldner, Glanzmann; Peter

Jaks, Petrov, Tognini; Kvartalnov, Fritsche, Chibirev; Wittmann, Vigano.

Berne: Tosio; Jutla, Steinegger; Voisard, Siren; S. Leuenberger, Rauch; Langer; Meier, Orlando, Howald; L. Leuenberger, Montandon, Fuchs; Moser, Paterlini, Müller; Mouthier, Léchenne, Christen.

ZURICH - LUGANO 7-5 (1-0 2-2 4-3)

Hallenstadion: 7745 spectateurs.

Arbitres: MM. Moreno, Mandion et Schmutz.

Buts: 18e Micheli (Nordmark) 1-0. 25e Jenni (Sjödin) 1-1. 33e Ivankovic (Zehnder) 2-1. 34e P. Lebeau (penalty) 3-1. 35e S. Lebeau (Werder, Sjödin) 3-2. 44e Morger (Nordmark, Zehnder) 4-2. 47e P. Lebeau (Kobel, à 4 contre 5) 5-2. 47e Jenni (Ton, Cramer, à 5 contre 4) 5-3. 52e Micheli (Zeiter, Heim) 6-3. 54e Heim (Micheli, Zeiter) 7-3. 59e Aeschlimann (Fair, S. Lebeau) 7-4. 60e Jenni (Cramer, Ton) 7-5.

Pénalités: 3 x 2' contre Zurich; 4 x 2' contre Lugano.

Zurich: Stecher; Zehnder, Hager; Salis, Nordmark; Steck, Princi; Kout, Steiger; Ivankovic, Morger, P. Lebeau; Heim, Zeiter, Micheli; Brodmann, Vollmer, Kobel; Jeannin, Zenhäuser.

Lugano: Weibel; Zuurmond, Tschumi; Sjödin, Niederöst; Guignard, Jelmini; Cramer, Jenni, Ton; Larghi, Büttler, Torgaiev; Erni, Aeschlimann, Fair; Bertaglia, Werder, S. Lebeau.

RAPPERSWIL - FR GOTTÉRON 2-1 (2-0 0-0 0-1)

Lido: 5009 spectateurs.

Arbitres: MM. Kurmann, Ehmke et Hirzel.

Buts: 7e Weber (Bachofner) 1-0. 18e Thibaudeau (Bünzli, à 5 contre 4) 2-0. 59e Schaller (Khomutov) 2-1.

Pénalités: 6 x 2' contre Rapperswil; 4 x 2' contre FR Gottéron.

Rapperswil: Bayer; Sigg, Bünzli; Martikainen, Seger; Capaul, Müller; Roggenmoser, Richard, Thibaudeau; Bachofner, Weber, Soguel; Camenzind, Thöny, C. Hofstetter.

FR Gottéron: Östlund; Bobillier, Brasey; C. Hofstetter, Descloux; Marquis, Keller; Khomutov, Bykov, Schneider; Schaller, Raymond, Rottaris; Brown, Oppliger, D. Meier.

Classement

1. Zoug	20	14	1	5	90-56	29
2. Berne	20	13	0	7	85-57	26
3. Kloten	20	11	3	6	69-49	25
4. Davos	20	12	0	8	80-74	24
5. Zurich	21	10	1	10	76-83	21
6. FR Gottéron	18	9	2	7	77-54	20
7. Rapperswil	20	7	1	12	62-82	15
8. Lugano	21	6	3	12	66-80	15
9. Ambri-P.	21	7	1	13	68-83	15
10. Chx-de-Fds	21	6	0	15	61-116	12



Prochaine journée

Mardi 26 novembre. 20 h: Berne - Rapperswil. FR Gottéron - Kloten. La Chaux-de-Fonds - Zurich. Lugano - Davos. Zoug - Ambri-Piotta.

LNB Une véritable pluie de buts et de pénalités

GRASSHOPPER - LUCERNE 5-2 (2-1 0-0 3-1)

Küsnacht: 621 spectateurs.

Arbitres: MM. Vuille, Schmid et Lecours.

Buts: 12e Baumann (Looser) 1-0. 14e Gravelle (Balada) 1-1. 17e P. Fäh (Ruutti) 2-1. 48e Schenkel (Niemenen, Ruutti, à 5 contre 3) 3-1. 51e Bruetsch (Ruutti) 4-1. 54e Mozzini (Fischer, Haueter) 4-2. 56e Niemenen (Ruutti, Looser, à 5 contre 4) 5-2.

Pénalités: 6 x 2' plus 10' (Niemenen) contre Grasshopper; 11 x 2' plus 10' (Stüllhardt) contre Lucerne.

AJOIE - HERISAU 1-4 (1-1 0-1 0-2)

Patinoire d'Ajoie: 1220 spectateurs.

Arbitres: MM. Otter, Betticher et Wirth.

Buts: 3e Imperatori (Edgerton) 0-1. 19e Berger (J. Vauclair, Murano, à 5 contre 3) 1-1. 26e Vilgrain (Knopf) 1-2. 57e Edgerton (Hänggi, à 5 contre 3) 1-3. 58e Marquis 1-4.

Pénalités: 6 x 2' contre Ajoie; 10 x 2' contre Herisau.

OLTEN - GE SERVETTE 7-4 (2-1 2-1 3-2)

Kleinholz: 1156 spectateurs.

Arbitres: MM. Prugger, Küng et Peer.

Buts: 3e Verret (Gagnon, à 5 contre 4) 0-1. 8e Dubé (Malgin, à 5 contre 4) 1-1. 15e Dubé (Lüthy, Von Rohr) 2-1. 31e Müller 3-1. 33e Studer (Malgin, à 4 contre 5) 4-1. 34e Desjardins (Verret) 4-2. 47e Dubé (Malgin, à 5 contre 4) 5-2. 55e (54'25'') Verret (Gagnon, à 5 contre 3) 5-3. 55e (54'54'') Malgin (Stucki, à 4 contre 5) 6-3. 57e Kertudo 6-4. 58e Malgin (Dubé, Lüthy) 7-4.

Pénalités: 5 x 2' plus 5' (Ziegler) plus 10' (Evéquo) plus pénalité de match (Ziegler) contre Lausanne; 10 x 2' contre Thurgovie.

COIRE - MARTIGNY 12-6 (4-2 3-3 5-1)

Hallenstadion: 1207 spectateurs.

Pénalités: 4 x 2' contre chaque équipe.

BIENNE - LANGNAU 6-3 (2-2 1-0 3-1)

Stade de glace: 3013 spectateurs.

Arbitres: MM. Eichmann, Chiappini et Wittwer.

Buts: 4e Doyon 0-1. 11e Lapointe (Schmid, Lüthi, à 5 contre 4) 1-1. 12e Gagné (Burillo, M. Dick) 2-1. 14e Hirschi (Aegter, Beutler) 2-2. 27e Burillo (M. Dick, Gagné) 3-2. 46e Gagné (Lapointe, Lüthi, à 5 contre 4) 4-2. 56e Tschiemer (Parks) 4-3. 59e Gagné (Burillo) 5-3. 60e Burillo 6-3.

Pénalités: 4 x 2' contre Bienne; 6 x 2' contre Langnau.

LAUSANNE - THURGOVIE 6-7 (1-1 3-3 2-3)

Malley: 2688 spectateurs.

Arbitres: MM. Darko Simic, Linke et Küttel.

Buts: 11e Monnier (Seeholzer) 1-0. 16e Stüssi (Schuster, R. Keller, à 5 contre 4) 1-1. 23. Monnier (Ziegler, Turcotte, à 4 contre 3) 2-1. 28e Seeholzer (Bozon, Turcotte, à 5 contre 4) 3-1. 29e Weisser (Ott, Schuster) 3-2. 31e Posma (Schrepfer, Dennis) 3-3. 33e Posma (Schuster, à 5 contre 4) 3-4. 39e Seeholzer (Stehlin) 4-4. 42e Stüssi (Dennis, à 5 contre 4) 4-5. 44e Schuster (Schrepfer, M. Keller, à 5 contre 4) 4-6. 48e Seeholzer 5-6. 53e M. Keller 5-7. 58e Doll (Stoffel) 6-7.

Pénalités: 5 x 2' plus 5' (Ziegler) plus 10' (Evéquo) plus pénalité de match (Ziegler) contre Lausanne; 10 x 2' contre Thurgovie.

COIRE - MARTIGNY 12-6 (4-2 3-3 5-1)

Hallenstadion: 1207 spectateurs.

Arbitres: MM. Hefermehl, Maissen et Pfrunder.

Buts: 5e Hirschi (Ancay) 0-1. 6e Vitolinch 1-1. 10e Rosol (Fedulov, Avanthay, à 5 contre 4) 1-2. 11e Signorelli (Vitolinch, Simonet) 2-2. 17e Simonet (A. Fischer, à 4 contre 4) 3-2. 19e A. Fischer (Ritsch) 4-2. 28e Signorelli 5-2. 30e Moret (Fournier) 5-3. 31e (30'05'') Fedulov (Bonito, Rosol, à 5 contre 4) 5-4. 31e (30'40'') Belov (Ackermann) 6-4. 34e Fedulov (à 4 contre 4) 6-5. 37e Rieder (Signorelli) 7-5. 41e Hirschi (Neukom, à 3 contre 3) 7-6. 45e Vitolinch (A. Fischer, Capaul, à 5 contre 3) 8-6. 47e Vitolinch (Derungs) 9-6. 49e Vitolinch (A. Fischer, Ackermann, à 5 contre 4) 10-6. 51e Vitolinch (Signorelli, Capaul, à 5 contre 4) 11-6. 52e Belov (Ritsch, A. Fischer, à 5 contre 4) 12-6.

Pénalités: 11 x 2' plus 5' (Rosenast) plus pénalité de match (Rosenast) contre Coire; 10 x 2' plus 5' (Rosol) plus pénalité de match (Rosol) contre Martigny.

Classements

Groupe ouest						
1. Langnau	20	11	3	6	93-63	25
2. Lausanne	20	10	3	7	91-86	23
3. Martigny	20	9	3	8	82-87	21
4. Bienne	20	8	4	8	84-82	20
5. GE Servette	20	6	1	13	71-94	13
6. Lucerne	20	4	3	17	46-103	6

Groupe est						
1. Thurgovie	20	15	2	3	99-47	32
2. Grasshopper	20	15	0	5	102-55	30
3. Herisau	20	12	0	8	81-61	24
4. Coire	20	10	3	7	100-90	23
5. Olten	20	5	2	13	59-103	12
6. Lucerne	20	4	3	13	44-81	11

Prochaine journée

Vendredi 29 novembre. 20 h: Bienne - Lausanne. Coire - Lucerne. GE Servette - Ajoie. Herisau - Grasshopper. Martigny -

Confection Au bord du Nil, les Egyptiens tissent comme il y a 5000 ans

Artisanat détruit par l'arrivée intempestive des fils textiles synthétiques dans les années cinquante, village économiquement sinistré, Nagada revit, depuis quelques années, au rythme de l'Égypte éternelle. Assis au sol et les jambes installées dans des trous creusés à cet effet, les tisserands y lancent à nouveau leurs navettes entre les nappes de la chaîne, sur des métiers qui n'ont pas changé depuis 5000 ans. A l'origine de ce renouveau, Michel Pastore, installé au pays des pharaons depuis un quart de siècle.

Céramiste, décorateur et designer genevois formé aux Arts et métiers de Vevey, installé avec son épouse chaudi-fonnière au Fayoum depuis près d'un quart de siècle, Michel Pastore a relevé un défi: créer, au bord du Nil, au moyen de coton égyptien, d'outils traditionnels remontant aux pharaons et d'un savoir-faire transmis de génération en génération, des tissus pour aujourd'hui. Destinés à l'ameublement et à la confection et réalisés sur la base de schémas et de géométries en parfaite adéquation avec la culture nilotique.

Actuellement, Michel Pastore prépare à Bienne une exposition des produits de « ses » artisans, tissant au sol, jambes et pédalier du métier archaïque placés dans un trou, désormais chefs de petites entreprises familiales et dont il assume, à partir du



De Nagada. Une veste en coton tissé main, stylisée à partir de motifs traditionnels. photo Leuenberger

Caire, le marketing tout en surveillant la constance de la qualité.

Le renouveau artisanal de Nagada est due à un projet mené dès 1991 avec l'appui d'un fonds de développement canadien. Inspirés par les motifs que l'on trouve sur la traditionnelle écharpe rituelle,

les tisserands désormais correctement rétribués réalisent aujourd'hui des tissus en harmonie avec leur culture ancestrale et leurs métiers primitifs, sans pour autant tomber dans le piège de la facture ethno ou folklo qui n'ont plus la cote.

Participant à ce projet, Michel Pastore s'est opposé à

toute modification du métier à tisser millénaire – on en a retrouvé des exemplaires miniatures dans des tombes de l'époque pharaonique –, convenant parfaitement au travail des fibres naturelles du coton. De même; il a recherché et fourni les motifs qui restent primitifs, mais dans

des lignes épurées, ainsi que les patrons des modèles actuels. « Il est important de conserver les éléments appartenant aux racines culturelles – empruntant aux géométries pyramidales et aux tissus coptes – et tout aussi impératif de veiller à la bienfaisance du produit. Et dans ce pays, garantir des teintures de qualité n'est pas une sinécure. En outre, grâce à la technique spécifique du brochage et malgré le handicap de leur largeur limitée à 80 cm, nos tissus sont totalement réversibles et répondent aux exigences du marché occidental ».

Quant à l'organisation du travail, « nous avons tenté le système coopératif, mais cela n'a pas marché pour des raisons de responsabilisation. Les artisans sont donc installés à leur propre compte ».

Pour confectionner le linge de table, les couvre-lits, maillots, gilets, pantalons qui plaisent aux acheteurs européens, Michel Pastore se charge d'acheter le fil, de le faire teindre, de fournir les modèles et de la distribution.

La production de Nagada se fait essentiellement sur commandes – plutôt petites –, les stocks sont rares. Jusqu'à présent, un test à la foire textile de Francfort a montré que les structures artisanales égyptiennes ne sont pas destinées à la fabrication de masse. Par contre, en Suisse, quelques présentations ou défilés en galeries, ainsi qu'au Musée Rietberg de Zurich, ont rencontré un vif succès.

Sonia Graf

● Bienne, Galerie Item, 28 novembre - 1er décembre.

Nagada

Sur la rive gauche du Nil, à quelque 25 km au nord de Louqsor et de la Vallée des Rois, Nagada n'a rien concédé au modernisme depuis l'époque prédynastique, si ce n'est durant l'intervalle de l'après-guerre, lorsque les marchands ont inondé leurs clients de viscose. On y fabriquait alors essentiellement des écharpes rituelles, qui se distinguaient par la mauvaise qualité des teintures textiles, exportées en majorité vers le Soudan. Cela a duré jusqu'en 1988, année où la situation du Soudan a exigé l'abandon

de cette activité. En deux mois, des milliers de tisserands ont été mis au chômage. Tout un univers de tradition, faisant vivre de très nombreuses familles, s'est écroulé. Un phénomène heureusement passager, mais durement ressenti là où ni la pêche ni l'agriculture ne constituent une possibilité de revenu. Aujourd'hui, grâce à l'engagement personnel de Michel Pastore, les métiers à tisser primitifs ont repris du service et c'est tout Nagada et sa population qui respirent.

SOG

Pain de nuit Tous les boulangers sont... dans le pétrin

Au moment où vous lisez ces lignes, peut-être êtes-vous en train d'ingurgiter quelque croissant, tartine beurrée, brioche ou autre miché complète. Autant de pains qui, si tant est qu'ils soient frais, ont été confectionnés la nuit dernière. A l'instar des infirmières ou des policiers, les boulangers se lèvent quand nous nous couchons, et inversement. Pénible? Un peu. Mais les boulangers considèrent que leur métier est très gratifiant. Et puis, le travail se fait de moins en moins de nuit. Plongeon dans la farine...

Quand on lui demande ce qu'il dirait à un jeune qui voudrait devenir boulanger, Jean-Pierre Conrad répond: « Que c'est un métier formidable! » Boulanger au Landeron (Corminbœuf et Conrad) et président de la section Neuchâtel, Boudry et Val-de-Ruz de l'Association cantonale neuchâteloise des maîtres-boulangers (qui compte 78 membres), Jean-Pierre Conrad est encore enseignant au Centre professionnel du littoral neuchâtelois (CPLN). C'est dire s'il est dans le pétrin jusqu'au cou, au sens propre du terme. Mais il ado-

re ça: « Ce qui est super, dans ce métier, c'est que nous confectionnons quelque chose de A à Z. Il n'y a pas beaucoup d'autres professions qui peuvent en dire de même. Et en plus, c'est un métier qui ne connaît pas de limite. Les possibilités de création sont immenses et on n'a jamais fini d'apprendre ».

Christian Cuche tient le même langage. Boulanger à Neuchâtel (L'Epi d'Or), il parle d'un « résultat concret tous les jours. Lorsqu'on arrive le soir au travail, il n'y a rien, et quelques heures plus tard, ça sent bon dans toute la rue ». L'horaire? C'est évidemment l'aspect le plus pesant de la profession. « C'est la raison pour laquelle nous conseillons vivement aux futurs apprentis de suivre d'abord un stage », explique Jacques Laurent qui, au moment où ces lignes ont été écrites, était encore directeur de l'Ecole des arts et métiers du CPLN, fonction qu'il a quittée depuis. Avant de préciser comment se déroule l'apprentissage: « Actuellement, il dure deux ans pour les boulangers, trois ans pour les boulangers-pâtisseries (réd.: à ne pas confondre avec les confiseurs). Mais c'est la dernière année que cela se passe ainsi. Dès la rentrée 1997, ces apprentissages s'étendront les deux sur trois ans, avec même un projet de tronc commun dans la mesure où



A l'heure où l'immense majorité des gens dorment du sommeil du juste, on s'affaire dans les laboratoires de boulangerie. photo Treuthardt

il y a des similitudes entre les deux professions ».

Cours d'informatique

La plus utilisée de toutes ces machines a pour nom « chambre de pousse électronique », qui bloque la fermentation. « Oui, la technique a beaucoup évolué. Il n'y a plus besoin d'être grand, fort et bête comme on le disait il y a 40 ans en arrière, sourit Jean-Pierre Conrad. Les opérations les plus pénibles sont désormais

réalisées par des machines. Pétrir à bras, par exemple, ne se fait plus. La profession s'est ainsi ouverte aux filles. Mais attention: ces différents appareils ne remplacent pas tout, et il faut encore beaucoup de doigté ». De même que ces machines n'ont pas encore pris complètement la place de l'être humain, comme le montre l'horaire que décrit Christian Cuche: « Nous démarrons vers 23 heures en commençant par faire les pâtes, cela jusque

vers 2 heures. Toutefois, les premières cuissons se situent vers 1 heure du matin, après avoir laissé la pâte lever durant environ une heure, puis l'avoir façonnée. La fabrication dure jusque vers 3-4 heures, puis vient le tour des produits tels que les sandwiches ou les canapés, les livraisons, et à 5 heures, on prépare les commandes pour la nuit suivante... »

Pascal Hofer

La qualité d'abord

A cinq heures du matin, et même après, c'est le moment « où le pain doit être chaud », lance Jean-Pierre Conrad, qui fait ainsi allusion à la qualité des produits mis en vente: en matière de prix, les petites boulangeries ne peuvent pas rivaliser avec les boulangeries industrielles (qui fournissent, entre autres, les grandes surfaces). « C'est pour cette raison que nous devons lutter sur le plan de la qualité. Car dans ce domaine, les boulangeries industrielles ne pourront jamais faire jeu égal avec nous ». « Nous pouvons également faire la différence avec l'accueil et le conseil », ajoute Christian Cuche. La quali-

té? Elle est tout aussi chère à Françoise Meyer, boulangère à La Chaux-de-Fonds (Au Cœur de France): « On se bat! On achète du biologique, on choisit les meilleurs moulins... Ce qui fait que depuis une vingtaine d'années, la qualité n'a cessé de s'améliorer ». Ce qui ne va pas de soi. Prenez l'exemple des différents pains complets: ils connaissent un net regain, « mais, ajoute-t-elle, ça demande beaucoup de travail pour de petites quantités, c'est-à-dire une vingtaine de pains pour cinq-six sortes différentes. Cela dit, c'est intéressant et plus varié ».

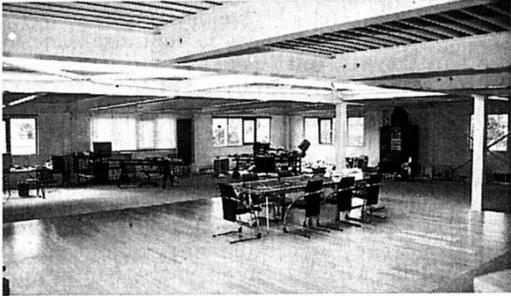
PHO

IMMOBILIER

À LOUER

Bd des Eplatures 46e

**Locaux commerciaux de 301 m²
pour bureaux ou expositions**



Au cœur du Village des Artisans
Structures très modernes
Moquette et parquet
Verrière et nombreuses fenêtres
Libres au 1er février 1997 ou à convenir

Liste des locaux vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons

**horloger/ère
et emboîteur(euse)**

Nous offrons une place stable pour personnes sérieuses désirant se créer une situation intéressante.

Discrétion assurée.

Adressez vos offres manuscrites sous chiffre D 132-798225 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-798225

Société en pleine expansion cherche

**UNE COLLABORATRICE
au service externe**

pour le suivi de notre clientèle.

Profil souhaité:

- sens de la communication
- excellente présentation
- permis de conduire

Nous offrons:

- une activité passionnante
- une structure solide et efficace
- formation complète (également pour débutante)
- salaire fixe garanti, primes, frais de déplacement

Si vous êtes Suisse ou avez le permis C, n'hésitez pas à nous envoyer votre dossier avec photo à: PREDIGE SA, route de Cossonay 196, 1020 RENENS ou de nous contacter au 032/721 15 81 pour de plus amples renseignements.

22-456917

DIVERS

Garage Hôtel-de-Ville
A. Bergamin
☎ 032/968 40 20
Réparations toutes marques
132-789806

Police-secours: 117



Pourquoi pas vous?

- Vous êtes à la recherche d'un nouveau challenge
- Le dynamisme et la persévérance font partie de votre personnalité
- Nous vous proposons une activité motivante avec l'aide d'outils informatiques modernes

Devenez conseiller en assurances

Nous vous donnerons les moyens de vos ambitions.

Veillez adresser votre dossier complet avec photo, discrétion totale assurée, à:

Coop Assurance

Agence générale de Neuchâtel
Rue de l'Hôpital 20, 2001 Neuchâtel

3-409072

IMMOBILIER

À LOUER

Eclair 8 - 8a - 8b

Appartements de 2 pièces

Quartier tranquille
Cuisines semi-agencées
Balcons avec vue imprenable
Arrêt de bus à proximité
Libres au 1.12.96, 1.1.97 ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

IMMOBILIER

À LOUER à La Chaux-de-Fonds
Quartier nord-ouest

Magnifique appartement de 5 pièces avec balcon et véranda

Surface: 150 m²

Grande cuisine agencée habitable, très grand hall d'entrée, belle salle de bains/WC, salon, 4 chambres.

Libre 1er avril 1997.

Prix: Fr. 1920.-, plus charges

☎ 032/913 77 77-76

132-797912

À LOUER

Corbusier 25 au Locle à proximité d'une école

Appartements 4 1/2 et 5 1/2 pièces

tout confort, tranquilles et ensoleillés, cuisine agencée, grand séjour, balcon ou petite terrasse.

Loyer: dès Fr. 744.- + charges (immeuble subventionné).

Pour visiter: Mme Tatone, tél. 032/931 70 95

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07



À VENDRE LA CHAUX-DE-FONDS

A quelques minutes de la place du Marché dans petit immeuble ancien entièrement rénové

Spacieux appartement de 5 1/2 pièces

Cuisine agencée, deux salles d'eau, cheminée de salon. Deux caves et combles.

Pour renseignements et notice, sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 032/913 78 33. Fax 032/913 77 42

132-798301

À LOUER

Numa-Droz 149

Appartement de 3 pièces

Grandes chambres, jolis parquets
Balcon
Immeuble rénové

Libre de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

A louer tout de suite ou à convenir
Avenue Léopold-Robert 76
La Chaux-de-Fonds

Un appartement d'une pièce au 2e étage avec une cuisinette, récemment rénové

Loyer: Fr. 490.-, plus Fr. 75.- charges
Pour visiter: Mme Thourot (concierge)
☎ 032/913 17 86 à partir de 17 heures

Pour renseignement et location: DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17, 3000 Berne 9. ☎ 031/302 34 61

5-366059

A louer à convenir av. Léopold-Robert 76
La Chaux-de-Fonds

Appartement de 3 1/2 pièces au 9e étage récemment rénové et avec une cuisine agencée

Loyer: Fr. 975.-, plus Fr. 160.- charges
Pour visiter: Mme Thourot (concierge)
☎ 032/913 17 86 à partir de 17 heures

Pour renseignement et location: DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17, 3000 Berne 9. ☎ 031/302 34 61

5-366049

Le mot mystère

Définition: réduit à rien, un mot de 8 lettres

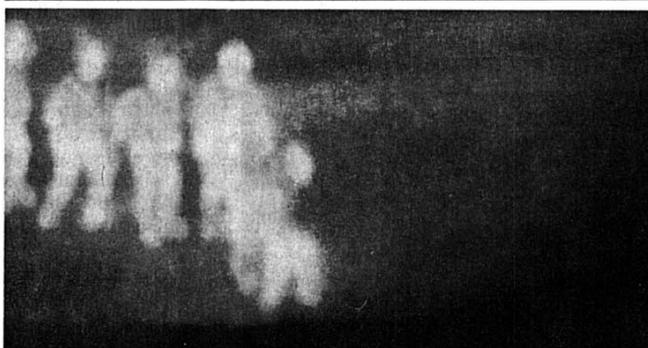
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 8

S	D	I	N	T	E	A	E	U	R	D	R	R	T	E
N	R	N	E	U	G	E	I	A	A	E	E	E	L	S
N	O	R	A	M	R	E	T	E	N	B	L	L	R	R
N	N	T	R	R	O	B	S	N	R	I	U	A	E	I
E	D	N	E	I	G	R	O	E	G	T	M	S	T	H
U	E	T	P	N	E	T	H	H	I	S	O	A	E	E
A	N	N	M	E	A	N	I	C	E	D	E	M	L	N
E	N	N	O	T	E	C	A	C	B	M	I	I	T	E
P	C	O	P	I	E	C	O	D	E	E	I	E	N	I
I	E	I	R	L	T	N	P	N	A	T	E	T	G	
P	E	I	F	I	D	I	C	A	P	A	B	I	N	E
U	A	E	N	G	A	R	D	L	R	A	M	A	S	N
M	R	I	A	A	I	N	O	D	A	T	T	O	T	E
T	U	N	R	E	N	M	T	L	A	I	R	R	S	
M	T	E	R	E	B	T	E	E	T	T	E	R	E	E

- | | | | | | |
|--|---|-------------------------------------|--|---|---|
| A Abats
Abusé
Acidifié
Actinium
Addition
Agilité
Agneau
Animal
Aplomb | D Débit
Diète
Diète
Doser
Egorgé
Encrier
Enterré
Etaler
Etonné | G Gant
Genèse
Georgien | G ilet
Grand
Herber
Hostie
Mairie
Mars
Médecin
Nids
Neige | P aire
Partir
Pâtre
Peinant
Pipeau
Pomper | R iante
Romand
Ronde
S econd
Seing
Soit
T âtonner
Terne
Têtard
Titan
Trèfle
Tulle |
|--|---|-------------------------------------|--|---|---|

roc-pa 415



L'UDC en appelle donc au peuple:

halte à l'immigration illégale

le 1er décembre:

OUI

Initiative populaire
contre l'immigration illégale

Union Démocratique du Centre

UDC

Responsable: Ueli Maurer

5-364726

144.6.47

Zoociété Aveugles et chiens-guides: les règles du bon comportement

Le chien-guide offre une liberté presque totale à une personne non-voyante. Elle va pouvoir se déplacer dans tous les endroits où elle désire se rendre. Le chien guidera son maître et assurera sa sécurité tout au long des nombreux parcours, en particulier ceux qu'il aura mémorisés (se rendre à la gare, aller chez le vétérinaire, à la Migros, à la banque etc.). Mais, pour obtenir un travail efficace, le chien et son maître doivent suivre une école de formation.

Pendant son apprentissage, le chien acquerra trente mots de base, «gauche, droite, s'asseoir, ralentir, accélérer, trouver un banc etc.» Par la suite, le chien pourra emmagasiner jusqu'à deux cents mots. Par différents ordres, le chien sera capable de se rendre dans n'importe quel lieu demandé, ou même de trouver une place assise pour son maître, un banc public, par exemple.

Le métier du chien-guide est très difficile et demande beaucoup de concentration. C'est pourquoi, il est important de respecter certains égards auprès d'une personne non-voyante accompagnée de son chien. Il est impératif de ne pas distraire le chien en voulant le caresser ou en essayant de lui donner à



Loraine Steiner, malvoyante, en compagnie de son chien-guide, Amata, un beau labrador en qui elle a entière confiance. Photo Gresset

manger. Seul le détenteur est autorisé à le nourrir. Cela se fait à la maison à l'heure du repas, dans sa gamelle.

Le chien-guide est considéré comme un être à part entière. Il a la permission d'aller partout où le non-

voyant serait susceptible de se rendre. Cela veut dire qu'il a le droit de se mouvoir entre les rayons d'un magasin d'alimentation, d'emmener son maître dans tous les lieux publics où d'ordinaire les chiens ne sont pas admis, comme dans les piscines, dans les parcs pour enfants, les offices de poste.

Si vous devez ignorer le chien guide, cela ne veut pas dire que vous devez en faire de même avec son maître. Il aime autant que n'importe qui établir le contact. La parole est le moyen le plus sage d'abord une personne non-voyante. Donner une tape sur l'épaule ou prendre la personne par la main, pourrait l'effrayer.

Attention aux feux de signalisation

Quand un non-voyant est accompagné de son chien, il peut traverser la rue avec autonomie. Attention tout de même au fait que le chien ne sait pas différencier les couleurs des feux lumineux. Dans une telle situation, le piéton-voyant doit être vigilant pour éviter tout accident au non-voyant et à son chien. En effet, lorsque l'on forme un chien-guide, on lui inculque deux manières de traverser une rue. Soit, il suit la mêlée des autres piétons, soit, s'il n'y a personne, il attend jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de voitures. La chose à ne pas faire est de vous faufi-

ler entre les voitures devant les yeux d'un chien-guide. En cas de confusion, je vous conseille de demander au non-voyant, si vous pouvez l'aider.

Un chien comme les autres

Hormis son travail, qui dure environ deux heures par jour, le chien-guide reste avant tout un chien comme les autres. Aux heures de jeux, le chien ne portera pas de harnais et sera entièrement libre d'aller renifler ce qui lui plaît, de se faire caresser ou de jouer avec les autres chiens. Le chien-guide est lui aussi amateur de promenade en forêt ou au

bord du lac. Ce n'est pas parce qu'il accompagne un non-voyant qu'il n'a plus de loisirs.

Madame Loraine Steiner, elle-même personne malvoyante, assistée par sa chienne Amata, ne vous dira pas le contraire. Une fois à nouveau au travail, ses amis chiens et humains ne doivent plus déranger le chien-guide, car il doit rester très concentré pour assurer un maximum de sécurité à son détenteur. C'est pour cette raison qu'il faut garder ses distances quand vous êtes avec votre compagnon à quatre pattes.

Alain von Allmen

Situations embarrassantes

Il arrive parfois que le non-voyant se trouve dans des situations embarrassantes, à la montée ou à la descente du train ou du bus, le passage étant souvent obstrué. Dans ce cas, il est sage de proposer votre aide, par exemple, en lui indiquant quand le chemin est libre. Un quai de gare est déjà stressant pour une personne voyante. Imaginez-vous avec un bandeau devant les yeux, sur un quai de gare. Cela devient angoissant.

Les ascenseurs sont aussi souvent des endroits mal

adaptés pour les chiens-guides, car ils peuvent se coincer la queue dans la porte. Un petit coup d'œil de votre part n'est pas inutile.

Le travail terminé, le chien va pouvoir bénéficier des nombreuses caresses et signes d'affection de la part de son maître. En étant toujours ensemble, l'homme et l'animal développent des liens très forts. D'ailleurs pour un bon travail, il faut une entente et un amour sans nuage.

AVA

Autruches «Passeport» européen

De la Finlande à l'Espagne, les autruches font leur trou en Europe. Plus de 40.000 de ces oiseaux coureurs d'Afrique y sont aujourd'hui élevés, sans problème d'adaptation. L'au-truche fournit par ailleurs des produits pour la maroquinerie, la restauration et l'industrie électronique.

Les autruches ont fait leur apparition dans les fermes d'Europe à la fin des années 80, notamment en Belgique, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne. Récemment, ils ont surgi aussi en Espagne, au Portugal et en Pologne. Aujourd'hui, le monde entier s'intéresse à ce type d'élevage qui peut représenter une source de revenus intéressante à l'exportation pour les petits fermiers des pays pauvres, notamment dans les régions arides. Ainsi aux Pays-Bas, l'œuf fertilisé se vend entre 100 et 200 florins (environ 75 à 150 francs). Un oiseau adulte, qui peut peser jusqu'à 140 kilos, se négocie aux alentours de 5125 francs.

La peau d'autruche, utilisée notamment dans la maroquinerie de luxe, représente 75 % des recettes des éleveurs. Quant aux plumes, elles sont de plus en plus souvent utilisées dans l'industrie électronique, où elles servent de balais pour le nettoyage de certains composants. La viande, tirée des cuisses des oiseaux, représente 20 % des recettes de l'élevage. Et les restaurants sont toujours plus nombreux à faire figurer les filets d'autruche sur leur carte.

Boris Heim / afp

Philatélie Timbre adjudgé 2,5 millions de francs à Zurich, un record mondial

La presse en a parlé le 8 novembre dernier; la télévision était même présente à Zurich-Qerlikon, où se déroulait trois jours durant la vente aux enchères de timbres-poste de David Feldman S.A. Il faut souligner que cet important adjudicateur s'était déplacé avec 3,5 tonnes de timbres, classeurs, albums, contenus dans un camion avec remorque! Assister à une telle vente, c'est prendre la température du marché philatélique que l'on dit souffrir d'un certain désintérêt. Et curieusement, vos pupilles s'écartent toutes grandes quand vous observez le peu de monde présent à la vente des différents lots de timbres étrangers; pourtant, rien ne reste sur le carreau. Des commissionnaires chargés d'acheter pour le comp-

te de clients du monde entier s'agitent dans un va-et-vient continu. Les mises se succèdent à une rapidité infernale et il n'est pas rare de se voir attribuer contre son gré le lot précédent ou le suivant. De plus, c'est la langue anglaise qui est utilisée et le maître des lieux, à la voix très feutrée, refuse systématiquement un micro.

S'il y avait à certains moments peu de monde dans le salon - réservé à la vente - de ce luxueux hôtel, il était difficile de trouver un siège libre dans les deux salles où avait lieu l'examen des lots, où se pressaient une cinquantaine d'intéressés desservis par un personnel nombreux. Tel avait devant lui un petit carton de 150 grammes contenant quelques pochettes de timbres

estimés à un million de francs français, tel autre puisait de volumineux albums dans trois gros cartons pesant au total 120 kilos, et dont l'estimation atteignait péniblement les mille francs suisses.

The «Treskillung» Yellow

En apothéose à cette vente était offert un lot encore plus léger, puisque ne pesant que quelques milligrammes, le seul exemplaire connu au monde du 3 skilling de Suède de 1855, de couleur jaune. L'histoire détaillée de cette pièce unique a déjà fait l'objet de plusieurs écrits. Tout d'abord pourquoi une rareté? La planche des 100 clichés du 8 sk. jaune a laissé apparaître, lors d'un second tirage en 1857, qu'un des clichés était défectueux. C'est alors que par inadvertance, on plaça à son endroit un cliché du 3 sk., valeur qui a été imprimée en couleur verte.

Il y a lieu de penser que cette feuille de 100 timbres de 8 sk., et contenant par erreur un 3 sk., a été imprimée en quantité; cependant, on ne possède aucune information relative à l'arrêt de l'impression ou du chiffre de tirage. Toujours est-il qu'à ce jour, aucun autre timbre de ce type n'a été découvert. Les instruments d'investigation les plus perfectionnés ont été utilisés de nos jours pour authentifier cette rareté.

Qui a trouvé ce trésor? Un écolier de 14 ans, G.W. Backman, qui l'a déniché en 1885 dans les papiers de son grand-père et qui en a obtenu 7 Couronnes du collectionneur spécialisé Heinrich Lichtenstein de Stockholm. Depuis lors, le timbre a été la propriété de collectionneurs de haut rang. Par exemple en 1937, le roi Carol de Roumanie en a fait



Il n'y a qu'un seul timbre en Suisse qui montre le buste de Tell rouge. Photo a

l'acquisition pour £ 5000.- Il a été plus tard vendu par David Feldman (en 1990) pour un million 875 mille francs à un collectionneur qui ne l'a jamais payé entière-

ment et qui est tombé en faillite par la suite. De laborieuses démarches ont permis à Feldman de le récupérer.

Roger Pétremand

Aux douze coups de minuit

C'est devant un parterre d'environ 30 personnes qu'il a été adjudgé ce 8 novembre 1996, à 12 heures précises et en moins de trois minutes, à un jeune commissionnaire (non pas un garçon de course) venu de Stockholm, et qui a répondu aux journalistes qu'il aurait eu le pouvoir de miser encore plus haut que les 2,5 millions de francs suisses atteints.

Il aura donc déboursé 2.875.000 francs, montant qui comprend la commission de 15% exigée par l'adjudicateur. Non seulement ce timbre est l'unique connu à ce jour, mais il représente un prix record mondial pour un timbre isolé. Imaginons sa valeur s'il avait été retrouvé et conservé sur sa lettre d'acheminement. Conclusion: ne jamais décoller un ancien timbre de son enveloppe.

David Feldman S.A. a vendu en 1993 la fameuse lettre de l'île Maurice, comprenant les deux timbres rouge et bleu, pour 5.750.000 francs. Il admet que Zurich est une place idéale qui se prête mieux que toute autre à ce genre de transaction.

Un précédent, mais pas une erreur

A notre connaissance, et en faisant abstraction des timbres-taxe helvétiques (qui ont le même motif et les mêmes teintes), il n'existe chez nous qu'un timbre qui montre le même sujet avec trois valeurs différentes. C'est le buste de Tell rouge à 10 c. de 1914 suivi d'un 25 c. de couleur identique en 1922. Les confusions devaient être nombreuses ou alors les postiers avaient bon œil.

RPE



The «Treskillung» Yellow, seul exemplaire connu au monde du 3 skilling de Suède de 1855; son prix représente un record mondial pour un timbre isolé. Photo sp

N'allez pas trop loin

Messieurs les directeurs d'entreprise,

Loin de moi le désir de vous écrire pour me plaindre! Néanmoins j'aimerais vous faire quelques remarques. Vous jouez aux pantins, vous jouez aux marionnettes, avec les honnêtes gens. Attention vous allez trop loin!

Explications: après avoir occupé une place stable durant 20 ans, je me suis retrouvé au chômage, suite à la fermeture de l'entreprise. J'ai retrouvé plusieurs emplois plus ou moins intéressants; j'ai rechômé; j'ai retrouvé mon dernier emploi en date du 1er mars 1996, pour un remplacement de trois mois. J'y suis toujours mais à quel prix?

Chaque début de mois on m'avertit que c'est le dernier mois de travail. Chaque fin de mois, «on ne sait pas, si cela va continuer, on aimerait bien me garder, mais les responsables ne peuvent prendre de décision sans leur grand chef, d'ailleurs il n'est pas là, et il n'a pas les crédits nécessaires pour me réengager» et toutes ces personnes finissent en réunion plusieurs fois par mois à ce sujet! Et la décision tombe, je continue mon travail. Bonjour l'angoisse, et le stress, la dépression me guette! J'en passe et des meilleures!...

Justement le meilleur m'attend. A la fin septembre «on a plus besoin de moi». Je fais les démarches nécessaires pour le chômage. Un dimanche de téléphones, de rendez-vous, de renseignements, etc. Et encore raté! Les responsables de l'entreprise me proposent de revenir lundi matin où une décision, cette fois définitive, sera prise par le tout grand chef! Hélas, je m'en vais à midi, car rebelote; on ne m'engage plus, au grand regret de mes supérieurs. Mardi matin, je vais tîmber au chômage et oh! surprise un téléphone m'attend à la maison.

- Non?

- Mais oui vous avez deviné! «Ils ont finalement encore besoin de moi, alors je retourne travailler le mercredi. Retéléphone à l'administration communale pour avertir (doivent me prendre pour un fou), retéléphone au Locle pour divers renseignements etc... (Question: est-ce une plaisanterie?)

Et pour ma pomme, un jour et demi de manque à gagner! Ils se sont excusés, la belle jambe que cela me fait!

Cette fin de semaine, j'aurai terminé mon remplacement; messieurs les directeurs d'entreprise, j'ai trois questions à vous poser:

1) A quel prix se monte la facture de ces réunions (sur 5 mois) où l'on décide de ne rien décider. Peut-être un mois de salaire?

2) Le chômeur doit-il continuer d'accepter un travail dans n'importe quelles conditions, même au détriment de sa santé mentale, vu le cas? Et la boucler?

3) Est-on autorisé d'agir ainsi, ou de qui se moque-t-on?

J'espère avec cette lettre vous avoir flanqué un peu de mon cafard, chers Messieurs les directeurs, et je terminerai en citant Nicole de Buron: «J'en appelle aux chômeurs, à la révolution tous azimuts! [...]

Pierre Schmid
Colombier

Travail de nuit: pas bon pour la santé

L'économie peut tout se permettre. Cela va si loin qu'elle va même pouvoir décider quand finit le jour et quand commence la nuit. Avec la nouvelle loi sur le travail, il n'y aura pratiquement plus de nuit; il n'y aura plus que des journées de travail. C'est en contradiction avec le rythme naturel et met donc en danger la sécurité au travail. Car on sait que la plupart des accidents de travail graves se passent la nuit. On ne doit pas encourager cette situation. C'est pourquoi je voterai non le 1er décembre.

Pietro Cutrò
Neuchâtel

L'art de mentir à 7 millions de personnes

Quand j'ai pris connaissance pour la première fois de l'initiative de l'UDC sur l'immigration clandestine, ma première réaction a été d'en rire. Comment est-il possible d'aller aussi loin dans l'aberration et le simplisme? Comment peut-on espérer faire du chemin avec des idées aussi courtes? De qui se moque-t-on? L'absurdité même du projet me rassurait, j'étais confiante; bien sûr, personne ne pouvait se laisser bernier par une telle tromperie, les gens allaient réfléchir et opter pour le bon sens.

Aujourd'hui, je n'en suis plus si certaine, l'inquiétude me fait douter et prendre la parole, même s'il est déjà trop tard pour faire changer d'avis les victimes de la

peste blocherienne. Délibérément ou pas, on oublie trop facilement cette initiative. Les Suisses se passionnent davantage pour l'initiative de la nouvelle loi sur le travail. L'une éclipse l'autre. Cet égocentrisme est bien compréhensible, c'est l'avenir professionnel et les intérêts de beaucoup qui sont en jeu; alors la campagne est menée, de nombreuses affiches collées, des tracts distribués et le projet sur l'immigration clandestine oublié, noyé dans le grand débat sur la loi du travail.

La plupart ignorent de quoi il s'agit exactement et en méconnaissent les implications, conséquence de la formulation fallacieuse de l'UDC. Qui joue sur un

point sensible: on entretient l'idée que c'est au travail illégal qu'on s'en prend. Or, dans les conditions actuelles, cette idée, bien que fautive, risque de faire des adeptes. Avec le chômage qui guette tout un chacun, on cherche toujours un bouc émissaire, en l'occurrence les étrangers.

Premier point à remettre sur le i: il ne s'agit pas de contrôler plus sévèrement les travailleurs clandestins mais de renvoyer chez eux environ 90% de réfugiés se présentant à nos frontières sans papiers valables. L'homme dont la vie est menacée dans son pays est-il en mesure de réunir des papiers d'identité en règle dans sa fuite? Ne raisonnons pas de façon aussi sim-

pliste que Blocher et ses tristes partisans.

Deuxième point à remettre sur le i: cette initiative est totalement inutile et dépassée puisque entre le moment où elle a été lancée (1991) et son aboutissement, les procédures d'asile ont été durcies par un arrêté fédéral.

Un autre point m'indigne. J'ai lu récemment que les partis qui s'opposent à l'initiative de l'UDC ne disposeraient pas des moyens financiers pour mener une contre-offensive. C'est lamentable et peu crédible. C'est trop facile de se dissimuler sous le couvert d'une attitude politiquement correcte et hypocrite. Bien sûr, nous reconnaissons que l'UDC va trop loin, malheureusement, nous n'avons

pas les moyens de nous y opposer. Les politiciens s'en lavent les mains; pendant ce temps, les affiches «Non à l'immigration clandestine» fleurissent sur nos murs et personne n'est là pour arrêter cette mauvaise herbe.

La Suisse est en train de resserrer l'étau sur elle-même et de s'engager sur la voie de l'intolérance. Puisque les partis démisionnent, il est du devoir de chacun de dire non, non à l'initiative de l'UDC, non au racisme, non à l'égoïsme et à l'indifférence. Il est du devoir de chacun de se dresser contre des mesures inhumaines et injustifiées.

Maryline Billieux
Pierre Friche
Genève

Notre fils Luna

Si l'article constitutionnel sur l'immigration soumis à votation le 1er décembre était déjà en vigueur il y a cinq ans, nous n'aurions jamais connu notre fils adoptif, Luna.

Luna avait 16 ans quand il est arrivé en Suisse fin octobre 91 du Zaïre. Ses parents ont été exécutés par des militaires de Mobutu, parce qu'ils avaient participé à une démonstration pacifique en faveur des élections libres. Luna lui-même passait quelques jours dans une cellule où il attendait la mort jusqu'à ce qu'un ami de son père ne le sorte de là au milieu de la nuit. Trois jours plus tard, Luna s'est trouvé seul, sans papiers ni argent, dans un avion qui allait vers

une destination qui lui était inconnue. Perdu à l'étranger, il a heureusement pu compter sur une série de personnes qui ont eu pitié de lui. Un diplomate zaïrois l'a aidé à sortir de l'aéroport de Rome et un couple suisse lui a fait passer clandestinement la frontière dans sa voiture, la nuit.

Dès son arrivée en Suisse, où il a demandé l'asile, nous avons entrepris une multitude de démarches pour lui obtenir le statut de réfugié, sans succès. Afin d'éviter un renvoi, nous avons engagé une procédure d'adoption; nous l'avons fait avec joie, parce qu'il était déjà un membre exemplaire de notre famille, qui compte cinq autres enfants.

Malgré son retard scolaire, en 4 ans d'études à l'Ecole des arts et métiers, il a réussi à terminer comme menuisier. Ce ne fut pas une tâche facile pour lui de rattraper son retard scolaire. Il a passé des nuits blanches lors de ses trois premières années d'école.

Il est entré dans l'armée suisse en juillet de cette année et il a été formé comme chauffeur d'officiers; Luna s'est fait un grand nombre d'amis et de copains partout où il a été - à l'école, à l'armée, au club de football, à la paroisse et au travail. Il est apprécié pour sa bonne humeur, son amabilité et son dévouement envers les autres.

Tony P. Rieder
Genève

A propos des élections judiciaires

L'avis exprimé par le conseiller national Didier Berberat, socialiste, dans l'édition du 21 octobre 1996 de «L'Express», est fort discutable. Se plaignant d'un manque de pluralisme politique dans la magistrature neuchâteloise, il dénonce un coup de force de la droite lors des dernières élections judiciaires. Rappelons que le départ à la retraite d'un juge cantonal radical a entraîné au sein de la magistrature un certain nombre de mutations, à l'issue desquelles un nouveau magistrat, radical également, a été élu par le Grand Conseil. Chaque parti politique ayant ainsi le même nombre de juges qu'auparavant, comment peut-on parler de coup de force?

La lettre de M. Berberat ne peut que s'inscrire dans

la perspective de la prochaine élection du président du tribunal du Val-de-Travers et soutenir une candidature socialiste. S'il est souhaitable que le pluralisme soit respecté au niveau fédéral, et M. Berberat admet qu'il l'est, c'est parce que les juges fédéraux, siégeant à plusieurs, sont parfois appelés à donner aux textes de lois une interprétation politique. Les instances inférieures n'ont pas le choix: elles ne peuvent que suivre cette jurisprudence. Rappelons que les juges de districts statuent seuls et que dans la moitié de nos districts un seul et unique juge est élu. Ses convictions personnelles ne doivent évidemment avoir aucune incidence sur les jugements qu'il rend, car il ne saurait y avoir des districts où la justice et «de

gauche» et d'autres où elle est «de droite». Puisqu'un juge doit être libre et indépendant à l'égard de tous, y compris du pouvoir et donc des partis politiques, ne devrait-il pas dans l'idéal être apolitique? Prétendre que pour réparer une injustice imaginaire le PS a droit à la prochaine magistrature vacante, c'est donner une mauvaise réponse à un faux problème.

M. Berberat, ainsi qu'une résolution toute récente du congrès de son parti, brandit la menace de faire élire les juges de district par le peuple. Rappelons tout de même que la prochaine élection concerne le Val-de-Travers, dont 2 députés sur 8 seulement sont socialistes! Y élire un juge socialiste pour le principe est-il nécessaire? Pourrait-on prétendre, par-

dessus le marché et comme le fait la gauche, que ce soit au nom de la démocratie? Il est clair que non et l'attaque socialiste intervient, de plus, dans un contexte qui ne s'y prête pas du tout.

Le juge dont le poste est à repousser n'est pas socialiste. Depuis 3 ans un avocat d'expérience occupe la place de juge suppléant pratiquement à mi-temps au Val-de-Travers et est candidat à cette élection; il est considéré comme un très bon juriste; il habite Môtiers et est donc proche des justiciables. Peut-être n'est-il pas socialiste. Si son élection ne satisfaisait pas le Parti socialiste, au moins aurait-elle le mérite de satisfaire un bon système judiciaire.

Georges Schaller
Saint-Blaise

Tout pour les «vieux»

Les statisticiens et autres démographes n'en finissent pas de montrer du doigt les personnes âgées contemporaines et futures, les accusant de vider les caisses de l'Etat, alors que si les homes pour personnes âgées sont ruineux - Dieu m'en préserve - c'est qu'ils sont en grande partie dirigés et administrés par des privés avec la bénédiction de l'Etat qui se voit ainsi déchargé d'une tâche sociale qui aurait dû être prioritaire en cette fin de XXe siècle... mais je sais bien qu'il y avait des routes à construire!

Je n'ai pas la compétence de remettre en question les chiffres des spécialistes, mais suffisamment de ju-

geote pour mettre en évidence quelques comparaisons d'investissements accordés aux uns et aux autres ici, à Neuchâtel, pour ne parler que de ce que tout un chacun peut connaître!

Voici environ 10 ans, 5 millions ont été investis pour rénover la «Maison des jeunes», qui peut accueillir des pensionnaires, étudiants ou apprentis. Les chambres sont individuelles à 80%, équipées d'une salle de bains partagée par 2 personnes. La situation est centrée avec une vue exceptionnelle sur la ville, le lac et les Alpes. Outre la salle à manger, il y a un salon, salle de musique, piano/télé, des équipements de jeux intérieur et extérieur.

Deux couples à plein temps (dont un cuisinier) se partagent les travaux d'entretien. Le prix de pension est de 780 fr. et 820 fr. par mois, ce qui laisse songeur.

Je sais que l'Etat a dû beaucoup sacrifier pour rendre notre région plus attractive pour la jeunesse.

Les routes, encore elles, ont nécessité la construction de nouvelles piscines en conformité avec les critères modernes. Les multiples organisations de loisirs, sportives ou autres, font valoir leurs exigences en matière de terrains, pistes cendrées, tribunes, etc. Cinq autres millions de base (!) ont ensuite été attribués aux musiciens associés.

L'Etat doit encore faire face au Drop in, lourde charge s'il en est et ce n'est pas de tels centres qui viendront grossir les rangs des octogénaires et autres centenaires du futur!

J'espère que personne ne contestera les 5 millions qui ont été nécessaires pour aménager le nouveau centre des «Perce-neige» pour accueillir des défavorisés et pour décharger les familles douloureusement touchées.

En conclusion, mais en est-ce une, ces lignes n'amènent à rien si ce n'est à remettre un peu les pendules à l'heure.

Betty Grosjean
Neuchâtel

Le dimanche, espace de liberté

D'accord, les six dimanches de travail autorisés par la nouvelle loi sur le travail ne concernent pas (encore) votre branche! Mais dans 5 ans, dans 10 ans, pensez-vous vraiment pouvoir y échapper?

Dans le monde actuel du travail, les tensions et les obligations de toute la semaine ne sont supportables que parce qu'il y a encore ce jour gratuit, ce jour de liberté qu'est le dimanche.

Ce jour a aussi une signification importante pour notre société: jour de réflexion, de contacts sociaux, jour de la famille, jour où l'on pratique le sport. C'est aussi le jour où la majorité de la population peut organiser son temps comme elle l'entend.

Et tout cela devrait être remis en question, parce qu'une faible majorité parlementaire en a décidé ainsi? Non merci!

Gérald Jenni
Neuchâtel

Une route vitale

Décidément, l'Administration fédérale prend le citoyen et les cantons pour quantité négligeable.

Comme chacun le sait, la route qui relie Les Verrières à Neuchâtel est d'importance vitale pour notre canton. Nos autorités dans un souci d'améliorer les communications ont préparé un important dossier soigneusement fouillé prenant en considération tous les éléments nécessaires permettant d'obtenir les subventions qui vont avec un ouvrage de ce genre. Le dossier a donc été soumis aux organes compétents de Berne et la réponse a été la suivante: «Le dossier est mal préparé car il ne tient pas compte des passages à gibier qui doivent avoir une largeur de 50 mètres et non de 25 mètres, conformément aux directives de l'Office fédéral de l'environnement».

Décidément, le département dirigé par Ruth Dreifuss va de plus en plus mal. Après avoir fait une partie de natation peu ordinaire dans la question des cotisations pour les caisses-maladie, le voilà qui en arrive à imposer des dépenses supplémentaires pour des passages à gibier qui sont plus que praticables avec une largeur de 25 mètres. Je suis certain que les éminents spécialistes qui ont répondu de façon aussi laconique et peu explicite n'ont jamais été confrontés à des problèmes financiers. Un mot, de qui se moque-t-on?

Pierre-E. Virchaux
Thielle-Wavre

TV 5 Europe

6.00 TV5 Minutes 6.05 Paris Lumières 6.30 Télématin 8.00 TV5 Minutes 8.05 Journal canadien 8.35 Le match de la vie 9.20 Dites-moi 10.15 Sept jours en Afrique 10.30 TV5 Minutes 10.35 7 sur 7 11.30 Temps Présent 12.33 Journal FR 3 13.00 Paris Lumières 13.30 Sa si la chanter 15.30 Pyramide 16.00 Journal TV5 16.15 Gourmandises 16.30 Bibi et ses amis 17.05 Fa Si La Chanter 17.30 Studio Gabriel 18.00 Questions pour un champion 18.25 Grand Jeu TV5 18.30 Journal TV5 19.00 Paris Lumières 19.25 Météo 5 continents 19.30 Journal TSR 20.00 Thalassa 21.00 Enjeux/Le Point 21.55 Météo des 5 Continents 22.00 Journal A2 22.35 Le Monde est à vous 0.00 Culture Canada 0.30 Journal Soir 3 1.00 Journal RTBF 1.30 Le Reprises.

Eurosport

8.30 Ski alpin. Reprise 10.00 Sports fun / Sky surfing 10.30 Jeux de l'extrême 11.30 Ski spécial 13.30 Windsurf 14.00 Triathlon 15.00 Parapente 15.30 Roller blade 16.30 Surf 17.00 Speedworld 18.00 Football. Championnat du monde FIFA: Chine/Argentine (direct). Espagne/Afrique (différé) 20.00 Jeux de l'extrême 22.00 Triathlon: Ironman d'Hawaï 22.30 Roller blade 23.00 Eurogoals 0.00 VTT 1.00 Chasse sous-marine.

CANAL+

6.59 Pin-up 7.00 CBS news 7.25 Cyberflash 7.35 Billy the cat 8.00 La semaine des guignols 8.25 L'œil du cyclone 8.55 Orange mécanique. Film 11.05 Flash d'information 11.10 Le diable à quatre. Film 12.29 Pin-up 12.30 La grande famille 13.35 Petit. Téléfilm 15.05 TV+ 16.05 Don Juan De Marco. Film 17.40 C Net 17.55 Sacré dragon 18.20 Cyberflash 18.35 Nulle part ailleurs 20.35 Lino. Documentaire 21.25 Flash d'information 21.35 L'emmerdeur. Film. 22.55 Ne nous fâchons pas 0.35 Classe tous risques. Film 2.20 Le Garçon. Film (103 min)

CANAL ALPHA +

8.00-12.00, 19.00, 19.24, 20.30, 21.30 Journal régional 19.12, 19.44, 20.50, 21.50 Magazine régional 19.36, 20.42, 21.42, 21.50 Neuchâtel région 20.01, 22.30 Magazine-Objectif nature: les dents de la mère 21.00, 22.00, 23.00 Aujourd'hui l'espoir: Jésus, un homme sans égal

R.T.L.

8.50 Femmes de sable 9.50 Le renard 10.50 Une maman formidable 11.15 Parole de chien 11.40 Happy days 12.15 Lassie 12.45 La vie de famille 13.05 Top models 13.30 Derrick 14.30 Le renard. Série 15.30 Down Town. Série 16.20 Lassie. Série 16.45 Le juge et le pilote. Série 17.40 Double gagnant. Emission de jeux 18.10 Top Models. Série 18.35 Les incorruptibles de Chicago 19.30 Happy days 19.55 La vie de famille 20.20 Rire express 20.30 Le proprio. Film de Rod Daniel. Avec Joe Pesci 22.00 Le petit guide du mari volage. Film de Gene Kelly. 23.50 Projection de nuit: Tiger Joe. Film italien de Anthony M. Dawson. Un vétéran du Vietnam ravitaillé en armes et médicaments les maquisards cambodgiens 1.25 Compil RTL9.

MONTE CARLO

9.05 Mont-Royal 9.55 H.O 10.25 Boléro 11.25 Le monde de Dave 11.50 Haine et passions 12.30 Récré-Kids, Sailormoon, Dragon Ball Z 13.35 Animalier, sur les traces de la nature. Les montagnes du Lesotho 14.00 Téléshopping 14.30 Au plaisir de Dieu 15.25 Vivement lundi 16.00 Mont-Royal. Plans et perspectives 16.50 Maguilla le gorille 17.00 Superboy. Bizarro 17.20 Sacré famille. Le fugitif (1/2) 17.45 Corky. Le bel âge 18.40 Météo 18.50 Télé TV. Présenté par Stéphane Paoli 19.20 Flash eurosud 19.30 Vivement lundi. Mots d'ou 20.00 Roc. Un nouveau «Toi» 20.30 Drôles d'histoires 20.35 Théâtre: La soupière. De Robert Lamoureux. Avec Robert Lamoureux, Denise Grey. Le week-end infernal d'une vieille dame recevant son neveu fauché et sa petite famille. 22.05 Météo 22.10 Marie-Antoinette. Film de Jean Delannoy 0.05 Au plaisir de Dieu 1.05 La 5e dimension. Night song.

tve Espagne

10.50 Empléate a fondo 11.00 Bricomania 11.30 Mañanas de primera 14.00 Noticias 14.30 Estilo Euronews 15.00 Telediario 15.45 Café con aroma de mujer 18.00 El conde Duckula 18.30 Noticias 18.45 Preparando ¿Qué apostamos? 19.45 Gente 21.00 Telediario 2.21.45 ¿Quién sabe dónde? 0.30 Justicia ciega 1.20 Telediario 1.35 Serie dramática

Allemagne 1

5.30 Morgenmagazin 9.03 ML-Mona Lisa 9.45 Kneipen für die Gesundheit 10.03 Weltspiegel 10.45 Recht in Deutschland 11.00 Heute 11.04 Verstehen Sie Spass? 12.55 Presseschau 13.00 Tagesschau 13.05 ARD-Mittagsmagazin 13.45 Wirtschafts-Telegramm 14.03 Ein Haus in der Toscana 14.55 Käpt'n Blaubär 15.03 Juliane und Andrea 16.03 Fliege 17.00 Tagesschau 17.10 Brisant 17.40 Regionale information 17.50 Tagesschau-Telegramm 17.55 Verbotene Liebe 18.25 Marienhof 18.49 Tagesschau-Telegramm 18.54 Gegen den Wind 19.53 Das Wetter 20.00 Tagesschau 20.15 Wunder der Erde. Tanganjika 21.00 Fakt. Politmagazin 21.40 Zwei Männer und die Frauen. Alle Wege führen nach Rom 22.30 Tagesthemen 23.00 Parteitag der SPD 23.30Tatort 1.00 Nachtmagazin 1.20 Der Schatten des dünnen Mannes. Krimikomödie 2.55 Nachtmagazin 3.15 Fliege 4.15 Berliner S-Bahn 4.20 Fakt.

ZDF

5.30 Morgenmagazin 9.03 ML-Mona Lisa 9.45 Kneipen für die Gesundheit 10.03 Weltspiegel 10.45 Recht in Deutschland 11.00 Heute 11.04 Verstehen Sie Spass? 12.55 Presseschau 13.00 Tagesschau 13.05 ARD-Mittagsmagazin 13.45 Gesundheit 14.10 Neue Abenteuer 14.30 Mittendrin 14.55 Logo 15.05 Pinocchio 15.30 Dalli Dalli 16.00 Heute 16.05 Ein Heim für Tiere 17.10 Abendmagazin 17.50 Der Alte 19.00 Heute/Wetter 19.25 Schlosshotel Orth (1/11) 21.00 Auslandsjournal 21.45 Heute-Journal 22.15 Parteitag der SPD 22.45 Wiegenlied des Todes. Thriller 0.10 Heute nacht 0.25 The Beatles (1/3) 1.55 Heute nacht 2.10 Vor 30 Jahren 2.50 Strassenfeger 3.25 Nachtprogramm

RTP Portugal

7.30 Domingo Desportivo 9.30 Clips 10.00 Junior 10.45 Falatório 11.45 Noticias 12.00 Praça da Alegria 14.00 Jornal da Tarde 14.45 Em Jogo 15.00 Pais Real 15.45 Cinzas 16.15 O Dinheiro Não Dorme 16.45 Junior-17.30 Clips 17.45 Em Jogo 18.00 Noticias 18.15 Canal Aberto 19.00 Reformado e Mal Pago 19.30 Jet 7 20.00 Cidade Aberta 20.15 Primeiro Amor 21.00 Telediario 21.40 Tempo 21.45 Contra Informação 21.50 Financial Times 22.00 Vidas de Sal 22.30 Futebol: Porto - Marítimo 0.30 Jornal da 2. 1.00 Praça da Alegria 3.00 Remate

TNT

6.00 Sharky and George 6.30 Spartakus 7.00 The Fruities 7.30 Omer and the Starchild 8.00 The Mask 8.30 Tom and Jerry 8.45 Toons 9.00 Dexter's Laboratory 9.15 Down wit Droopy 9.30 Yogi's Gang 10.00 Little Dracula 10.30 Casper and the Angels 11.00 The Real Story of... 11.30 Thomas the Tank Engine 11.45 Tom and Jerry 12.00 Dynom utt 12.30 Captain Planet 13.00 Popeye's 13.30 The Jetsons 14.00 Scooby-Doo 14.30 Wacky Races 15.00 Fangface 15.30 Thomas the Tank Engine 15.45 The Bugs and Daffy Show 16.15 2 Stupid Dogs 16.30 Droopy 17.00 Toons 17.15 Tom and Jerry 17.30 Hong Kong Phooey 17.45 The Mask 18.15 Dexter's Laboratory 19.30 Jonny Quest 19.00 The Jetsons 19.30 The Flintstones 20.00 Toons 20.30 Jonny Quest 21.00 Tom and Jerry 21.30 Top Cat 22.00 Cargaion dangereuse. Film (1959)(v.f.) 0.00 Lady L. Film (1965) (v.f.) 2.30 Le suplice des aveux (1956). Film (v.f.) 4.30 Un homme doit mourir. Film (1963) (v.f.)

RAIUNO Italie 1

6.45-10.20 Unomattina 7.00 TG1 7.35 TGR Economia 8.00 TG1 8.30 TG1 - Flash L.I.S. 9.00 TG1 9.30 TG1 - Flash 10.20 Film Il segreto di Santa Vittoria 11.30 Da Napoli TG1 12.25 Che tempo fa 12.30 TG1 - Flash 12.35 La signora del West, telefilm 13.30 TG 13.55 Economia 14.05 40 con Raffaella 15.00 Parlamento 15.30 Solletico 15.40 Zorro 16.40 Spiderman 17.30 Gargoyles 18.00 TG1 18.10 Italia Sera 18.50 Anna Falchi presenta: Luna Park 19.35 Che tempo fa 20.00 Telegiornale 20.30 TG1 Sport 20.35 Il fatto 20.45 La zingara 20.50 Film La guardia del corpo. 23.10 TG1 23.15 Porta a Porta 0.00 TG1 - Notte 0.25 Agenda - Zodiaco 0.30 Speciale videospere 1.00 Sottovoce 1.15-6.00 Ma la notte... Percorsi nelle Memorie 1.15 Film Cameriere per signora 2.40 TG1 Notte 3.05 Bambole non c'è una lira 4.15 Dieci minuti con... 4.30 Mi ritorni in mente replay: Rita Pavone 5.05 Nero Wolfe.

CINQUE

6.00 TG5 - Prima pagina 8.45 Maurizio Constanzo Show 11.30 Forum 13.00 TG5 - Pomeriggio 13.25 Sgardi quotidiani 13.40 Beautiful 14.10 Uomini e donne 15.30 TF-Sisters 16.00 Cartoni 17.30 TF-Supervicky 18.00 Verissimo 18.45 Tira & molla 20.00 Telegiornale 5 20.30 Striscia la notizia 20.50 Mme Doubtfire. Film 22.45 TG5 - Sera 23.15/8.45 Maurizio Constanzo Show 0.00 TG5 - Notte 1.30 Attualità 1.45 Varietà 2.00 TG5 - Edicola

PLANETE

6.55 Rêves d'Icare 7.45 Le coeur a rendu l'âme 8.40 Super Barrio «Le Zorro de quartier» 9.10 Jospin s'éclaircit 10.05 La protéine qui tue 10.55 Montagne sauvage 11.50 La section Anderson 13.00 La pêche aux éponges 13.35 Une mort programmée 14.50 André Malraux, Les métamorphoses du regard 15.40 Les enfants de la villa Emma 16.40 Mario Luraschi mes cheveux magiques 17.35 Fous d'Afrique 18.00 Le jump jet: histoire du Harrier 18.50 Aux sources de l'Orénoque 19.40 C'était hier, Algérie française 20.35 Bonjour, monsieur Doisneau ou le photographe arrosé 21.30 Jinebana le possession au quotidien 22.25 Mourir à Verdun 23.20 Les hauts lieux spirituels français 23.50 L'opéra sauvage, L'oeil du condor 0.45 Les favorites: Prague

RAIDUE Italie 2

6.40 Scanzonatissima 7.00 Quanté storie! 7.00 Babar 7.25 Papa'castoro 7.50 Anna dai capelli rossi 8.00 Protestantesimo 8.30 Film Sposa di giorno ladra di notte 9.50 La famiglia Drombusch 10.50 Perché? 11.00 Medicina 33 11.15 TG2 - Mattina 11.30 Il Fatti Vostri 13.00 TG2 - Giorno 13.30 TG2 costume e società 13.50 Météo 2 14.00 La clinica della foresta nera, telefilm 14.50 Quando si ama 15.15 Santa Barbara 16.05-18.05... E l'Italia racconta 16.15 TG2-Flash 17.15 TG2 - Flash 18.05 Météo 2 18.10 TG2 Sport 18.25 TG2 - Flash L.I.S. 18.30 In viaggio con Sereno variabile 18.45 Un caso per due, Anonimo ricattatore, telefilm 19.55 Go-Cart 20.30 TG2 20.50 l'ispettore Derrick 22.00 Anche questo è amore... 23.35 TG2 - Notte 0.05 Météo 2 0.10 Oggi al parlamento 0.20 TGS Notte sport 0.30 Appuntamento al cinema 0.35 Film Dillinger 2.10-6.40 Ma la notte... Percorsi nella Memoria 2.10 Doc Music Club. 2.50 Diplomi Inverisitari a distanza.

SÉLECTION SPORT

Arte
20.00 La légende du sport
Sport et télévision

TSI
19.00 Il quotidiano

RTL ALLEMAND

5.30 RTL aktuell 5.32 Guten Morgen 5.35 Reich und Schön 6.00 Aktuell 6.05 Paradise Beach 6.30 Aktuell 6.35 Gute Zeiten, schlechten Zeiten 7.00 Punkt 7.30 Aktuell 7.35 Unter uns 8.00 Aktuell 8.05 Springfield Story 9.00 Aktuell 9.05 California Clan 10.00 Reich und Schön 10.30 Golden girls 11.00 Der Preis ist heiss 11.30 Familien Duell 12.00 Punkt 12 12.30 Hör'mal, wer da hämmert! 13.00 Rockford 14.00 Bärbel Schäfer 15.00 Ilona Christen 16.00 Hans Meiser 17.00 Jeopardy! 17.30 Unter uns 18.00 Guten Abend 18.30 Exklusiv - Das Star-Magazin 18.45 Aktuell 19.10 Explosiv - Das Magazin 19.40 Gute Zeiten, schlechte Zeiten 20.15 Stephen King's Langoliers (2) 22.05 Extra 23.00 10 vor 11 23.30 Exklusiv Kino 0.00 RTL-Nachtjournal 0.30 Cheers 1.00 Golden Girls 1.30 Hör'mal, wer da hämmert! 2.00 Bärbel Schäfer 2.55 RTL-Nachtjournal 3.20 Ilona Christen 4.10 Hans Meiser 5.05 Explosiv.

SWF Allemagne 3

8.15 Tele-Gym 8.30 Geschichte 9.00 Nutzpflanzen für Morgen 9.15 Unbekannte Welt 9.30 Populäre Musik 10.00 Vom Recht auf Grundrechte 10.20 Beiträge zur ITG 10.50 Wetterbilder 11.00 Ich trage einen grossen Namen 11.30 Kinderquatsch mit Michael 12.00 Wetterbilder 12.10 Herrchen/Frauchen gesucht 12.20 Sport-Arena 13.05 Sport im Dritten 13.50 Sportmagazin 14.30 Seelenfänger 14.45 Treffpunkt Cyberspace 15.00 Abenteuer Wissenschaft 15.45 Die Deutsche Schlagerparade 16.30 Vom Sterben alter Berufe 17.00 Kinder und Medien 17.30 Sesamstrasse 18.00 Janoschs Traumstunde 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Schau mal an! 19.20 Landesschau 19.48 Nachrichten 20.00 Tagesschau 20.15 Infomarkt - Marktinfo 21.00 Nachrichten 21.15 Teleglobus 21.45 Debut im Dritten. 23.15 Denkanstösse 23.20 ZT Medienkunst 0.20 Hit-Clip 0.45 Schlussnachrichten 1.00 Non-Stop-Fernsehen.

SÉLECTION SPORT

Eurosport
23.00 Eurogoals

FINANCE

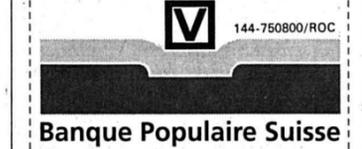
Un crédit - une adresse

Service gratuit 24 heures sur 24
0 800 800 100
Taux d'intérêt annuel effectif 12,9% - comparez, vous avez tout à y gagner!
Votre crédit privé BPS
Appelez-nous, ou envoyez le coupon à la Banque Populaire Suisse, Rue du Seyon 12, 2000 Neuchâtel, fax 032/720 98 95

Exemple de tarif: montant net fr. 5000.-, frais totaux pour 12 mois = fr. 336.40

Credit désiré fr.: _____
Mensualités env. fr.: _____
Nom: _____
Prénom: _____
Rue/N°: _____
NPA/Localité: _____
Domicilié ici depuis: _____
Tél. privé: _____
Tél. prof.: _____
Date de naissance: _____
Etat civil: _____
Nationalité: _____
Revenu net: _____
Loyer: _____
Date: _____
Signature: _____

La banque est autorisée à s'adresser à la centrale d'informations des crédits ou à d'autres services de renseignements. Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel). 00/371



Banque Populaire Suisse

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

Invitation pour un **jour de démonstration d'Aqua-Fit avec Anita Protti**

organisé par Ryffel Running et la caisse maladie Helvetia à La Chaux-de-Fonds piscine du centre Numa-Droz **samedi 30 novembre 1996 de 15 h 30 à environ 19 heures**

Aqua-Fit, nouveau succès venu des Etats-Unis, offre à chacun la possibilité de faire des mouvements intensifs sans solliciter excessivement les articulations, les tendons et les ligaments. **Essayez-le!** Prix: Fr. 60.-

Avec l'assurance complémentaire, remboursement Helvetia et d'autres caisses maladie de 50 à 75%.

INSCRIPTION par téléphone: 032/385 30 33
28-85640

VOTRE OBJECTIF: PERDRE VOS KILOS EN TROP!

Le rêve de chacun «être mince et en bonne santé»

Pour vous madame, monsieur, la solution:

- une analyse personnalisée
- un programme minceur
- une nourriture saine
- pas de calcul de calories

Nous vous recevons en consultation privée

Séance d'informations gratuite et sans engagement

Club Dany Flore

Nutrition - Diététique
Danielle Audemars
Serre 11 bis - La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 07 07

AVIS OFFICIEL

AVIS DE TIR MONT RACINE
Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

Jour	Heures	Place de tir/ zone des positions	Délimitation de la zone selon CN 1:50 000, feuille 241, 251
Décembre 1996	Bat sauv 5 - cp IV/5	Zone 1	

Armes: Fass / HG / PzF
Le libre passage par les itinéraires --- est assuré; de brèves interruptions sont possibles. Sur les places de tir on ne s'écartera de ces chemins qu'avec l'autorisation de la troupe.

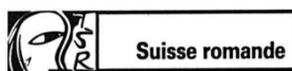
Mise en garde
Pour plus de précisions, se référer aux avis de tir affichés dans les communes et autour de la zone dangereuse.

Projectiles non éclatés

Ne jamais toucher
 Marquer
 Annoncer 155 12 00

Informations concernant les tirs: dès le 9.11.96 032/8 439 614
Lieu et date: 2013 Colombier 07.10.96
Le commandement: Secteur d'instruction 14 Caserne Colombier 290-34987

Service des abonnements: Tél. 032 / 911 23 11



Suisse romande

7.00 Euronews 9.05 TSR-Dialogue 9.10 Top models 9.30 La poupée du diable. Film (1936) 10.50 Les feux de l'amour 11.30 Une histoire d'amour

12.00 TSR-Dialogue
12.05 La vie de famille
En tout bien tout honneur
12.30 Zig Zag café
12.45 TJ-Midi
13.00 Zig Zag café
13.40 Arabesque
L'assassin prend l'autocar
14.30 L'as de la crime
Esprit de famille
15.20 La croisière s'amuse
16.10 Bus et compagnie
Les animaux du Bois de quatre sous
Mission top secret
17.10 Corky
Retour de l'oncle Richard
18.15 Top Models
18.40 Rigolot
18.50 TJ-Titres/TJ-Régions
19.10 Tout Sport
19.20 Les nouvelles
Babibouchettes
19.30 TJ-Soir/Météo

20.05 Spécial cinéma La reine Margot

Film de Patrice Chéreau (1993)
Avec Isabelle Adjani, Virna Lisi, Vincent Perez.

AOÛT 1572. Le mariage de Marguerite de Valois avec Henri de Navarre semble annoncer la fin des guerres de religion

21.50 Au-delà du réel: l'aventure continue
Éprouvé par le feu

22.30 Ça cartonne

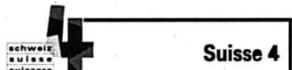
23.20 TJ-Nuit

23.30 Rick Hunter
Une ville en état de siège (1/3)

0.20 TSR-Dialogue 0.25 Bulletin du télétexte

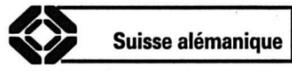
DEMAIN MATIN

7.00 Euronews 8.30 TSR-Dialogue 8.35 Top Models 8.55 Temps présent. Merci patron! / Bébé à vendre 10.15 Magellan. Les rescapés de l'emploi 10.50 Les feux de l'amour 11.30 Une histoire d'amour. 12.00 TSR-Dialogue



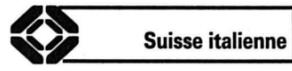
Suisse 4

6.00-10.00, 10.30, 14.30 Euronews 18.45 Genève Région/Neuchâtel Région 19.30 Les femmes de sable 20.00 Planète nature. Le grand requin blanc 20.55 Format NZZ 21.25 Météo régionale/TJ Sotr/Tout Sport, Genève/Neuchâtel Région 22.15 CH Magazine 22.45 Svizra Rumantscha 23.10 Rock et Folk, 30 ans du Festival de Jazz de Montreux 23.40 Euronews.



Suisse alémanique

8.00, 8.30 Wetterkanal auf SF DRS 9.00 Tierforscher 9.55 Vorschau 10.00 Dallas 10.45 Der Kommissar 11.45 Flipper 12.10 Gute Zeiten, schlechte Zeiten 12.35 TAFminigame 13.00 Tagesschau 13.10 TAFtalk 13.30 Die Fallers. Serie 13.55 Hopp de Bâse, extra! 15.45 TAFlife 16.45 Animaniacs 17.10 Kidz 17.40 Gutenacht-Geschichte 17.50 Tagesschau 17.55 Marienhof 18.50 Telesguard 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau 19.50 Météo 20.00 Megaherz 21.05 Time out 21.50 10 vor 10 22.20 Location New York 0.00 Dream On 0.30 Nachtbulletin /Météo.



Suisse italienne

7.45 Tempo in immagini 8.55 Euronews 11.10 Marilena 11.55 Wishbone 12.30 Telegiornale 12.45 Météo regionale 12.55 Storie di ieri 13.05 Berretti blu. Telefilm 14.00 Amici miei 14.30 La donna del mistero 15.45 Ricordi 16.15 La scelata pilotata 16.50 Peo 17.20 Blossom - la avventura di una teenager 17.50 Madison 18.15 Telegiornale 18.25 Cosa bolle in pentola? 19.00 Il Quotidiano 20.00 Telegiornale. Météo 20.30 Un caso per due 21.30 Rebus 22.20 Telegiornale 22.35 Lessico del vivere 22.40 Doc D.O.C. 23.35 Eurogol 23.50 Telegiornale 23.55 Musica in... concerto



France 1

6.05 Intrigues 6.30 Mésaventures 7.00 Info/Météo 7.10 Salut les toons 8.30 Télé shopping 8.58 Météo 9.00 Affaires étrangères 9.40 Cas de divorce 10.15 Premiers baisers 10.40 Héritages 11.40 La roue de la fortune

SÉLECTION

Canal + 20.35 - 2.20

La nuit Lino Ventura

20.35 Lino
Documentaire
21.35 L'emmerdeur
D'Edouard Molinaro, avec Jacques Brel
22.55 Ne nous fâchons pas
De Georges Lautner, avec Jean Lefebvre et Mireille Darc
0.35 Classe tous risques
De Claude Sautet, avec J.-P. Belmondo

12.10 Cuisinez comme un grand chef

12.15 Le juste prix

12.50 A vrai dire

13.00 Le journal de la Une

13.30 Météo

13.38 Femmes

13.40 Les feux de l'amour

14.35 Dallas

15.30 Hôtel

16.25 Une famille en or

16.55 Club Dorothée

17.35 Karine et Ari

18.10 Le rebelle
Le jugement dernier

19.00 L'or à l'appel

19.50 Météo

20.00 Le journal/Météo

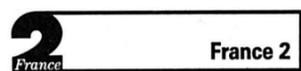
20.50 Perdu de vue

Les rubriques: Suites; Retrouvailles; Disparition de mineur; Cri; Appel

23.10 L'appel de la couette
Proposé et animé par Nagui
Invités: Pierre Palmade, Jamel Bouras, Les Vamps, Caroline Tresca.

1.00 TF1 nuit-Météo 1.10 7 sur 7 2.00 TF1 nuit 2.10 Cas de divorce 2.35 TF1 nuit 3.45 Histoires naturelles 3.15 TF1 nuit 3.25 Histoires naturelles 4.15 TF1 nuit 4.25 Histoires naturelles 4.55 TF1 nuit 5.05 Musique 5.10 Histoires naturelles

6.05 Mésaventures 6.25 Côte cœur 6.58 Météo 7.00 Infos 7.10 Toons 8.25 Météo 8.30 Télé shopping 9.00 Affaires étrangères 9.40 Cas de divorce 10.15 Premiers baisers 10.40 Héritages 11.40 La roue de la fortune.



France 2

6.00 La vallée des peupliers 6.30 Télématin 8.30 Un livre, des livres 8.35 Amourusement vôtre 9.05 Amour, gloire et beauté 9.30 Matin bonheur. Invitée: Jean-Claude Drouot 11.05 Flash info 11.15 Motus 11.45 Les Z'amours

12.10 Un livre, des livres

12.20 Pyramide

12.55 Météo/Journal

13.30 Secret de chef

13.45 Consomag

13.55 Derrick
Le meilleur de la classe

15.00 Le Renard

16.05 La chance aux chansons

16.50 Des chiffres et des lettres

17.18 Un livre, des livres

17.20 C'est cool

17.55 Hartley cœurs à vif

18.44 Qui est qui?

19.15 Bonne nuit les petits

19.24 Studio Gabriel

20.00 Journal/A cheval/Météo

20.50 Les Steenfort, maîtres de l'orge (1/3)

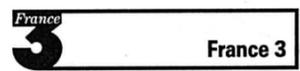
Film de J.-D. Verhaeghe

La saga d'une famille de brasseurs ardennaise.

22.20 Les lundis de l'information
Emission politique

23.53 La bourse/Journal/Météo 0.15 Le cercle de minuit 1.25 Studio Gabriel 1.55 Les gens du fleuve 2.50 Diamir 3.40 24 heures d'info 3.55 La compète 4.20 Chip et Charly 4.45 D'un soleil à l'autre 5.15 La chance aux chansons

6.00 La vallée des peupliers. 6.30 Télématin 8.35 Amourusement vôtre. 9.05 Amour, gloire et beauté. 9.30 Matin bonheur 11.05 Flash info 11.15 Motus 11.45 Les Z'Amours.



France 3

7.15 Bonjour Babar 8.15 Arnold et Willy. Pas de femme entre nous Arnold 8.45 Un jour en France 9.30 Miss Marple 10.20 Collection Thalassa 10.50 Couleurs pays 11.20 Les craquantes 11.50 La cuisine des mousquetaires.

12.07 Le 12/13
Les titres/Météo
Journal régional

13.30 Keno

13.35 Parole d'expert!

14.45 Les rapides de la mort
Téléfilm Robert Butler

16.10 Secrets de famille

16.40 Minikeums

17.45 Je passe à la télé

18.20 Questions pour un champion

18.55 19/20

20.05 Fa si la chanter

20.35 Tout le sport

20.50 Un idiot à Paris

Film de Serge Korber (1966)
Avec Jean Lefebvre, Danis Carrel, Bernard Blier, Jean Carmet.

22.20 Météo/Soir 3

22.55 L'apprenti salaud
Film de Michel Deville
Avec Robert Lamoureux

2.15 Musique Graffiti

AU PROGRAMME DEMAIN

France 2 22.50

Taratata

Spécial Jacques Brel

Dix-huit ans après sa mort, trente ans après son retrait de la scène, Jacques Brel est toujours présent, toujours une référence pour la chanson française. Divers artistes chantent des œuvres de son répertoire.

Alain Bashung: «Le tango funèbre»; Florent Pagny: «La quête»; Kent et Teri Moïse: «Quand on a que l'amour»; Arno: «Le Bon Dieu»; Catherine Lara: «Les vieux amants»; Divine Comedy: «La chanson de Jacky»; Elsa: «Le prochain amour»; Sting: «Je ne sais pas»; Patrick Bruel: «Amsterdam»



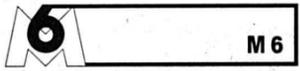
6.45 Jeunesse 7.45 Déclics 8.00 Euro-journal 8.30 Langues 9.00 Inventer demain 9.05 L'abc d'hier 9.15 Médecine 9.30 Les religions 9.45 Allô la terre 10.00 L'évolution 10.30 La tête à Toto 11.00 Fête des bébés 11.30 Animaux.

Documentaire TF1 lance la chaîne «Odyssée»

Le groupe gérant la chaîne de télévision TF1 a dévoilé jeudi sa nouvelle chaîne dédiée aux documentaires: «Odyssée». Celle-ci est une filiale à 100 % de la TF1. Elle sera proposée dans le bouquet numérique Télévision par Satellite (TPS) lancé à la mi-décembre.

«Odyssée», qui rejoint Eurosport et LCI, est dotée d'un budget annuel de 8,75 millions de francs (35 millions de FF). La chaîne a choisi comme emblème un dauphin stylisé sur fond de soleil orangé. Elle proposera quatorze heures de programmes quotidiens diffusés plusieurs fois. A l'horizon de l'an 2000, la programmation devrait passer à 18 heures par jour.

Hervé Bourges, président du Conseil supérieur français de l'Audiovisuel a par ailleurs dévoilé jeudi à New York le projet «d'une télévision panafricaine et plurilingue». Il a précisé que cette télévision s'exprimerait dans les langues internationales du continent mais aussi les langues nationales ou régionales. Le projet est baptisé «La voix humaine», comme la pièce de théâtre de Jean Cocteau. Il est prévu de produire des émissions d'actualité, des documentaires ou des magazines. Le budget est estimé à deux milliards de dollars pour les trois premières années, selon le président du CSA... / ats-afp



M 6

7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 9.00, 10.00, 10.45, 11.45 M6 Express 7.05, 7.35, 8.05, 8.35 Matin express 9.05 M6 boutique 9.15, 10.05 Boulevard des clips 10.40 Info conso 10.50 Airport unité spéciale.

11.55 Papa Schultz

12.25 La petite maison dans la prairie
L'installation

13.25 La rage de vaincre
Téléfilm

15.05 Drôles de dames
Agence de mannequins (1)

16.00 Boulevard des clips

16.55 Télécasting

17.10 Faites comme chez vous

18.05 Les anges du bohnour
La lumière et le soufre

19.00 Surfers détectives

19.54 6 minutes, météo

20.00 Une nounou d'enfer

20.35 Ciné 6

20.50 Tina

Film de Bryan Gibson
Avec Angela Bassett

L'histoire (à peine romancée) de Anna Mae Bullock, plus connue sous le nom de Tina Turner.

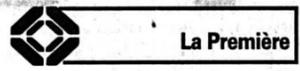
22.50 L'œil public

Film de Howard Franklin

Un photographe free-lance est prêt à risquer sa vie pour réussir son plus beau scoop...

0.35 Culture pub 1.10 Jazz 6 2.10 Best of transmuscules de Rennes 3.10 Faites comme chez vous 3.55 Fréquentar 4.35 Aventures en océan indien 5.25 Culture pub 6.00 Boulevard des clips

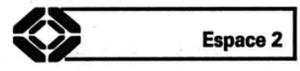
RADIOS



La Première

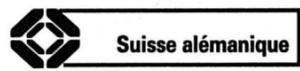
5.00 Le 5-9 9.10 Le petit déjeuner 10.05 Comédie 11.05 Les dicodeurs 12.05 Salut les p'tits loups 12.30 Le 12.30 13.00 Zapp' monde 14.05 Bakélite 15.05 Marabout de ficelle 17.10 Les enfants du 3e 18.00 Journal du soir 18.15 Journal des sports 18.20 Forum 19.05 Trafic 20.05 Les sublimes 22.05 La ligne du cœur 0.05 Programme de nuit

Option musique: Ondes moyennes 765 m



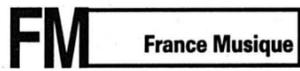
Espace 2

6.10 Matinales 9.00 Lune de papier 9.15 Magellan 9.30 Les mémoires de la musique 10.30 Classique: Œuvres de Anton Bruckner 11.30 Souffler n'est pas jouer 12.05 Carnet de notes 13.00 L'abc des interprètes 15.30 Concert: Orchestre symphonique de la Radio slovaque: Hummel, Suk 17.10 Carré d'arts 16.00 Jazz 19.00 En quête de disques 20.05 Les horizons perdus 22.30 Journal de nuit 22.40 Lune de papier 23.00 Les mémoires de la musique 0.05 Notturno.



Suisse alémanique

5.00 Guten Morgen 6.00 Morgen-journal/Sport 6.53 7/7: Régionaljournal 8.15 Espresso 9.00 Memo 10.00 Etcetera 12.30 Rendez-vous 13.30 Mittagshits 14.00 Sista 16.00 Welle 1 18.00 Echo der Zeit Platzkonzert 19.30 SiggSaggSugg 20.00 DRS-Wünschkonzert 22.00 Familienrat-Forum 23.00 Musik vor Mitternacht 0.00 Nachtclub



France Musique

7.02 La clé du jour 9.05 Au programme 9.30 Les mots et les notes 11.30 Laser 12.35 Jazz midi 12.45 En blanc et noir 13.45 Concert: T. Bloch, armonica de verre, S. Bezaly, flûte, M. Bourgue, hautbois M. Marder, contrebasse, Mozart, Schulz, Reichardt 15.15 In extenso 17.00 L'atelier du musicien 18.30 Jazz musique 19.05 Soliste 20.00 Concert: 25 lauréats du XXVe concours international de violon De Jacques-Thibaud 22.30 Musique pluriel 23.07 Entre les lignes 0.05 La rose des vents

France 2 Une saga familiale dans le monde de la brasserie



Charles Steenfort (Yann Trégouet) et Adrienne (Julie Du Page), héros des «Steenfort maîtres de l'orge».

Photo France 2

Vous aimez les grandes fresques familiales? Vous allez être servis avec «Les Steenfort, maîtres de l'orge», une grande saga en trois parties — et qui s'étend sur 65 ans, de 1854 à 1919 — qui débarque dès ce soir sur France 2. Tous les ingrédients sont réunis pour vous garder en haleine, à savoir l'amour, la passion, la haine, la vengeance, les intrigues et les destins croisés... L'histoire de la famille Steenfort se passe dans le monde de la brasserie et offre toutes les caractéristiques d'un grand film romanesque. Nous vous plantons le décor, façon de vous mettre la mousse (!) à la bouche.

A 19 ans, Charles vient de perdre ses parents et est recueilli par son cousin, Frère Joseph,

responsable de la brasserie de l'Abbaye de Saint-Armoult dans les Ardennes. Charles est novice et promis à la vie monacale. Frère Joseph lui transmettra un jour le secret de fabrication de la bière de l'abbaye. Adrienne, elle, est une orpheline de 17 ans, et vit chez son oncle, teneur de l'Auberge du Chapon Fleuri. Les destins d'Adrienne et de Charles vont se croiser au bord d'une rivière, où la jeune fille cueille des mûres. Les deux jeunes vont alors s'enfuir vers le village de Challes dans le nord de la France.

CTZ

● « Les Steenfort, maîtres de l'orge » (1/3), ce soir à 20h50 sur France 2.

La bière a déjà bien roulé sa mousse

La bière, cette boisson plurimillénaire née avec la culture des céréales entre le Tigre et l'Euphrate, est considérée comme la plus ancienne boisson fabriquée au monde. La bière est connue en France depuis la période gallo-romaine. Tout au long du Moyen-Age, les moines développèrent un véritable monopole brassicole, permettant d'améliorer les procédés de fabrication du produit. Ils furent à l'origine de deux des découvertes les plus importantes pour l'art du brasseur: l'introduction du houblon et la technique de la fermentation basse. A partir de la seconde moitié du XIXe siècle, les progrès scientifiques et technologiques mis en application par les grands brasseurs ouvrirent l'ère de la production industrielle de la bière.

CTZ

URGENCES

POLICE ET AMBULANCE:
117. FEU: 118.

INTOXICATION:
01 251 51 51.

LA MAIN TENDUE: 143.

VIOLENCES: Centre de consultations LAVI - aide aux victimes. 889 84 92 ou 968 58 28 ou La Main Tendue (143) ou la police (117).

DISTRICT DE BOUDRY. Pharmacie de service: renseignement au 111. Permanence médicale et dentaire: 724 13 13. Hôpital de la Béroche: 835 11 27.

LA CHAUX-DE-FONDS: Pharmacie de service: des Forges, Charles-Naine 2a, jusqu'à 19h30 (en dehors de ces heures, 913 10 17). Permanence médicale et dentaire: 0913 10 17. Hôpital: 867 21 11. Clinique Lanixa: 910 04 00.

ENTRE-DEUX-LACS. Pharmacie du Landeron 752 35 35 (le soir uniquement sur appel téléphonique). Permanence médicale: votre médecin habituel.

LE LOCLE. Pharmacie de service: de la Poste, jusqu'à 20h, (en dehors de ces heures, 931 10 17). Permanence médicale et dentaire: 117 ou hôpital 933 61 11.

NEUCHÂTEL. Pharmacie de service: Winkler, rue de l'Hôpital, 8-20h, (en dehors de ces heures, la police renseigne au 722 22 22). Permanence médicale et dentaire: 722 22 22. Hôpitaux: Cadolles 722 91 11, Pourtalès 727 11 11, Providence 720 31 11.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ. Pharmacie de service: la police renseigne au 889 90 00. Permanence médicale et dentaire: votre médecin habituel ou hôpital de Landeyeux 853 34 44.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS. Hôpital et maternité: urgences, Couvet 863 25 25. Ambulance 117.

SUD DU LAC.

HAUT ET BAS-VULLY. Médecin de garde: 026 670 32 00. Ambulance: 026 670 25 25.

AVENCHES. Service du feu: 117 ou 026 675 12 21.

JURA BERNOIS.

CORGÉMONT. Médecin: Dr Ennio Salomoni 489 17 66 ou Dr de Watteville 489 11 67.

COURTELARY. Médecin: Dr Bernacki-Dziewiecka, 944 11 42 ou Dr Ruchonnet 944 10 10.

SAINT-IMIER. Pharmacie de service: renseignements au 111. Médecin de service: 079 240 55 45 (24h/24h). Urgence et ambulance: 942 23 60. Hôpital: 942 24 22.

SONCEBOZ. Médecin: Dr Ivano Salomoni, 489 24 24.

TRAMELAN. Pharmacie: Schneeberger, 487 42 48 ou von der Weid, 487 40 30. Médecin: Dr Graden, 487 51 51, Dr Meyer 487 40 28 ou Dr Geering, 487 45 45.

JURA

LES BREULEUX. Médecin: Dr Tettamanti 957 17 54.

LE NOIRMONT. Pharmacie: Saint-Hubert, 953 12 01. Médecin: Dr Bosson, 953 15 15.

SAIGNELÉGIÉ. Pharmacie: des Franches-Montagnes, 951 12 03. Médecin: Dr Rossel 951 12 84, Dr Meyrat, 951 22 33 ou Dr Anker 951 22 88. Ambulance: 951 22 44. Hôpital: 951 13 01.

VÉTÉRINAIRE DE GARDE: le téléphone de votre vétérinaire renseigne.

Toutes les autres informations pratiques, non ponctuelles, sont publiées au début de chaque mois (sur une page à conserver).

AUJOURD'HUI

DOMBRESSON. Collège: 20h, séance du Conseil général.

LE LOCLE. Halle polyvalente du Communal: Expol, 17-24h; dès 22h, soirée des sosies.

NEUCHÂTEL. Patinoires du Littoral: extérieur 10h15-11h45 + hockey libre/13h45-16h30 + hockey libre 13h45-15h30; intérieur 10h15-11h45/13h45-15h30.

SAVAGNIER. Centre communal de La Corbière: 20h, séance du Conseil général.

VILLIERS. Maison de commune: 20h, séance du Conseil général.

CINÉMAS

NEUCHÂTEL

APOLLO 1, 2, 3 (710 10 33)

LE DROIT DE TUER. 14h45-20h15. 12 ans. 4me semaine. De Joël Schumacher d'après le roman de John Grisham, avec Sandra Bullock, Samuel L. Jackson et Kevin Spacey.

BROKEN SILENCE. 17h45 (VO st. fr/all.). Pour tous. 5me semaine. De Wolfgang Panzer, avec Martin Huber, Ameenah Kaplan et Michael Moriarty.

LE PROFESSEUR FOLDINGUE. 15h-20h30. Pour tous. 6me semaine. De Tom Shadyac, avec Eddie Murphy, James Coburn et Jada Pinjett.

CYCLE «WODDY ALLEN»/STAR-DUST MEMORIES. 18h (VO st. fr/all.).

LA FLÈCHE BLEUE. 15h pour tous. 4me semaine. Dessin animé d'Enzo d'Alò d'après le roman de Gianni Rodari, avec la musique de Paolo Conte.

BREAKING THE WAVES. 17h-20h (VO st. fr/all.). 16 ans. 5me semaine. Film de Lars von Trier, avec Emily Watson, Stellan Skarsgård et Jean-Marc Barr.

ARCADES (710 10 44)

POURSUITE. 15h-18h-20h30. 12 ans. Première suisse. De Andrew Davis, avec Keanu Reeves, Morgan Freeman et Rachel Weisz.

BIO (710 10 55)

L'APPARTEMENT. 15h-17h45-20h15. 12 ans. Première suisse. De Gilles Mimouni, avec Romane Bohringer, Vincent Cassel et Monica Bellucci.

PALACE (710 10 66)

FALLAIT PAS. 15h-18h-20h15. 12 ans. Première suisse. De et avec Gérard Jugnot et François Morel, Martin Lamotte et Jean Yanne.

REX (710 10 77)

CŒUR DE DRAGON. 15h-17h45. 12 ans. 3me semaine. De Rob Cohen, avec Dennis Quaid, David Thewlis et Dina Meyer.

LOS ANGELES 2013. 20h15. 16 ans. 2me semaine. De John Carpenter, avec Kurt Russel, Stacy Keach et Steve Buscemi.

STUDIO (710 10 88)

UN AIR DE FAMILLE. 15h-18h15-20h30. Pour tous. 2me semaine. De Cédric Klapisch, avec Jean-Pierre Bacri, Agnès Jaoui et Jean-Pierre Darroussin.

LA CHAUX-DE-FONDS

ABC (913 72 22)

KENWIN. 20h30 (VO st. fr.) 16 ans. Documentaire de Véronique Goël.

CORSO (916 13 77)

CYCLE «WOODY ALLEN»/CRIMES AND MISDEMEANORS. 18h (VO st. fr/all.).

LOS ANGELES 2013. 20h30. 16 ans. 2me semaine. De John Carpenter, avec Kurt Russel, Stacy Keach et Steve Buscemi.

EDEN (91313 79)

PASSAGE À L'ACTE. 18h15-20h45. 16 ans. De Francis Girod, avec Daniel Auteuil, Patrick Timsit et Anne Parillaud.

PLAZA (916 13 55)

POURSUITE. 15h-18h-20h30. 12 ans. Première suisse. De Andrew Davis, avec Keanu Reeves, Morgan Freeman et Rachel Weisz.

SCALA (916 13 66)

FALLAIT PAS. 15h-18h-20h15. 12 ans. Première suisse. De et avec Gérard Jugnot et François Morel, Martin Lamotte et Jean Yanne.

MAIS ENCORE...

BÉVILARD.

PALACE (492 14 44)

MICROCOSMOS. Me/je 20h, ve/sa/di 20h30, (di aussi 16h). Pour tous. De C. Muridsany et M. Perennou.

LES BREULEUX.

LUX

HAIR. Ve/sa 20h30, di 17h (VO st. fr/all.). Dès 14 ans. De Milos Forman.

U 2 - RATTLE AND HUM. Sa 17h, di 20h (VO st. fr/all.). Dès 12 ans. De Phil Joanou.

COUVET.

COLISÉE (863 16 66)

PHÉNOMÈNE. 20h30. 12 ans.

LA NEUVEVILLE.

LE MUSÉE (751 27 50)
LE JAGUAR. Ve/sa/di 20h30. 12 ans. De Francis Veber, avec Patrick Bruel et Jean Reno.

LE NOIRMONT.

CINÉLUCARNE (953 11 84)
LANTERNE MAGIQUE. Me 14h30-16h30.

LE CRI DE LA SOIE. Ve/di 20h30, sa 20h45. De Yvon Marciano, avec Marie Trintignant, Sergio Castellitto.

SAINT-IMIER

Espace Noir (941 35 35)

DRIFTING CLOUDS. Je/di 20h30, ve/sa 21h, di aussi 17h30 (VO st. fr/all.). De Aki Kaurismäki, avec Kati Outinen, Kari Väänänen, Sakari Kuosmanen.

TRAMELAN.

CINÉMATOGRAFIE (487 45 61)

LA BELLE VERTE. Me 20h, ve20h30, sa 18h, di 17h. Dès 7 ans. De Colline Serreau.

GUANTANAMERA. Je/di 20h, sa 21h (VO st. fr/all.). 14 ans. De T. Gutierrez Alca.

EXPOSITIONS DIVERS

AVENCHES - Haras fédéral. lu-ve 8-11h30/14-16h30.

BOUDRY. Pavillon d'information N5, cour de l'ancien collège, ma 14h45-18h30.

LES BRENETS. Hôtel communal. Jacqueline B.-Seitz, tableaux, peinture à l'huile. Jours ouvrables: Heures de bureau. Jusqu'au 30 novembre.

LES CERLATEZ. Étude, information et protection des tourbières, me-di 13h30-17h30; visites guidées pour groupe sur demande.

LA CHAUX-DE-FONDS - Bois du Petit-Château. Tous les jours 6h30-17h. Vivarium: tous les jours 10-12h/14-18h; fermé mercredi matin.

LA CHAUX-DE-FONDS. Exposition «Énergie et transport», Service de l'énergie, Collège 31d, jours ouvrables 8-12h/13h30-17h; sa/di fermé.

COLOMBIER-Château. Musée militaire et des toiles peintes, mémorial de la Brigade frontière 2, ouverts du mercredi au vendredi, visite commentée à 15h, ainsi que le premier dimanche du mois. Visites commentées à 14h et 15h30 (entrée gratuite).

LE LOCLE - Moulins souterrains du Col-des-Roches. 10-17h30. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, visite possible en dehors des heures d'ouverture, 931 89 89.

MARIN - Papillorama et Nocturama. Tous les jours 10-17h.

MARIN - Centre commercial Magro. «Les mahoutans» sculptures sur bois. Exposition de Mimi Schurch. Jusqu'au 30 novembre.

NEUCHÂTEL. Bibliothèque publique et universitaire: «Livres d'enfance en pays neuchâtelois» Exposition jusqu'au 11.1.97, lu-ve 8-20h, sa 8-17h. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau» me/sa 14-17h.

NEUCHÂTEL - Bio-Source. «À la gloire du cheval» pastels et peintures de Carmen Lanz. Jusqu'au 30 novembre, ma-ve 7h30-18h30, sa 7h30-17h.

NEUCHÂTEL - Club des chiffres et des lettres (Hôtel City). chaque jeudi 16-18h. Renseignements Mme Hitschler, tél. 753 11 07.

NEUCHÂTEL - Home Clos-Brochet. François Hans expose «La création». Tous les jours 14-18h. Jusqu'au 8 décembre.

NEUCHÂTEL - Hôtel Beaulac. «Burkina-Faso» organisée par SEB-GHO. Tous les jours 11h30-17h, le jeudi jusqu'à 20h. Exposition-vente jusqu'au 29 novembre.

NEUCHÂTEL - Lyceum-Club. Exposition encres de Chine, aqua-relles, sculptures, peintures sur soie, peintures chinoises, acryliques, sérigraphies, gravures, techniques mixtes. Sa 10-18h, je 14-21h, di 10-12h/15-18h, lu/ma/ve 14-18h.

NEUCHÂTEL - Parents Information. Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 725 56 46 (bas du canton) et 913 56 16 (haut du canton). Lu 9-11h/18-22h, Ma/me/ve 9-11h, je 14-18h.

NEUCHÂTEL - Passage sous-voile place Pury. Panneaux peints par Zaline. Jusqu'au 30 novembre.

NEUCHÂTEL - La Palette (rue Guillaume Farel 8). 80me exposition d'Humbert Martinet, artiste-peintre. Tous les samedis et dimanches du mois de novembre, 14-17h30.

NEUCHÂTEL - Péristyle de l'Hôtel-de-ville. Européan 4. Exposition du service de l'urbanisme.

LES PONTS-DE-MARTEL. Fromagerie. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

SAINT-AUBIN. Pavillon d'information N5, rue de la Poste, me 14h45-18h30.

SAINT-SULPICE - Vapeur Val-de-Travers. Visites du dépôt sur demande, 861 36 78.

TRAVERS - Mines d'asphalte de La Presta. Ouverture d'hiver. Groupes: visites toute l'année, toute la journée sur rendez-vous; individuels: dimanche à 14h et 16h; réservations au 863 30 10 et 863 13 54.

VALANGIN - Château. «Charreuses du massif jurassien». Ouvert tous les jours 10-12h/14-17h sauf vendredi après-midi et lundi toute la journée. Jusqu'au 8 décembre.

MUSÉES

AVENCHES - Musée de la naissance de l'aviation en Suisse. Ouvert du 1er mai au 31 octobre sa/di 14-16h.

AVENCHES - Musée romain. (Avril-septembre ma/di 10-12h/13-17h, octobre-mars ma-di 14-17h). Pour visite avec guide, s'adresser à l'Office du tourisme, 026 675 11 59.

BOUDRY. Musée de l'Areuse. Exposition temporaire «Fantômes et fantasmies». Ouvert sur demande.

BOUDRY - Musée de la vigne et du vin. Château. Exposition temporaire «Parures de flocons». Jusqu'au 4 mai 1997. Ma-di 14-17h.

CERNIER - Musée des sapeurs-pompiers. Collection d'objets divers datant du 19me siècle à ce jour. Visites sur demande, 861 43 81.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée paysan et artisanal. Intérieur paysan typique. Me/sa/di 14-17h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. «Du lard et du cochon», jusqu'au 2 mars 1997.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire naturelle. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Ma-sa 14-17h; di 10-12h/14-17h. «Nature d'artistes» jusqu'au 2.2.97.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée international d'horlogerie. «L'homme et le temps» histoire de la mesure du temps. Exposition temporaire «Les donateurs du Musée international d'horlogerie 1991-1996» jusqu'au 23.2.97. Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée des beaux-arts. Collections permanentes (artistes locaux- Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier - collections Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine - École de Paris, contemporains suisses). Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire et Médailleur. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Ma-ve 14-17h; sa 14-18h; di 10-12h/14-18h. Dimanche matin gratuit.

LE LOCLE - Musée des beaux-arts. «Catherine Bolle», graveur, peintre et sculpteur. Exposition jusqu'au 8 décembre. Et les collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Ma-di 14-17h.



Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés, et j'attends ceux que j'aime.

Les familles parentes et alliées
ses amis

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur René PERRENOUD

survenu jeudi dans sa 66e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 21 novembre 1996.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mardi 26 novembre à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile: Avenue Léopold-Robert 150.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



La mort d'un vieillard, c'est à peine une mort; elle est si douce quand elle est dans l'ordre des choses, c'est l'usage qui clôt l'usage, c'est l'usage qui provoque l'usage.

Saint-Exupéry

Fernand et Denise Schild-Geiser, Les Breuleux

Pierre-André et Edith Schild-Haefeli et leurs enfants
Valérie et Fanny

Hervé et Dominique Schild-Prêtre et leurs enfants
Camille et Thibaud, à Botyre (VS)

Patricia Costa-Schild et ses enfants Romano et Tusco, à Breganzona

Jaqueline et Claude Pfeiffer-Schild

Catherine et Marc Humbert-Pfeiffer et leurs enfants
David, Mélanie et Mathieu, à Dombresson

Gérard Pfeiffer et ses enfants Thomas, Baptiste et Simon
Dominique Francon

Marie-Claire et Roger Moore-Pfeiffer et leurs enfants
Jonathan et Sébastien, à Dombresson

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Albert SCHILD

leur cher et bien-aimé papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, oncle, parent et ami qui s'est endormi paisiblement samedi, dans sa 96e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 23 novembre 1996.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mardi 26 novembre à 14 heures.

Notre papa repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme et M. Claude Pfeiffer-Schild
Recrètes 27.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille de

Madame Marguerite GRIMM

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

La famille de

Madame Marguerite GRIMM

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

ACCIDENTS

Malvilliers
Autoroute fermée

Samedi soir, vers 23h15, une voiture conduite par une Lausannoise circulait sur l'autoroute J20, de La Chaux-de-Fonds en direction de Neuchâtel. A la sortie de la tranchée couverte de Malvilliers, la conductrice a été surprise par une voiture arrêtée à droite de la chaussée. Elle a ralenti et a perdu la maîtrise de son véhicule qui a fait un demi-tour sur la route enneigée pour s'immobiliser en travers de la voie de droite. Quelques instants plus tard, ce véhicule a été violemment heurté par une automobile conduite par un habitant de Neuchâtel qui, surpris par la présence de la voiture vaudoise, a freiné et a à son tour perdu la maîtrise de sa machine. Sous l'effet du choc,

le véhicule a été projeté contre la glissière centrale. Ce véhicule fut à son tour heurté par un véhicule bernois, puis par un véhicule neuchâtelois. L'autoroute en direction de Neuchâtel a été fermée durant plus de deux heures pour permettre l'évacuation des véhicules et le déneigement de la chaussée. /comm

Romont Emotion
au volant

Dans la nuit de samedi à hier, vers 1h30, un automobiliste circulait de Romont en direction de Vauffelin. Dans le premier virage à gauche, après la localité de Romont, sa voiture a glissé et est sortie de la route enneigée. Le véhicule a dévalé une pente raide avant de s'immobiliser contre un arbre situé à quelque dix

mètres de la chaussée. Le conducteur a été légèrement blessé. Le tronçon de la route Romont-Vauffelin a été fermé à la circulation hier, de 12h45 à 13h45, pour permettre l'évacuation du véhicule. /comm

Boudevilliers
Mauvaise surprise

Samedi soir, vers 21h30, une voiture conduite par une habitante de La Chaux-de-Fonds circulait sur l'autoroute J20, de Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds. Peu après la tranchée couverte de Malvilliers, la conductrice fut surprise par une voiture espagnole qui était en travers de la chaussée. En tentant d'éviter la collision, la conductrice heurta la glissière centrale avant d'être projetée contre la voiture espagnole. Dégâts. /comm

VOTATIONS

Travail L'homme
n'est pas une machine!

Si les hommes étaient des machines, une loi sur le travail serait inutile. On pourrait les mettre en marche et les arrêter; les faire travailler 24 heures sur 24, et 7 jours sur 7; on n'aurait pas besoin de tenir compte d'éléments humains comme la famille, la santé, la vie culturelle et sociale.

Mais les hommes ne sont pas des machines. C'est pourquoi nous avons besoin de règles qui définissent les conditions de travail et protègent les travailleurs et travailleuses des conséquences indésirables du travail. L'importance de la loi sur le travail augmente avec la détérioration de la situation économique.

Avec le Conseil fédéral, les syndicats et le patronat étaient parvenus à un consensus permettant d'octroyer des compensations de 10% en temps, pour ce qui est

du travail de nuit et du dimanche. Or, le Parlement a écarté cette option, s'est opposé à une certaine humanisation du travail et a privilégié, au contraire, les objectifs de l'économie.

La semaine de 7 jours avec un jour de repos appartient aux grands acquis culturels et sociaux de notre civilisation. Jusqu'à ce jour, il fallait des raisons techniques et économiques indispensables pour obtenir une autorisation du travail du dimanche et de nuit. Le Parlement a vidé de sa substance la révision de la loi sur le travail en rejetant cette indisponibilité, en instituant la possibilité, pour les magasins, d'ouvrir 6 dimanches par an sans autorisation, tout en supprimant la compensation en temps de 10 pour cent.

En même temps, cette nouvelle loi établit le travail de jour de 6 heures à 23 heures,

de nouveau sans compensation en temps, ce qui permettra à l'ensemble de l'industrie de supprimer les primes d'inconvénients accordées jusqu'ici.

Certes, l'économie est importante, mais elle n'est pas avant tout un but en soi. Elle doit servir l'homme, alors qu'aujourd'hui c'est l'homme qui est soumis à l'économie sous prétexte d'utilisation optimale de machines coûteuses.

Une loi sur le travail est là pour préserver la communauté des hommes d'un total asservissement à l'économie. C'est pourquoi le syndicat FCOM demande aux citoyen(ne)s de voter non à la nouvelle loi sur le travail, le 1er décembre 1996.

FCOM Syndicat chrétien de l'industrie et de l'artisanat et des services

Evasion à Nidau
Appel aux témoins

Malgré des recherches immédiates de grande envergure, il n'a pas été possible d'arrêter deux ressortissants libanais qui se sont évadés de la prison de district de Nidau samedi après-midi. Ces deux personnes étaient en détention préventive pour des infractions à la loi sur les stupéfiants.

Les deux détenus, qui ont agressé le responsable de la prison vers 16h30 avant de prendre la fuite, correspondent au signalement suivant:

- le premier, âgé de 27 ans et mesurant 179 cm, a une corpulence athlétique. Il a des cheveux noirs, coupés court, et porte une veste en tissu;

- le deuxième, âgé de 31 ans et mesurant 180 cm, a des cheveux noirs et des yeux bleus. Il porte un T-shirt et des jeans noirs.

La police cantonale de Nidau prie les personnes pouvant lui fournir des informations au sujet de ces deux évadés de prendre contact avec elle, au tél. (032) 331 65 33. /comm

Château Autorisations

le chef du Département de la justice, de la santé et de la sécurité autorise Maria da Graça Bourquin-Neves, domiciliée à Vauffelin, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin, Catherine Dreyer, domici-

liée à Wavre, à pratiquer dans le canton en qualité de diététicienne, Thierry Wenger, domicilié à Bienne, à pratiquer dans le canton en qualité de physiothérapeute, Tania Richème, domiciliée à Neu-

châtel, à pratiquer dans le canton en qualité de sage-femme, Elisabeth Moser-Francini, domiciliée à Cormondrèche, à pratiquer dans le canton en qualité d'orthophoniste-logopédiste. /comm

LES BOIS



La perte d'une maman est le premier chagrin que l'on pleure sans elle.

Ronald et Marianne Jeanbourquin-Oppliger, Olivier, Ruben et Gaele, La Chaux-de-Fonds;

Armin Jeanbourquin, Les Bois;

Fabien et Rosemarie Jeanbourquin-Oberli, Johan, Jérémy et Matthieu, Carouge;

Marie et Fernand Cattin-Cattin et famille, Saignelégier;

La famille de feu André et Frida Cattin-Von Kaenel;

Charles Jodry-Cattin et famille, Les Prailats;

Les familles de feu Alcide Jeanbourquin-Froidevaux,

ont le chagrin de vous annoncer le décès de

Madame

Yvonne JEANBOURQUIN-CATTIN

qui s'est éteinte paisiblement, dans sa 79e année, après de trop longues souffrances, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

LES BOIS, le 23 novembre 1996.

La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu aux Bois le mardi 26 novembre à 14 h 30.

Notre maman repose à la chambre mortuaire des Bois.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.



LA DIRECTION ET LE SERVICE DE LA POLICE SANITAIRE

ont la grande tristesse d'annoncer le décès, survenu tragiquement avec sa proche famille, de

Monsieur Yves Alain ROH

Inspecteur et responsable du service

Ils garderont un excellent souvenir de ce collaborateur loyal et dévoué.

C'est dans l'intimité que les proches se sont réunis.

28-65698

Réceptions des avis mortuaires:
jusqu'à 20 heures

PRJB Loi sur le travail: oui

Réunis en assemblée à Orvin, sous la présidence de Marcel Eschmann, vice-président de Moutier, les délégués du Parti radical du Jura bernois ont pris position sur les trois objets soumis au peuple le 1er décembre prochain et voté, à une très large majorité, les recommandations suivantes:

- Oui à la loi cantonale sur le repos pendant les jours fériés officiels. Cette loi de 1964 a été actualisée par le Parlement. Elle est ainsi adaptée aux réalités de notre temps sur l'ensemble du canton et son exécution incombe aux communes. Comme par le passé, trois principes essentiels ont retenu l'attention du Grand Conseil: la préservation du repos dominical, celle de la paix du travail et la sa-

tisfaction de besoins culturels.

- Non à l'initiative populaire «contre l'immigration clandestine». Cette initiative est dépassée, dangereuse et superflue. L'UDC, en 1992, a saisi l'opportunité d'une pléthore de demandes d'asile en 1990 (près de 36 000) et en 1991 (plus de 41 000) pour lancer cette initiative. Elle se retrouve bien seule aujourd'hui pour défendre ses propositions. Conseil fédéral et Parlement ont su prendre à temps les mesures nécessaires dont l'effet dissuasif a porté ses fruits: les chiffres sont tombés à 16 000 en 94, à 17 000 en 1995 et à quelque 8000 en 1996. Cette initiative politique est dangereuse parce qu'elle va à l'encontre des principes humanitaires de

la Suisse, terre d'accueil, terre d'asile.

- Oui à la modification du 22 mars 1996 de la loi sur le travail. Cette révision est un premier pas en faveur d'une plus grande souplesse dans l'organisation du travail sans régression sociale. le monde a changé - certains de nos concitoyens ne semblent pas s'en être aperçus - patrons et entrepreneurs doivent faire face à de multiples et nouvelles contraintes. Il est grand temps de leur laisser une plus grande marge de manœuvre quand il s'agit de lutter contre le chômage, de créer des emplois, de faire face à la concurrence, bref de leur donner enfin des outils efficaces en vue d'un réel redressement économique.

Parti radical du Jura bernois

FCTA Un double non

Après deux débats, bien des articles et des dizaines de questions, il n'est pas mauvais de poser la question de fond quant à la double réponse à donner le 1er décembre.

Finalement, de quoi est fait le partenariat social? Qui apporte par le truchement de la paix du travail, et des emplois et des conditions décentes tant salariales que sociales?

Le bon fonctionnement de cette façon de procéder par le biais des conventions collectives, a provoqué un bien-être reconnu et admiré partout en Europe et dans le monde.

Le néo-libéralisme sauvage (de Pury), l'esprit négatif de tigres modernes issus de l'Université de Saint-Gall, veut plus qu'une certaine liberté, il veut le droit de tout faire en mettant en péril le partenariat, solide parfois, très ténu souvent.

C'est dégrader inutilement. Pousser aux actions de luttes pour la défense des humains. De l'humanisme.

Non à cette agression qui vise en point d'orgue à tuer le dimanche et à jeter aux orties les familles suffisamment mises sous pression.

L'initiative dite «Contre l'im-

migration clandestine» a de quoi faire honte. Après l'affaire des fonds juifs, avions-nous besoin de ce retour scandaleux à la méthode du sinistre Adolf?

Le nombre d'immigrés a bien baissé, l'initiative est simplement dans ce sens totalement dépassée. Mais, n'avons-nous pas une image à redorer. Une solidarité Nord-Sud à mettre un tant soi peu en pratique?

Non aussi à cette UDC qui nous met à l'index de l'Europe et du monde.

Syndicat FCTA Neuchâtel

Jeunes socialistes Non!

Est-il judicieux de doubler le nombre d'heures supplémentaires légales alors que celles actuellement autorisées détruisent 80 000 emplois? Est-il judicieux de favoriser le travail de nuit, nuisible à la santé, sans compensation en temps de repos, alors que les coûts de la santé explosent déjà aujourd'hui? Est-il judicieux d'autoriser le travail du dimanche alors que tant de familles peinent à rester unies ou renoncent à faire des enfants. Assurément non. La nouvelle loi sur le travail n'améliorera pas la compétitivité de l'économie suisse, elle permettra à quelques-uns d'encaisser de plus gros profits au détriment des liens sociaux et de la qualité de la vie. L'économie suisse est une des plus compétitives du monde. De 1991 à

1996, nos exportations ont augmenté de 13 pour cent. Les coûts unitaires de la production industrielle sont plus bas chez nous qu'aux États-Unis, en Allemagne ou en Grande-Bretagne. Pour assurer notre place dans l'économie mondiale, c'est d'aide à l'innovation et à la création d'entreprises dont nous avons besoin, pas d'un saccage de la société. La nouvelle loi sur le travail, dictée par les fossoyeurs de la paix sociale doit être fermement rejetée.

L'initiative de l'UDC, dite «contre l'immigration illégale» mérite le même sort. Actuellement déjà, l'entrée illégale en Suisse entraîne renvoi et poursuites, sauf en cas de demande d'asile. Ces demandes ont chuté de 42 000 en 1991 à 18 000 l'an dernier. Les conven-

tions internationales interdisent de renvoyer un requérant d'asile sans examiner sa demande. L'initiative ne réduirait donc pas le nombre de demandes. Elle interdirait par contre aux requérants de travailler, ce qui les ferait tomber à la charge de l'assistance publique. Elle engendrerait de plus un renforcement de la bureaucratie par ceux-là même qui réclament moins d'Etat! Les coûts supplémentaires sont évalués à 300 millions de francs par an. Enfin, cette initiative serait un très mauvais signal pour les étrangers résidant en Suisse et pour l'Europe si elle était acceptée. Barrons la route à Christophe Blocher et à sa clique xénophobe en votant non.

Jeunes socialistes neuchâtelois

Aujourd'hui Des nuages et de l'air plus doux

Situation générale: tous les baromètres sont à la baisse, annonçant le système dépressionnaire qui déboule sur le Jura et qui influencera notre ciel ces prochains jours.
 Prévisions pour la journée: les nuages s'accroissent et les précipitations ne tardent pas à tomber. Les vents sont forts sur les crêtes et modérés en plaine de secteur sud-ouest, ce qui fait remonter la limite de la neige. Elle atteindra 1000 mètres en fin d'après-midi et 1200 mètres dans la nuit. Les températures atteindront 5 degrés sur le Littoral, 1 à 3 degrés dans les vallées.
 Demain: le temps reste bouché et la limite de la neige se stabilise vers 900 mètres.
 Mercredi: une accalmie se fera sentir avant l'arrivée d'un nouveau paquet de nuages. Jeudi: les vents du nord refroidiront l'atmosphère et neige à 600 mètres.

Jean-François Rumley

Fête à souhaiter
 Catherine

Températures Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 5°
- Boudry: 5°
- Cernier: 3°
- Fleurier: 3°
- La Chaux-de-Fonds: 2°
- Le Locle: 2°
- La Vue-des-Alpes: 1°
- Saignelégier: 2°
- St-Imier: 3°
- Hier à 14 heures
- En Suisse...
- Bâle: peu nuageux, 4°
- Berne: peu nuageux, 2°
- Genève: beau, 4°
- Locarno: beau, 8
- Sion: beau, 3°
- Zurich: beau, 0°
- ...en Europe...
- Athènes: nuageux, 22°
- Berlin: très nuageux, 1°
- Istanbul: peu nuageux, 18°
- Lisbonne: très nuageux, 15°
- Londres: très nuageux, 4°
- Moscou: très nuageux, 2°
- Palma: peu nuageux, 15°
- Paris: très nuageux, 6°
- Rome: peu nuageux, 10°
- ...et dans le monde
- Bangkok: nuageux, 31°
- Le Caire: beau, 25°
- Jérusalem: beau, 22°
- Johannesburg: non reçu
- Miami: nuageux, 25°
- New Delhi: beau, 23°
- New York: nuageux, 9
- Pékin: beau, 7°
- Rio de Janeiro: beau, 24°
- San Francisco: pluvieux, 15°
- Sydney: beau, 19°
- Tokyo: nuageux, 15°

Soleil
 Lever: 7h50
 Coucher: 16h48

Lune (pleine lune à 5h10)
 Lever: 17h31
 Coucher: 7h43

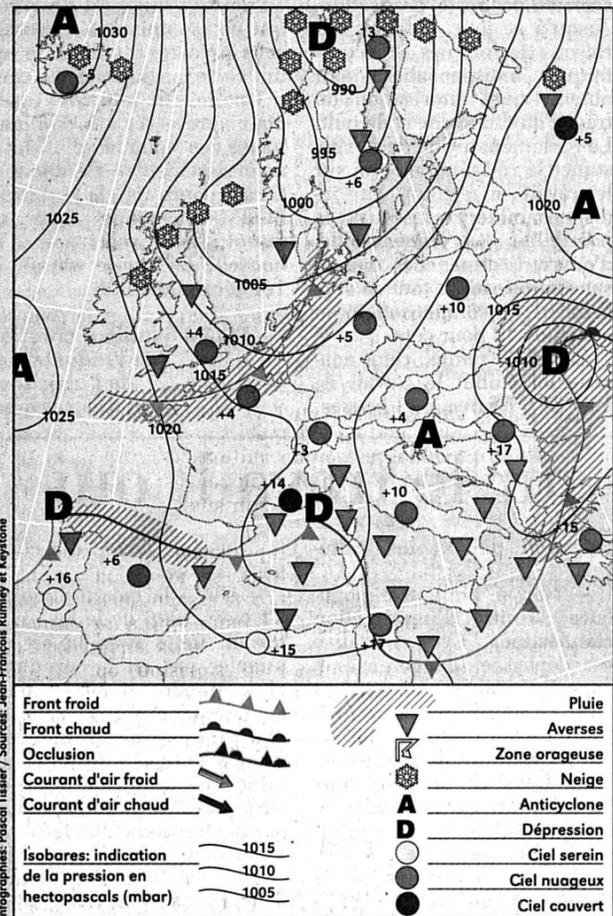
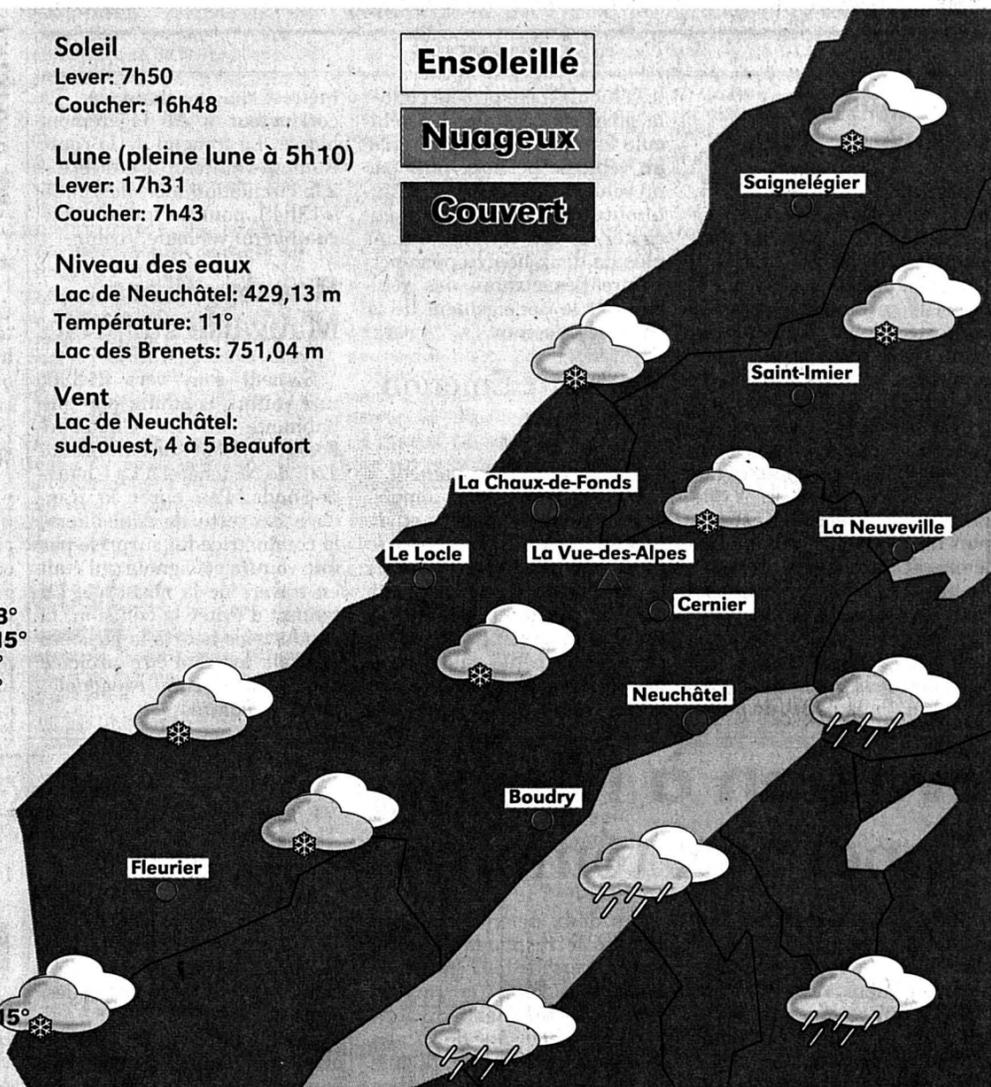
Niveau des eaux
 Lac de Neuchâtel: 429,13 m
 Température: 11°
 Lac des Brenets: 751,04 m

Vent
 Lac de Neuchâtel:
 sud-ouest, 4 à 5 Beaufort

Ensoleillé

Nuageux

Couvert



Aujourd'hui	Mardi	Mercredi	Jeudi
En plaine: 5° A 1000 m: 2°	7° 4°	7° 3°	4° 0°

Cuisine La recette du jour

Entrée: Consommé d'écrevisses
 Plat principal: Côtes d'agneau grillées
 Dessert: VIENNOISE AUX POMMES
 Ingrédients pour 4 à 6 personnes: 1kg de pommes Granny Smith, 150g de farine, 75g de sucre en poudre, 100g de beurre fondu + 10g pour le moule, quelques zestes d'orange, 1 vingtaine de noisettes décortiquées, 1c. à soupe de raisins secs.
 Beurrer un moule à manqué en verre. Laver, éplucher les pommes. Les couper en quartiers, retirer les pépins et les ranger dans le moule, côté bombé à l'extérieur. Préchauffer le four th.7.
 Verser la farine dans une terrine, faire une fontaine, puis verser le sucre, le beurre fondu et bien mélanger. Avec une cuillère à soupe, disposer côte à côte des petits tas de pâte sur les pommes. Faire cuire le gâteau jusqu'à ce qu'il soit bien doré puis le saupoudrer de noisettes, de raisins secs et de zestes d'orange avant de le passer 1 minute sous le grill. Accompagner d'une crème anglaise ou de crème fraîche.

MOTS CROISÉS No 16

Horizontalement: 1. Plan de travail où fil à la patte... 2. Couleur - Pronom personnel. 3. Effrayantes. 4. On peut y faire une impasse - Consulta. 5. Prince musulman - Test en peau. 6. Enlacées - Démonstratif. 7. On peut l'être d'un jour et de toujours. 8. Le meilleur signe la performance - C'est au contrat de mariage qu'on en mesurait l'importance. 9. Coup rythmé - Dur à réconcilier, s'il est juré. 10. Passif - Chef du roi. 11. Mer - Pour en avoir, faites l'âne!

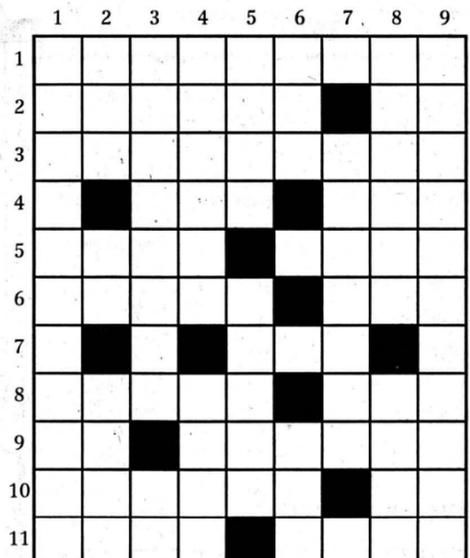
Verticalement: 1. Pour ça, on allait droit au bûcher. 2. Un temps qui compte - Note - Difficile à garder froid. 3. Planches épaisses - Muettes. 4. Genre crapaud - Spacieux. 5. Puits naturel - Faux-jeton, s'il est petit. 6. Franc - Une qui va du parvis au coeur. 7. Clarifié. 8. Les chefs ont parfois peine à la maîtriser - Souverain en Israël. 9. C'est bien, après un vol...

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 15

Horizontalement: 1. Dictateur. 2. Rabot. 3. Fa - Ost - On. 4. Aie - Ors. 5. Insoluble. 6. Les - Loi. 7. Léon - Sang. 8. Rejet. 9. NB - Zut - Le. 10. Cou - Mie. 11. Entrevues. **Verticalement:** 1. Défaillance. 2. Aînée - Bon. 3. Cr - Essor - Ut. 4. Tao - Nez. 5. Absolu - Juge. 6. Tôt - Set. 7. Et - Oblat - Mu. 8. Orlon - Lie. 9. Renseignées.

ROC 780



L'autre jour, dans le train. Il allait quitter la gare. Pensez-vous qu'un des trois hommes, assis près de la porte ouverte du compartiment, aurait fermé celle-ci? Trois femmes, tout aussi près, grelottaient en marmonnant. Elles savaient que la galanterie ne les obligeait pas à se lever et elles savaient la goujaterie des mecs. Maso, les dames!

Billet
 Merci,
 Monsieur!

J'étais l'un des trois hommes. Le plus éloigné de la porte, d'accord, mais pas le plus intelligent. Sinon je me serais levé.

Debout hors du compartiment, dans l'entrée du wagon, un homme semblait observer la scène. J'avoue avoir pensé à lui faire signe de fermer la porte. Mais l'homme était Noir, et il aurait eu alors raison de m'envoyer en pleine figure: «Dis donc, papa, tu me prends pour ton boy?»

En fait, le Noir regardait ailleurs et pensait probablement à tout autre chose. Le train s'ébranla. Dans le compartiment, personne ne broncha. Et, le Noir, d'un geste serviable, ferma la porte.

Rémy Gogniat

